

Actes du Forum

SIXIÈME ÉDITION DU FORUM RÉGIONAL DES JEUNES

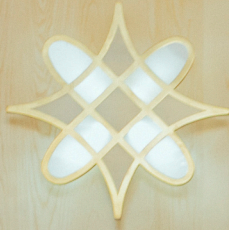
CONSTRUIRE L'AVENIR AU SAHEL

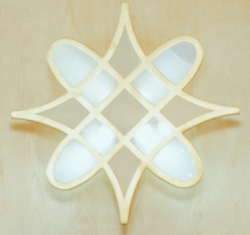
PARTICIPATION ET LEADERSHIP DES JEUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES



2025 | Niamey - Niger







CONSTRUIRE L'AVENIR AU SAHEL : PARTICIPATION ET LEADERSHIP DES JEUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vues du Gorée Institute.

Les publications du Gorée Institute sont indépendantes d'intérêts nationaux ou politiques spécifiques. Elles sont principalement destinées aux décideurs, à la société civile, aux politiciens et aux praticiens dans le domaine. Elles ciblent également le monde universitaire et les citoyens en général.

Pour toute demande d'autorisation pour la reproduction ou la traduction de n'importe quelle partie de cette publication, veuillez contacter :

Gorée Institute
Rue des jardin
BP. 05 - Ile de Gorée
Sénégal

Gorée Institute encourage la dissémination de son travail et répondra promptement aux demandes d'autorisation pour la reproduction ou la traduction de ses publications"

*Cet ouvrage est publié avec le concours du **Ministère des Affaires Etrangères Néerlandais** dans le cadre du programme **Power Of Dialogue***

@copyright : Gorée Institute - Edition 2026

ISBN : 979-10-92136-22-7



Table des matières

Mot du Directeur Exécutif	14
RESUME EXECUTIF	18
INTRODUCTION GENERALE	21
DISCOURS INAUGURAL : La participation des jeunes dans l'espace public : un levier de refondation, d'innovation et de transformation des politiques publiques au Sahel..... 27	
PANEL 1 : Jeunesse, engagement citoyen et transformation des politiques publiques	34
Comprendre les dynamiques de participation des jeunes 37	
Politiques publiques et innovation sociale portée par la jeunesse 76	
Les mouvements citoyens jeunes comme moteurs de changement politique et de la cohésion sociale 92	
PANEL 2 : Paix, sécurité et dialogue intergénérationnel	108
Dialogue intergénérationnel et co-construction de la paix durable..... 115	
Jeunesse, migration et cohésion sociale..... 132	
Sécurité, stabilité et résilience communautaire : repenser la contribution des jeunes 149	
PANEL 3 : Renforcer la participation des jeunes de l'Alliance des Etats du Sahel dans le processus de refondation nationale et régionale.....	165
Jeunesse et refondation politique : quel nouveau contrat social au Sahel ?..... 174	
Refonder le Sahel par sa jeunesse : innovations, leadership et gouvernance..... 197	
Jeunesse, espaces publics et engagement citoyen : ancrer la refondation dans les dynamiques communautaires..... 215	
PANEL 4 : Participation citoyenne, innovation et transformation numérique : catalyser l'engagement des jeunes du Sahel pour le changement social	226
Espaces numériques et engagement civique : entre opportunités et dérives 233	
Gouvernance numérique : Nouveaux leviers de la participation citoyenne des jeunes 251	
Plateformes numériques de mobilisation et de suivi des politiques publiques..... 278	
MASTERCLASS : Les facteurs à l'origine de la transformation de la participation des jeunes dans les affaires publiques dans les pays du Sahel	297
CONCLUSION GENERALE	316
BIBLIOGRAPHIE	318
ANNEXE	334

Acronymes

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data
AES	Alliance des Etats du Sahel
ALPC	Armes Légères et de Petit Calibre
ANPTIC	Agence nationale de promotion des TIC
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
ARCEP	Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
BCLCC	Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CADEG	Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance
CAJ	Charte Africaine de la Jeunesse
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIL	Commission de l'Informatique et des Libertés
CNJ	Conseils nationaux de la jeunesse
CONFESJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CSNU	Conseil de Sécurité des Nations Unies
ECN	Éducation à la citoyenneté numérique
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara
End SARS	End Special Anti-Robbery Squad
EV	Extrémisme Violent
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSJP	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
GAC	Groupes Autodéfenses
GTFJPASAS	Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix, Sécurité en Afrique de l'Ouest et du Sahel
GYLA	Gorée Institute Youth Leadership Academy
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IA	Intelligence Artificielle
ICC	Industries culturelles et créatives
ICG	International Crisis Group
IMS	International Media Support
IVR	Plateformes de Voix Interactive
JNIM	Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PME	Petite ou Moyenne Entreprise
PNJN	Politique nationale de jeunesse du Niger
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PoD	Power of Dialogue
RDC	République Démocratique du Congo
RNB	Revenu National Brut
SARS	Special Anti-Robbery Squad
SCF	Social Change Factory
SCG	Search for Common Ground
SENAC	Semaine Nationale de la Citoyenneté
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UIT	Union Internationale des Télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
USD	United States Dollar
YIAGA	Youth Initiative for Advocacy, Growth and Advancement



Panélistes - Auteurs



Le Professeur Hamidou Talibi Moussa est le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique (MES/R/IT) du Niger. Enseignant-chercheur, il est Habilité à Diriger les Recherches (HDR) et Professeur Titulaire (CAMES) en Éthique, Philosophie Morale et Politique. Il est Chevalier de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES). Il est également Chevalier dans l'Ordre National du Mérite du Niger.



Monsieur Saliou Faye est docteur en science politique. Il est Enseignant-Chercheur au Département de Science politique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est chercheur associé à l'institut Gorée.



Dr. Amadou Hassane Boubacar est juriste et enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, où il coordonne le Centre de Préparation aux Concours (CPC). Il a occupé plusieurs fonctions dans l'administration publique nigérienne et les institutions de la République. Engagé dans la société civile, il coordonne actuellement l'Association Nigérienne des Constitutionnalistes (ANC). Il est également consultant et analyste politique, collaborant avec des médias et ONG nationaux et internationaux, dont le Gorée Institute.



Docteur Lamoussa Seydou Lankoande est économiste et enseignant-chercheur, certifié en suivi-évaluation de projets de développement. Il préside l'Association SUUDU ANDAL au Burkina Faso et est membre du consortium GOLY, en plus de diriger le comité scientifique du FALGD. Il est chercheur bénévole dans le programme Extremely Together, initiative de prévention de l'extrémisme violent active dans 6 pays. Il est alumni du Gorée Institute Youth Leadership Academy (GYLA) et membre de l'AJLPSS. Son engagement porte sur la formation des jeunes, la paix et la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest.



Pr Valérie Rouamba/Ouédraogo est professeure titulaire de sociologie à l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et ancienne ministre déléguée à la Culture, Art et Tourisme du Burkina Faso. Elle mentore le programme GYLA du Gorée Institute et dirige le Laboratoire Genre et Développement au CEFORGRIS. Auteure de nombreuses publications, elle est décorée Chevalière de l'Ordre de l'Étalon et des Palmes Académiques.



Khalil Ndiaye est un expert des politiques publiques et du développement de la jeunesse, fort de plus de vingt ans d'expérience en Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, il a contribué à la politique nationale de la jeunesse et piloté des projets stratégiques à la Présidence de la République. Au Niger, il a participé à l'élaboration du Programme national d'insertion des jeunes et coordonne aujourd'hui un projet d'insertion socioéconomique axé sur l'entrepreneuriat et l'employabilité. Il est aujourd'hui une référence régionale en matière de cohésion sociale et de développement durable au Sahel.



Monsieur Adama DEMBELE, est docteur en sociologie et Administrateur de l'action sociale à la Direction Nationale de l'aménagement du Territoire (DNA). Il est également chercheur en sciences sociales au Centre d'Études Sécuritaires et Stratégiques au Sahel (CE3S), auteur et co-auteur de nombreux articles scientifiques.



Docteur Moussa Ibrahim Adamou est enseignant-chercheur en science politique, formateur et consultant, spécialisé en médiation, gouvernance et gestion des conflits. Titulaire d'un doctorat de l'Université Côte d'Azur, il a mené des recherches sur l'insécurité transfrontalière Niger-Nigeria. Il a collaboré avec Search for Common Ground, où il a coordonné des programmes de stabilisation et de médiation. Il forme la nouvelle génération de jeunes leaders au Niger et dans la sous-région sur la paix et la gouvernance inclusive.



Docteure Zakari Garba Zaratou est docteure en science politique de l'Université Panthéon-Assas Paris 2 et enseignante-chercheuse à la FSJP de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Elle a été conseillère du Président de l'Assemblée Nationale du Niger et a servi à la Mission Permanente du Niger auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU. Actuellement conseillère technique du MESRI/T, elle dirige aussi le département de science politique de la FSJP. Ses recherches portent sur l'islamisme, la sécurité et la gouvernance en Afrique de l'Ouest, et elle dirige le CERAS Niger.



Mamadou Konaté est un expert malien en jeunesse, consolidation de la paix et prévention de l'extrémisme violent, fort de plus de 16 ans d'expérience en Afrique. Il est actuellement Conseiller Régional chez Save the Children International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est titulaire de deux masters, dont un en Reconstruction de l'État Post-Conflict de Sciences Po Grenoble. Engagé aussi comme volontaire à la Croix-Rouge malienne, il combine expertise professionnelle et ancrage dans la société civile malienne.



Monsieur Kabirou SANI est docteur en droit privé spécialisé en droit des médias. Enseignant- Chercheur à la Faculté des sciences juridiques et politiques de UAM dont il est le chef du département de Droit Privé
Dr SANI est un ancien Président du Conseil Supérieur de la Communication du Niger.



Docteur Latyr Tine est docteur en sciences sociales, spécialisé sur les dynamiques sécuritaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel, avec une double formation UCAD-UPEACE. Consultant international, il est expert en facilitation de dialogues et en résolution/prévention des conflits. Il est également chercheur et auteur de plusieurs articles scientifiques sur la paix et la sécurité. Il est actuellement Program Manager au Gorée Institute, où il coordonne le programme de consolidation de la paix en Afrique.



Nafissa Amadou Aoui est une jeune femme nigérienne engagée dans la gouvernance, la paix et la participation citoyenne, formée en relations internationales. Elle a cofondé l'Association des Jeunes au Service de la Démocratie, de la Diplomatie et de la Paix (AJSDP). Depuis 2023, elle est Chargée de Projets au NIMD-Niger, où elle renforce l'éducation civique des jeunes. Alumni du GYLA et Ambassadrice pour la Paix de l'UNESCO, elle incarne une nouvelle génération de leaders féminines en Afrique.



Doudou Dia est titulaire d'un Msc en Nationalism & Ethno-religious Conflicts de l'University of London et d'un diplôme en Paix et Sécurité de l'Université d'Uppsala. Spécialiste en gouvernance, élections et prévention des conflits, il a conduit plusieurs missions d'assistance électorale du Gorée Institute en Afrique de l'Ouest et Centrale. Accréditéur BRIDGE, il a facilité des formations en administration électorale pour l'UA, la CEDEAO et le PNUD. Il est membre fondateur du T20 Africa Standing Group, qui œuvre à influencer les décisions du G20 en faveur de l'Afrique.



Sous le haut patronage du Président de la République,
 Son Excellence le Général d'Armée Abdourahmane TIANI.

LE NIGER ACCUEILLE LA 6e ÉDITION DU



CONSTRUIRE L'AVENIR AU SAHEL : PARTICIPATION ET LEADERSHIP DES JEUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Renforcer la participation des jeunes dans les processus de refondation au Sahel

19 et 20 novembre 2025 Niamey - Niger



Mot du Directeur Exécutif



La publication des actes de la **6^e édition du Forum** du Gorée Institute, tenue à Niamey en 2025 autour du thème « **Construire l'avenir au Sahel : participation et leadership des jeunes dans les politiques publiques** », intervient dans un contexte où l'avenir de la région se joue plus que jamais autour de la capacité de nos sociétés à faire de la jeunesse un véritable acteur de transformation.

Le Sahel est confronté à des défis multiples et interdépendants : fragilités institutionnelles, crises sécuritaires, changements climatiques, chômage et précarité, déplacements de populations, fractures sociales, déficit de confiance envers les institutions et rétrécissement de l'espace civique. Dans cet environnement complexe, les jeunes ne peuvent être considérés uniquement comme des bénéficiaires des politiques publiques, ni comme une génération appelée à attendre son tour. Ils doivent être reconnus comme des partenaires, des décideurs et des leaders à part entière.

C'est tout le sens de cette 6^e édition du Forum. En réunissant à Niamey des jeunes, des responsables politiques et institutionnels, des chercheurs, des représentants de la société civile, des acteurs communautaires et des partenaires au développement, le Gorée Institute a voulu créer un espace de dialogue permettant de dépasser les constats pour interroger les conditions concrètes d'une participation significative de la jeunesse à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Les échanges ont notamment mis en évidence une réalité fondamentale : la participation des jeunes ne saurait se réduire à leur présence dans les espaces de consultation. Elle suppose un accès réel aux processus de décision, le renforcement de leurs capacités, la reconnaissance de leur expertise, l'ouverture des institutions et la création de mécanismes permettant à leurs propositions d'influencer effectivement les politiques publiques.

Le Forum a également rappelé que le leadership des jeunes doit être envisagé dans toute sa diversité. Il se manifeste dans les institutions politiques, mais aussi au sein des organisations de la société civile, des communautés, des universités, des entreprises, des médias et des espaces

numériques. Dans un Sahel en mutation, cette pluralité des formes de leadership constitue une ressource stratégique pour renforcer la cohésion sociale, prévenir les conflits, consolider la citoyenneté et construire des sociétés plus résilientes.

Des remerciements particuliers à nos partenaires et aux autorités nigériennes

La tenue de ce Forum à Niamey n'aurait pas été possible sans l'engagement et la bienveillance de nombreuses institutions et organisations. Au nom du Gorée Institute, je voudrais leur exprimer notre profonde gratitude.

Nos premiers remerciements vont aux plus **hautes autorités de la République du Niger**, pour l'accueil réservé au Forum, leur disponibilité et l'attention portée aux questions relatives à la jeunesse, à la paix, à la cohésion sociale et à la gouvernance. Nous adressons une reconnaissance particulière au **Ministère de la Jeunesse et des Sports**, dont l'engagement a contribué à donner à cette rencontre toute sa portée institutionnelle et politique. Son accompagnement témoigne de l'importance accordée au rôle des jeunes dans la construction du présent et de l'avenir du Niger et, plus largement, du Sahel.

Nous exprimons également notre profonde reconnaissance au **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Niger**, pour son accompagnement et son engagement en faveur du renforcement de la gouvernance, de la résilience, de la participation citoyenne et du développement inclusif. La qualité de ce partenariat illustre l'importance d'une approche fondée sur le dialogue et la mise en commun des expertises.

Nos remerciements vont tout particulièrement au **Centre d'Études, de Recherches et d'Analyses Stratégique (CERAS)**, partenaire stratégique du Gorée Institute dans la mise en œuvre de ce Forum. Sa contribution, son expertise et son ancrage dans le contexte nigérien ont été déterminants pour la réussite de cette édition. Ce partenariat illustre notre conviction que les réponses aux défis du Sahel doivent être construites à partir des savoirs, des expériences et des dynamiques locales.

Nous tenons également à saluer chaleureusement l'**Alliance des Jeunes Leaders pour la Paix et la Stabilité**, constituée entièrement de bénéficiaires des programmes **Power of Dialogue (PoD)** du Gorée

Institute. Leur engagement est particulièrement significatif. Ils incarnent la continuité d'un investissement dans la jeunesse qui ne se limite pas à la formation, mais vise à créer des espaces permettant aux jeunes de devenir eux-mêmes des acteurs de dialogue, de prévention des conflits, de cohésion sociale et de transformation de leurs communautés.

Nous adressons aussi nos sincères remerciements à **NIMD Niger**, partenaire stratégique du Consortium Power of Dialogue, pour son engagement constant en faveur du dialogue politique, de la participation citoyenne et du renforcement des acteurs démocratiques. La collaboration développée dans le cadre du Consortium PoD a permis de créer des passerelles durables entre les acteurs et de renforcer les capacités d'une nouvelle génération de leaders.

Notre gratitude va également à l'ensemble des **partenaires techniques et financiers, aux missions diplomatiques et représentations internationales** établies au Niger, ainsi qu'aux agences des **Nations Unies** et aux **institutions régionales et internationales** qui ont porté intérêt à cette initiative. Leur présence, leur écoute et leur engagement contribuent à maintenir ouverts les espaces de dialogue indispensables à la compréhension des dynamiques sahéniennes et à la recherche de réponses collectives.

Nous n'oublions pas les **organisations de la société civile nigérienne et sahénienne, les associations de jeunes et de femmes, les chercheurs, universitaires, médias, organisations communautaires et acteurs engagés** dans la promotion de la paix, de la démocratie, des droits humains et de la cohésion sociale. Leur participation a permis d'ancrer les discussions dans les réalités quotidiennes des populations et de faire du Forum un espace véritablement inclusif.

Enfin, je voudrais adresser une mention toute particulière aux jeunes participants, dont la diversité des expériences, la liberté de parole, la créativité et l'engagement ont constitué l'une des principales richesses de cette rencontre. Leur contribution nous rappelle que la jeunesse sahénienne n'est pas seulement porteuse d'attentes ; elle est également porteuse de solutions, d'initiatives et d'une vision de l'avenir.



Faire vivre l'héritage de Niamey

Les présents actes ne constituent donc pas simplement une restitution des discussions tenues à Niamey. Ils témoignent d'une dynamique collective de réflexion, de dialogue et de proposition. Ils rendent compte des préoccupations exprimées, des expériences partagées, des analyses développées et surtout des recommandations formulées par les participants.

Le Gorée Institute est convaincu que les réponses aux défis du Sahel ne pourront être durables que si elles sont ancrées dans les réalités des populations et portées par des générations pleinement engagées dans la construction de leur avenir. La jeunesse doit être au cœur de cette transformation, non pas demain, mais dès aujourd'hui.

À travers cette publication, nous souhaitons ainsi contribuer à faire vivre les idées et les engagements issus du Forum au-delà de Niamey. Nous espérons que ces actes pourront nourrir les politiques publiques, inspirer les décideurs, renforcer les initiatives de la société civile et encourager une nouvelle génération de leaders sahéliens à prendre pleinement sa place dans la construction d'un avenir fondé sur la paix, la démocratie, la justice sociale et la solidarité.

Je voudrais, au nom du Gorée Institute, renouveler notre profonde gratitude aux autorités nigériennes, à nos partenaires institutionnels, techniques et financiers, aux missions diplomatiques, aux organisations de la société civile et, surtout, aux jeunes qui ont fait de cette rencontre un espace de dialogue, d'espoir et d'engagement.

Construire l'avenir au Sahel, c'est construire avec sa jeunesse.

Puisse cette publication contribuer à transformer les réflexions de Niamey en engagements, les engagements en actions et les actions en résultats durables pour les générations présentes et futures.

Doudou DIA

Directeur Exécutif

Gorée Institute – Centre for Democracy, Development and Culture in Africa

RESUME EXECUTIF

Le Sahel traverse une phase décisive de son histoire politique, sociale et institutionnelle. Les crises sécuritaires, les ruptures de confiance entre gouvernants et gouvernés, la fragilité des services publics, ainsi que les transitions politiques en cours ont mis en évidence la nécessité d'une refondation durable des États et du contrat social. Dans ce contexte, la jeunesse ne peut plus être considérée comme une simple catégorie bénéficiaire des politiques publiques : elle constitue un acteur central de transformation, de stabilisation et d'innovation démocratique. Le PNUD souligne que les déficits de gouvernance sont au cœur de la crise sahélienne, tandis que la reconstruction de la cohésion sociale et de la confiance publique apparaît comme une priorité structurante pour l'avenir de la région.¹

L'ouvrage défend l'idée que la refondation du Sahel sera incomplète si elle ne repose pas sur une participation réelle, organisée et influente des jeunes à la décision publique, à la médiation sociale, à la prévention des conflits, au suivi de l'action publique et à la relance économique locale. Cette orientation est d'autant plus stratégique que la jeunesse représente une part majoritaire de la population sahélienne. Le PNUD rappelle ainsi que 65 % de la population du Sahel a moins de 25 ans, ce qui fait des jeunes une force démographique majeure, capable d'orienter positivement l'avenir de la région si des espaces d'expression, de responsabilité et d'opportunités leur sont effectivement ouverts.²

À partir des différents panels du forum régional des jeunes, animés par des experts et dont les idées sont faites à partir d'analyses régionales, d'expériences de terrain et d'enseignements tirés des dynamiques de paix et de gouvernance, l'ouvrage montre que les jeunes sahéliens jouent déjà un rôle actif dans leurs communautés. Ils interviennent dans les dialogues communautaires, les mécanismes d'alerte précoce, les initiatives de réconciliation, la prévention de la violence et la mobilisation citoyenne. Le rapport du PNUD sur les jeunes en Afrique et l'impératif démographique

¹ UNDP, L'avenir de la gouvernance au Sahel, rapport, 24 juillet 2025

² <https://www.undp.org/fr/africa/waca/jesuissahel> PNUD, #JeSuisSahel, Inspirons. Changeons. Ensemble,

pour la paix et la sécurité³ insiste sur le fait que, malgré les contraintes socio-économiques et politiques, les jeunes demeurent proactifs et innovants dans la consolidation de la paix, y compris dans la région du Sahel.

Les actes du forum mettent cependant en lumière un paradoxe persistant : alors que les jeunes sont omniprésents dans les dynamiques sociales et sécuritaires, ils restent encore insuffisamment représentés dans les espaces formels de décision. Cette marginalisation institutionnelle nourrit la défiance, affaiblit la légitimité des réformes et prive les processus de refondation d'une énergie essentielle. Or, le cadre normatif africain est clair. La Charte africaine de la jeunesse reconnaît à tout jeune le droit de participer librement aux activités de la société et engage les États à créer des plateformes de participation aux niveaux local, national, régional et continental, à garantir l'accès des jeunes aux instances de décision et à soutenir techniquement et financièrement les organisations de jeunesse.

L'argument central du forum soutenu dans cet ouvrage est que la participation des jeunes doit passer d'une logique de consultation symbolique à une logique de co-construction des politiques publiques. Renforcer cette participation suppose des réformes concrètes : l'institutionnalisation de conseils consultatifs de jeunes reliés aux collectivités et aux institutions nationales ; l'intégration de représentants de la jeunesse dans les cadres de dialogue politique, les mécanismes de transition et les dispositifs de prévention des conflits ; l'investissement dans l'éducation civique, le leadership, le volontariat, le numérique civique et l'entrepreneuriat territorial ; enfin, la mise en place de mécanismes de financement durables pour les initiatives portées par les jeunes. Les échanges régionaux conduits par l'UNOWAS et ses partenaires sur l'agenda Jeunesse, Paix et Sécurité vont dans ce sens, en soulignant la nécessité d'un leadership gouvernemental fort, d'une meilleure coordination institutionnelle, d'un financement durable et d'une participation significative des jeunes, notamment des jeunes femmes.

En filigrane, les actes du forum des jeunes proposent une redéfinition de la refondation au Sahel : non pas uniquement comme une réforme de l'État

³ PNUD, Les Jeunes en Afrique: un Impératif Démographique pour la Paix et la Sécurité, rapport du 2 JANVIER 2023

par le haut, mais comme un processus inclusif de reconstruction du lien politique, ancré dans les territoires et porté par les communautés. Dans cette perspective, les jeunes apparaissent non comme un “risque” à contenir, mais comme une ressource stratégique pour la résilience démocratique, la cohésion sociale, l’innovation publique et la paix durable avec une forte insistance des intervenants sur la nécessité d’articuler gouvernance, autonomisation des jeunes et transformation économique pour faire émerger un nouveau récit sahélien fondé sur le potentiel, la dignité et l’action collective.

En conclusion, cette production, qui est le fruit de cette rencontre de la jeunesse ouest africaine et du Sahel, plaide pour un changement de paradigme : faire des jeunes des co-auteurs de la refondation du Sahel. Il soutient que la stabilité durable de la région dépendra moins de réponses exclusivement sécuritaires que de la capacité des États et des sociétés à reconnaître, organiser et valoriser la contribution politique, sociale et économique de leur jeunesse. Renforcer cette participation n’est pas un supplément d’âme ; c’est une condition de légitimité, d’efficacité et de durabilité de toute refondation sahélienne.





INTRODUCTION GENERALE

Le Sahel s'impose aujourd'hui comme l'un des espaces les plus stratégiques, mais aussi les plus fragiles, des recompositions politiques contemporaines en Afrique. Traversée par des crises sécuritaires persistantes, des transitions institutionnelles complexes, une pression démographique soutenue, des vulnérabilités économiques structurelles et des attentes citoyennes de plus en plus fortes, la région fait face à une exigence de transformation profonde. Dans ce contexte, la question n'est plus seulement de restaurer l'ordre public ou de stabiliser les institutions ; elle est de repenser les fondements mêmes de l'action publique, du contrat social et de la légitimité politique. C'est ce que recouvre, dans toute sa portée, l'idée de refondation au Sahel.

Penser cette refondation sans la jeunesse reviendrait pourtant à ignorer l'un des déterminants majeurs de l'avenir sahélien. Le Sahel est une région profondément jeune, non seulement d'un point de vue démographique, mais aussi dans ses dynamiques sociales, culturelles et politiques. 65 % de la population sahélienne a moins de 25 ans, ce qui fait des jeunes la principale force vive de la région. Cette réalité impose un changement de regard : la jeunesse ne doit plus être réduite à une catégorie vulnérable ou à un simple public cible des politiques publiques ; elle doit être reconnue comme une ressource stratégique, un acteur de gouvernance et un levier de reconstruction collective.

C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit le présent ouvrage. En choisissant pour thème « Construire l'avenir au Sahel : participation et leadership des jeunes dans les politiques publiques », il entend contribuer à un débat essentiel : celui de la place réelle de la jeunesse dans les processus de transformation institutionnelle, dans les choix publics et dans les projets de société qui se dessinent aujourd'hui dans la région. L'ouvrage repose sur une conviction forte : l'avenir du Sahel se construira avec les jeunes ou ne se construira pas durablement. Autrement dit, la refondation ne saurait être un exercice mené uniquement par les élites politiques, administratives ou militaires ; elle doit devenir un processus inclusif, ancré dans les territoires, nourri par les aspirations citoyennes et ouvert aux initiatives des nouvelles générations.

Depuis plusieurs années, les sociétés sahéliennes et même d'Afrique de l'ouest de manière générale, connaissent une montée des revendications en faveur d'une gouvernance plus proche des citoyens, plus juste, plus efficace et plus représentative. Ces aspirations concernent particulièrement les jeunes, qui subissent de manière aiguë le chômage, la précarité, la faiblesse de l'accès aux opportunités économiques, les insuffisances des systèmes éducatifs, ainsi que la fermeture des canaux classiques d'ascension sociale et de participation politique. Pourtant, ces mêmes jeunes sont aussi porteurs d'initiatives, d'innovations et de pratiques sociales qui participent déjà à la transformation de leurs communautés. Le rapport du PNUD sur les jeunes en Afrique et l'impératif démographique pour la paix et la sécurité montre ainsi qu'au Sahel comme dans d'autres régions du continent, les jeunes jouent un rôle positif dans la prévention de la violence, les mécanismes d'alerte précoce, les dialogues communautaires, les efforts de réconciliation et la consolidation de la paix.⁴

Un paradoxe apparaît alors avec force : alors que les jeunes sont omniprésents dans les réalités sociales et déjà engagés dans des formes multiples de participation, ils restent encore trop souvent faiblement représentés dans les espaces formels de décision publique. Ils sont sollicités dans les discours, invoqués dans les promesses politiques, mobilisés dans les campagnes ou dans les programmes de sensibilisation, mais rarement associés de manière structurée à la conception, à la conduite et à l'évaluation des politiques publiques. Leur participation demeure fréquemment consultative, ponctuelle ou symbolique, sans véritable pouvoir d'influence sur les orientations stratégiques. Cette situation alimente un sentiment de mise à l'écart, fragilise la confiance dans les institutions et prive les processus de refondation d'une énergie décisive.

Dès lors, la problématique centrale de cet ouvrage peut être formulée de la manière suivante : comment renforcer la participation et le leadership des jeunes dans les politiques publiques afin de faire de la jeunesse un acteur central des processus de refondation au Sahel ? Cette question engage plusieurs dimensions. Elle implique d'abord de comprendre les causes structurelles de la sous-participation politique des jeunes : verrouillages institutionnels, cultures politiques hiérarchisées, insuffisance de

⁴ PNUD, Les Jeunes en Afrique: un Impératif Démographique pour la Paix et la Sécurité, op cit.

mécanismes de représentation, faible prise en compte des initiatives de terrain, inégalités territoriales et sociales, et persistance de rapports de pouvoir peu favorables au renouvellement générationnel. Elle suppose ensuite d'identifier les formes concrètes par lesquelles les jeunes participent déjà à la vie publique, parfois en dehors des cadres institutionnels traditionnels. Elle invite enfin à penser les conditions d'un passage d'une participation symbolique à une participation substantielle, influente et transformatrice.

Cette ambition trouve un fondement solide dans les normes africaines elles-mêmes. La Charte africaine de la jeunesse reconnaît explicitement à tout jeune le droit de participer librement aux activités de sa société. Elle engage les États à créer des plateformes de participation des jeunes à la prise de décision aux niveaux local, national, régional et continental, à garantir leur accès équitable aux responsabilités civiques et politiques, à soutenir les organisations de jeunesse et à faciliter l'accès à l'information sur leurs droits et opportunités. La participation des jeunes n'est donc pas seulement un objectif politique souhaitable ; elle constitue aussi une exigence normative, un engagement institutionnel et un principe de gouvernance démocratique à part entière.⁵

Au Sahel, cette exigence prend une acuité particulière parce que la refondation y est inséparable de la reconstruction de la confiance publique. Les transitions en cours, les débats sur la souveraineté, les appels à une gouvernance endogène et la recherche de nouveaux équilibres entre sécurité, développement et inclusion obligent à repenser la manière dont les politiques publiques sont conçues et mises en œuvre. Une politique publique qui ne donne pas de place réelle à la jeunesse risque d'être perçue comme distante, verticale et peu légitime. À l'inverse, une politique publique qui reconnaît le leadership des jeunes, qui soutient leurs initiatives et qui leur ouvre des espaces d'influence peut devenir un vecteur de cohésion sociale, de responsabilité collective et de résilience institutionnelle. C'est en ce sens que la participation des jeunes doit être pensée non comme un supplément d'âme, mais comme une condition de crédibilité et de durabilité de l'action publique.

⁵ https://au.int/sites/default/files/documents/30922-doc-african_youth_charter_french_01.pdf UA, CHARTE AFRICAINE DE LA JEUNESSE,

Le leadership des jeunes dans les politiques publiques mérite à cet égard une attention particulière. Participer ne signifie pas seulement être présent ou consulté ; cela signifie également être en mesure de proposer, d'innover, de délibérer, de représenter, de suivre l'action publique et d'assumer des responsabilités. Le leadership renvoie ici à la capacité des jeunes à influencer les agendas publics, à porter des causes collectives, à construire des compromis, à mobiliser les communautés et à devenir des interlocuteurs légitimes dans les processus de décision. Dans les contextes sahéliens, ce leadership peut s'exprimer dans les collectivités territoriales, les organisations de jeunesse, les initiatives citoyennes, les espaces numériques, les dispositifs de médiation sociale, les mécanismes de paix et les cadres de dialogue national. Les forums régionaux organisés par le Gorée Institute au Sahel au cours des dernières années, autour de l'inclusion des jeunes à travers un programme dénommé GYLA, a mis en avant des initiatives menées par les jeunes et soutenues par des partenariats multipartites, capables d'influencer les priorités nationales et de mobiliser des ressources en faveur de la paix et de la participation significative.

Le présent ouvrage entend ainsi rompre avec une vision réductrice de la jeunesse sahélienne souvent enfermée dans les catégories du risque, de la frustration ou de l'attente. Certes, les vulnérabilités existent et elles sont profondes. Mais les jeunes du Sahel ne sont pas seulement exposés aux crises ; ils y répondent, les contournent, les transforment et inventent au quotidien des formes nouvelles d'engagement. Ils sont porteurs d'idées, d'expériences, de solidarités et de capacités d'adaptation qui peuvent enrichir les politiques publiques et contribuer à renouveler les formes de la gouvernance. Construire l'avenir au Sahel suppose donc de reconnaître cette capacité d'initiative, de l'institutionnaliser et de la relier à des mécanismes effectifs de décision.

Dans cette perspective, l'ouvrage s'attache à défendre une thèse claire : « renforcer la participation des jeunes dans les processus de refondation au Sahel, c'est renforcer la légitimité des institutions, améliorer la qualité des politiques publiques et ouvrir des perspectives durables de paix, de cohésion et de développement ». Il ne s'agit pas seulement d'intégrer davantage de jeunes dans les dispositifs existants, mais de repenser les modalités mêmes de la fabrication de l'action publique. Cela passe par la



création ou la revitalisation de cadres de concertation territoriaux, l'intégration de représentants de la jeunesse dans les mécanismes de transition et de réforme, le soutien aux organisations de jeunesse, la promotion du leadership féminin, le renforcement de l'éducation citoyenne, le développement du volontariat civique, l'usage des outils numériques de participation et la mise en place de mécanismes de suivi et de redevabilité accessibles aux nouvelles générations.

L'intérêt de cet ouvrage est également de replacer la question de la jeunesse dans une réflexion plus large sur la nature des politiques publiques au Sahel. Trop souvent, celles-ci ont été pensées de manière descendante, centralisée et fragmentée, sans articulation suffisante avec les dynamiques locales ni prise en compte des savoirs sociaux portés par les acteurs de terrain. Or, les jeunes sont présents dans ces dynamiques locales : dans les associations, les initiatives de quartier, les mouvements communautaires, les projets entrepreneuriaux, les espaces culturels, les campagnes numériques et les mécanismes informels de régulation. Leur participation peut aider à produire des politiques plus ancrées, plus réactives et plus légitimes, à condition qu'elle soit reconnue, structurée et soutenue.

Ainsi, l'introduction générale de cet ouvrage ouvre une réflexion qui dépasse la seule question de la représentation générationnelle. Elle interroge en réalité le type d'ordre politique que les sociétés sahéniennes souhaitent construire dans les années à venir. Veulent-elles reproduire des modes de gouvernance fermés, verticaux et peu inclusifs, au risque d'entretenir la distance entre institutions et citoyens ? Ou souhaitent-elles faire émerger un nouvel horizon politique fondé sur la participation, la coresponsabilité, l'innovation sociale et le renouvellement des élites ? Dans cette alternative, la jeunesse occupe une place centrale. Elle n'est pas simplement appelée à hériter du Sahel de demain ; elle est déjà en mesure d'en devenir l'une des principales architectes.

En définitive, construire l'avenir au Sahel implique de reconnaître que la refondation ne peut être ni purement institutionnelle, ni exclusivement sécuritaire. Elle doit être aussi civique, sociale et générationnelle. Elle doit faire une place pleine et entière à celles et ceux qui représentent la majorité de la population, portent une part essentielle de l'énergie collective et

incarnent les possibilités de renouvellement du lien politique. Le défi n'est donc pas seulement de donner une voix aux jeunes, mais de leur permettre d'exercer un véritable leadership dans les politiques publiques et dans les processus de transformation de la région. C'est à cette condition que la refondation pourra devenir un projet partagé, crédible et durable pour le Sahel.



DISCOURS INAUGURAL : La participation des jeunes dans l'espace public : un levier de refondation, d'innovation et de transformation des politiques publiques au Sahel

Par Professeur Moussa Talibi, Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique (MES/R/IT) du Niger

Mesdames Mesdemoiselles et messieurs, en titre, grade, qualité tout protocole respect.

Je voudrais de prime abord remercier les organisateurs de la 6ème Edition du Forum Régional des Jeunes pour avoir invité le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique à apporter sa contribution dans le cadre de cette rencontre dédiée à la jeunesse.

Je suis honoré de prendre la parole à cette occasion pour prononcer cette conférence inaugurale sur la participation citoyenne et systémique de la jeunesse en général et plus spécifique dans l'espace public au Sahel.

D'abord comment concevoir la jeunesse ? Comment cultiver en elle une citoyenneté responsable pour qu'elle ne devienne pas une bombe à retardement ? Pour répondre à ces questions complexes et délicates, la démarche qui sera empruntée ici consistera d'abord :

- 1) à parvenir à une caractérisation de la jeunesse, ensuite
- 2) à envisager dans quelles mesures elle serait susceptible de se transformer en cette bombe à retardement et comment conjurer cette éventualité par une intégration systémique et citoyenne des jeunes en faisant

3) un focus sur la participation des jeunes dans l'espace public au Sahel

Caractérisation de la jeunesse

Parmi les dimensions qui influencent le développement, on a l'habitude de mettre en avant les ressources naturelles, les innovations technologiques, les investissements économiques. Mais rarement, le rôle de la jeunesse a été mis en avant pour la prospérité d'une nation donnée. Il est dit généralement qu'elle est l'avenir d'une nation. On pourrait ramener l'équation à ceci que les politiques, dans leurs analyses et stratégies, mettent plus l'accent sur les conditions objectives du développement que sur celles dites subjectives. D'où, dans les investissements, les choix sont portés sur l'érection d'infrastructures économiques et la réalisation de projets structurants. L'investissement dans la jeunesse ne doit pas être appréhendé comme un investissement non rentable immédiatement, mais comme l'assurance de maintenir la justice sociale et le progrès humain harmonieux.

La jeunesse pourrait être considérée ainsi comme la richesse des richesses devant déterminer le développement d'une société. Mais il importe de caractériser davantage cette richesse qu'est la jeunesse, pour comprendre la nécessité de lui faire une place prioritaire pour son épanouissement et son évolution au sein de la société, afin qu'elle soit et demeure le principal moteur du développement.

Les Nations Unies situent la jeunesse entre 15 et 24 ans et l'adolescence entre 10 et 19 ans. Au niveau africain - le contexte qui nous intéresse -, on peut mentionner deux variances de l'expression : la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (la C.O.N.F.E.J.E.S.) fixe la tranche d'âge allant de 16 à 30 ans, tandis que la Charte Africaine de la Jeunesse - et la plupart des États africains - la situe dans l'intervalle de 15 à 35 ans. Cette pluralité de critères dans la détermination de la tranche d'âge pourrait s'expliquer par le fait que la jeunesse suppose à la fois un temps biologique réglé par la nature, une période sociologique que fixe la société, et un processus psychologique qui informe sa personnalité.



Il est possible de concevoir - de façon métaphorique - la jeunesse comme un vase culturel progressivement rempli de valeurs qu'une société se donne pour façonner le type de membre et/ou de citoyen qu'elle souhaite avoir. Ce vase se remplit de façon dynamique de savoir, savoir-être et savoir-faire qui dotent l'individu de personnalité et de compétences. Dans les conditions actuelles normales, ce vase est alimenté par au minimum trois sources complémentaires : la famille, l'école, la vie civile.

La famille au sens large (qui embrasse grands-parents, parents, oncles, tantes, aînés et égaux, cadets) est la première sphère normative de la société. Elle a pour rôle d'assurer l'éducation des enfants. Ce rôle consiste à assurer la socialisation du jeune en lui inculquant les valeurs, les visions, les principes qui fondent la personnalité de la famille et de la communauté au sein desquelles il évolue. Son identité première se construit d'abord au sein de la sphère familiale.

Dans le contexte moderne, actuel ; l'école prend le relais de la famille dans cette socialisation de la jeunesse. Elle inculque des valeurs universalistes, des connaissances sur la nature, la société et sur la culture. Elle permet à la jeunesse de relativiser son appartenance familiale, ethnique, régionale : l'école porte la jeunesse à la perception et à la compréhension de son appartenance à la dimension de la nation, de l'État, des réalités interétatiques et internationales ; en ouvrant son esprit et sa perception du monde. L'école est un facteur important d'émancipation sociale. Car l'enfant du pauvre est mis dans les mêmes conditions que celui du riche. L'école est un régime égalitaire qui donne les mêmes chances de réussite à toutes et à tous.

Par ses compétences acquises, le jeune devient un être instruit et formé et, de surcroît, un cadre pour son pays susceptible de servir sa nation et le monde en tant que consultant, fonctionnaire international ou acteur social au plan des Organisation Non Gouvernementales ; ou encore en tant que savant dont les produits de la recherche sont mobilisables et applicables techniquement partout dans le monde.

Mais la jeunesse pourrait être soit une bombe à retardement ou un facteur d'une citoyenneté responsable et du progrès

Si la famille et l'école procurent à la jeunesse la construction sociale de soi, la société civile et l'administration assurent, quant à elles, l'accomplissement de soi dans une activité de production et/ou génératrice de moyens d'existence. Ces deux sphères constituent le cœur et le poumon de la société et de l'État : lorsque l'intégration de la jeunesse est réussie par son assimilation au système économique et à l'administration, elle devient ce moteur du développement économique et du progrès humain. L'harmonie, la cohésion, la solidarité et la solidité familiales, d'une part, l'honneur professionnel et le climat apaisé et motivant, d'autre part, transmettent à la jeunesse les ressources nécessaires pour maintenir le cap de la production, de l'efficacité et de la rentabilité au sein des secteurs de la société civile et des différents rouages de l'administration.

La culture citoyenne est d'abord acquise par la jeunesse dans la vie associative et dans les corporations professionnelles. La citoyenneté présuppose en effet le sentiment d'appartenance à une collectivité, la conscience d'être membre à part entière d'une entité qui procure reconnaissance, dignité et sécurité. Cette collectivité devient pour la jeunesse une seconde famille qui prend en charge ses intérêts. La citoyenneté apparaît ainsi comme une attitude de détachement vis-à-vis des intérêts particuliers et égoïstes. Elle est l'attitude qui conduit vers la recherche de l'intérêt général et collectif. Tout cela prend forme à travers la conscience professionnelle et l'internalisation de l'éthique et de la déontologie de la corporation à laquelle on adhère.

L'intégration systémique de la jeunesse à l'État est ainsi quelque chose qui résulte de la réussite de la socialisation et de l'intégration sociale. Le lien entre socialisation, intégration sociale et intégration systémique est dialectique : ces systèmes s'influencent et se déterminent réciproquement. L'influence et la détermination peuvent être positives ou négatives.

Mais en dernière instance, le système de l'État assume et doit assurer le rôle de l'intégration de la jeunesse, depuis la famille jusqu'aux circuits étatiques en passant par l'école et l'administration. En effet, il revient à l'État de créer les conditions d'épanouissement des familles, d'assurer la formation de la jeunesse et de veiller à la justice sociale dans les

politiques de développement socioculturelles et économiques. Autrement dit, chaque État est responsable de la situation de sa jeunesse. S'il s'en occupe, elle devient facteur de cohésion sociale et du progrès, s'il échoue dans cette mission de l'intégrer, il doit faire face à l'éventualité de l'explosion d'une bombe inconsciemment fabriquée et longtemps négligée.

En effet, en fonction de la manière dont la société façonne sa jeunesse, elle fabrique soit une bombe à retardement, soit des citoyens responsables, acteurs de changement qualitatif. Lorsqu'au sein de la famille, la sainteté du mariage n'est pas préservée, la possession privée n'est pas garantie, l'éducation n'est pas assumée, le jeune perd les bases sociales de son épanouissement personnel et de son développement harmonieux. Car la désharmonie et/ou la paupérisation des familles constituent des facteurs impactant négativement sur la bonne éducation des jeunes. En outre, la faillite de l'école - qui devrait relayer l'éducation familiale - apparaîtra également comme une cause aggravant la transformation de la jeunesse en bombe. En plus, lorsque la jeunesse souffre d'un manque d'éducation et de formation ; lorsqu'elle vit, dans la sourde douleur, le chômage et/ou le désœuvrement, elle ne peut être habilitée que par le sentiment d'injustice et d'exclusion sociale et/ou systémique.

Quand ce sentiment d'exclusion systémique atteint son paroxysme, certains jeunes envisagent leur salut dans l'aventure, particulièrement l'exode, l'immigration clandestine, au péril de leurs vies en bravant le désert, les airs et l'océan. Certains deviennent les victimes de l'instrumentalisation politicienne ou la proie des organisations criminelles et extrémistes.

Les défis majeurs qui se posent aujourd'hui sont, d'une part, l'immigration clandestine, la traite des personnes et les trafics d'armes et de drogue et, d'autre part, le banditisme armé qui prend aujourd'hui la figure de l'extrémisme religieux tel que le djihadisme qui écument nos contrées du Sahel.

Ces défis dépassent les capacités de solution d'un seul État : ils présupposent des réponses sous régionales, régionales et même mondiales. Ils impliquent des dimensions transnationales et

transfrontalières. Ils supposent également la valorisation et la généralisation des expériences qui fonctionnent bien, pour prévenir et résoudre les crises.

La participation des jeunes dans l'espace public au Sahel

« Construire l'avenir au Sahel : participation et leadership des jeunes dans les politiques publiques » est un thème programmatique.

Le Sahel, cette région du monde qui regorge de talents, de richesses et de potentialités, est également confronté à des défis majeurs nécessitant l'implication de tous ses citoyens, particulièrement ses jeunes.

En effet, ils représentent plus de 60% de la population et sont les principaux acteurs de la construction de l'avenir de notre région. Pourtant, force est de constater que leur participation à la vie publique est souvent limitée par des obstacles structurels, économiques et sociaux.

La participation des jeunes dans l'espace public n'est pas seulement un droit, c'est un impératif pour le développement de notre région. Ces derniers apportent une énergie, une créativité et une perspective nouvelle qui peuvent contribuer à la refondation de nos sociétés.

Seulement, comment pouvons-nous encourager la participation des jeunes dans l'espace public ? Comment pouvons-nous créer un environnement propice à leur implication ? Comment pouvons-nous garantir que leurs voix soient entendues et prises en compte dans les processus de prise de décision ?

Ces questions nous interpellent à plus d'un titre. Les efforts de réponses à ces questions cruciales nous occuperont tout au long de ces deux jours avec des partages d'expériences et de bonnes pratiques afin de promouvoir l'inclusion des jeunes.

Je voudrais terminer par ces mots : en définitif, la jeunesse est une richesse à entretenir d'abord par une éducation et une formation qui commencent au sein de la cellule familiale. Les visions, les valeurs et les principes directeurs qu'une société veut voir cristalliser dans sa jeunesse



sont d'abord internalisés à ce niveau avant que l'école et la société civile ne moulent progressivement la personnalité du citoyen désiré par la société. La famille, l'école et la société civile doivent jouer harmonieusement leurs rôles de socialisation, d'intégration sociale et d'intégration systémique pour éviter que la jeunesse ne se transmute en une bombe à retardement. Pour conjurer cela, la justice sociale qui raffermir le sentiment d'appartenance de la jeunesse à la société et à l'État doit être le pivot essentiel de la gestion des ressources humaines au sein de l'État. Surtout, lorsque l'environnement extérieur, du fait de la mondialisation et de ses effets pervers, expose la jeunesse à l'instrumentalisation, notamment aux trafics de tout genre et à l'extrémisme violent. D'où la nécessité de faire en sorte que la jeunesse soit l'incarnation d'un savoir, d'un savoir-faire mais avant tout d'un savoir-être au service de la collectivité et de l'intérêt général. Les jeunes du Sahel ne sont pas seulement l'avenir, ils sont le présent. Ils ont une contribution importante à apporter à la construction de nos sociétés. Il est temps que nous leur donnions la parole et que nous les écoutions.



PANEL 1 : Jeunesse, engagement citoyen et transformation des politiques publiques



NOTE DE SYNTHÈSE

Trois panelistes ont été commis pour développer ce thème. Le premier, Dr Saliou FAYE, de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'a abordé dans le cadre du sous-thème « comprendre les dynamiques de participation des jeunes ». Il considère qu'il y a deux types de participation : conventionnel et non conventionnel. Deux idées fortes ont rythmé son développement : d'une part, celle d'une majorité de la jeunesse potentiellement instrumentalisée et, d'autre part, celle d'une jeunesse pratiquement engagée pour le changement. Il a également descellé trois modes d'engagement, à savoir, une participation politique des jeunes dans un espace public en recomposition, une professionnalisation d'une jeunesse consciente des enjeux de l'intégration systémique, et l'engagement dans les mouvements citoyens et révolutionnaires.

Dr FAYE met en avant trois facteurs qui expliquent cet état de fait : des aspirations contrariées, une croissance molle de l'économie et un désenchantement par rapport à un processus démocratique dévoué. Ce qui a conduit à des contestations qui ont pris des formes radicales comme le mouvement « il en a marre », « le balai citoyen ». Ce désenchantement a aussi accouché d'une abstention comme forme pessimiste de protestation sociopolitique. Il n'a pas occulté les réseaux sociaux qui constituent des plateformes de revendications ou de protestations sociopolitiques pour les jeunes, dont le rôle a été déterminant dans le renversement de certains régimes impopulaires.

Le deuxième paneliste, Dr. AMADOU HASSANE Boubacar de l'Université ABDOU MOUMOUNI du Niger, a, quant à lui, mis l'accent sur les « Politiques publiques et innovation sociale portée par la jeunesse ». Pour lui, les jeunes doivent être au cœur de toutes les politiques, car ils sont porteurs de créativité et d'innovation. Il reconnaît tout de même l'existence des obstacles à surmonter pour ce faire. Le premier est la méfiance à vis-à-vis de la jeunesse. Pour se faire accepter, elle doit démontrer qu'elle est capable de jouer un rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques. Le deuxième obstacle est le manque de moyens de la jeunesse qui fait que, souvent, même s'il y a de l'initiative, il s'avère difficile pour elle d'entreprendre. Le troisième a trait aux variables institutionnels, culturels qui posent le problème de l'intégration de la jeunesse.

Le paneliste a insisté sur les interactions jeunesse et politique qui supposent la nécessité de l'implication et de la consultation des jeunes. Ces derniers, à leur tour, doivent avoir un engagement citoyen à travers un activisme volontariste, une participation politique. En outre, pour favoriser la participation aux politiques publiques, Dr AMADOU estime qu'il faut former les jeunes, leur faciliter l'accès à l'information et soutenir leurs initiatives novatrices. Il faut également envisager, pour minimiser l'impact des partenaires techniques et financiers, le financement des politiques endogènes ; renforcer le rôle et la place des jeunes dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le troisième et dernier paneliste, venu du Burkina Faso, Dr Seydou Lonkandé Lamoussa, Président Exécutif Suudu Andal, a traité la thématique sur « les mouvements citoyens jeunes comme moteurs de changement politique et de la cohésion sociale ». Parlant du contexte sahélien, il met en évidence l'instabilité politique qui induit une reconfiguration au niveau de la sous-région, notamment la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui procède d'un rejet de la CEDEAO sur fond de crise et mésentente consécutives à la lutte contre le terrorisme ; sans oublier l'affaiblissement des acteurs politiques relégués au second plan.

Dr Lonkandé a évoqué des défis structurels liés au chômage des jeunes, à la faiblesse d'intégration du tissu socioéconomique. Il a évoqué également

le contexte politique qui constitue une limite pour la participation citoyenne des jeunes. Il a fait aussi cas de l'accès limité à l'internet qui constitue un frein à la communication de la jeunesse. Enfin, il a mis l'accent sur les pesanteurs socioculturelles qu'il faut vaincre pour propulser les jeunes dans la modernité.

Il s'est posé la question de savoir comment les mouvements de la jeunesse pourraient contribuer à la cohésion, au renforcement de la démocratie, de l'état de droit et de la promotion des droits humains. Pour ce faire, il a donné des exemples qui sont autant de modèles à suivre. C'est le cas du mouvement « il y en marre » au Sénégal qui s'est opposé à une monarchisation du pouvoir, « le balai citoyen » au Burkina Faso qui a mis fin à un régime dictatorial de vingt-sept années. La plupart de ces mouvements sont apolitiques, non partisans initiés et coordonnés par des jeunes. Pour encourager la participation citoyenne de la jeunesse, Dr Lonkandé recommande d'adapter les outils de communication en conséquence. Il propose également que les acteurs sociaux se spécialisent pour être efficaces dans le combat citoyen.





Comprendre les dynamiques de participation des jeunes

Par Dr Saliou Faye, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques/Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (Sénégal)

Introduction

L'analyse des dynamiques contemporaines de participation politique et sociale des jeunes constitue aujourd'hui l'un des champs les plus féconds des études africaines et des recherches sur les transformations de l'action publique et des ordres politiques en contexte de fragilité étatique. Dans la région du Sahel, espace traversé par des recompositions sécuritaires, institutionnelles et socio-économiques profondes, la question de la jeunesse s'impose progressivement comme une catégorie centrale de l'analyse politique.

En effet, dans des sociétés caractérisées par une structure démographique fortement juvénile, les jeunes ne représentent pas seulement une fraction statistiquement dominante de la population ; ils constituent également un acteur stratégique dont les formes d'engagement, de contestation ou de retrait influencent significativement les trajectoires politiques et les dynamiques de gouvernance.

Cette centralité de la jeunesse dans les transformations politiques sahéliennes doit toutefois être appréhendée avec prudence. La littérature internationale tend souvent à osciller entre deux représentations réductrices : d'une part, une vision sécuritaire qui associe la jeunesse à la vulnérabilité, à la radicalisation ou à la mobilisation dans les économies de violence ; d'autre part, une lecture normative qui érige les jeunes en vecteurs privilégiés de démocratisation, d'innovation civique et de renouvellement de la participation politique.

Ces deux registres interprétatifs, bien que partiellement fondés empiriquement, présentent l'inconvénient de simplifier des réalités

sociales et politiques beaucoup plus complexes. Ils contribuent à essentialiser une catégorie sociale hétérogène, dont les trajectoires, les ressources et les modes d'engagement varient considérablement selon les contextes nationaux, les milieux sociaux et les configurations institutionnelles.

Dans l'espace sahélien, qui englobe notamment des États tels que le Mali, le Burkina Faso ou le Niger, les formes de participation juvénile se déploient dans un environnement marqué par la superposition de crises multiples : fragilisation des institutions démocratiques, militarisation croissante de l'espace politique, reconfiguration des relations entre État et société, et intensification des pressions socio-économiques liées à l'urbanisation rapide et au chômage massif des jeunes.

Ces dynamiques produisent des configurations d'engagement ambivalentes, où se combinent mobilisation civique, participation protestataire, initiatives entrepreneuriales et formes alternatives d'organisation collective. Dans ce contexte, la participation des jeunes ne peut être réduite aux seules arènes institutionnelles de la représentation politique ; elle s'exprime également dans des espaces sociaux pluriels (associations, mouvements citoyens, mobilisations numériques, initiatives communautaires) qui redéfinissent les modalités contemporaines de l'action collective.

L'un des enjeux analytiques majeurs consiste dès lors à dépasser une approche strictement institutionnaliste de la participation politique pour interroger les logiques sociales, symboliques et générationnelles qui structurent l'engagement des jeunes. Les travaux de Alcinda Honwana sur les « waithood »⁶, ou ceux de Richard Banégas sur les mobilisations juvéniles en Afrique⁷, ont montré que la participation des jeunes s'inscrit souvent dans des trajectoires marquées par l'incertitude socio-économique, la marginalisation politique et la recherche de nouvelles formes de reconnaissance sociale. Dans cette perspective, la participation apparaît moins comme une simple réponse aux opportunités

⁶ Alcinda Honwana, « Jeunesse, attente et mouvements de protestation en Afrique », Institut international africain, 2013.

⁷ Richard Banegas, Propos recueillis par Jean Merckaert, « Mobilisations citoyennes, répression et contre-révolution en Afrique », Revue Projet 2016/2 (N° 351), p. 6-11.

institutionnelles que comme une stratégie d'inscription dans l'espace public et de négociation des rapports de pouvoir.

Partant de ces constats, cette contribution se propose d'examiner les dynamiques contemporaines de participation des jeunes au Sahel en adoptant une approche socio-politique attentive aux interactions entre structures institutionnelles, opportunités politiques et logiques d'acteurs. Il s'agit notamment de comprendre comment les jeunes s'approprient, ou contournent, les dispositifs formels de participation, comment ils construisent des répertoires d'action collective adaptés à des contextes de forte incertitude politique, et dans quelle mesure ces formes d'engagement contribuent à recomposer les rapports entre État, société et générations.

L'hypothèse centrale qui guide cette réflexion est que la participation des jeunes au Sahel ne relève ni d'une dynamique linéaire d'inclusion politique ni d'un simple phénomène de marginalisation sociale. Elle s'inscrit plutôt dans un processus plus complexe de recomposition de l'espace public, au sein duquel les jeunes expérimentent des modes d'action hybrides mêlant participation institutionnelle, mobilisation protestataire et innovations sociales. Comprendre ces dynamiques apparaît ainsi essentiel non seulement pour saisir les transformations contemporaines de l'action collective dans la région, mais également pour éclairer les perspectives d'évolution des systèmes politiques sahéliens dans un contexte de profondes mutations.

1. La jeunesse sahélienne : une catégorie politique en recomposition

L'appréhension de la jeunesse dans les sociétés sahéliennes ne peut se limiter à une approche démographique ou sociologique descriptive ; elle requiert une analyse attentive de sa construction comme catégorie politique. En effet, dans des États caractérisés par une structure démographique fortement juvénile, la jeunesse occupe une place paradoxale dans l'espace public. D'un côté, elle constitue la majorité sociologique de la population et apparaît comme un

acteur central des dynamiques sociales, économiques et politiques ; de l'autre, elle demeure largement marginalisée dans les espaces institutionnels de décision et de représentation. Cette tension entre poids démographique et faiblesse de la représentation politique contribue à façonner des formes spécifiques de participation, d'expression et parfois de contestation.

Dans les pays du Sahel, notamment au Mali, au Burkina Faso ou encore au Niger, la jeunesse ne saurait toutefois être appréhendée comme un groupe homogène doté d'intérêts, de trajectoires et de ressources similaires. Elle recouvre au contraire une pluralité de situations sociales, d'expériences générationnelles et de positions dans les structures économiques et politiques. Les conditions d'accès à l'éducation, les opportunités d'insertion professionnelle, les appartenances territoriales ou encore les rapports de genre contribuent à produire des identités juvéniles différenciées, qui influencent fortement les formes d'engagement dans l'espace public.

Dès lors, comprendre la jeunesse comme catégorie politique implique d'examiner simultanément les mécanismes qui participent à son invisibilisation dans les arènes institutionnelles et les processus sociaux qui en fragmentent les expériences et les modes d'identification. C'est dans cette perspective que l'analyse mettra successivement en lumière, d'une part, la situation paradoxale d'une jeunesse majoritaire mais politiquement marginalisée (**A**), et, d'autre part, la diversité des identités et des statuts sociaux qui traversent cette catégorie générationnelle (**B**).



A. Une jeunesse majoritaire mais politiquement invisibilisée

La centralité démographique de la jeunesse constitue l'un des traits structurants des sociétés sahéliennes contemporaines. Toutefois, ce poids numérique ne se traduit pas mécaniquement par une influence proportionnelle dans les processus décisionnels et les arènes institutionnelles. Au contraire, les jeunes apparaissent fréquemment comme une majorité sociologique dépourvue de visibilité politique réelle. Cette situation paradoxale, abondamment documentée par la littérature en sociologie politique et en études africaines, renvoie à une série de mécanismes structurels qui limitent l'accès des jeunes aux ressources de pouvoir, tout en configurant des formes spécifiques de participation et de contestation.

Une prépondérance démographique sans équivalent dans l'espace politique : Dans la plupart des États sahéliens, la structure démographique se caractérise par une proportion très élevée de jeunes dans la population totale. Selon les estimations démographiques internationales, plus de la moitié de la population de pays tels que le Mali, le Burkina Faso ou le Niger est âgée de moins de vingt-cinq ans. Cette configuration démographique, souvent qualifiée de « youth bulge » dans la littérature anglo-saxonne, confère à la jeunesse un potentiel d'influence sociale et politique considérable.

Toutefois, comme l'ont montré de nombreux travaux en sociologie politique africaine, la traduction politique de cette prépondérance démographique demeure limitée. Les jeunes restent sous-représentés dans les institutions politiques formelles (parlements, gouvernements, partis politiques) qui continuent d'être dominées par des élites politiques relativement âgées. Les analyses de Richard Banégas ont ainsi mis en évidence la persistance de systèmes politiques marqués par des logiques générationnelles hiérarchisées, dans lesquelles l'accès aux positions de pouvoir est largement structuré par l'ancienneté, l'expérience politique et les réseaux d'influence.

Cette configuration contribue à maintenir les jeunes dans une position périphérique au sein des institutions, malgré leur poids démographique. Elle révèle également les limites d'une lecture strictement quantitative de la participation politique : la présence numérique d'une catégorie sociale ne garantit pas nécessairement sa capacité d'influence dans les structures de décision.

Les mécanismes institutionnels de marginalisation politique : L'invisibilisation politique de la jeunesse s'explique en grande partie par les modalités d'organisation du champ politique dans les États sahéniens. Plusieurs facteurs institutionnels contribuent à limiter l'accès des jeunes aux positions de pouvoir.

Premièrement, les partis politiques demeurent souvent structurés autour de logiques hiérarchiques et clientélares qui privilégient les acteurs disposant d'un capital politique et économique important. L'accès aux fonctions dirigeantes suppose généralement une accumulation préalable de ressources (financières, relationnelles ou symboliques) dont les jeunes sont fréquemment dépourvus. Dans cette perspective, l'analyse du champ politique africain proposée par Jean-François Bayart souligne le rôle central des réseaux de patronage dans la reproduction des élites politiques.

Deuxièmement, les mécanismes électoraux eux-mêmes peuvent contribuer à cette marginalisation. Les coûts élevés des campagnes électorales, l'importance des réseaux clientélares et la personnalisation des compétitions politiques constituent autant d'obstacles à l'entrée des jeunes dans l'arène électorale.

Enfin, les cadres institutionnels de participation juvénile (conseils de jeunesse, structures consultatives, organisations paraétatiques) demeurent souvent faiblement dotés en ressources et en pouvoir décisionnel. Ils fonctionnent davantage comme des dispositifs symboliques d'inclusion que comme de véritables instruments de participation politique effective.

L'invisibilisation politique comme produit de rapports générationnels de pouvoir : Au-delà des mécanismes institutionnels, l'exclusion relative des jeunes des sphères de décision renvoie également à des rapports de

pouvoir profondément ancrés dans les structures sociales. Dans de nombreuses sociétés sahéliennes, les relations intergénérationnelles demeurent fortement marquées par des normes culturelles valorisant l'autorité des aînés et la hiérarchie générationnelle.

Dans cette configuration, l'accès au pouvoir politique s'inscrit dans un processus graduel d'accumulation de légitimité sociale et d'expérience, qui tend à retarder l'entrée des jeunes dans les positions de responsabilité. Les travaux de Alcinda Honwana sur la notion de « *waithood* » ont précisément mis en lumière cette situation d'attente prolongée dans laquelle se trouvent de nombreux jeunes africains : une période de transition vers l'âge adulte marquée par l'incertitude économique, la précarité professionnelle et l'accès différé aux ressources sociales.

Cette condition d'attente prolongée contribue à maintenir les jeunes dans une position ambiguë : suffisamment nombreux pour constituer une force sociale significative, mais insuffisamment intégrés dans les structures institutionnelles pour influencer durablement les processus décisionnels.

De l'invisibilité institutionnelle à l'expression politique informelle : L'invisibilisation institutionnelle de la jeunesse ne signifie cependant pas une absence de participation politique. Au contraire, elle tend à favoriser le développement de formes d'engagement alternatives situées en marge des structures politiques formelles.

Les jeunes investissent ainsi des espaces variés d'expression politique : mouvements citoyens, mobilisations urbaines, organisations communautaires ou encore réseaux numériques. Dans plusieurs pays sahéliens, ces formes d'engagement ont joué un rôle important dans les dynamiques protestataires et les mobilisations sociales récentes.

Ces pratiques témoignent d'une transformation plus large des répertoires d'action collective. Comme l'ont montré les travaux de Charles Tilly sur les répertoires de mobilisation⁸, les formes de participation politique évoluent en fonction des opportunités institutionnelles et des contraintes structurelles auxquelles sont confrontés les acteurs sociaux. Dans le

⁸ Tilly Charles, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°4, octobre 1984. pp. 89-108.

contexte sahélien, l'exclusion relative des jeunes des institutions politiques formelles contribue ainsi à déplacer l'expression politique vers des arènes alternatives.

Une visibilité politique intermittente et contestataire : Dans ces conditions, la participation politique des jeunes tend à prendre la forme d'une visibilité intermittente, souvent liée à des moments de crise politique ou de mobilisation collective. Les épisodes de contestation, les mouvements sociaux ou les transitions politiques constituent des moments privilégiés d'expression politique pour une jeunesse habituellement marginalisée dans les institutions.

Ces mobilisations révèlent à la fois le potentiel politique de la jeunesse et les limites des mécanismes institutionnels existants. Elles illustrent également la capacité des jeunes à se constituer en acteur collectif capable d'influencer ponctuellement les dynamiques politiques nationales.

En somme, la situation paradoxale d'une jeunesse démographiquement majoritaire mais politiquement invisibilisée renvoie à une configuration complexe de facteurs institutionnels, sociaux et générationnels. Loin de traduire une absence d'engagement, cette invisibilisation institutionnelle contribue plutôt à reconfigurer les formes de participation politique, en favorisant l'émergence de répertoires d'action alternatifs et souvent contestataires. Comprendre ces dynamiques suppose dès lors de dépasser une conception strictement institutionnelle de la participation pour analyser la pluralité des expériences sociales et des identités qui traversent la jeunesse sahélienne. C'est précisément cette diversité interne de la catégorie juvénile qui sera examinée dans la section suivante.

B. Une pluralité d'identités et de statuts sociaux

L'analyse de la jeunesse au Sahel impose de rompre avec toute approche essentialiste qui la présenterait comme un groupe homogène doté d'intérêts, de trajectoires et de ressources identiques. La littérature académique en sociologie politique et en anthropologie de la jeunesse insiste au contraire sur la forte hétérogénéité de cette catégorie sociale, dont les expériences varient considérablement selon les conditions socio-

économiques, les appartenances territoriales, les rapports de genre et les trajectoires éducatives. Ainsi, la jeunesse apparaît moins comme une réalité sociologique uniforme que comme une construction sociale plurielle, traversée par des inégalités et des différenciations multiples.

Cette diversité interne constitue un élément essentiel pour comprendre les dynamiques de participation politique et sociale dans les sociétés sahéliennes. Les formes d'engagement, les aspirations et les ressources d'action des jeunes dépendent largement des positions qu'ils occupent dans les structures sociales et économiques. En ce sens, la jeunesse doit être appréhendée comme un espace social fragmenté, où se déploient des identités multiples et parfois concurrentes.

La jeunesse comme construction sociale et politique : Les travaux contemporains sur la sociologie de la jeunesse soulignent que la catégorie de « jeune » ne renvoie pas seulement à un critère biologique ou démographique, mais à une construction sociale et politique historiquement située. Comme l'a montré Pierre Bourdieu dans son célèbre texte *La jeunesse n'est qu'un mot*⁹, les frontières de cette catégorie sont socialement produites et varient selon les contextes culturels, économiques et institutionnels.

Dans les sociétés sahéliennes, la définition de la jeunesse est particulièrement fluide. Elle ne correspond pas toujours à des critères d'âge stricts, mais s'inscrit dans des trajectoires sociales liées à l'accès à l'autonomie économique, au mariage ou à la reconnaissance sociale. Les individus peuvent ainsi rester longtemps considérés comme « jeunes » tant qu'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour accéder au statut social d'adulte.

Les recherches anthropologiques menées par Alcinda Honwana ont mis en évidence cette situation de transition prolongée qu'elle désigne par le concept de « *waithood* ». Celui-ci décrit une période d'attente marquée par la difficulté d'accéder à l'emploi stable, à l'autonomie financière et à la pleine reconnaissance sociale. Dans ce contexte, la jeunesse apparaît

⁹ Pierre Bourdieu, « La "jeunesse" n'est qu'un mot », Entretien avec Anne Marie Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154

comme une condition sociale incertaine, caractérisée par une forte variabilité des expériences individuelles.

Les différenciations socio-économiques : entre précarité et mobilité sociale : L'une des principales lignes de fragmentation de la jeunesse sahélienne réside dans les inégalités socio-économiques. Les conditions d'accès à l'éducation, au marché du travail et aux ressources économiques produisent des trajectoires très contrastées.

D'un côté, une fraction relativement restreinte de jeunes bénéficiant d'un accès à l'enseignement secondaire et supérieur peut espérer accéder à des positions professionnelles qualifiées, notamment dans l'administration publique, les organisations internationales ou les secteurs émergents de l'économie urbaine. Ces jeunes disposent généralement d'un capital scolaire et relationnel plus important, qui favorise leur participation aux espaces formels de la vie publique.

De l'autre côté, une grande partie de la jeunesse sahélienne est confrontée à des formes persistantes de précarité économique, caractérisées par l'emploi informel, l'instabilité professionnelle et la faible protection sociale. Cette situation est particulièrement visible dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger, où les opportunités d'insertion professionnelle demeurent limitées.

Ces inégalités économiques influencent directement les formes de participation politique. Les jeunes disposant de ressources éducatives et sociales plus importantes sont généralement mieux positionnés pour accéder aux espaces institutionnels ou aux organisations de la société civile, tandis que les jeunes marginalisés tendent à privilégier des formes d'expression politique plus informelles ou protestataires.

Les clivages territoriaux : jeunesse urbaine et jeunesse rurale : La pluralité des identités juvéniles se manifeste également à travers des différenciations territoriales importantes. Les expériences sociales et les perspectives d'avenir des jeunes varient considérablement selon qu'ils vivent dans les espaces urbains ou dans les zones rurales.



Dans les centres urbains sahéliens, la jeunesse est fortement exposée aux transformations économiques, culturelles et technologiques liées à la mondialisation. Les villes constituent des espaces d'expérimentation sociale où se développent de nouvelles formes d'engagement politique, notamment à travers les mouvements citoyens, les initiatives entrepreneuriales et les mobilisations numériques.

À l'inverse, dans les zones rurales, les trajectoires des jeunes restent souvent fortement liées aux structures économiques traditionnelles, en particulier à l'agriculture et à l'élevage. Les opportunités d'éducation et d'emploi y sont généralement plus limitées, ce qui peut favoriser les migrations internes ou internationales comme stratégies d'ascension sociale. Ces différences territoriales contribuent à produire des identités juvéniles distinctes, avec des aspirations et des répertoires d'action collective parfois divergents.

Les rapports de genre et la différenciation des expériences juvéniles : Les identités juvéniles au Sahel sont également profondément structurées par les rapports de genre. Les jeunes femmes et les jeunes hommes ne disposent pas des mêmes opportunités d'accès à l'éducation, au marché du travail et aux espaces publics de participation politique.

Dans de nombreuses sociétés sahéliennes, les normes sociales continuent d'imposer des contraintes spécifiques aux jeunes femmes, notamment en matière de mobilité, de participation politique et d'accès aux ressources économiques. Ces contraintes peuvent limiter leur visibilité dans l'espace public et réduire leurs possibilités d'engagement politique.

Toutefois, plusieurs recherches récentes montrent que les jeunes femmes développent également des formes spécifiques d'action collective, notamment à travers les associations communautaires, les initiatives économiques locales et les mouvements de défense des droits des femmes. Ces formes d'engagement contribuent progressivement à redéfinir les rapports de genre et les modalités de participation politique dans la région.

Des identités juvéniles hybrides et en recomposition : L'ensemble de ces différenciations sociales, économiques et territoriales contribue à produire

des identités juvéniles hybrides, situées à l'intersection de multiples appartenances sociales. Les jeunes sahéliens naviguent entre différents univers normatifs : traditions communautaires, institutions étatiques, influences religieuses et dynamiques culturelles globalisées.

Les travaux de Achille Mbembe sur les transformations des sociétés africaines contemporaines soulignent précisément cette capacité des acteurs sociaux à composer avec des registres normatifs multiples. Dans ce contexte, la jeunesse apparaît comme un espace d'expérimentation sociale où se recomposent les formes d'identité, d'autorité et de participation.

Cette pluralité d'identités et de statuts sociaux constitue un élément central pour comprendre les dynamiques politiques au Sahel. Elle explique en grande partie la diversité des modes d'engagement des jeunes, qui oscillent entre participation institutionnelle, initiatives communautaires, mobilisations protestataires et stratégies individuelles de mobilité sociale.

Au total, la jeunesse sahélienne ne peut être appréhendée comme une catégorie homogène dotée d'intérêts politiques uniformes. Elle constitue au contraire un espace social profondément fragmenté, structuré par des inégalités économiques, territoriales et genrées. Cette pluralité d'identités et de statuts sociaux façonne les modalités d'engagement des jeunes dans l'espace public et contribue à expliquer la diversité des formes de participation observées dans la région. Comprendre ces différenciations apparaît dès lors essentiel pour analyser les dynamiques contemporaines de mobilisation et les transformations de l'action collective dans les sociétés sahéliennes.

II. Les modes d'engagement des jeunes : des espaces institutionnels de participation aux mobilisations contestataires

L'analyse des dynamiques contemporaines de participation des jeunes au Sahel révèle une transformation profonde des formes d'engagement politique. Longtemps appréhendée à travers les seuls mécanismes

institutionnels de la démocratie représentative (participation électorale, adhésion aux partis politiques ou implication dans les structures consultatives de jeunesse) la participation juvénile s'inscrit désormais dans un paysage beaucoup plus diversifié de pratiques politiques. Les transformations des systèmes politiques, l'affaiblissement de la confiance dans les institutions représentatives et la recomposition des espaces publics ont contribué à élargir les répertoires d'action collective disponibles pour les jeunes.

Dans plusieurs pays sahéliens, les jeunes investissent ainsi des arènes multiples d'expression politique, qui dépassent largement le cadre des institutions formelles. Cette diversification des modes d'engagement traduit à la fois une volonté d'influence politique et une forme de désenchantement à l'égard des canaux traditionnels de participation. Comme l'ont montré les travaux sur les répertoires d'action collective, notamment ceux de Charles Tilly, les formes de mobilisation évoluent en fonction des opportunités politiques, des contraintes institutionnelles et des ressources disponibles pour les acteurs sociaux.

Dans ce contexte, la participation des jeunes apparaît de plus en plus comme un phénomène polymorphe, oscillant entre engagement institutionnel, mobilisation protestataire, retrait stratégique ou encore participation à des formes d'action violente. Cette pluralité des modes d'engagement reflète à la fois la diversité des trajectoires sociales juvéniles et les tensions qui traversent les systèmes politiques sahéliens. Loin de se limiter aux seules arènes électorales, la participation politique des jeunes s'exprime ainsi à travers une variété de pratiques qui redéfinissent les contours de l'action collective et les modalités d'intervention dans l'espace public.

Afin de saisir cette recomposition des formes d'engagement, il convient d'examiner successivement les transformations des modalités de participation politique des jeunes au sein des institutions (A), l'émergence et la consolidation de mouvements citoyens et protestataires qui constituent aujourd'hui des vecteurs importants de mobilisation (B), les trajectoires plus radicales associées aux dynamiques de violence politique et aux enjeux

sécuritaires dans la région (C), ainsi que les formes de retrait politique, notamment l'abstention, qui doivent être appréhendées non comme une simple passivité mais comme une modalité spécifique de rapport au politique (D).

A. Une participation politique en recomposition

La participation politique des jeunes dans l'espace sahélien connaît depuis plusieurs décennies des transformations significatives qui traduisent à la fois l'évolution des systèmes politiques, les mutations socio-économiques et la diversification des répertoires d'action collective. Si les cadres institutionnels de la participation (élections, partis politiques, organisations de jeunesse) continuent de structurer formellement l'accès des citoyens à la vie politique, ils ne constituent plus les seuls espaces d'engagement pour les jeunes. La recomposition de la participation juvénile renvoie ainsi à un processus complexe de redéfinition des rapports entre générations, institutions et espace public.

Dans les pays du Sahel, cette recomposition se manifeste par une tension croissante entre la persistance des dispositifs institutionnels de participation et l'émergence de nouvelles formes d'engagement politique qui traduisent une transformation plus large des modes d'expression du politique.

Les limites des canaux institutionnels de participation : Dans les systèmes politiques sahéliens, les dispositifs institutionnels de participation des jeunes ont été progressivement intégrés dans les architectures de gouvernance à la faveur des processus de démocratisation engagés à partir des années 1990. Ces dispositifs prennent notamment la forme d'organisations de jeunesse au sein des partis politiques, de conseils nationaux de la jeunesse ou de programmes publics visant à favoriser l'implication des jeunes dans les politiques publiques.

Toutefois, la littérature académique souligne que ces mécanismes demeurent souvent faiblement institutionnalisés et disposent d'une capacité limitée d'influence sur les processus décisionnels. Les travaux de Leonardo Morlino sur la qualité de la démocratie montrent que



l'effectivité de la participation politique dépend largement de la capacité des institutions à intégrer les demandes sociales et à produire des mécanismes réels de représentation.

Dans de nombreux contextes sahéliens, ces structures participatives fonctionnent davantage comme des instruments symboliques d'inclusion que comme de véritables canaux de médiation politique. Leur influence sur les orientations des politiques publiques reste souvent marginale, ce qui contribue à alimenter un sentiment de distance entre les jeunes et les institutions politiques.

La transformation des répertoires d'action politique : Face aux limites des mécanismes institutionnels, les jeunes développent progressivement des modes d'engagement qui dépassent les cadres traditionnels de la participation politique. Ce phénomène peut être interprété à la lumière des travaux de Charles Tilly et de Sidney Tarrow sur les répertoires d'action collective, qui montrent que les formes de mobilisation évoluent en fonction des opportunités politiques et des contraintes institutionnelles.

Dans le contexte sahélien, la participation politique des jeunes tend ainsi à s'inscrire dans une pluralité d'espaces sociaux : organisations de la société civile, mouvements citoyens, initiatives communautaires ou encore réseaux numériques. Ces espaces constituent des arènes alternatives où les jeunes peuvent exprimer des revendications, construire des formes de solidarité et expérimenter de nouvelles modalités d'action collective.

Cette diversification des répertoires d'engagement traduit également une transformation des rapports entre citoyenneté et participation politique. La participation ne se limite plus à l'acte électoral ou à l'adhésion partisane ; elle s'exprime à travers des pratiques quotidiennes d'intervention dans l'espace public.

L'émergence d'une citoyenneté critique : La recomposition de la participation juvénile s'accompagne également d'une évolution des représentations du politique parmi les jeunes. Plusieurs études sur la participation politique en Afrique mettent en évidence l'émergence d'une forme de citoyenneté critique, caractérisée par une forte attente de

redevabilité de la part des gouvernants et une sensibilité accrue aux enjeux de gouvernance.

Les travaux de Richard Banégas sur les mobilisations citoyennes en Afrique de l'Ouest montrent que les jeunes jouent souvent un rôle central dans la construction de nouvelles formes de critique politique, notamment à travers les mouvements de la société civile et les mobilisations urbaines. Cette citoyenneté critique s'exprime à travers des revendications liées à la transparence, à la justice sociale et à la lutte contre la corruption.

Dans les sociétés sahéliennes, où les institutions étatiques sont parfois perçues comme distantes ou inefficaces, ces formes de mobilisation contribuent à redéfinir les modalités d'interaction entre citoyens et pouvoir politique.

Les effets des transformations socio-technologiques : Les transformations technologiques et l'expansion des technologies de l'information jouent également un rôle croissant dans la recomposition des formes de participation politique. Les réseaux sociaux numériques offrent aux jeunes de nouveaux outils de communication, de mobilisation et de diffusion d'informations.

Dans plusieurs contextes africains, ces technologies ont contribué à l'émergence d'espaces publics numériques qui permettent aux jeunes de contourner les circuits traditionnels de médiation politique. Les plateformes numériques facilitent la circulation rapide des idées, la coordination des mobilisations et la construction de réseaux transnationaux d'activisme.

Toutefois, ces espaces numériques ne constituent pas nécessairement des substituts aux formes traditionnelles de participation politique. Ils s'articulent plutôt avec d'autres formes d'engagement, contribuant à élargir les répertoires d'action collective disponibles pour les jeunes.

Une participation hybride et multi-niveaux : L'ensemble de ces transformations conduit à l'émergence d'une participation politique hybride, qui combine différentes formes d'engagement institutionnel et

non institutionnel. Les jeunes peuvent ainsi participer simultanément à des processus électoraux, s'impliquer dans des organisations communautaires, prendre part à des mobilisations citoyennes et utiliser les réseaux numériques pour exprimer des revendications politiques.

Cette hybridation des modes de participation reflète la complexité des trajectoires sociales juvéniles et la multiplicité des espaces dans lesquels se construit aujourd'hui l'action politique. Elle traduit également la capacité d'adaptation des jeunes face aux contraintes institutionnelles et aux transformations du contexte politique.

La participation politique des jeunes au Sahel apparaît ainsi comme un champ en profonde recomposition. Loin de se limiter aux cadres institutionnels hérités des processus de démocratisation, elle s'inscrit désormais dans une pluralité d'espaces et de pratiques qui redéfinissent les contours de l'engagement citoyen. Cette évolution témoigne à la fois des limites des dispositifs traditionnels de représentation politique et de la capacité des jeunes à inventer de nouvelles formes d'intervention dans l'espace public. Toutefois, parmi ces nouvelles modalités d'engagement, les mobilisations citoyennes et protestataires occupent une place de plus en plus centrale dans la structuration de l'action collective juvénile, ce qui appelle une analyse spécifique de leur émergence et de leurs dynamiques.

B. La montée des mouvements citoyens et protestataires

L'une des transformations les plus significatives de la participation politique des jeunes dans les sociétés sahéliennes réside dans l'essor des mouvements citoyens et protestataires. Ces mobilisations traduisent une recomposition profonde des modes d'engagement politique, marquée par une prise de distance croissante à l'égard des institutions représentatives traditionnelles et par l'investissement d'espaces alternatifs de contestation et d'expression publique. Dans un contexte caractérisé par la fragilité de certaines institutions démocratiques, les crises de gouvernance et les tensions socio-économiques persistantes, les jeunes apparaissent de plus

en plus comme des acteurs centraux des dynamiques protestataires qui traversent l'espace politique.

Cette évolution s'inscrit dans un cadre analytique plus large relatif aux transformations contemporaines de l'action collective. Les travaux de Charles Tilly et de Sidney Tarrow ont montré que les mobilisations collectives émergent généralement lorsque des groupes sociaux perçoivent l'existence d'opportunités politiques favorables à l'expression de leurs revendications. Dans le contexte sahélien, la multiplication des crises politiques, les transitions institutionnelles et les recompositions des régimes politiques ont ouvert des espaces d'expression qui ont favorisé l'émergence de mouvements citoyens portés en grande partie par les jeunes.

La crise de légitimité des institutions et l'émergence de nouvelles formes de mobilisation : La montée des mobilisations citoyennes au Sahel s'explique en partie par une crise persistante de légitimité des institutions politiques. Dans plusieurs pays de la région, les jeunes expriment une méfiance croissante à l'égard des partis politiques traditionnels et des élites gouvernantes, souvent accusés d'entretenir des pratiques clientélistes, de reproduire les inégalités sociales et de limiter l'accès des nouvelles générations aux ressources de pouvoir.

Cette défiance institutionnelle favorise l'émergence d'organisations citoyennes qui se présentent comme des alternatives aux structures politiques traditionnelles. Ces mouvements se caractérisent généralement par des formes d'organisation horizontales, une forte mobilisation de la société civile et un discours centré sur les valeurs de transparence, de justice sociale et de renouvellement démocratique.

Les analyses de Richard Banégas sur les mobilisations citoyennes en Afrique de l'Ouest montrent que ces mouvements s'inscrivent dans une dynamique plus large de contestation des formes traditionnelles de domination politique. Ils participent à la construction de nouveaux espaces publics où se redéfinissent les rapports entre citoyens et gouvernants.



Les mouvements citoyens comme nouveaux acteurs de l'espace public : Les mouvements citoyens qui se développent dans l'espace sahélien se distinguent des organisations politiques classiques par leurs modes d'organisation et leurs stratégies d'action. Contrairement aux partis politiques, qui reposent généralement sur des structures hiérarchiques et des logiques de compétition électorale, ces mouvements privilégient souvent des formes d'organisation plus flexibles et participatives.

Ils s'appuient sur des réseaux militants, des associations locales et des initiatives communautaires qui favorisent la mobilisation de larges segments de la population, en particulier parmi les jeunes urbains. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, ces mouvements ont joué un rôle important dans les mobilisations politiques liées aux processus électoraux, aux réformes constitutionnelles ou aux transitions politiques.

Au-delà de leur dimension contestataire, ces organisations contribuent également à la production de nouvelles formes de citoyenneté active. Elles encouragent la participation des citoyens à la surveillance de l'action publique, à la défense des libertés civiques et à la promotion de normes démocratiques.

Les transformations des répertoires protestataires : L'essor des mouvements citoyens s'accompagne d'une diversification des formes de mobilisation collective. Les manifestations de rue, les campagnes de sensibilisation, les actions de plaidoyer et les mobilisations numériques constituent aujourd'hui des instruments essentiels de l'action protestataire.

Les travaux de Alain Touraine sur les nouveaux mouvements sociaux soulignent que ces formes d'action collective ne se limitent pas à des revendications matérielles ; elles portent également des enjeux symboliques liés à la reconnaissance, à la dignité et à la participation démocratique.

Dans les sociétés sahéliennes, les mobilisations juvéniles s'inscrivent souvent dans des dynamiques urbaines où les espaces publics (places, universités, réseaux sociaux) deviennent des lieux privilégiés d'expression politique. Ces mobilisations peuvent prendre des formes variées :

protestations contre la corruption, contestation des réformes institutionnelles ou revendications liées aux conditions de vie et à l'emploi.

Le rôle des technologies numériques dans la mobilisation citoyenne : L'expansion des technologies de l'information et de la communication a profondément transformé les modalités de mobilisation politique dans les sociétés africaines. Les réseaux sociaux numériques constituent désormais des outils essentiels pour la diffusion des messages militants, la coordination des actions collectives et la construction de solidarités transnationales.

Dans plusieurs contextes africains, les plateformes numériques ont permis aux jeunes militants de contourner les canaux traditionnels de communication et de créer de nouveaux espaces d'expression politique. Ces outils facilitent la circulation rapide des informations et contribuent à renforcer la visibilité des revendications citoyennes à l'échelle nationale et internationale.

Toutefois, la littérature académique souligne également les limites de ces formes de mobilisation numérique. Si les réseaux sociaux peuvent favoriser l'émergence de mobilisations rapides et visibles, leur capacité à produire des transformations institutionnelles durables reste souvent conditionnée par l'existence d'organisations solides et de stratégies politiques structurées.

Les ambiguïtés des mobilisations protestataires : Malgré leur rôle croissant dans la vie politique, les mouvements citoyens et protestataires présentent également certaines ambiguïtés. Leur capacité à influencer durablement les structures politiques dépend largement de leur degré d'institutionnalisation, de leur cohésion interne et de leur capacité à articuler les revendications sociales avec des projets politiques structurés.

Dans certains contextes, les mobilisations protestataires peuvent également être récupérées par des acteurs politiques ou instrumentalisées dans des luttes de pouvoir entre élites. Par ailleurs, la fragmentation des mouvements citoyens peut limiter leur capacité à produire des transformations politiques durables. Ces ambiguïtés reflètent les tensions



qui traversent les processus de mobilisation dans des contextes politiques caractérisés par l'instabilité institutionnelle et la concurrence entre différentes forces sociales.

La montée des mouvements citoyens et protestataires constitue ainsi l'un des phénomènes les plus marquants de la recomposition de la participation politique des jeunes au Sahel. Ces mobilisations traduisent à la fois une volonté de renouvellement des formes de citoyenneté et une contestation des modes traditionnels de gouvernance. Elles témoignent également de la capacité des jeunes à investir de nouveaux espaces d'expression politique et à redéfinir les contours de l'action collective. Toutefois, ces dynamiques protestataires s'inscrivent dans un environnement politique et sécuritaire complexe où les formes d'engagement peuvent également prendre des trajectoires plus radicales, notamment dans les contextes de violence politique et de radicalisation qui affectent certaines régions du Sahel.

C. Participation violente, radicalisation et dynamiques sécuritaires

L'analyse des modes d'engagement des jeunes au Sahel ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les formes de participation violente et les processus de radicalisation qui traversent certains espaces de la région. Si la majorité des mobilisations juvéniles s'inscrivent dans des formes d'action collective pacifiques (participation civique, engagement associatif, mobilisations protestataires) la littérature académique souligne également que certains contextes politiques et socio-économiques peuvent favoriser l'émergence de trajectoires d'engagement violent. Dans un environnement marqué par des crises sécuritaires persistantes, la fragilisation des institutions étatiques et la multiplication des acteurs armés, la question de la participation des jeunes aux dynamiques de violence politique constitue un enjeu central pour la compréhension des transformations contemporaines de l'action collective dans l'espace sahélien.

Les pays de la région connaissent depuis plusieurs années une intensification des violences armées liées à la présence de groupes insurgés, de milices communautaires et de réseaux criminels transnationaux. Dans ce contexte, une fraction de la jeunesse se trouve impliquée, de manière directe ou indirecte, dans des dynamiques de mobilisation violente qui redéfinissent les formes d'engagement politique et les rapports entre État, société et sécurité.

Les facteurs structurels de la radicalisation juvénile : La littérature consacrée aux conflits contemporains souligne que la participation des jeunes aux dynamiques de violence politique résulte rarement d'une cause unique. Elle s'inscrit généralement dans une combinaison de facteurs structurels, institutionnels et contextuels qui créent des conditions favorables à l'engagement dans des organisations armées.

Parmi ces facteurs, les analyses mettent fréquemment en avant les inégalités socio-économiques, le chômage massif des jeunes, la marginalisation politique et l'absence de perspectives d'ascension sociale. Dans de nombreux contextes sahéliens, l'accès limité à l'éducation, aux ressources économiques et aux opportunités professionnelles contribue à créer des situations de frustration sociale susceptibles d'alimenter des formes de contestation radicale.

Les travaux de Paul Collier et de Anke Hoeffler sur les déterminants économiques des conflits armés ont notamment montré que la combinaison de pauvreté, de faibles institutions étatiques et d'opportunités de mobilisation armée peut favoriser l'engagement de jeunes dans des organisations violentes. Dans ces contextes, les groupes armés peuvent apparaître comme des structures alternatives offrant des ressources matérielles, une protection ou un sentiment d'appartenance.

Les dynamiques locales de mobilisation armée : Au-delà des facteurs structurels, les processus de radicalisation doivent également être analysés à l'échelle locale. Dans plusieurs régions du Sahel, les dynamiques de violence politique s'inscrivent dans des contextes marqués par des conflits communautaires, des rivalités foncières ou des tensions liées à l'accès aux ressources naturelles.

Ces conflits locaux peuvent favoriser l'émergence de milices communautaires ou l'intégration de jeunes dans des groupes armés qui se présentent comme des structures de protection collective. Dans ce cadre, la participation à la violence ne relève pas uniquement d'une adhésion idéologique à des projets politiques ou religieux, mais peut également s'expliquer par des logiques de défense communautaire, de survie économique ou de quête de reconnaissance sociale.

Les recherches de Marc-Antoine Pérouse de Montclos sur les conflits en Afrique soulignent précisément l'importance de ces dynamiques locales dans la compréhension des trajectoires de mobilisation armée. Les jeunes y apparaissent souvent comme des acteurs ambivalents, à la fois victimes des violences structurelles et participants actifs aux logiques de conflictualité.

Radicalisation idéologique et instrumentalisation religieuse : Dans certains contextes sahéliens, les processus de radicalisation juvénile peuvent également s'articuler autour de référentiels idéologiques ou religieux. Plusieurs groupes insurgés présents dans la région mobilisent des discours religieux pour légitimer leur action et attirer de nouveaux membres, notamment parmi les jeunes.

Toutefois, la littérature académique invite à nuancer les interprétations qui expliqueraient la radicalisation exclusivement par des facteurs religieux. De nombreux travaux montrent que l'adhésion à ces organisations résulte souvent d'une combinaison de motivations économiques, sociales et politiques.

Dans ce cadre, la dimension idéologique peut fonctionner comme un cadre de mobilisation qui donne sens à des frustrations plus larges liées aux conditions de vie, aux inégalités sociales et aux relations conflictuelles avec l'État. L'idéologie apparaît alors moins comme la cause première de la radicalisation que comme un registre discursif permettant de structurer et de légitimer l'engagement dans des organisations violentes.

Les interactions entre dynamiques sécuritaires et participation juvénile : Les dynamiques sécuritaires qui traversent la région sahélienne contribuent également à transformer les conditions de participation

politique des jeunes. La militarisation croissante de certains territoires, l'extension des dispositifs sécuritaires et la présence d'acteurs armés multiples modifient profondément les rapports entre les populations et les institutions étatiques.

Dans certains contextes, les politiques sécuritaires peuvent produire des effets ambivalents. Si elles visent à contenir la violence et à restaurer l'autorité de l'État, elles peuvent également contribuer à renforcer les sentiments de marginalisation ou d'injustice parmi certaines populations, notamment lorsque les opérations de sécurité sont perçues comme discriminatoires ou disproportionnées.

Ces dynamiques peuvent alimenter un cercle vicieux dans lequel les frustrations sociales et politiques renforcent les logiques de mobilisation violente, tandis que l'intensification des réponses sécuritaires contribue à durcir les formes de conflictualité.

Entre victimisation et agency : la jeunesse dans les dynamiques de violence : L'une des difficultés analytiques dans l'étude de la participation violente des jeunes réside dans la tendance à les présenter soit comme des victimes passives des contextes de crise, soit comme des acteurs entièrement responsables de la violence politique. Or, la littérature récente insiste sur la nécessité de dépasser cette opposition en reconnaissant la complexité des trajectoires juvéniles dans les contextes de conflit.

Les jeunes peuvent être simultanément exposés à des formes multiples de vulnérabilité (pauvreté, exclusion sociale, violences) tout en développant des stratégies d'action qui leur permettent de naviguer dans des environnements politiques instables. Dans certains cas, l'engagement dans des organisations armées peut être perçu comme une stratégie de survie ou comme un moyen d'accéder à des formes de pouvoir et de reconnaissance.

Cette perspective invite à considérer la participation violente non comme une déviance individuelle, mais comme un phénomène inscrit dans des configurations sociales et politiques spécifiques.



La participation violente et les dynamiques de radicalisation constituent ainsi une dimension importante, bien que minoritaire, des formes d'engagement des jeunes au Sahel. Elles s'inscrivent dans des contextes marqués par des crises multiples (politiques, économiques et sécuritaires) qui contribuent à transformer les modalités d'action collective et les rapports entre citoyens et institutions. Comprendre ces dynamiques suppose d'analyser conjointement les facteurs structurels de marginalisation, les logiques locales de conflictualité et les transformations des environnements sécuritaires. Toutefois, toutes les formes de distance à l'égard du politique ne se traduisent pas nécessairement par des mobilisations protestataires ou violentes. Dans de nombreux cas, elles prennent également la forme d'un retrait plus discret de la sphère politique, dont l'abstention constitue l'une des expressions les plus significatives.

D. L'abstention, un mode de participation oublié

Dans l'analyse des dynamiques de participation politique des jeunes, l'attention des chercheurs s'est souvent concentrée sur les formes visibles d'engagement : participation électorale, mobilisation protestataire ou implication dans les organisations de la société civile. Cette focalisation sur les expressions actives de la participation a parfois conduit à négliger un phénomène pourtant central dans la compréhension des rapports entre les jeunes et le politique : l'abstention. Loin de constituer un simple indicateur de désengagement ou d'indifférence civique, l'abstention peut être interprétée comme une modalité spécifique de rapport au politique, révélatrice des tensions qui traversent les systèmes de représentation et les mécanismes de légitimation du pouvoir.

Dans les pays du Sahel, les processus électoraux ont été marqués ces dernières années par des niveaux variables mais souvent significatifs d'abstention, en particulier parmi les jeunes. Cette situation invite à dépasser les interprétations simplistes qui associeraient automatiquement abstention et apathie politique, afin d'en analyser les significations sociales et politiques plus profondes.

L'abstention comme indicateur de crise de la représentation : La littérature sur la participation électorale souligne que l'abstention constitue souvent un symptôme des difficultés rencontrées par les systèmes politiques pour assurer une représentation effective des citoyens. Les travaux de Pierre Rosanvallon sur la crise de la représentation ont notamment montré que les démocraties contemporaines sont confrontées à une transformation des formes de légitimité politique, marquée par une distance croissante entre gouvernants et gouvernés.

Dans les contextes sahéliens, cette distance peut être accentuée par plusieurs facteurs : la faible capacité des institutions à répondre aux attentes sociales, la persistance de pratiques clientélistes dans la compétition politique ou encore la perception d'une reproduction des élites politiques. Pour une partie de la jeunesse, le vote peut apparaître comme un instrument dont l'efficacité réelle dans la transformation des conditions de vie est limitée.

Dans cette perspective, l'abstention peut être interprétée comme une forme de critique implicite des mécanismes de représentation politique. Elle traduit une remise en question des canaux traditionnels de participation plutôt qu'une absence d'intérêt pour les enjeux politiques.

Les déterminants socio-économiques de l'abstention juvénile : L'abstention des jeunes s'inscrit également dans des logiques sociales et économiques plus larges. De nombreuses études sur la participation électorale montrent que les individus disposant de ressources socio-économiques plus limitées (niveau d'éducation faible, précarité économique, marginalisation sociale) participent généralement moins aux processus électoraux.

Dans les sociétés sahéliennes, où une grande partie de la jeunesse est confrontée à des difficultés d'insertion professionnelle et à des conditions de vie précaires, ces facteurs peuvent contribuer à limiter la participation électorale. Les priorités quotidiennes liées à la survie économique peuvent réduire l'intérêt pour des processus politiques perçus comme éloignés des préoccupations immédiates.

Par ailleurs, l'accès inégal à l'information politique, les difficultés liées à l'inscription sur les listes électorales ou les contraintes logistiques peuvent également constituer des obstacles à la participation électorale des jeunes, en particulier dans les zones rurales.

L'abstention comme stratégie politique : Au-delà des facteurs socio-économiques, l'abstention peut également être interprétée comme une stratégie politique consciente. Dans certains contextes, les citoyens choisissent délibérément de ne pas participer aux élections afin d'exprimer leur désaccord avec l'offre politique disponible ou leur rejet des règles du jeu institutionnel.

Les analyses de Albert Hirschman sur les comportements de sortie (exit) et de protestation (voice) offrent un cadre analytique utile pour comprendre ce phénomène. Face à des institutions jugées inefficaces ou peu représentatives, les individus peuvent choisir soit de contester activement ces institutions, soit de se retirer du processus politique. L'abstention peut ainsi fonctionner comme une forme de retrait stratégique qui exprime une insatisfaction à l'égard du système politique.

Dans plusieurs contextes africains, ce retrait peut également refléter une défiance vis-à-vis des processus électoraux eux-mêmes, notamment lorsque les élections sont perçues comme manipulées ou incapables de produire une alternance politique effective.

Les formes d'engagement politique alternatives : Il convient également de souligner que l'abstention électorale ne signifie pas nécessairement un désengagement total de la sphère publique. De nombreux jeunes qui ne participent pas aux élections peuvent s'impliquer dans d'autres formes d'action collective, telles que les mobilisations citoyennes, les initiatives communautaires ou les activités associatives.

Les travaux de Pippa Norris sur les transformations de la participation politique montrent que les citoyens contemporains tendent de plus en plus à privilégier des formes d'engagement direct et ponctuel plutôt que les mécanismes traditionnels de participation institutionnelle. Cette évolution se traduit par un déplacement des pratiques politiques vers des espaces alternatifs d'expression.

Dans le contexte sahélien, cette diversification des formes d'engagement peut expliquer en partie la coexistence paradoxale entre une faible participation électorale et une forte mobilisation des jeunes dans certaines dynamiques protestataires ou citoyennes.

L'abstention comme révélateur des transformations du rapport au politique : L'analyse de l'abstention juvénile permet ainsi de mieux comprendre les transformations contemporaines du rapport au politique dans les sociétés sahéliennes. Elle révèle l'existence d'un décalage croissant entre les attentes des jeunes et les modalités institutionnelles de la participation politique.

Ce phénomène s'inscrit dans un processus plus large de recomposition de la citoyenneté, marqué par la diversification des formes d'engagement et la remise en question des mécanismes traditionnels de représentation. Dans ce contexte, l'abstention apparaît moins comme une anomalie démocratique que comme l'une des expressions possibles des transformations de la participation politique.

L'abstention électorale des jeunes au Sahel ne peut donc être interprétée uniquement comme un signe d'apathie civique. Elle constitue également un indicateur des limites des dispositifs institutionnels de participation et des tensions qui traversent les systèmes de représentation politique. En tant que forme de retrait stratégique ou de critique implicite du fonctionnement des institutions, l'abstention participe pleinement des dynamiques contemporaines de participation politique. Elle rappelle que l'engagement des jeunes dans l'espace public ne se réduit pas aux formes visibles de mobilisation, mais s'inscrit dans une pluralité de rapports au politique qui reflètent les transformations profondes des sociétés sahéliennes.

III. Les effets des technologies numériques sur les formes d'action collective

L'essor des technologies numériques constitue l'un des phénomènes majeurs ayant contribué à la reconfiguration contemporaine des formes



d'action collective. L'expansion d'Internet, la diffusion massive des réseaux sociaux numériques et la généralisation des technologies mobiles ont profondément modifié les modalités d'expression de la participation citoyenne. Ces transformations techniques ont contribué à redéfinir les conditions de mobilisation, en facilitant la circulation de l'information, en accélérant les processus de coordination entre acteurs et en élargissant les espaces publics au sein desquels se déploient les contestations et les revendications collectives.

Dans la littérature en sociologie politique et en sociologie des mobilisations, ces mutations sont souvent analysées à travers le prisme de la « société en réseaux », conceptualisée notamment par Manuel Castells. Selon cette perspective, les infrastructures numériques permettent l'émergence de formes d'organisation plus horizontales et plus flexibles, dans lesquelles les individus peuvent participer à des dynamiques collectives sans nécessairement s'inscrire dans des structures organisationnelles traditionnelles. Les technologies numériques contribuent ainsi à transformer les répertoires d'action disponibles pour les acteurs sociaux, en ouvrant la voie à de nouvelles pratiques telles que les campagnes en ligne, les mobilisations numériques ou encore les formes de protestation hybrides articulant espace virtuel et espace physique. Dans le même sens, les travaux de Charles Tilly sur les répertoires d'action collective permettent de comprendre comment les innovations technologiques participent à la transformation progressive des modes d'expression de la contestation et de l'engagement politique.

Toutefois, si les technologies numériques semblent favoriser l'émergence de nouvelles modalités de participation citoyenne, elles ne produisent pas nécessairement une démocratisation uniforme de l'action collective. Les possibilités offertes par les outils numériques restent en effet inégalement distribuées au sein des sociétés, en raison des disparités d'accès aux infrastructures technologiques, des écarts en matière de compétences numériques et des différences dans les ressources sociales et économiques dont disposent les individus. Les analyses développées par Pippa Norris sur les inégalités numériques montrent ainsi que les technologies de l'information peuvent simultanément élargir les opportunités de participation et reproduire, voire renforcer, certaines formes de marginalisation politique.

Dans ce contexte, l'étude des effets des technologies numériques sur les formes d'action collective nécessite d'appréhender à la fois les dynamiques d'innovation qu'elles introduisent dans les pratiques de mobilisation et les tensions sociales qui accompagnent leur diffusion. Il convient dès lors d'examiner, d'une part, la manière dont Internet et les réseaux sociaux participent à la transformation des répertoires d'action collective (A) et, d'autre part, les conditions dans lesquelles l'émergence d'une démocratie participative connectée demeure traversée par des inégalités persistantes d'accès et d'usage des ressources numériques (B).

A. Internet, réseaux sociaux et transformation des répertoires d'action collectives

L'essor d'Internet et des réseaux sociaux numériques a profondément transformé les modalités d'organisation et d'expression de l'action collective dans les sociétés contemporaines. Ces technologies ont modifié les conditions structurelles de la mobilisation en facilitant la diffusion rapide de l'information, en réduisant les coûts de coordination entre acteurs et en ouvrant de nouveaux espaces d'expression publique. Dans cette perspective, les dispositifs numériques ne se contentent pas d'accompagner les formes traditionnelles de mobilisation : ils contribuent à reconfigurer les répertoires d'action collective, c'est-à-dire l'ensemble des moyens par lesquels les acteurs sociaux expriment leurs revendications et tentent d'influencer les autorités politiques.

Le concept de « répertoire d'action collective », élaboré par Charles Tilly, permet d'analyser ces transformations. Pour cet auteur, les sociétés disposent à chaque période historique d'un ensemble relativement stabilisé de formes d'action protestataire (manifestations, grèves, pétitions, rassemblements) qui évoluent en fonction des transformations institutionnelles, sociales et technologiques. Dans ce cadre analytique, les technologies numériques apparaissent comme un facteur majeur de renouvellement des formes d'action collective, en introduisant de nouvelles pratiques d'engagement et en redéfinissant les modalités d'organisation des mobilisations.

La réduction des coûts de mobilisation et la facilitation de la coordination collective : L'un des effets les plus significatifs d'Internet sur l'action collective réside dans la réduction des coûts matériels et organisationnels nécessaires à la mobilisation. Avant l'émergence des technologies numériques, la coordination d'une mobilisation impliquait généralement l'existence d'organisations structurées (partis politiques, syndicats ou associations) capables de diffuser l'information, de mobiliser des ressources et de structurer les actions collectives. Les plateformes numériques permettent désormais de contourner en partie ces intermédiaires organisationnels.

Les travaux de Manuel Castells sur la « société en réseaux » montrent que les infrastructures numériques favorisent l'émergence de formes d'organisation plus horizontales et plus flexibles. Dans ces configurations, les mobilisations peuvent se constituer rapidement autour de causes spécifiques grâce à la circulation virale de l'information sur les plateformes numériques. Les réseaux sociaux facilitent ainsi la formation de communautés d'engagement temporaires, capables de se mobiliser rapidement en réaction à des événements politiques ou sociaux.

Dans cette perspective, les technologies numériques contribuent à abaisser les barrières d'entrée dans l'action collective. Les individus peuvent participer à des dynamiques de mobilisation sans nécessairement s'inscrire dans des structures militantes formelles, ce qui favorise l'élargissement des publics impliqués dans les processus de contestation ou de revendication politique.

L'émergence de nouvelles formes de mobilisation numérique : Au-delà de la facilitation des mobilisations traditionnelles, les technologies numériques ont contribué à l'apparition de nouvelles formes d'action collective spécifiquement liées aux environnements numériques. Les campagnes en ligne, les pétitions électroniques, les mobilisations virales ou encore les actions de dénonciation collective sur les réseaux sociaux constituent désormais des instruments centraux du répertoire d'action des mouvements sociaux contemporains.

Les recherches de Zeynep Tufekci mettent en évidence le rôle des réseaux sociaux dans la formation rapide de mobilisations à grande échelle. Selon

cette perspective, les plateformes numériques permettent de transformer des revendications individuelles ou localisées en causes collectives visibles à l'échelle nationale ou internationale. Les mécanismes de partage et de diffusion virale contribuent à amplifier certaines revendications et à attirer l'attention des médias traditionnels ainsi que des autorités politiques.

Les mobilisations contemporaines tendent ainsi à se déployer simultanément dans l'espace numérique et dans l'espace physique. Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la phase de mise en visibilité des revendications et dans la coordination des actions collectives, tandis que les manifestations ou les rassemblements publics constituent souvent le prolongement matériel de ces mobilisations en ligne.

La transformation des structures organisationnelles des mouvements sociaux : L'essor des technologies numériques s'accompagne également d'une transformation des structures organisationnelles des mouvements sociaux. Alors que les formes traditionnelles de mobilisation reposaient souvent sur des organisations hiérarchisées et institutionnalisées, les mobilisations contemporaines tendent à privilégier des modes d'organisation plus décentralisés et plus fluides.

Les analyses développées par Bennett Lance et Alexandra Segerberg à travers le concept de « connective action » soulignent que les technologies numériques favorisent des formes d'engagement individualisées. Dans ces configurations, les individus participent aux mobilisations en fonction de leurs propres motivations et identités, sans nécessairement se conformer à une idéologie collective fortement structurée. Les réseaux numériques servent alors d'infrastructure de coordination permettant l'agrégation de ces engagements individuels.

Cette transformation contribue à rendre les mobilisations plus flexibles et plus adaptatives, mais elle peut également fragiliser leur capacité d'organisation à long terme. L'absence de structures institutionnelles solides peut en effet limiter la capacité des mouvements à maintenir une mobilisation durable ou à transformer leurs revendications en réformes politiques concrètes.

La reconfiguration de l'espace public et de la visibilité des revendications : Les technologies numériques participent également à la transformation de l'espace public dans lequel se déploient les mobilisations collectives. Les réseaux sociaux constituent désormais des arènes de débat et de confrontation politique dans lesquelles les acteurs sociaux peuvent diffuser leurs revendications, mobiliser des soutiens et contester les discours dominants.

Dans cette perspective, les plateformes numériques contribuent à pluraliser les sources de production de l'information politique et à réduire, au moins partiellement, le monopole traditionnel des médias institutionnels sur la diffusion des discours publics. Les citoyens et les mouvements sociaux disposent désormais d'outils leur permettant de produire et de diffuser directement leurs propres récits, images et interprétations des événements politiques.

Cependant, cette reconfiguration de l'espace public numérique s'accompagne également de nouvelles formes de régulation et de hiérarchisation de la visibilité, liées notamment aux logiques algorithmiques qui structurent la circulation de l'information sur les plateformes numériques. Ces mécanismes peuvent influencer la visibilité des mobilisations et contribuer à amplifier certaines causes au détriment d'autres.

L'expansion d'Internet et des réseaux sociaux a ainsi profondément renouvelé les répertoires d'action collective en modifiant les modalités de mobilisation, les structures organisationnelles des mouvements sociaux et les espaces publics dans lesquels se déploient les revendications politiques. Les technologies numériques facilitent l'émergence de mobilisations rapides, horizontales et largement diffusées, tout en favorisant l'apparition de formes inédites d'engagement citoyen. Toutefois, ces transformations ne se traduisent pas uniquement par une expansion des possibilités d'action collective : elles s'accompagnent également de nouvelles contraintes organisationnelles et communicationnelles qui redéfinissent les conditions de l'engagement politique dans les sociétés contemporaines.

B. Une démocratie participative « connectée » mais traversée par les inégalités

L'expansion des technologies numériques et la diffusion d'Internet ont souvent été associées à l'idée d'un renouvellement des pratiques démocratiques. Les plateformes numériques, les réseaux sociaux et les dispositifs de consultation en ligne semblent offrir de nouvelles possibilités d'expression politique, en permettant aux citoyens d'intervenir plus directement dans les débats publics et les processus décisionnels. Dans cette perspective, certains auteurs ont évoqué l'émergence d'une forme de « démocratie participative connectée », caractérisée par une intensification des interactions entre citoyens, institutions et acteurs politiques à travers les espaces numériques.

Toutefois, si les technologies numériques contribuent à élargir les opportunités de participation politique, leur diffusion ne s'accompagne pas nécessairement d'une démocratisation homogène de l'engagement citoyen. Les conditions d'accès aux infrastructures numériques, les inégalités de compétences technologiques et les disparités socio-économiques continuent de structurer les formes de participation politique dans l'espace numérique. Ainsi, la participation politique en ligne, loin d'abolir les hiérarchies sociales existantes, tend souvent à les reproduire ou à les reconfigurer sous de nouvelles formes.

L'essor des dispositifs de participation politique numérique : L'intégration des technologies numériques dans les pratiques politiques a favorisé le développement de nouveaux dispositifs de participation citoyenne. Les consultations publiques en ligne, les plateformes de pétition électronique, les forums de discussion politique ou encore les campagnes de mobilisation sur les réseaux sociaux constituent désormais des instruments importants de l'expression politique contemporaine.

Dans la littérature académique, ces évolutions ont été analysées à travers le concept de « démocratie numérique », qui renvoie à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour renforcer la participation des citoyens à la vie publique. Les travaux de Stephen Coleman et de Jay G. Blumler ont notamment montré que les dispositifs



numériques peuvent favoriser une communication plus directe entre citoyens et institutions politiques, contribuant ainsi à réduire certaines distances traditionnelles entre gouvernants et gouvernés.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux numériques jouent un rôle central dans la mise en circulation des revendications citoyennes et dans la structuration des débats publics. Ils permettent à des acteurs qui disposent de ressources institutionnelles limitées (notamment les jeunes, les militants associatifs ou les groupes minoritaires) de diffuser leurs positions et de mobiliser des soutiens au-delà des cadres organisationnels traditionnels.

La persistance des fractures numériques : Malgré ces potentialités participatives, l'accès aux technologies numériques demeure profondément inégal. Les travaux sur la « fracture numérique » ont mis en évidence l'existence de disparités importantes dans l'accès aux infrastructures technologiques, dans l'utilisation d'Internet et dans la maîtrise des compétences numériques nécessaires à une participation politique effective.

Les recherches de Pippa Norris ont montré que les inégalités numériques se structurent à plusieurs niveaux. Elles concernent d'abord l'accès matériel aux technologies (connexion Internet, équipements informatiques), mais aussi les compétences nécessaires pour utiliser ces outils de manière efficace dans des contextes politiques et informationnels. Ces inégalités tendent à reproduire les hiérarchies sociales existantes, puisque les individus disposant de ressources éducatives, économiques et culturelles plus importantes sont généralement mieux équipés pour tirer parti des opportunités offertes par les technologies numériques.

Dans de nombreux contextes, notamment dans les pays en développement, ces disparités sont également marquées par des écarts territoriaux importants entre zones urbaines et zones rurales, ainsi que par des différences liées à l'âge, au niveau d'éducation et au genre.

Les inégalités de visibilité et de pouvoir dans l'espace numérique : Au-delà des questions d'accès et de compétences, les espaces numériques sont eux-mêmes structurés par des mécanismes de hiérarchisation de la

visibilité et de la diffusion de l'information. Les plateformes numériques reposent sur des logiques algorithmiques qui influencent la circulation des contenus et la visibilité des messages politiques.

Dans ce contexte, tous les acteurs ne disposent pas des mêmes capacités à rendre leurs revendications visibles dans l'espace public numérique. Les organisations disposant de ressources financières, médiatiques ou organisationnelles importantes peuvent mobiliser des stratégies de communication plus efficaces et atteindre des audiences plus larges. À l'inverse, les groupes sociaux marginalisés peuvent rencontrer des difficultés à faire entendre leurs revendications dans des environnements numériques fortement concurrentiels.

Les analyses développées par Zeynep Tufekci soulignent que si les réseaux sociaux permettent effectivement de faciliter l'émergence rapide de mobilisations collectives, ils ne garantissent pas nécessairement une égalité durable dans la capacité des acteurs à influencer les agendas politiques ou médiatiques.

Les limites de la participation numérique dans la transformation des décisions politiques : L'un des enjeux centraux de la démocratie participative numérique réside dans la capacité effective des dispositifs en ligne à influencer les processus décisionnels. Si les technologies numériques facilitent l'expression des opinions et la mise en visibilité des revendications, leur impact sur les décisions politiques demeure souvent limité.

De nombreuses initiatives de participation numérique se situent davantage dans une logique consultative que décisionnelle. Les contributions des citoyens peuvent être recueillies et discutées dans les espaces numériques sans nécessairement se traduire par des transformations concrètes des politiques publiques. Cette situation peut générer des formes de frustration ou de désillusion politique lorsque les attentes participatives ne sont pas suivies d'effets tangibles.

Dans cette perspective, la démocratie numérique apparaît comme un espace ambivalent : elle élargit les opportunités d'expression politique



tout en révélant les limites institutionnelles de la participation citoyenne dans les systèmes politiques contemporains.

L'émergence d'une démocratie participative connectée témoigne des transformations profondes induites par les technologies numériques dans les pratiques d'engagement politique. Les outils numériques offrent de nouvelles possibilités d'expression, de mobilisation et de coordination citoyenne, contribuant à élargir les espaces de participation politique. Toutefois, ces opportunités participatives demeurent traversées par des inégalités persistantes d'accès, de compétences et de visibilité, qui reflètent et prolongent les hiérarchies sociales existantes. L'analyse de la participation politique numérique doit ainsi prendre en compte cette tension entre ouverture démocratique et reproduction des inégalités, qui constitue l'un des enjeux centraux des transformations contemporaines de la démocratie.

Conclusion

L'analyse des dynamiques contemporaines de participation des jeunes au Sahel met en lumière une transformation profonde des formes d'engagement politique dans des sociétés caractérisées à la fois par une forte pression démographique, des fragilités institutionnelles persistantes et des recompositions socio-politiques accélérées. Loin de constituer un groupe social homogène ou passif, la jeunesse sahélienne apparaît comme un acteur pluriel dont les pratiques d'engagement traduisent à la fois des aspirations démocratiques, des stratégies d'adaptation aux contraintes structurelles et, parfois, des formes de contestation radicale des ordres politiques existants.

Dans ce contexte, la jeunesse ne peut plus être appréhendée uniquement comme une catégorie démographique. Elle constitue désormais une catégorie politique en recomposition, dont les modes d'action oscillent entre participation institutionnelle, mobilisation citoyenne, engagement protestataire, abstention électorale et, dans certains cas, implication dans des dynamiques violentes ou radicalisées. Cette pluralité de répertoires d'action confirme les analyses développées par la sociologie des mouvements sociaux, notamment par Charles Tilly, selon lesquelles les

formes d'action collective évoluent en fonction des opportunités politiques, des ressources disponibles et des configurations institutionnelles.

L'étude montre également que l'engagement des jeunes au Sahel s'inscrit dans un environnement marqué par des tensions structurelles entre inclusion démographique et marginalisation politique. Bien que majoritaires dans la structure de la population, les jeunes demeurent souvent faiblement représentés dans les institutions de pouvoir, dans les dispositifs décisionnels et dans les mécanismes formels de gouvernance. Cette situation alimente des formes de défiance vis-à-vis des institutions politiques et favorise l'émergence de répertoires d'action alternatifs, qu'il s'agisse de mobilisations citoyennes, de mouvements protestataires ou de formes d'expression politique informelles. Les travaux de Jean-François Bayart et de Achille Mbembe ont largement montré que ces pratiques doivent être interprétées à l'aune des modes spécifiques de formation de l'État et de la citoyenneté dans les contextes africains.

Par ailleurs, l'essor des technologies numériques contribue à reconfigurer les espaces de participation politique. Les réseaux sociaux, les plateformes numériques et les nouveaux médias offrent aux jeunes des outils inédits de mobilisation, de diffusion de l'information et de coordination collective. Toutefois, comme l'ont souligné les recherches de Manuel Castells, ces transformations technologiques ne suppriment pas les inégalités sociales ; elles tendent plutôt à les reconfigurer. L'accès différencié aux ressources numériques, aux compétences informationnelles et à la visibilité médiatique reproduit souvent les hiérarchies sociales existantes, limitant ainsi la portée démocratique de ces nouvelles formes de participation.

En outre, l'examen des dynamiques d'engagement des jeunes révèle l'existence d'une ambivalence structurelle. D'un côté, la jeunesse constitue un moteur potentiel de renouvellement démocratique, d'innovation politique et de mobilisation citoyenne. De l'autre, les frustrations socio-économiques, le chômage massif, les inégalités territoriales et la crise de légitimité de certaines institutions peuvent favoriser des trajectoires de désengagement ou d'adhésion à des formes d'action plus radicales. Les travaux de Alcinda Honwana ont notamment

montré que les jeunes africains évoluent souvent dans des situations d'« attente prolongée » d'insertion sociale et politique, situation qui influence profondément leurs modes d'engagement.

Ainsi, comprendre les dynamiques de participation des jeunes au Sahel suppose de dépasser les lectures réductrices opposant apathie politique et mobilisation contestataire. Les pratiques d'engagement observées s'inscrivent plutôt dans un continuum de participation, où coexistent participation institutionnelle, mobilisations citoyennes, expressions numériques, formes informelles d'action politique et stratégies de retrait.

Dans cette perspective, l'enjeu central pour les États sahéliens et leurs partenaires institutionnels réside dans la capacité à repenser les dispositifs de participation politique et de gouvernance inclusive. L'intégration effective des jeunes dans les processus décisionnels, la réduction des inégalités socio-économiques et le renforcement des institutions démocratiques constituent des conditions essentielles pour transformer le potentiel démographique de la jeunesse en véritable ressource politique et sociale.

En définitive, l'étude des dynamiques de participation des jeunes au Sahel invite à considérer la jeunesse non comme un simple objet de politiques publiques, mais comme un acteur stratégique des recompositions politiques contemporaines. L'avenir des trajectoires démocratiques et des équilibres socio-politiques de la région dépendra largement de la manière dont ces dynamiques d'engagement seront reconnues, encadrées et institutionnalisées dans les années à venir.



Politiques publiques et innovation sociale portée par la jeunesse

Par Dr. AMADOU HASSANE Boubacar, l'Université ABDOU MOUMOUNI (Niger)

INTRODUCTION

« (...) Notre avenir en commun dépendra de notre volonté et de notre détermination à nous investir davantage pour l'émergence des jeunes ». Cette affirmation de Bazoum Mohamed, ancien Président de la République du Niger dans son allocution à l'occasion du Forum Mondial de la jeunesse de Beijing en Chine sur le thème « Promouvoir le développement de la jeunesse, créer un avenir en commun »¹⁰ confirme sans nul doute que l'idée de Pierre Muller selon laquelle "faire de la politique consiste à faire des politiques publiques"¹¹. Cette assertion renseigne sur la politique nationale conduite par le gouvernement. En effet, une fois que les acteurs politiques accèdent à la tête de l'Etat, ils exécutent leurs programmes à travers des politiques publiques qu'ils élaborent et mettent en oeuvre dans tous les domaines de la vie socio-économique. Dans le contexte africain en général et sahélien en particulier, la jeunesse en tant que l'une des franges, la plus importante doit être au coeur des programmes des gouvernants. En effet, les jeunes de moins de 15 ans représentent en 2022 plus de 42 % de la population africaine contre 28 % dans le monde^{<https://shs.cairn.info/1-afrique-face12>} et les politiques actuelles sont en majorité centrées sur les questions de santé reproductive, d'éducation et d'emplois des jeunes. Il ressort par exemple du Programme de Développement Economique et Social (PDES) du Niger pour la période 2017-2021 que Le rythme d'accroissement de la population du Niger est synonyme d'un doublement tous les 18 ans. Ainsi, en 2030, la population

¹⁰ Ce forum a lieu du 21 au 23 Juillet 2022

¹¹ P. Muller, Les politiques publiques, Que sais-je ? PUF, 2003, p.53.

¹² Géraldine Duthé, Valérie Golaz, Jasmine L. Kahou Nzouyem, Cécile Lefèvre, Coordination Serge Rabier, « L'Afrique face au vieillissement annoncé de sa population : Quels enjeux pour les politiques publiques ? », Éditions AFD, 2024, p.6., disponible sur [vieillesse-annoncee-population-1000000149025-page-1?lang=fr](https://www.afd.fr/fr/vieillesse/vieillesse-annoncee-population-1000000149025-page-1?lang=fr)

du Niger dépassera 34 millions d'habitants et en 2050, elle dépassera 68 millions d'habitants. Il en résulte une population extrêmement jeune dont 68,88% ont moins de 25 ans, d'où les besoins énormes de dépenses publiques dans les secteurs de base (santé, éducation, employ, infrastructures, ...)¹³. Dans cette optique, mener une réflexion sur "les politiques publiques et les innovations sociales portées par la jeunesse" me paraît opportune. Toutefois, pour une question de démarche, il importe, dans les lignes qui suivent, de définir les termes du sujet. Car, c'est « en définissant avec précision les termes utilisés »¹⁴ qu'on arrivera à cerner les diverses dimensions de notre sujet. Définir un mot, « c'est expliquer sa signification »¹⁵. Pour ce faire, le recours à la doctrine et aux dictionnaires est nécessaire pour parler comme Paul Ricoeur¹⁶. Selon le lexique de Science Politique les politiques publiques désignent toutes "les interventions des autorités investies de puissance gouvernementales qu'il s'agisse des collectivités locales, des Etats ou des organisations supranationales"¹⁷.

Une politique publique qu'on peut traduire littéralement en anglais par "public policy" se présente sous la forme d'un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales. C'est un ensemble des décisions ayant pour objet, le plus souvent, un problème d'allocation de biens ou de ressources. En un mot, les politiques publiques sont la science de l'Etat en action¹⁸.

Des nombreuses définitions proposées dans la littérature spécialisée, nous retiendrons celle proposée par YVES Mény et JEAN-CLAUDE Thoenig. Pour ces auteurs, « Une politique publique se présente sous la forme d'un programme d'action gouvernementale dans un secteur de la société ou un espace géographique. »¹⁹.

¹³ Document de Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes au Niger 2020-2029, août 2019, p.1.

¹⁴ J. A. BABERIS, Nouvelles questions concernant la personnalité juridique internationale, RCADI, 1983, pp.157-288, p.157

¹⁵ J. A. BABERIS, Nouvelles questions concernant la personnalité juridique internationale, RCADI, op.cit., idem

¹⁶ P. RICOEUR, Parcours de la reconnaissance, Gallimard, Folio, Essais, 2005, p.15.

¹⁷ Lexique de Science Politique, Vie et institutions politiques, Dalloz, 2^e édition, 2011, p.424.

¹⁸ P. Muller, Les politiques publiques, op.cit., p.3.

¹⁹ Y. Mény, J-C. Thoenig, Politiques publiques, Paris, PUF, 1989, p.21.

Par exemple les politiques de santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat des jeunes ...etc.

Dans la mise en œuvre, des politiques publiques, les autorités publiques utilisent d'importants moyens budgétaires et administratifs. A cet effet, elles peuvent recourir à la violence légitime. Une politique publique suppose une cohérence entre plusieurs actions gouvernementales. A vrai dire, les politiques publiques sont en général associées dans l'imaginaire collectif à des solutions prêtes à l'emploi, comme s'il suffisait qu'elles existent pour résoudre les problèmes des populations. Elles seraient censées apporter une solution précise et efficace à toute situation quotidienne source d'inquiétudes, d'inégalités, de manque flagrant de biens et services publics, voire enclencher un processus de développement économique et social²⁰. Quant à au mot innovation elle provient selon le dictionnaire, Le petit LAROUSSE illustré²¹ du Latin *innovare*, de *novus* qui signifie nouveau, introduire quelque chose de nouveau dans un domaine particulier. Par innovation, il faut donc entendre l'action d'innover, d'inventer, de créer quelque chose de nouveau. Ainsi, l'innovation sociale peut être définie comme toute nouvelle idée, initiative ou nouvelle approche ou organisation consistant à apporter des réponses aux besoins sociaux qu'il s'agisse des anciens mal ou non satisfaits ou qu'il s'agisse des nouveaux besoins sociaux qui naissent et cela avec plus d'efficacité et de pérennité que les solutions jusque-là existantes.

En ce qui concerne, la jeunesse, c'est la période de la vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr. C'est aussi, l'ensemble des jeunes, ou des enfants et adolescents²². Toutefois, ce concept ne fait pas l'objet d'une définition consensuelle par les différentes organisations en ce qui concerne la tranche d'âges. Ainsi, des organisations comme les Nations Unies, le Bureau International du Travail (BIT) et l'UNESCO pour ses activités internationales considèrent, comme jeune, toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans²³. La Conférence des ministres de la jeunesse et

²⁰ <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2021-3-page-7?lang=fr> Arnaud Bourgain, Jean-Claude Vérez, « Politiques publiques en Afrique subsaharienne. Introduction, Mondes en développement 2021/3 n° 195, p.7.,

²¹ Le Dictionnaire, Le petit LAROUSSE illustré, 2007, p.583.

²² Op.cit., p.606.

²³ Politique Nationale de la Jeunesse du Niger, 2023-2032, août 2022, p.11.

des sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES) tient quant à elle, la tranche d'âge de 16 à 30 ans. L'Union Africaine (UA), à travers la Charte Africaine La jeunesse (2006), ainsi que la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) retiennent que la jeunesse est composée des personnes physiques des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 35 ans. Au Niger, la Charte Nationale de la Jeunesse a retenu comme jeune toute personne physique âgée de 14 à 30 ans, même si depuis que le pays a ratifié la Charte Africaine de la Jeunesse, c'est la définition consacrée par cette dernière qui s'applique. Cependant, la Politique Nationale de la Jeunesse du Niger, retient quant à elle, la tranche d'âge comprise entre 15 et 35 ans pour définir la jeunesse.

Au regard de la diversité d'approches définitionnelles de la jeunesse, nous retiendrons pour notre part la définition consacrée par la Charte Africaine de la Jeunesse adoptée par l'Union Africaine²⁴ qui la considère comme la classe d'âge réunissant les jeunes que sont les personnes âgées de 15 à 35 ans a le mérite d'être acceptée et appliquée par tous les Etats membres de l'UA dont ceux du Sahel. Après cette clarification conceptuelle, on peut s'interroger sur le rôle de la jeunesse que jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Force est cependant, de reconnaître dans la pratique au niveau des gouvernements de beaucoup des Etats, il existe encore des réticences à impliquer pleinement cette jeunesse dans le processus de fabrication des politiques politiques. Ainsi, nous verrons véritablement quels sont les obstacles à leur implication effective dans ces politiques, ainsi que l'interaction entre les politiques publiques et les initiatives sociales portées par la jeunesse au Sahel ? La jeunesse sahélienne constituant un atout, un levier sur lequel les politiques doivent s'appuyer pour le développement et la stabilité de la sous-région. D'où la prise de conscience des gouvernants sahéliens en ses termes « Le Gouvernement du Niger est donc conscient de ces enjeux et des défis que représente la masse démographique des jeunes nigériens, cependant, il demeure convaincu qu'ils représentent un potentiel humain important et incontournable pour le développement et l'avenir du Niger »²⁵. Aussi, est-il important d'explorer l'existence de certaines opportunités favorables à la participation des jeunes aux politiques publiques dans le contexte sahélien ? Dans un souci de la cohérence dans la démarche, il serait plus

²⁴ Voir https://au.int/sites/default/files/documents/30922-doc-african_youth_charter_french_01.pdf

²⁵ Politique Nationale de la Jeunesse, Niger, 2023-2032, p.9.

indiqué d'analyser d'abord le rôle de la jeunesse et leurs interactions avec les politiques publiques (I) avant de se pencher ensuite sur Les initiatives sociales portées par la jeunesse au Sahel ainsi que sur les véritables obstacles à l'implication des jeunes dans les politiques publiques (II).

I. Rôle de la jeunesse et leurs interactions avec les politiques publiques

La prise de conscience des jeunes de leurs atouts multiples et multiformes à les amènent à revendiquer leur place dans la société. Leur rôle devient de plus déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques (A) au point d'établir des solides interactions avec ces dernières (B).

A. Le rôle de la jeunesse dans les politiques publiques

La jeunesse de la population africaine en tant que catégorie sociale est la plus grande richesse de l'Afrique en général et des pays sahéliens en particulier. Le potentiel des jeunes pour le changement social, économique et politique²⁶ doit être exploité comme opportunité au risque de provoquer des contestations par leur exclusion comme cela a dû être observé çà et là. Il en est ainsi de la vague de protestations et de soulèvements populaires liés à des demandes croissantes de réformes juridiques, constitutionnelles, institutionnelles et politiques ayant déclenché des événements importants, notamment ceux connus sous le nom de printemps arabe en Afrique du Nord et qui a inspiré la jeunesse sahélienne.

A cet effet, les jeunes doivent être au centre de toutes les politiques publiques d'autant plus que la jeunesse représente l'avenir de ces Etats. C'est pourquoi, les gouvernants doivent favoriser l'inclusion et la participation plus efficace et plus effective des jeunes dans les stratégies de programmation des politiques publiques par une meilleure prise en compte des priorités des jeunes. Ces jeunes de plus en plus intéressés de participer à la vie politique de leurs pays sont porteurs des nouvelles idées. Ainsi, il ressort d'un rapport²⁷ de Youth Initiative for Advocacy,

²⁶ Rapport d'experts indépendants sur l' Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique, Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, juin 2020, p.14.

²⁷ Idem, p.104

Growth and Advancement (YIAGA Afrique) qui analyse les jeunes candidats lors des élections générales de 2019²⁸, explique la nature de la participation politique des jeunes. Ce qui pourrait constituer un véritable outil de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest. Son plaidoyer acharné et largement efficace a finalement abouti à la signature de la loi « Not Too Young to Run Act » par le gouvernement nigérian en mai 2018. A ce titre, ils peuvent apporter de l'innovation et de la créativité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques à travers leur participation citoyenne active dans les initiatives locales notamment le leadership et la représentation aux instances de prise des décisions²⁹. Leurs interventions contribuent à promouvoir l'unité nationale, en particulier parmi les jeunes, en exigeant des réformes politiques progressistes et des processus électoraux inclusifs, transparents et apaisés. Il importe de souligner que le rôle et la contribution de la jeunesse est cruciale dans les politiques publiques de paix, de sécurité et de cohésion sociale dans le contexte actuel du sahel en proie au terrorisme et autres conflits irrédentistes. Ce rôle de "faiseur de paix" doit être pleinement joué et assumé par la jeunesse sahélienne, dans la mesure où une partie des jeunes est enrôlée, sinon instrumentalisée par les groupes terroristes et autres réseaux criminels transnationaux organisés au point qu'ils sont devenus les auteurs³⁰ de ces conflits violents. La participation des jeunes aux politiques publiques nationales ou locales, qu'elle passe par la planification, la redevabilité ou le plaidoyer, démontre un potentiel transformateur significatif. Elle contribue à renforcer la représentativité des jeunes, à faire évoluer les décisions politiques, et à inscrire de nouveaux rapports entre citoyens et institutions dans la gouvernance nationale ou locale.

²⁸ YIAGA Africa, Communiqué de presse 2019. Extrait de <https://www.yiaga.org/youth-candidacy-in-the-2019-general-elections/> (22 Septembre 2019), cité in Rapport d'experts indépendants sur l' Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique, op.cit., p.104.

²⁹ Mireille Affa'a-Mindzie, "Construire la paix et le développement au Sahel: renforcer la participation politique des femmes et des jeunes. International Peace Institute, 3 février 2015". Extrait de <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2015/02/IPI-Rpt-Building-Peace.pdf> (25 octobre 2019); Voir aussi, Celina Del Felice et Helene Ruud, bibliographie annotée - Le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix. United Network of Youth Peacebuilders (UNOY), 20 novembre 2016. Extrait de <https://unoy.org/wp-content/uploads/Bibliographie-annotée-Jeunesse-et-consolidation-de-la-paix-Novembre-2016.docx-2.pdf> (25 Octobre 2019)., cité in Rapport d'experts indépendants sur l' Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique, op.cit., p.104.

³⁰ Ibidem, p.103.

Aussi, la jeunesse peut utilement contribuer à la conception et à l'élaboration des politiques publiques les concernant directement. Il en est ainsi des politiques nationales de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, de l'emploi, de l'éducation, de la formation professionnelle...etc. Il est plus que nécessaire d'accorder une plus grande importance à l'investissement dans l'éducation de qualité et l'emploi des jeunes, plutôt que de mettre en œuvre des palliatifs à court terme dans l'urgence. En effet, comme le dit un jeune bamakois « quand il n'y a pas de bonne éducation, il y a un problème, les gens s'engagent dans la violence et les activités criminelles... tout est lié à l'éducation et à son absence »³¹ En un mot au programme de développement économique et social à travers leur participation à la croissance économique de leurs pays. Au regard du rôle stratégique des jeunes dans les politiques publiques, l'interaction entre les deux est plus qu'évident.

B. L'interaction des jeunes avec les politiques publiques

Aucune politique publique ne peut être efficacement mise en œuvre si elle n'implique pas la jeunesse. Ainsi, il est impératif d'asseoir une approche intégrée des politiques de jeunesse³² prenant en compte les besoins des jeunes dans la conception et la mise en œuvre de différentes politiques publiques sectorielles. A cet effet, la participation des jeunes aux politiques publiques vise notamment à identifier les contributions concrètes des jeunes à la définition ou à la mise en œuvre des politiques publiques, à documenter les pratiques existantes d'évaluation, et à proposer des orientations pour renforcer la mesure du changement. En vérité, les jeunes sont aujourd'hui porteurs de changement dans la société. Les jeunes, en particulier les filles et jeunes femmes, s'engagent activement pour influencer sur les politiques publiques au niveau national. Leur mobilisation dépasse les initiatives locales pour produire des effets tangibles sur les cadres législatifs, institutionnels et stratégiques. Ces effets du plaidoyer porté par les jeunes aux côtés des femmes sur les politiques publiques nationales dans la majorité des pays africains en général et sahéliens en particulier

³¹ Propos tenus par un jeune de Bamako suite à une visite de terrain en 2019 in Rapport d'experts insdépendants sur l'Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique, Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, op.cit., p.115.

³² Florence Abadie, « Les enjeux de la coordination des politiques de jeunesse », Cahiers de l'action 2019/2 N° 54, p.9., disponible sur <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page9?lang=fr>

ont conduit d'abord à l'adoption des politiques nationales genre et/ou de promotion de la femme. Ensuite, la mise en oeuvre de ces politiques publiques ont débouché sur l'adoption des législations nationales³³ relatives aux quotas pour promouvoir la participation politique des femmes. La participation durable des jeunes dans la gouvernance publique est garantie à travers des structures comme les Conseils nationaux de la jeunesse (CNJ) qui constituent la première illustration du rôle croissant des jeunes dans la sphère publique³⁴. Les jeunes interagissent également sur les politiques à travers d'autres cadres ou plateformes.

Les questions qui attirent l'attention des groupes de jeunes sont également multiples et diverses. Il s'agit notamment d'aider les jeunes à accéder à l'éducation, à la santé sexuelle et reproductive, à la lutte contre le culte et la toxicomanie, à la prévention de la violence électorale et, d'une manière générale, à améliorer leur participation à la vie politique afin qu'ils puissent se faire entendre, agir et représenter. A cet effet, l'engagement citoyen et l'activisme des jeunes dans les mouvements sociaux et politiques, sur les réseaux sociaux les amènent à contribuer à la mobilisation des électeurs, en encourageant davantage les femmes à participer à la vie politique, à devenir des acteurs politiques actifs et la gestion quotidienne des partis politiques, et mobilisant généralement plus de femmes à devenir des acteurs politiques actifs.

Dans d'autres endroits, ils jouent un rôle majeur dans la prévention de la violence électorale en utilisant des émissions de radio, des téléphones portables et les médias sociaux³⁵. Mieux, les jeunes parviennent de fois à créer des réseaux et des mouvements plus larges, en particulier lorsque la

³³ Loi n°2000-008 du 07 juin 2000 fixant le système de quota dans les fonctions électives, au Gouvernement et dans administration, modifiée par la loi n°2019-69 du 24 décembre 2019 au Niger, Loi n°010-2009/AN portant fixation des quotas aux élections législatives et municipales au Burkina Faso, Loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue Homme-Femme au Sénégal et Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives au Mali

³⁴ Synthèse, Etude sur l'État des lieux de la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds, disponible sur <https://www.plan-international.fr/actualites/etat-des-lieux-valeur-ajoutee-participation-jeunes-politiques-publiques-pays-suds/>, consulté le 20 février 2026 à 17 h.

³⁵ Hal A. Lawson, Jeunes, médias sociaux et santé, 2017. Extrait de <https://www.oopen.org/> in Synthèse, Etude sur l'État des lieux de la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds, disponible sur <https://www.plan-international.fr/actualites/etat-des-lieux-valeur-ajoutee-participation-jeunes-politiques-publiques-pays-suds/>, op.cit.

mobilisation populaire réussie à aboutir à un changement majeur de gouvernement après de nombreuses années de censure, de violations des droits civils et humains et, dans certains cas, de régime autoritaire³⁶. La jeunesse africaine redessine ainsi les lignes du pouvoir. Aussi, les jeunes répondent aux défis du chômage qui deviennent des causes récurrentes des conflits. Comme solutions, ils créent des start-ups et des centres incubateurs ayant pour vocation de renforcer les capacités des jeunes promoteurs et entrepreneurs en vue de leur faciliter l'accès au crédit, notamment par la mise en place d'un fonds de garantie de financement des entreprises des jeunes³⁷. Ce qui leur permet la création d'emploi rémunéré dans divers secteurs tels que la téléphonie mobile et les communications, la musique, le cinéma, la mode et les arts, l'agriculture, l'élevage...etc. Ce rôle important de la jeunesse dans la fabrication et la mise en œuvre des politiques publiques est sans nul doute à la base des toutes ces initiatives sociales que porte aujourd'hui la jeunesse sahélienne. Toutefois, ce rôle revendiqué par cette jeunesse active bute à certains obstacles souvent dans la volonté des pouvoirs publics à les impliquer pleinement dans les politiques.

II. Les initiatives sociales portées par la jeunesse au Sahel et les obstacles à leur implication des jeunes dans les politiques

Nous analyserons quelques initiatives phares portées par la jeunesse sahélienne (A) avant d'évoquer les freins à la participation des jeunes dans les politiques (B).

A. Les initiatives sociales portées par la jeunesse au Sahel

Il serait plus productif de mobiliser et de canaliser les efforts de la jeunesse davantage vers la mise en œuvre des politiques et programmes qui exploitent leur potentiel, leur créativité et leurs compétences. Les jeunes

³⁶ Des groupes dirigés par des jeunes comme Faire de nos visions et de nos aspirations une réalité (Making Our Visions and Aspirations a Reality (MOVAAR) et le Parlement national de la jeunesse (National Youth Parliament) de la Gambie, par exemple, ont participé activement à l'initiative bipartite qui a finalement délogé l'ancien président Yahya Jammeh du pouvoir en décembre 2016 après 22 ans.

³⁷ Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Niger, 2020-2029, p.33.

sahéliens ont beaucoup contribué par moments à la mise en œuvre des politiques de paix et de sécurité, car sans paix aucun développement ne peut être envisagé. A cet effet, deux (2) expériences conduites par la jeunesse mérite d'être soulignées ici. Il s'agit d'abord du cas du Mali où la Fédération des Jeunes pour la Paix Mondiale est intervenue pour régler les violentes crises de leadership et de succession qui ont secoué le Conseil national de la jeunesse (CNJ) en novembre 2016, qui ont malheureusement fait plusieurs morts et blessés mortels chez les belligérants³⁸. A ce niveau, il importe de relever ce problème récurrent de renouvellement démocratique du Conseil National de la Jeunesse à la fin des mandats des Présidents n'est pas spécifique au Mali. Les Conseils des jeunes du Niger et du Sénégal ont été critiqués un moment pour cette raison. Pour revenir au cas malien, à cette occasion, la direction de la fédération a amené une médiation par navette avec les protagonistes avant de proposer des solutions pacifiques.

Aussi, en janvier 2016, la Fédération avait également formé 50 jeunes à la gestion des conflits, y compris des représentants des principaux partis politiques. Avec le soutien des candidats de l'opposition, la Fédération a réussi à convaincre le gouvernement de reporter les élections pour permettre davantage de consultations bipartites dans une atmosphère politique moins belligérante. Ces initiatives très salutaires de la jeunesse malienne ont permis à l'époque de régler des conflits pouvant déboucher sur des graves crises, révélant ainsi les capacités des jeunes et leurs talents de médiateurs au service de la paix dans de leur communauté.

Le second cas qui mérite d'être évoqué à propos des initiatives salvatrices des jeunes dans la mise en œuvre des politiques publiques de paix est celui du Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix, Sécurité en Afrique de l'Ouest et du Sahel, section du Sénégal. En effet, le Groupe a contribué en 2019 à dissiper les tensions politiques entre les partis politiques lors de la préparation des élections générales de février 2019. Avec le soutien de l'ONU et le Centre de Genre et de Développement, le groupe de jeunes a déployé 25 jeunes hommes et 25 jeunes femmes comme observateurs dans les 14 régions du pays pendant l'élection³⁹.

³⁸ Rapport d'experts indépendants sur l'Etude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique, Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, op.cit., p.107.

³⁹ Idem.

Toutefois, ces deux exemples ne sont pas les seules initiatives portées par la jeunesse, il en existe d'autres récentes qu'il y a lieu de rappeler à juste titre. Il me semble important de rappeler à cet effet le forum régional des jeunes du Sahel, organisé chaque année par Gorée Institute, qui vise la promotion du leadership des jeunes ainsi que leur participation aux processus de prise des décisions. Même si cette initiative n'est pas directement portée par les jeunes, force est cependant de reconnaître que cette rencontre annuelle est exclusivement dédiée à la jeunesse sahélienne qui en est la principale bénéficiaire. En effet, « La jeunesse sahélienne est le levier sur lequel s'appuie notre espace communautaire. Cette jeunesse audacieuse, créative et entreprenante doit être accompagnée pour exprimer pleinement ses potentialités et construire un Sahel fort, prospère et souverain »⁴⁰ Comme exemples d'initiatives des jeunes, on évoquera de prime le YouthConnekt Sahel qui est une initiative conjointe du PNUD et de l'Union Africaine lancée en 2021 visant la promotion de l'autonomisation économique et sociale des jeunes sahéliens en termes de formation, de financement et de mentorat pour les jeunes entrepreneurs. Pour Monsieur SIDI Mohamed Almahmoud, Ministre nigérien en charge de la jeunesse, « YouthConnekt Sahel (...) est un signal clair de la jeunesse sahélienne qui s'inscrit dans les dynamiques de transformation de nos États » et visant « à stimuler l'entrepreneuriat, renforcer le leadership des jeunes, créer des opportunités concrètes et répondre aux grands défis de la région »⁴¹. Cette initiative est véritablement une opportunité de renforcement des capacités des jeunes sahéliens afin qu'elle soit l'actrice majeure du changement du Sahel confronté à de multiples défis à les connectant à des réelles opportunités.

On peut citer également le projet Yes-enjeu financé par l'Union Européenne a été officiellement lancé le 16 mai 2024 à Ouagadougou. Ce projet vise à renforcer la participation et l'engagement dans six pays du Sahel à le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. L'un des aspects le plus important de ce projet à même de produire des effets positifs dans ces différents pays est le fait, outre, l'amélioration

⁴⁰ YouthConnekt Sahel 2025 : La jeunesse sahélienne au cœur des défis de souveraineté et de développement - Portail de la Renaissance du Tchad Discours officiel, prononcé par le Ministre d'État, Ministre l'Administration du Territoire du Tchad, Monsieur LIMANE Mahamat, à l'occasion de la 2e édition du Forum YouthConnekt Sahel, tenue à N'Djamena au Tchad du 13 au 15 octobre 2025 disponible sur , consulté le 24 février 2026.

⁴¹ Discours de Monsieur SIDI Mohamed Almahmoud, Ministre de la Jeunesse du Niger prononcé à l'occasion de la 2e édition du Forum YouthConnekt Sahel, op.cit.

de la qualité de l'éducation à travers les bourses d'études octroyées aux jeunes, leur implication dans l'élaboration des politiques publiques de l'emploi.

Il y a également le Projet « Laafi Kibaru, informer pour la paix » a été lancé le jeudi 25 janvier 2024 à Ouagadougou. C'est un projet d'appui à l'information pour la cohésion sociale et le bien-être des populations au Sahel qui vise à renforcer la cohésion sociale et la paix au Sahel ((Burkina Faso, Mali et Niger) en luttant contre la désinformation en ligne et l'accès à une information fiable et sensibles aux conflits en formant des jeunes « cyber-gardiens » pour détecter et contrer les fauteurs de troubles sur les réseaux sociaux⁴². Ce projet intervient opportunément dans un contexte de développement d'un nouvel ordre médiatique avec l'importance des réseaux sociaux favorisant l'émergence des mouvements citoyens⁴³ en ligne dont les principaux animateurs sont les jeunes.

Ce projet permettra aux jeunes cyber-gardiens de lutter efficacement contre la désinformation, les fake news ainsi que les réseaux cybercriminels et autres cyberdélinquants qui abusent des jeunes qui passent l'essentiel de leur temps sur les réseaux sociaux dans un contexte d'insécurité lié au terrorisme et à son apologie. A côté de la repression de la cybercriminalité à travers les législations pénales nationales très répressives⁴⁴ adoptées par les différents pays, ce projet vise la protection des jeunes vulnérables contre les pièges des réseaux mafieux et terroristes très actifs sur les réseaux sociaux.

Quant au projet « Jeunes champions pour la résilience climatique et la santé de la reproduction » soutenu par PATHFINDER dans trois (3) pays

⁴² <https://www.moussonews.com/Laafi-Kibaru> : Le projet qui lutte contre la désinformation - Mouso News

⁴³ Ibrahim Touré « Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : étude comparée des mouvements de contestation Y'en a marre au Sénégal et Balai citoyen au Burkina Faso », Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Afrique et développement, Volume XLII, N° 2, 2017, pp.2014.

⁴⁴ Voir l'article 31 de la Loi n°2019-33 du 03 juillet 2019, portant repression de la cybercriminalité au Niger, modifiée par l'ordonnance n°2024-28 du 07 juin 2024 à propos de la diffusion de données de nature à troubler l'ordre public ou l'atteinte à la dignité humaine qui dispose « Est puni d'une peine d'emprisonnement de deux(2) à cinq(5) et d'une amende de deux millions(2.000.000) à cinq millions(5.000.000) de frans CFA quiconque produit, met à la disposition d'autrui ou diffuse des données de nature à troubler l'ordre public ou à porter atteinte à la dignité humaine par le biais d'un moyen de communication électronique. Il ne peut être fait application des dispositions relatives aux circonstances atténuantes et au sursis.

L'infraction est constituée même lorsque les données produites et diffuses sont avérées. ».

du Sahel notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger a été lancé en mai 2024. C'est un programme qui vise à mobiliser les jeunes afin de face aux défis liés aux changements climatiques et à la santé dans leurs communautés locales⁴⁵. Le changement climatique est une préoccupation actuelle qui doit interpeller la jeunesse du moment où, à l'instar des autres contrées du monde, le Sahel n'est pas épargné par ce phénomène d'envergure mondiale. Il subit également les effets avec les pluies diluviennes ayant pour conséquences les inondations, les déplacements des populations, les sécheresses récurrentes, les incendies, etc.

En ce qui concerne le projet Engagement Civique et Politique des Jeunes (ECIP-Jeunes) financé par le Fonds des Nations-Unies pour la Consolidation de la Paix, (UNPBF), c'est une initiative nationale au niveau du Niger. Son objectif principal est la promotion de l'engagement civique et politique des jeunes au Niger. Il a été lancé le 6 mars 2025 à Niamey et vise à renforcer la paix, la cohésion sociale et l'inclusion des jeunes et des femmes, notamment dans la gouvernance locale. En lien avec le changement climatique et le développement durable, sur le plan interne, il y a la Rencontre nationale des jeunes engagés pour le climat et le développement durable soutenue par la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS) et OXFAM au Niger. Son objectif est la mobilisation des jeunes autour des questions climatiques et de développement durable en vue de renforcer leurs capacités pour un Sahel plus résilient et durable. Malgré l'importance affirmée et assumée par la jeunesse africaine en général et sahélienne en particulier en tant que pilier de la stabilité et du développement, il y a toujours la persistance de certains obstacles à l'implication des jeunes dans les politiques publiques.

B. Les obstacles à l'implication des jeunes dans les politiques

Dans cette partie, il s'agira pour nous de voir les divers obstacles qui empêchent la pleine implication de la jeunesse dans les politiques. En effet, les jeunes ne sont pas suffisamment associés à la gouvernance politique dans leurs pays pour plusieurs raisons dont certaines sont purement

⁴⁵ <https://www.actuniger.com/> | Résilience climatique et santé de la reproduction au Niger : Pathfinder International accompagne 22 jeunes leaders à trouver des solutions face aux problèmes auxquels leurs communauté sont confrontées - ActuNiger

subjectives malgré leur potentiel en termes d'innovations et autres. Les gouvernants entretiennent toujours une certaine méfiance à l'égard des jeunes pour un certain nombre de raisons. En effet, dans beaucoup de pays, les dirigeants souvent à tort ne font pas suffisamment confiance aux jeunes afin de les impliquer pleinement dans la gestion des affaires publiques malgré leur importance numérique⁴⁶. L'argument le plus souvent avancé dans cette occurrence dans le refus d'implication des jeunes dans les politiques se résume au manque d'expérience et de compétence. Ce qui justifierait l'accaparement de presque tous les postes stratégiques par les « anciens » arguant de l'incapacité de la jeunesse à assumer des responsabilités sur le plan politique voire à être associée à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques y compris celles les concernant alors que l'idéal aurait été leur participation à la planification pour prendre en compte leurs priorités dans les documents des politiques publiques. De toute évidence, ces anciens nourrissent un sentiment de méfiance à l'égard des jeunes qu'ils considèrent à tort ou à raison comme des adversaires désireux de les évincer plutôt que de les encadrer afin de partager leurs expériences et assurer ainsi la relève⁴⁷. Il est indéniable que l'obstacle majeur à l'implication des jeunes dans les politiques est le refus du changement par les anciens qui persistent dans une sorte de conservatisme alors que les jeunes sont ces acteurs majeurs de changement politique et social qu'il faut nécessairement intégrer dans les politiques de développement. Or, ces préjugés entretenus aujourd'hui à tort à l'encontre des jeunes, pour les écarter de la gestion de la chose publique voire empêcher la participation des jeunes dans les politiques publiques est la cause de l'absence d'effets réels ou limités⁴⁸ voire de l'échec de certaines politiques publiques observées çà et là comme la formation, l'emploi, la santé sexuelle et reproductive, la paix et la sécurité avec pour conséquences des frustrations, la radicalisation et le basculement dans l'extrémisme violent. Force est cependant, de reconnaître que la précarité de la situation économique des jeunes réduit objectivement leur engagement sur le plan politique, domaine par

⁴⁶ Voir notre contribution, AMADOU HASSANE Boubacar, "Les femmes et les jeunes dans la gouvernance démocratique. Repenser leur inclusion et leur participation au Niger" in L'inclusion et la participation des femmes et des jeunes à la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Gorée Institute, The power of dialogue consortium, p.63.

⁴⁷ Idem, p.68.

⁴⁸ Etude sur l'état des lieux de la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds, op.cit.

excellence, où la compétition électorale pour l'accès au pouvoir exige d'importants moyens financiers⁴⁹. En effet, de plus en plus l'argent occupe une place déterminante en politique, car plus on est riche, plus on s'accorde les faveurs de son parti d'abord et celles des électeurs ensuite. Au regard de ces obstacles qui freinent véritablement l'implication des jeunes dans les politiques publiques, les jeunes se détournent de la vie publique et s'intéressent plus à la vie associative au sein de la société civile dans les ONG et associations de développement ou de défense des droits humains.

CONCLUSION

Il ressort de cette réflexion que les politiques publiques considérées comme la panacée à tous les problèmes de la société réserve peu de place à la jeunesse. En effet, dans la conscience collective, une politique publique qui n'améliore pas le quotidien de la population est un échec. Malgré, l'importance numérique de la jeunesse sahélienne, cette dernière est peu ou prou impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Or l'efficacité des politiques publiques est fonction des acteurs impliqués non seulement dans son élaboration mais aussi dans sa mise œuvre. C'est pourquoi, il est indispensable aujourd'hui, dans les pays du Sahel en proie à une insécurité grandissante, que les jeunes ne soient plus considérés uniquement comme bénéficiaires des politiques publiques mais également comme des acteurs à part entière de ces politiques. Ainsi, l'inclusion des jeunes dans la recherche de la paix et les projets et programmes de développement économique et social dans l'espace sahélien doit être un impératif catégorique. Une fois, que leur place et leur rôle sont renforcés dans les politiques publiques nationales ou locales, celles-ci produiront tous les effets escomptés et ce, avec moins de risque d'échec après l'évaluation. Aussi, les initiatives sociales portées par la jeunesse sont variées et touchent à tous les pans essentiels de la vie sociale. Il nous semble que celles-ci seront davantage efficaces et contribueront à la fourniture de services publics de qualité si les jeunes sont impliqués dans l'élaboration des politiques publiques locales. A cet effet, le développement à la base dans le contexte de la décentralisation dans les pays du Sahel requiert plus des réformes institutionnelles imposant aux pouvoirs locaux, la participation des jeunes aux dynamiques de

⁴⁹ AMADOU HASSANE Boubacar, "Les femmes et les jeunes dans la gouvernance démocratique. Repenser leur inclusion et leur participation au Niger" in L'inclusion et la participation des femmes et des jeunes à la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, op.cit., p.66.

développement local. Il existe déjà des États africains qui ont mis en place des dispositifs favorisant l'implication des citoyens et citoyennes, et notamment des jeunes, dans l'élaboration des politiques publiques locales⁵⁰. Toutefois, la concrétisation de cet engagement des États dépend largement des dynamiques propres à chaque pays, de la volonté des autorités locales, de l'accès à l'information et du soutien de la société civile où les jeunes sont plus actifs afin que leurs initiatives soient soutenues à travers le financement de leurs programmes et projets.

C'est pourquoi, de notre point de vue, il faut intensifier la formation et le renforcement des capacités des jeunes dans l'optique de développer leur leadership afin de faciliter leur droit d'accès à l'information en vue de leur participation efficace aux processus décisionnels. Et au mieux les consulter et les écouter dans les politiques publiques surtout celles les concernant si l'on veut que les jeunes répondent aux grands défis⁵¹ de la Sous-région. Ne faudrait-il pas imposer aux collectivités territoriales des États du Sahel, à travers des réformes législatives et institutionnelles, l'obligation d'associer les jeunes à travers les conseils communaux de la jeunesse à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans de développements communaux et à toutes autres politiques publiques locales ?



⁵⁰ Synthèse Rapport Etude sur l'état de la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds, op.ci.p.12.

⁵¹ Discours prononcé par Monsieur SIDI Mohamed Almahmoud, Ministre de la Jeunesse du Niger, ancien Président du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) du Niger à l'occasion de la 2e édition du Forum YouthConnekt Sahel, op.cit.

Les mouvements citoyens jeunes comme moteurs de changement politique et de la cohésion sociale

Par Dr Seydou Lankoandé Lamoussa, Président Exécutif Suudu Andal, (Burkina Faso)

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

La région sahélienne en Afrique fait face à des défis structurels importants, fragilisant l'environnement social et politique. Au niveau économique, les pays sahéliens sont confrontés à des défis tels que le faible niveau d'industrialisation et d'infrastructures, la dépendance aux ressources naturelles et le faible accès aux financements. Au plan social, la pauvreté, le chômage, la précarité des emplois et la défaillance des systèmes de santé et d'éducation sont entre autres caractéristiques de la région. La région est également caractérisée par des instabilités politiques et des défaillances institutionnelles depuis la période des indépendances. Selon des auteurs tels que Tchoudiba (2024) et Komina et al. (2025), les renversements de pouvoirs sont la conséquence d'une crise de gouvernance marquée par la faiblesse des institutions civiles, l'échec économique et la pauvreté, ainsi que la crise sécuritaire. Par ailleurs, la région sahélienne est confrontée à des conditions climatiques et environnementales difficiles, exacerbées par les effets néfastes du changement climatique.

Parallèlement à cette situation déjà bien difficile, la région connaît ces dernières années d'importants bouleversements divers dont les effets pourraient avoir des conséquences diverses sur les conditions de vie des populations. En effet, les pays de la région font face à un important défis sécuritaire marqué par la recrudescence des actes de terrorisme depuis plus d'une décennie. Ce dernier a contribué à fragiliser le tissu social et a fait naître une grave crise humanitaire avec le déplacement forcé de millions de personnes. Selon un rapport du FMI (2023), plus de trois millions de personnes ont fui la violence au Burkina Faso, au Mali et au

Niger. La configuration politique et diplomatique a également connu des changements. Il s'agit notamment de l'affaiblissement des acteurs politiques et de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) réunissant le Burkina Faso, le Mali et le Niger et qui fait suite au retrait de ces derniers de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans l'histoire récente des pays africains en général, les bouleversements socio-politiques ont été souvent impulsés par des mouvements citoyens. Ces derniers tirent leur source dans les nombreux défis et insuffisances constatées dans la région et à l'incapacité des mécanismes traditionnels d'y apporter des réponses efficaces. En Afrique de l'Ouest, comme dans bien d'autres régions africaines et du monde, les mouvements citoyens se sont donc multipliés dans l'optique d'impulser des changements sociopolitiques positifs (Serghini et Fendler, 2023 ; Noukafou, 2024). Des mouvements tels que « Le Balai citoyen » au Burkina, « trop c'est trop » au Mali et « Y'en a marre » au Sénégal ont en effet contribué significativement à l'avènement d'importants changements (Henry, 2015 ; Serghini et Fendler, 2023). Ces mouvements peuvent être définis comme étant des initiatives collectives de citoyens, visant à influencer des décisions publiques, promouvoir des changements sociaux, ou défendre des causes spécifiques. Ils ont donc pour objectif de répondre collectivement à des défis sociaux, économiques, politiques ou environnementaux.

Dans la région sahélienne ouest africaine, caractérisée par une population très jeunes, les mouvements citoyens y sont portés par des jeunes (Henry, 2015). Touré (2017) soutient que les jeunes contribuent désormais à relever les défis socio-économiques et politique, ne se contentant plus du vote comme seul mode de participation à la vie publique. Cette reconfiguration de la participation des jeunes et le développement des mouvements citoyens de jeunes pourrait également provenir de diverses sources. Il s'agit entre autres de la composition démographique de la région, fortement dominée par les jeunes, ainsi que du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des réseaux sociaux dont les principaux utilisateurs sont également les jeunes.

En effet, selon les derniers recensements⁵² de la population dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, les personnes âgées de moins de 35 ans représentent respectivement 77,9%, 79,2% et 74,9%. Le développement des TIC ces deux dernières décennies a également contribué à renforcer les mouvements citoyens à travers une mobilisation plus forte et plus rapide. Selon Tine (2021) et Gouba (2024), les réseaux sociaux sont devenus un outil privilégié pour dénoncer, revendiquer, coordonner des actions collectives, interpeller directement les décideurs politiques et questionner l'action publique. Internet et les facilités de communications associées ont permis aux mouvements citoyens de renforcer leur visibilité, de légitimer leurs actions et de justifier leurs revendications (Rosanvallon, 2006 ; Dimé et al., 2021).

Au regard des nombreux et divers défis auxquels font toujours face les pays sahéliens, de l'importance démographique des jeunes, ainsi que de l'histoire des mouvements citoyens en Afrique, des questionnements subsistent. Cet article se propose ainsi d'analyser le rôle des mouvements citoyens de jeunes dans les changements politiques et la cohésion sociale au Sahel. De manière spécifique, il s'agit de : (i) décrire les attentes vis-à-vis des mouvements citoyens de jeunes dans le contexte Sahélien ; (ii) analyser les défis de l'engagement des jeunes à travers les mouvements citoyens ; et (iii) faire des recommandations pour renforcer les mouvements citoyens de jeunes et leur légitimité.

La suite du document présente successivement quatre sections dont la première est relative au cadre conceptuel. La deuxième traite des attentes vis-à-vis des mouvements citoyens dans le contexte des pays de l'AES, ainsi que des obstacles à l'engagement des jeunes dans les mouvements citoyens. La troisième section quant à elle, examine l'expérience de quelques mouvements citoyens à succès en Afrique. La quatrième et dernière section présente des recommandations pour renforcer les mouvements citoyens et leur légitimité.

⁵² Agence nationale de la statistique et de la démographie. (2024). 5e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) du Sénégal : rapport provisoire.

Institut National de la Statistique (INSAT). (2023). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH5) du Mali : résultats globaux du RGPH5.

Institut National de la Statistique et de la Démographie. (2022). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso : synthèse des résultats définitifs.



I. CADRE CONCEPTUEL

L'objectif de cette section est d'apporter des clarifications sur les concepts clés de l'analyse. Les principaux concepts faisant l'objet de cette section sont successivement "le mouvement citoyen" et "la jeunesse".

I.1. Mouvements citoyens

La participation des jeunes aux affaires publiques a traditionnellement fait face à d'importants obstacles d'ordre socio-économique, culturel et politique. En réponse à ces dernières, de nouvelles formes de participation des jeunes se sont progressivement développées. Il s'agit notamment de l'activisme numérique (à travers les TIC et les réseaux sociaux), l'engagement communautaire, l'entrepreneuriat social et politique et les mouvements citoyens (non partisans).

Les mouvements citoyens peuvent être entendus comme des groupes ou des efforts organisés de citoyens qui participent activement à la vie civique pour influencer les décisions publiques, promouvoir des changements sociaux, ou défendre des causes spécifiques. Ils peuvent varier de mobilisations locales (réunions de quartier, budget participatif) à des mouvements plus larges portant sur des enjeux nationaux ou internationaux comme l'environnement, la justice sociale, ou la démocratie participative.

Les mouvements citoyens peuvent également désigner des initiatives d'individus et de groupes visant à participer activement à la vie publique pour influencer les décisions politiques et sociales. Ils peuvent s'organiser pour défendre des causes sociales, environnementales ou économiques, souvent en réponse à un sentiment de crise ou de blocage des systèmes politiques traditionnels. Ces mouvements se distinguent des partis politiques car ils cherchent souvent à rester indépendants pour influencer de l'extérieur, en s'appuyant sur la mobilisation en ligne et la sensibilisation du public, mais peuvent aussi collaborer avec l'opposition.

I.2. Jeunesse

La jeunesse est un concept complexe dont la définition peut varier selon les contextes et les cultures. Selon Roudet (2012), la jeunesse est “à la fois âge et passage”. Du point de vue âge, l’auteur soutient que la jeunesse est relative à un âge de la vie marqué par le passage de l’adolescence vers l’âge adulte. Cette période de la vie de l’individu est, selon lui, caractérisée par un ensemble de bouleversements sociaux. Roudet (2012) souligne en effet que la jeunesse telle que définie est la période des expérimentations, celle des engagements et des choix, et aussi celle de l’apprentissage des responsabilités. C’est également la période de l’accès à l’indépendance matérielle et de la construction identitaire de l’autonomie. Néanmoins, l’auteur précise que ces caractéristiques sont souvent variables selon les différents domaines qui renvoient à la définition des statuts et des rôles des adultes.

Du point de vue passage, la jeunesse est perçue comme étant l’âge des classements sociaux et la confrontation aux inégalités sociales. Roudet (2012) soutient à ce propos que la jeunesse ne doit pas être perçue comme un ensemble homogène. Pour l’auteur, la jeunesse est traversée par des différenciations sociales, en particulier celles aux inégalités en matière de niveau d’études et de qualification.

Au regard de la complexité apparente de définir la jeunesse, le critère âge est aujourd’hui utilisé par des États ainsi que par des institutions régionales et internationales. Toutefois, les définitions de la jeunesse selon l’âge sont aussi hétérogènes selon les régions. En Afrique et dans les pays sahéliens, la définition acceptée de la jeunesse est celle de la charte africaine de la jeunesse de l’Union Africaine (UA). Selon cette charte, la jeunesse est l’ensemble des personnes âgées de 15 à 35 ans.

II. MOUVEMENTS CITOYENS JEUNES DANS L’ESPACE AES : ATTENTES ET OBSTACLES MAJEURS

Les défis de divers ordres dans les pays de l’AES, la forte dominance démographique des jeunes, ainsi que les expériences des mouvements citoyens dans la région permettent d’identifier quelques attentes vis-à-vis

de ces mouvements, ainsi que les obstacles auxquels ils peuvent faire face. Cette section présente successivement les caractéristiques attendues des mouvements citoyens et les facteurs qui peuvent limiter l'engagement des jeunes dans les mouvements citoyens.

II.1. Caractéristiques attendues des mouvements citoyens de jeunes dans l'AES

Les Etats de l'AES font face à une importante crise sécuritaire et humanitaire, combinée aux conditions socio-économiques difficiles et qui constituent des obstacles majeurs aux efforts de développement. Dans un tel contexte, l'apport de chaque acteur visant à améliorer la situation s'avère nécessaire. Les jeunes et les mouvements citoyens dans lesquels ils s'engagent peuvent de ce fait contribuer efficacement.

Pour ce faire, leurs actions doivent d'abord s'inscrire dans la durabilité. Selon Serghini et Fendler (2023), l'inachèvement demeure le constat flagrant et constant des mobilisations sociales et politiques. Selon ces auteurs, la réussite des mouvements citoyens s'accompagne souvent d'affaiblissement, de repli ou de réinvestissement dans d'autres espaces. Pourtant, une meilleure durabilité de ces mouvements pourrait jouer un rôle de veille et de contrôle de l'action publique, ce qui pourrait inciter les pouvoirs publics à une meilleure gouvernance.

Ensuite, la situation sécuritaire et humanitaire difficile exige des réponses et des propositions d'actions concrètes venant des mouvements citoyens de jeunes pour contribuer à la stabilisation socio-politique et sécuritaire. Dans cette optique, les actes de violence qui ont souvent caractérisés les mouvements citoyens et qui peuvent détériorer davantage l'environnement socio-politique devront être évités.

Par ailleurs, les mouvements citoyens de jeunes peuvent jouer un rôle clé dans l'éducation civique et citoyenne des populations de ces pays. Leur capacité à se faire entendre par un grand nombre de jeunes et en utilisant des réseaux sociaux, est une aubaine pour diffuser des messages de sensibilisations. Dans ce sens, un accent particulier doit être mis sur l'éducation aux médias et à l'information pour contribuer à lutter contre le mauvais usage des TIC.

Enfin, les mouvements citoyens doivent eux-mêmes, à travers leur mode de gouvernance et leurs actions, incarner l'exemplarité. Leur crédibilité et leur capacité de mobilisation sont fortement associés à leur image. De manière spécifique, ils devront par exemple assurer la redevabilité de leurs actions et se départir des actes de corruption et de violence.

II.2. Facteurs limitants de l'engagement des jeunes dans les mouvements citoyens

De nombreux facteurs de divers ordres peuvent constituer des entraves à l'engagement des jeunes dans les mouvements citoyens. Ils peuvent être classés en facteurs socio-culturels, politico-institutionnels et économiques.

Les facteurs socio-culturels limitant l'engagement des jeunes dans les mouvements citoyens sont notamment le faible niveau d'instruction d'une part importante de la jeunesse, la ruralité de la majorité des jeunes, les pesanteurs sociales persistantes (surtout pour les jeunes filles) et le manque de formation et de sensibilisation sur les rôles politiques du citoyen. D'abord, un niveau élevé d'instruction offre au jeune les compétences et connaissances nécessaires à une meilleure compréhension des enjeux d'actualité, notamment sociaux, économiques et politiques. Il développe également l'esprit critique et l'esprit d'analyse des jeunes. Ensuite, la présence de la majorité des jeunes dans les milieux ruraux empêche ceux-ci de participer aux mouvements citoyens, dans la mesure où ces derniers naissent et se développent généralement dans les zones urbaines. En outre, les pesanteurs socio-culturelles quant à elles intimident le jeune, surtout la jeune fille, l'empêchant ainsi de participer activement. Enfin l'acquisition de connaissance sur les rôles politiques du citoyen permet aux jeunes et aux mouvements citoyens d'être plus efficace et mieux structurés dans leurs actions.

Concernant les facteurs politiques et institutionnels, il s'agit principalement de la faiblesse institutionnelle, la mauvaise qualité de l'offre politique et la crainte de la répression. Les mécanismes institutionnelles et législatifs en vigueur peuvent intimider les jeunes dans leur souhait de s'engager dans des mouvements citoyens. C'est le cas par exemple des lois sur la cybercriminalité en vigueur dans certains pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger et qui peuvent être perçus par

les jeunes comme restrictives de leur liberté. A ce propos, une étude menée au Mali par Dembelé et al. (2024) soutient qu'environ 81% des jeunes enquêtés ont ressenti dans la loi sur la cybercriminalité, une restriction de leur liberté d'expression. En outre, la faible qualité de l'offre politique pourrait laisser les jeunes dans une certaine méconnaissance des enjeux de développement, les maintenant ainsi dans l'inaction. Les jeunes peuvent également faire face à la peur de la répression au regard des répression violentes enregistrées vis-à-vis des mouvements citoyens de par le passé.

Les facteurs économiques sont la précarité et le chômage des jeunes, ainsi que le coût élevé d'accès à internet. Face au chômage et à la précarité de leurs conditions de vie socio-économiques, les jeunes peuvent ne pas trouver de nécessité à s'engager dans les mouvements citoyens. Pour eux, l'engagement citoyen peut être très loin de leurs priorités. Par ailleurs, les mouvements citoyens ayant fortement utilisé les TIC et les réseaux sociaux pour mobiliser les jeunes, la faible couverture territoriale en infrastructure (fibre optique, pylônes) et le coût élevé d'accès à internet constituent d'importants obstacles à l'engagement des jeunes.

III. MOUVEMENTS CITOYENS DE JEUNES EN AFRIQUE ET ROLES DANS LA COHESION SOCIALE : QUELQUES EXEMPLES

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays sur le continent africain ont connu d'importants changements socio-politiques. Ces derniers ont été souvent impulsés par des mouvements citoyens portés par des jeunes. Cette section présente quelques cas emblématiques de ces mouvements citoyens. Il s'agit notamment du mouvement "Y'en a marre" au Sénégal, le mouvement "Le balai citoyen" au Burkina Faso, les mouvements "Lucha" et "Filimbu" en République Démocratique du Congo (RDC), les mouvements "EndSARS" et "Not Too Young to Run" au Nigeria. La compréhension de ces cas vise d'une part à tirer les leçons qui s'imposent, et d'autre part à formuler des recommandations pour renforcer les mouvements citoyens et leur légitimité en Afrique, particulièrement au Sahel.

III.1. Quelques exemples emblématiques de mouvements citoyens en Afrique

III.1.1. Le mouvement Y'en a marre

Le mouvement « Y'en a marre » a été créé en janvier 2011 au Sénégal. Le mouvement a été créé et porté par des rappeurs, des journalistes, des étudiants, des ouvriers, des commerçants et des enseignants pour faire face à des crises sociopolitiques et économiques (Chouli, 2013 ; Diop 2013a ; Diop 2013b). De manière spécifique, le mouvement s'attaque entre autres à la mauvaise gouvernance, la corruption (scandales financiers, etc.), la vulnérabilité socio-économique et l'impunité décriés sous le régime du président Wade et menaçant la cohésion sociale.

Le mouvement « Y'en a marre » s'est imposé comme un acteur clé des changements politiques enregistrés au Sénégal en 2012. A ce propos, Ba (2016) soutient que le mouvement a conduit à la deuxième alternance de l'histoire politique du Sénégal en 2012. Toujours selon cet auteur, l'avènement du mouvement « Y'en a marre » traduit l'irruption des jeunes dans l'espace public au Sénégal. Au regard de son rôle important dans l'environnement socio-politique du Sénégal, le mouvement « Y'en a marre » a inspiré d'autres mouvements citoyens en Afrique de l'ouest et du centre, notamment la Lucha, le Filimbi et le Balai citoyen.

III.1.2. La Lutte pour le Changement ou « Lucha »

La « Lutte pour le Changement » en abrégé « Lucha » est fondée en mai 2012 à Goma, capitale du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo (RDC). Selon Bangré (2016), c'est un mouvement citoyen non-violent et non partisan mis en place par des jeunes étudiants ou diplômés de Goma. La particularité de la Lucha est qu'elle prône l'égalité entre tous ses membres, en ce sens qu'elle n'a pas désigné de dirigeant et s'inscrit dans une logique de responsabilisation et de protection des membres (Bangré, 2016).

La Lucha a été, dans un premier temps, mis en place pour s'attaquer aux problèmes purement sociaux tels que l'accès à l'eau, l'accès à l'électricité, l'insécurité et l'insalubrité. En effet, la richesse de l'Est de la RDC

contrastait du point de vue des jeunes avec les conditions de vie des populations de la Région. Dans un second temps, l'engagement du mouvement va s'étendre à des questions plus globales et qui sont à la base des mauvaises conditions socio-économiques. La Lucha s'est donc fixée pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance et l'amélioration des conditions de vie des populations en matière d'accès à l'eau potable et à l'électricité, de santé, d'éducation, de justice et de sécurité. Au même moment, des jeunes de Kinshasa, la capitale congolaise, soutenu par d'autres jeunes de la diaspora congolaise, vont estimer que la bonne gouvernance et les changements sociaux recherchés ne pourraient se faire sans changement de l'ordre politique. Cette nouvelle dynamique conduit à la création d'un autre mouvement citoyen, le « Filimbi ».

III.1.3. Le mouvement Filimbi

Filimbi signifie « Coup de sifflet » en langue swahili. Filimbi est créé officiellement le 15 mars 2015 à Kinshasa. Ce mouvement est né de la volonté de jeunes congolais de la capitale et de la diaspora d'aboutir à une alternance politique en RDC. Les membres du mouvement Filimbi étaient convaincus que l'alternance au pouvoir était la seule option pour établir une nouvelle et meilleure manière de gérer le pays et répondre efficacement aux besoins de la population. Ils se sont donc engagés pour « donner un coup de sifflet politique » afin de mettre fin au pouvoir en place et à son système de gestion et d'administration du pays.

Filimbi va ainsi renforcer la collaboration avec la Lucha afin d'accentuer la pression sur les autorités congolaises. Les deux fédèrent leurs énergies et les deux leviers de leur vision de ce qu'il fallait faire : changer la politique et le Congo. Appuyés plus tard par d'autres mouvements et d'autres acteurs, ils tiennent tête au pouvoir du Président Kabila pour obtenir la première alternance démocratique lors des élections de 2018 qui a vu l'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir. Selon Nkanda (2024), la Lucha et le Filimbi sont considérés comme les symboles de la lutte pour l'alternance pacifique en RDC.

III.1.4. Le mouvement "Le Balai citoyen"

Inspiré du mouvement Y'en a marre et soutenu par des membres dudit mouvement, le Balai Citoyen est officiellement créé le 25 août 2013 au Burkina Faso. La vision derrière la création de ce mouvement citoyen était de "faire du Burkina Faso, une société juste et intègre, dans un Etat de droit démocratique". C'est ainsi que le mouvement s'est fixé pour mission de "constituer une force de propositions et de pression pour le changement social par l'engagement citoyen".

Le Balai Citoyen était composé de personnes influentes du monde culturel avec des artistes engagés, des intellectuels et des jeunes de tous les bords socio-politiques. Dans la mobilisation populaire, les réseaux sociaux tels que Facebook ont joué un rôle clé pour l'essor du Balai citoyen et de ses idéaux. A l'origine axé sur les mauvaises pratiques de gouvernance, l'engagement du mouvement va s'accroître avec les velléités de modification du fameux article 37 de la constitution burkinabè par le Président Blaise Compaoré. En rappel, cet article mentionne explicitement que « Le Président du Faso est élu pour cinq ans au suffrage universel direct, égal et secret. Il est rééligible une fois ». C'est ainsi que le Balai Citoyen et la grande mobilisation populaire (partis politiques, organisations de la société civile, travailleurs, étudiants, ...) vont faire pression sur le pouvoir Compaoré pendant des mois pour aboutir au soulèvement populaire qui a conduit à la démission forcée du président Blaise Compaoré, le 31 octobre 2014.

III.1.5. Not Too Young To Run

La Campagne Not Too Young To Run est un mouvement citoyen né au Nigeria et portée par des jeunes. L'objectif de ce mouvement citoyen de jeunes était de parvenir à la réduction de l'âge requis pour se présenter aux différentes élections au Nigeria en plaidant en faveur d'un amendement constitutionnel des articles pertinents de la Constitution. Selon Krook et Nugent (2018), revendications du mouvement étaient la réduction de l'âge requis pour être éligible à la Chambre des députés et à la Chambre des

représentants de 30 à 25 ans, au Sénat et au poste de gouverneur de 35 à 30 ans, et à la présidence de 40 à 35 ans.

Pour ce faire, le mouvement s'est appuyé sur une grande mobilisation des jeunes à travers le Nigeria et en usant surtout des réseaux sociaux tels que Twitter et Instagram (Owoyale et al., 2024). Selon Krook et Nugent (2018), un projet de loi issu de ces revendications des jeunes a été adopté par les deux chambres du Parlement en juillet 2017. Puis, le projet a été présenté à toutes les assemblées législatives des Etats avec une approbation à une très grande majorité (33 sur les 36 assemblées). En avril 2018, le projet est approuvé et signé par le Président et entre en vigueur le 31 mai 2018. Même si ses objectifs de départ n'ont pas été entièrement atteints, le mouvement Not Too Young To Run est parvenu à une réduction de l'âge requis pour se présenter à la présidence de 40 à 35 ans, à la Chambre des représentants et aux assemblées législatives des États de 30 à 25 ans, mais a maintenu les conditions d'âge existantes pour les gouverneurs et les sénateurs.

III.1.6. Le mouvement #EndSARS

Le mouvement « End Special Anti-Robbery Squad (End SARS) » ou « Fin de la brigade spéciale anti-vol » a été lancé au Nigeria depuis 2017. Le mouvement est né sur le réseau social X (ex Twitter) pour dénoncer les violences policières, en particulier les abus de l'unité spéciale de police anti-vol (SARS). Cependant, c'est en 2020, précisément au mois d'octobre, que le mouvement prend de l'ampleur dans un contexte de dénonciation et d'exactions présumées de l'unité spéciale de police.

En effet, Nwafor et Nwabuzo (2021) indiquent une série de dérives attribuées à l'unité de police. Il s'agit notamment de la diffusion d'une vidéo montrant un agent du SARS abattre un jeune Nigérian devant l'hôtel Wetland et de la publication d'un rapport faisant état du meurtre par des agents du SARS d'un artiste prometteur de 20 ans nommé Chibuike Daniel Ikeaguchi. En un week-end (du 9 au 11 octobre 2020), le hashtag #ENDSARS a enregistré jusqu'à 28 millions de tweets dans lesquels les Nigériens ont partagé à la fois des histoires et des preuves

vidéo relatives à des crimes commis par des membres du SARS. Il s'agit entre autres d'enlèvements, de meurtres, de vols, de viols, d'arrestations illégales et d'extorsions. Face à cette pression, la police nigériane a dissous la brigade spéciale anti-vol le dimanche 11 octobre 2020.

III.2. Leçons tirées de l'expérience des mouvements citoyens en Afrique

A travers les expériences de mouvements citoyens, d'importantes leçons peuvent être tirées. La première leçon est que ces mouvements se caractérisent tous par la jeunesse de leurs membres, avec parfois des grandes personnalités culturelles et artistiques. Cet état de fait implique la nécessité pour les pouvoirs publics de placer la jeunesse au cœur de leurs actions et des politiques sociales, économiques et politiques.

La seconde leçon est relative aux raisons qui sous-tendent la naissance des mouvements citoyens. Ces mouvements sont nés pour dénoncer les inégalités sociales, la précarité économique, la mauvaise gouvernance, le non-respect des principes démocratiques, le non-respect de la constitution, l'exclusion des jeunes. Il importe donc aux gouvernants en Afrique d'adresser des solutions efficaces et durables à ces maux sociaux, économiques et politiques.

La troisième leçon qui peut être tirée de l'expérience de ces mouvements citoyens est le rôle des réseaux sociaux et des TIC dans leur développement de ces mouvements (hashtags, forum de discussion, Facebook, Instagram, X, WhatsApp, etc.). En effet, ces mouvements citoyens ont fait des réseaux sociaux un instrument de mobilisation de la jeunesse. A travers les possibilités offertes par internet, les jeunes arrivent à interagir entre eux et à se faire connaître du monde extérieur, en contournant les divers obstacles placés sur leur chemin par les détenteurs du pouvoir. De ce fait, Owoyale et al. (2024) recommandent dans leur étude que, les réseaux sociaux étant le moyen privilégié pour atteindre les jeunes, davantage de campagnes soient menées sur les réseaux sociaux.

Mouvements confrontés souvent, pour la plupart, à des répression violentes occasionnant parfois de nombreux morts. Selon une enquête officielle, au moins 24 personnes ont été tuées lors des manifestations des 30 et 31 octobre contre la tentative de Compaoré de prolonger son règne

de 27 ans. De même, des mouvements comme Y'en a marre, la Lucha, Filimbi et EndSARS ont également enregistré des vagues de violences avec de nombreux blessés et souvent même des morts parmi les jeunes. Cette violence interpelle aussi bien les mouvements citoyens que les pouvoirs publics quant à leur responsabilité à assurer un climat non violent.

Une autre leçon est le caractère informel, temporaire et évolutif de la majorité des mouvements citoyens à succès. Dans la plupart des cas, les mouvements citoyens sont nés de façon ponctuelle et sans formalisation pour dénoncer des défaillances institutionnelles et politiques et/ou la précarité socio-économique. Et dans plusieurs cas, les objectifs de départ ont été progressivement réajustés pour passer des revendications socio-économiques à des revendications politiques. C'est en ce sens que le départ du pouvoir en place et l'alternance politique ont finalement été l'objectif ultime de plusieurs de ces mouvements.

Pour finir, ces mouvements ont eu souvent un caractère transfrontalier. Les membres des différents groupes voyagent à travers le continent, considèrent suivre les mêmes buts et sont solidaires les uns des autres tout en estimant que l'union fera leur force sur l'ensemble du continent. A titre illustratif, des membres du Y'en a marre du Sénégal ont souvent participé à des rencontres du mouvement le Balai Citoyen au Burkina Faso. De même, Filimbi est né à Kinshasa en présence de représentants de Y'en a marre et du Balai Citoyen.

IV. RECOMMANDATIONS POUR RENFORCER LES MOUVEMENTS CITOYENS ET LEUR LEGITIMITE

Pour renforcer les mouvements citoyens et leur légitimité dans les pays sahélien en Afrique de l'Ouest, différentes mesures impliquant divers acteurs peuvent être nécessaires. A l'endroit des pouvoirs publics, il s'agit de :

- Assurer la mise en place et l'application effective de mécanismes institutionnels et législatifs permettant d'éviter les actes de violences qui peuvent venir aussi bien des mouvements citoyens que des pouvoirs publics eux-mêmes ;

- Prendre en considération les revendications des mouvements citoyens en mettant en place des mécanismes formels ;
- Œuvrer pour un espace numérique plus ouvert en mettant en place des lois plus souples en matière de numérique et en accentuant les efforts d'éducation aux médias et à l'information ;
- Accroître les investissements pour une meilleure couverture territoriale d'internet et renforcer le dialogue avec les acteurs de télécommunications dans l'optique d'un allègement des coûts d'accès à internet. Ces mesures devront permettre à terme d'offrir l'accès à internet à plus de jeunes et de les permettre de jouer pleinement leur rôle à travers les mouvements citoyens.

A l'endroit des mouvements citoyens, il s'agit de :

- Sensibiliser davantage leurs membres quant à la nécessité de promouvoir la non-violence dans les revendications qu'ils portent ;
- Adapter les outils de communication pour encourager la participation citoyenne des jeunes ;
- S'inscrire dans la durée en ayant une vision et une stratégie de long terme et en se spécialisant sur des thématiques bien précises. Ces mesures permettront aux mouvements citoyens de développer une expertise avérée sur certaines questions et de devenir par là une force de proposition ;
- Développer des pôles pour la production et la diffusion d'idées innovantes pouvant permettre de répondre efficacement et durablement aux divers défis sur lesquels portent leurs revendications.

CONCLUSION

Au cours des deux dernières décennies, les mouvements citoyens de jeunes se sont multipliés à travers le continent africain. Dans de nombreux pays, comme ceux du Sahel africain, les jeunes se sont mobilisés pour faire

face aux nombreux défis et dénoncer les conditions socio-économiques difficiles, les défaillances dans le système de gouvernance et les tentatives de non-respect des dispositions politiques prévues dans les constitutions. Ces mouvements sont ainsi parvenus à d'importants bouleversements dans le paysage socio-politiques et économiques des Etats.

Cependant, de nombreux défis subsistent encore dans les pays du Sahel, et dont la démographie reste caractérisée par une population très jeune. Dans un tel contexte, l'engagement des jeunes à travers les mouvements citoyens peut encore permettre d'adresser des réponses efficaces et durables. Mais pour y parvenir, de nombreux obstacles sociaux, économiques, institutionnels et politiques à l'action des jeunes à travers les mouvements citoyens doivent être levés.

Pour ce faire, les mouvements citoyens, de même que les pouvoirs publics ont des rôles importants à jouer. Ces acteurs doivent s'impliquer notamment pour éviter les actes de violence, assurer un meilleur accès et une meilleure utilisation d'internet, proposer des idées innovantes pour faire face durablement aux défis sociaux, économiques, politiques et institutionnels.



PANEL 2 : Paix, sécurité et dialogue intergénérationnel



Note de synthèse

Dialogue Intergénérationnel et Co-construction de la Paix Durable.

Professeure Valérie a introduit sa communication par la définition du concept et de l'expression « dialogue intergénérationnel » qui selon elle, va au-delà de faire dialoguer des personnes différentes de par leurs âges et signifie en plus, un échange d'expériences, de savoirs et de connaissances entre deux générations, entre deux mondes.

Sa communication s'est ensuite axée sur les enjeux du dialogue intergénérationnel et l'objectif de paix durable qui en est la finalité avec une intégration de savoirs endogènes et exogènes.

Ainsi, selon Professeure Valérie, le dialogue intergénérationnel permet de prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation, et il met en jeu des valeurs de tolérance entre les générations, entre les mondes pour ne pas dire entre les âges, c'est-à-dire entre les aînés et les jeunes. Elle a par la suite, proposé des pistes de solutions pour la construction du dialogue intergénérationnel dont entre :

- La rupture du silence entre les aînés et les jeunes et parler des sujets, même ceux qui fâchent ou qui ont considérés comme tabous, le tout dans le cadre d'un dialogue ouvert comme intime ;



- La création d'un espace sûr d'expression entre les aînés et les jeunes pour une guérison collective avec le cas du Rwanda cité comme une expérience réussie qui a permis au pays de sortir des douleurs du passé commun ;
- Se faire confiance entre les aînés et les jeunes afin de mieux échanger les expériences, les savoirs...etc ;
- L'écoute active dont le manque est selon elle, plus reprochable aux jeunes et sans laquelle aucun dialogue n'est possible.

Après avoir proposé les solutions pour la construction du dialogue intergénérationnel, Professeure Valérie a partagé les rôles dédiés aux jeunes, aux anciens, aux leaders coutumiers et aux responsables religieux pour une co-construction inclusive dudit dialogue.

En tant que femme, elle a plaidé pour une meilleure implication des femmes dans la construction de la paix et du dialogue intergénérationnel avant d'en rappeler les obstacles. Ces obstacles sont selon Professeure Valérie, sont la méfiance entre les jeunes et les aînés et la différence des outils de communication dont usent les deux composantes en présence.

Tous ces obstacles créent malheureusement des barrières à surmonter pour une construction effective et inclusive du dialogue intergénérationnel.

Professeure Valérie a fini sa communication avec une proposition principale à encourager et à promouvoir, le mentorat, et une question à l'endroit du public en perspectives du débat qui sera ouvert lors du panel.

Selon la Professeure, le mentorat va permettre l'accompagnement et l'encadrement des jeunes par les aînés, et la question posée est de savoir : *« Pourquoi les mêmes revendications des jeunes reviennent à chaque époque malgré que ces revendications soient posées et portées par des jeunes qui, entre temps, sont aussi devenus des adultes, des personnes âgées ? »*.

Jeunesse, Migration et Cohésion Sociale.

Monsieur KHALIL RHAKMANE NDIAYE après les salutations d'usage et les remerciements à l'endroit de **GOREE INSTITUTE** et du **Comité d'Organisation du Forum Régional des Jeunes**, a donné les chiffres et les statistiques liés à la jeunesse.

Il a ensuite rappelé les défis à relever par rapport aux questions de jeunesse. Il s'agit selon lui, des défis de formation, de l'emploi et de l'économie entre autres pour faire face à la migration des jeunes.

Pour **Monsieur KHALIL RHAKMANE NDIAYE**, ces défis doivent être relevés afin de permettre aux jeunes de s'occuper utilement sur place et de minimiser les facteurs qui conduisent les jeunes à faire le choix surtout de la migration irrégulière.

Les facteurs de la migration selon Monsieur Khalil, sont entre autres, l'insécurité et les autres vulnérabilités socio-économiques dont le chômage.

Il a par la suite mis en exergue les opportunités qui s'offrent pourtant aux jeunes mais qui ne sont pas saisies malheureusement par eux et qui de ce fait, révèle un paradoxe de la situation de la migration. La saisie de ces opportunités par les jeunes candidats à la migration est une alternative à la migration de ces derniers.

Pour ce faire, Monsieur Khalil a, dans sa communication, décliné des perspectives sur lesquelles travailler afin de finir avec la migration irrégulière pour une migration choisie.

Ces perspectives permettent selon le paneliste, de capitaliser sur les opportunités sur place et lesdites perspectives tourne autour de la modernisation de l'agriculture, de la transformation sur place de nos matières premières qui induit une industrialisation et l'usage du numérique comme alternative aux insuffisances infrastructurelles.

Ainsi, toutes ces opportunités une fois saisies en termes de perspectives, vont constituer des leviers socio-économiques qui vont permettre d'occuper les jeunes et le cas échéant, si les jeunes doivent faire l'option de migrer vers d'autres horizons, ce serait dans le cadre d'une migration choisie et non irrégulière.

Ceci va permettre de contrer la migration irrégulière devenue un business pour des organisations selon Monsieur Khalil en agissant sur ses causes profondes de façon à les corriger et à traduire les opportunités en dividendes pour les jeunes, d'où le lien établi par lui, entre la migration et l'insécurité.

En termes de solutions, **Monsieur Khalil RHAKMANE** préconise des réponses intégrées. Ces réponses intégrées doivent venir selon lui :

Du niveau politique ;

- De la formation professionnelle et professionnalisante pour notre économie ;
- De l'entrepreneuriat avec l'amélioration de l'environnement des affaires pour nos entrepreneurs locaux et ceux de l'extérieur qui voudront entreprendre et investir chez nous.
- Partant de toutes ces solutions et de la capitalisation des opportunités traduites en perspectives et en dividendes pour les jeunes, Monsieur Khalil conclut que « les jeunes sont les meilleurs artisans de la paix et de la cohésion sociale ».
- Par ailleurs, Monsieur Khalil a rappelé à la fin que, malgré tout, il y'a des jeunes qui réussissent à faire et à mettre des belles initiatives sur pied et sur place, à réaliser des choses qui impactent la vie de leurs communautés, améliorent les conditions de vie de leurs communautés et font avancer lesdites communautés. Il a fini sa communication en appelant à l'amplification de ces initiatives locales des jeunes et de ces choses qu'ils réussissent à réaliser afin qu'elles servent de modèles qui inspirent et incitent les autres.

- Ces modèles mis en lumière et dont les échos de leurs impacts positifs seront tout aussi amplifiés peuvent dissuader les jeunes qui sont candidats à la migration irrégulière en leur faisant voir et croire qu'il est bien possible de se réaliser sur place, d'entreprendre et de réussir des initiatives sur place.

Sécurité, stabilité et Résilience communautaire : repenser la contribution des jeunes

En sociologue, Dr ADAMA BEMBELE, a introduit sa communication avec les crises multiformes que connaissent les communautés notamment les crises politiques avec des mouvements de contestation et contestations électorales, la crise économique mettant en exergue les vulnérabilités et les précarités que vivent les communautés, et la crise sécuritaire qui secoue l'espace sahélien et donc les communautés sahéliennes.

Il a par la suite structuré et déroulé sa communication avec un plan d'exposé autour de sept (07) principaux points. Ces sept (07) principaux points se déclinent avec leurs sous points développés comme suit :

Les facteurs d'insécurité au sahel avec les problèmes de gouvernance nationale comme locale, les politiques éducatives et d'enseignement non adaptés, l'affaiblissement de la conscience collective et le banditisme transfrontalier ;

Actions à mener par les jeunes pour renforcer la résilience communautaire dont la promotion des projets de développement communautaires, la participation des jeunes aux travaux d'intérêts publics, les campagnes de sensibilisation pour la paix et le vivre ensemble ;

Les capacités des communautés sahéliennes à préparer aux chocs de l'insécurité, à y résister, à s'y adapter malgré les défis persistants notamment à travers la solidarité communautaire, et la diversification des activités économiques locales, la culture de l'esprit du volontariat pour encourager le soutien informel des parents, des amis et des réseaux de voisinage pour faire face aux chocs, le financement des initiatives de développement communautaire et des groupements d'intérêts



économiques locaux, le renforcement des mécanismes de décentralisation des ressources économiques afin de soutenir l'autonomisation des communautés locales ;

La préservation des liens sociaux, la confiance mutuelle et la solidarité communautaire avec l'entretien courant de la communication entre les communautés à travers la création des cadres d'échanges et de consultations publiques sur des sujets d'intérêts communs, le renforcement des mécanismes traditionnels et de préventions des conflits communautaires (médiation), l'organisation des activités de groupe, (bénévolat, rituels d'équipe, animations socio-éducatives, visites touristiques) permettant de créer des expériences partagées et de tisser des liens ;

La mise en œuvre de projets régionaux pour renforcer l'intégration et améliorer la contribution des jeunes avec des formations adaptées aux jeunes afin de contribuer à leur épanouissement dans la vie socioprofessionnelle, la création des associations jeunes pour porter des projets communs de développement durable, l'adaptation des projets aux besoins spécifiques des jeunes de chaque région, en tenant compte des réalités des zones rurales, le soutien des fonds d'appui des projets jeunes afin de leur cultiver l'esprit d'initiative ;

Les offres d'opportunité d'expression et d'engagement qui répondent aux motivations et compétences des jeunes en favorisant un cadre du dialogue intergénérationnel afin de valoriser les expériences anciennes et identifier les talents des jeunes, l'amélioration des compétences personnelles des jeunes, la construction des relations positives plus solides avec les amis et les adultes, le renforcement de l'engagement civique, des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des jeunes, et nouveaux modes de gouvernance plus créatifs et participatifs ;

Les facteurs clés pour favoriser l'engagement des jeunes avec l'identification des attentes des jeunes et la valorisation des efforts au sein des organismes publics et privés, l'utilisation des canaux de communication privilégiés par les jeunes, tels que les plateformes numériques, l'information sur les opportunités d'engagement et incitation des jeunes à participer, la valorisation des structures du service national

des jeunes en prenant en compte les priorités des jeunes (Bénévolat, missions de service civique, etc.) permettant de répondre à leurs intérêts et motivations.

Dr Dembélé en poursuivant son intervention, a développé tous ces points ci-hauts déclinés, en les éclatant en sous points dans l'argumentaire afférent à chacun des sept (07) points dans une certaine cohérence corrélationnelle avec le sous-thème à lui confié, et la thématique du panel dont il est paneliste.

Le développement de la communication de Dr Dembélé a permis d'aboutir à une conclusion qui donne une piste de réflexions sur les dynamiques locales déjà existantes qui sont à promouvoir, et les capacités endogènes sur lesquelles travailler afin de bâtir avec les jeunes, la sécurité, la stabilité et la résilience communautaires.

En définitive, cette piste de réflexion doit partir selon le paneliste Dr Dembélé, d'une volonté politique réelle et d'une approche fondamentalement inclusive à travers une démarche qui pourrait toujours selon lui, permettre non seulement de capitaliser les efforts des jeunes, mais aussi et surtout de transformer ces derniers en des vrais acteurs du changement positif attendu au bénéfice des communautés sahéniennes en proie aux crises multifformes.

Les communications des trois panélistes se sont globalement déroulées dans le temps imparti de 10 à 15 minutes pour développer chaque sous-thème, et ont suscité un intérêt particulier au sein du public à qui la parole a été aussi donnée pour ouvrir un débat interactif. Ce débat fait d'interactions et de questions auxquelles les panelistes ont brillamment répondu chacun en ce qui concerne les questions à lui adressées, a enregistré 15 intervenants, jeunes filles et garçons, et a été conduit avec un sens de l'ouverture et de tolérance par le modérateur.

L'intérêt suscité au sein du public prouve la qualité des communications, la pertinence de la thématique et des sous-thèmes et surtout la maîtrise du sujet par nos trois panélistes dont l'humilité, la présence dans le débat, le sens de la discussion utile, les efforts et les réponses aux questions posées sont à saluer.



Dialogue intergénérationnel et co-construction de la paix durable

Par Pr. Valérie Ouédraogo, Université Joseph Ki Zerbo,
(Burkina Faso)

Introduction

Le premier janvier 2022, au cours de son message lors de la célébration de la journée mondiale de la paix, le Pape François proposait trois initiatives pour construire une paix durable dans le monde. La première initiative de construction de la paix selon le souverain pontife est une invite au dialogue entre les générations comme base pour la réalisation de projets communs.

En effet, il faut reconnaître que le monde est de plus en plus marqué par des crises, des conflits, des mésententes, des dysfonctionnements dans tous les secteurs et domaines d'activités. Selon le constat qui ressort des propos du Pape François (2022, p.1), on peut lire que :

Malgré les multiples efforts visant à un dialogue constructif entre les nations, le bruit assourdissant des guerres et des conflits s'amplifie, tandis que des maladies aux proportions pandémiques progressent, que les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement augmentent, que le drame de la faim et de la soif s'aggrave et qu'un modèle économique basé sur l'individualisme plutôt que sur le partage solidaire continue de dominer.

A cela, Interpeace (2025) ajoute que les épisodes de conflits violents et d'instabilité politique ont généralement de graves conséquences sur le tissu social des communautés en présence. Ces conflits alimentent d'une manière ou d'une autre la méfiance générationnelle. Cela met en péril la cohésion et l'harmonie sociales. On en déduit qu'une paix durable ne peut se réaliser si les initiatives de consolidation de la paix n'accordent pas un intérêt particulier aux distensions générationnelles dans l'optique de

favoriser la compréhension et la collaboration entre les individus appartenant à différentes classes d'âge.

Dans un tel contexte, les initiatives de dialogue intergénérationnel peuvent servir de support pour remédier aux différents maux énumérés ci-dessus. Dans le cas précis de cohésion sociale, de la promotion du vivre ensemble, le dialogue intergénérationnel constitue selon plusieurs réflexions à l'image de l'invite du Pape, un passage obligatoire, une condition sine qua non pour espérer une paix durable. Le dialogue intergénérationnel reste au cœur de l'approche de plusieurs organisations non gouvernementales pour traiter les héritages des conflits, reconstruire la confiance et favoriser une vision commune pour un avenir pacifique et durable.

On peut définir le dialogue intergénérationnel comme étant une mise en contact de personnes de différents âges (Blais et al., 2021) et à différentes phases de développement, avec l'attente d'une relation, dans des environnements différents (Blais et al., 2021). C'est également une relation bidirectionnelle tendant à mettre tout le monde sur le même pied. Le but principal du dialogue intergénérationnel est de favoriser l'échange de connaissances et d'expériences. En outre, il permet de soutenir les relations et privilégie le dialogue ouvert, le respect mutuel et la compréhension entre les générations (Blais et al., 2021).

Etant donné l'effritement des liens sociaux dues aux différentes mutations sociales, le dialogue intergénérationnel trouve sa pertinence dans le fait que :

La vie familiale d'aujourd'hui est fort différente de celle de nos grands-parents. Nous vivons à une époque où les liens familiaux sont moins nombreux en raison de la taille plus modeste des familles et du rythme de vie effréné. Le travail ou les études amènent parfois les membres d'une même famille à vivre loin les uns des autres, voire sur différents continents. Il est donc important d'avoir recours à d'autres canaux pour créer des opportunités d'échanges et de réciprocité entre les générations. C'est ainsi que des expériences et des savoirs sont transmis, des ressources sont partagées, des liens sont tissés et les préjugés liés à l'âge s'effritent (Filiatrault et Ladjadj, p. 10).



Les réflexions sur le dialogue intergénérationnels ont connu un boom en ce 21^{ème} siècle, l'inventaire réalisé par une instance québécoise montre que durant la période de 2006 à 2020, il y a eu plus de 200 écrits sur la thématique. Il ressort de l'analyse de cet inventaire que l'engagement dans des projets intergénérationnels profitent à l'ensemble des parties contribuant ainsi au développement de liens sociaux et à la réduction de l'âgisme.

La construction de la paix en Afrique, et plus particulièrement dans la région du Sahel, représente un défi stratégique et multidimensionnel, caractérisé par la multiplicité des conflits communautaires, l'insécurité transfrontalière, les crises migratoires et les tensions socio-économiques. Dans ce contexte, le dialogue intergénérationnel émerge comme un levier fondamental pour la co-construction de sociétés pacifiques et résilientes. Cette approche repose sur la reconnaissance des savoirs et expériences des aînés et sur la valorisation de l'énergie, de la créativité et de l'innovation des jeunes. Elle s'inscrit à la fois dans les pratiques traditionnelles de gouvernance communautaire et dans les initiatives contemporaines de consolidation de la paix en Afrique (Murithi, 2006; Honwana, 2012).

L'Afrique subsaharienne possède une riche tradition de médiation et de règlement pacifique des conflits, où les aînés jouent un rôle central dans la préservation des normes sociales et des savoirs coutumiers. La co-construction de la paix à travers le dialogue intergénérationnel repose sur l'échange mutuel, l'apprentissage réciproque et l'implication active des jeunes dans la vie politique et sociale, tout en respectant les traditions locales (Mbiti, 1990; Sanou, 2015). Cette dynamique est particulièrement visible au Burkina Faso, au Mali et au Niger, où des pratiques coutumières intégrant les jeunes et les aînés ont contribué à la prévention de conflits fonciers, familiaux et intercommunautaires (Kaboré, 2017; Sawadogo, 2019 ; Bationo, 2019).

Tout ceci cesse de convaincre sur la nécessité de l'instauration d'un dialogue intergénérationnel dans l'optique de parvenir à une paix durable. Cependant, comment peut-on parvenir à un tel objectif ? Quelles parties prenantes dans un processus de dialogue intergénérationnel ? Quels sont leurs rôles et responsabilités ? Pour répondre à toutes ces questions, nous avons fait recours à la littérature grise et savante, ainsi qu'à des

expériences vécues afin d'avoir des éléments de réponses à proposer en débats aujourd'hui. Notre propos va s'articuler autour de cinq points essentiels.

I. Construction et co-construction de la paix à travers le dialogue intergénérationnel

Comme indiqué en introduction, le dialogue intergénérationnel est indispensable pour une paix durable dans toute société. Les guerres, les tensions, les disputes entre génération sont pour la plupart dues à des incompréhensions découlant d'une absence de dialogue. Il convient donc de comprendre et de mettre à l'esprit qu'il ne doit pas exister de rivalité, d'opposition entre les différentes générations. Bien au contraire chaque génération (jeunes et aînés) a sa part de contribution non seulement pour la continuité de la vie à travers le passage du témoignage, mais aussi et surtout pour le bon vivre ensemble.

I.1. Rompre le silence

Dans le cadre de la construction de la paix à travers un dialogue intergénérationnel, plusieurs étapes et procédures peuvent être envisagées. A cet effet, on peut noter la rupture du silence Dans un processus de dialogue, il y a lieu selon les expériences vécues dans de nombreux pays ayant connu des guerres que les langues se délient. Ainsi, les protagonistes doivent rompre le silence autour des traumatismes et des événements historiques qu'ils ont vécus. Cette rupture fait que de nombreux parents se sentent désormais plus à l'aise à discuter de sujets sensibles, tels que les expériences traumatisantes avec leurs enfants pour ce qui est du cas du conflit ethnique au Rwanda. La rupture du silence implique que les barrières de communication soient brisées afin de favoriser des discussions productives, permettant un engagement plus significatif sur les questions familiales et communautaires.

I.2. Se faire confiance

En dehors du déliement des langues, le dialogue intergénérationnel doit être basé sur une confiance mutuelle. Etant donné les traces indélébiles

que les conflits ont laissé sur la conscience des protagonistes d'autrefois, il va sans nul doute dire que la confiance entre les membres de la communauté, les groupes ethniques, les générations s'est érodée. C'est fort de constat que les jeunes de divers groupes ethniques au Burundi ont du mal à se faire confiance en raison des héritages ethniques et des disparités socio-économiques. Lesdits jeunes ont également du mal à faire confiance à leurs aînés en raison de leur supposée implication dans un passé tragique (Interpeace, 2025).

1.3. L'écoute active

L'autre étape du processus de dialogue au-delà des deux premières citées consiste à s'écouter, à discuter, à se mettre d'accord et cheminer ensemble. L'écoute est une phase très importante. A travers elle, les parties en conflit peuvent s'asseoir sur la même table, discuter et regarder dans la même direction. Dans la vision du Pape François, favoriser l'écoute entre les générations signifie labourer le sol dur et stérile du conflit et du rejet pour cultiver les semences d'une paix durable et partagée.

1.4. L'implication participative

La construction d'une paix durable à travers le dialogue intergénérationnel ne peut se réaliser sans l'implication de tous. C'est une procédure essentielle dans la démarche de dialogue à savoir qu'il ne faut pas écarter une catégorie de la population, qu'il ne faut créer des laisser pour compte au risque d'engendrer d'autres conflits. En ce qui concerne, le dialogue intergénérationnel, force est de reconnaître que les jeunes ont besoin de l'expérience des personnes âgées. Dans le même temps, les personnes âgées ont besoin du soutien, de l'affection, de la créativité et du dynamisme des jeunes (Pape François, 2022). Dans le même ordre d'idées, Interpeace (2025), relève que dans les pays d'Afrique subsaharienne tels que le Rwanda, le Burundi et la Somalie, qui continuent de subir les conséquences des violences passées, y compris le génocide, l'implication et la collaboration avec tous les acteurs est indispensable pour établir la réconciliation, le pardon, l'acceptation. A titre illustratif, en Somalie, Interpeace en partenariat avec d'autres organisations a instauré une justice transitionnelle inspirée des réalités locales en impliquant activement les jeunes, les femmes et les plus âgés dans le processus de dialogue. Grâce à

cette approche inclusive, l'ONG note que le programme a permis de combler les lacunes du dialogue intergénérationnel, en contribuant à favoriser une appréhension commune de ce que signifie la justice transitionnelle, pourquoi elle est importante dans le contexte de la Somalie et comment aller de l'avant. Dans la même lancée, The Challenge Initiative décrit dans le cas du Nigéria comment l'implication des différentes catégories sont entreprises afin d'assurer la réussite du dialogue intergénérationnel. C'est ainsi donc que les dialogues intergénérationnels sont organisés au niveau communautaire par les organisations de la société civile (OSC), ambassadeurs de la planification de la vie des adolescents et des jeunes (LPAY) ainsi que l'État. Ces espaces constituent un forum qui réunit deux générations différentes pour dialoguer afin de mieux se comprendre mutuellement dans le but de surmonter certains obstacles auxquels les jeunes sont confrontés (The challenge initiative, 2019)

II. Parties prenantes et rôles des acteurs en matière de dialogue intergénérationnel

La co-construction de la paix par le dialogue intergénérationnel repose sur l'implication coordonnée de plusieurs acteurs :

II.1. Les jeunes

Ils représentent la vitalité et l'innovation dans les sociétés africaines. Leur rôle est d'apporter de nouvelles perspectives, d'utiliser les technologies de communication pour sensibiliser et mobiliser, et de participer activement à la médiation et à la mise en œuvre de projets de paix (Mbembe, 2016; Zida, 2017). Les jeunes sont également des agents de changement, capables de transformer les pratiques traditionnelles pour les adapter aux défis modernes, tout en respectant les enseignements des aînés.

II.2. Les aînés et leaders coutumiers

Ils sont les détenteurs des savoirs traditionnels, ils assurent la médiation, la transmission des normes et la régulation sociale. Au Burkina Faso, les chefs de terre mossi, les « gando » ou « tensoba » et les conseillers

coutumiers organisent des rencontres intergénérationnelles pour traiter des différends fonciers et familiaux (Sawadogo, 2019 ; Nèbié, 2018). Leur rôle est de guider, d'encadrer et de légitimer les décisions prises dans un cadre consensuel, tout en facilitant la participation des jeunes.

II.3. Les femmes et leaders communautaires

Ces deux composantes de la société jouent un rôle stratégique dans la médiation familiale et la cohésion sociale. Leur implication est cruciale pour intégrer des perspectives variées dans la résolution des conflits et pour promouvoir des valeurs de tolérance et de coexistence pacifique (Honwana, 2012 ; Ouédraogo, 2015).

Les femmes, en tant qu'actrices clés de la vie familiale et sociale, sont souvent les premières médiatrices entre les générations. Comme le souligne Carol Gilligan (1982), l'éthique du care, fondée sur l'écoute, la responsabilité et l'attention à l'autre, constitue un levier essentiel pour la construction de relations sociales harmonieuses. À travers leurs rôles de mères, de grand-mères, d'éducatrices ou de responsables communautaires, les femmes assurent la transmission des normes culturelles et des mémoires collectives, ce que Pierre Bourdieu (1994) décrit comme un processus de reproduction et de transformation du capital culturel.

Les leaders communautaires, qu'ils soient traditionnels, religieux ou associatifs, occupent également une place stratégique dans la consolidation du dialogue intergénérationnel. Selon Robert Putnam (2000), le capital social fondé sur la confiance, les réseaux et les normes de réciprocité est essentiel à la cohésion des communautés. Les leaders communautaires contribuent à renforcer ce capital social en créant des espaces de dialogue, en régulant les conflits intergénérationnels et en valorisant à la fois la sagesse des aînés et l'innovation portée par la jeunesse.

II.4. La famille

La sphère familiale joue un rôle de premier plan dans le dialogue intergénérationnel. Déjà, au sein de la cellule familiale, des tensions et

crises peuvent naître dues à un manque de dialogue entre géniteurs et progénitures. Ainsi, dans chaque famille, il y a l'obligation de créer des espaces dédiés où chaque membre se sent libre de partager ses histoires et ses émotions, d'organiser des repas ou réunions spécifiques orientés vers l'échange intergénérationnel. La famille doit être un espace favorisant l'écoute active entre parents, enfants et grands-parents qui constituent trois générations distinctes. Le dialogue familial en plus de favoriser la cohésion et l'entente, perpétue un sentiment d'appartenance renforcé et par des racines plus profondes. Le rôle du dialogue familial est hautement stratégique pour consolider la cohésion sociale.

II.5. L'individu lui-même

Chaque être humain a un rôle à jouer dans la quête pour une paix durable dans le monde. Le slogan de l'UNESCO (Les guerres prenant naissance dans l'esprit des individus, c'est dans l'esprit des gens qu'il faut cultiver la paix) est assez illustratif de ce rôle des individus en matière de dialogue intergénérationnel pour une paix véritable. Les personnes de tous âges doivent partager ouvertement leurs expériences, défiant ainsi les stéréotypes nuisibles sur d'autres groupes ethniques et nourrissant l'empathie, la confiance et l'appréciation collective des perspectives diverses.

II.6. Les institutions étatiques et organisations de la société civile (OSC)

Elles fournissent un cadre formel, des ressources et des formations pour soutenir les initiatives locales, documenter les pratiques de dialogue et renforcer les capacités des acteurs (Francis, 2006 ; Thiombiano, 2020). Au Burkina Faso, on peut citer l'exemple de la 20^e édition de la Semaine Nationale de la Citoyenneté (SENAC), organisée en octobre 2023 par le ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les Institutions sous le thème « Dialogue intergénérationnel » qui est, selon les propos du Secrétaire général du département en charge des Droits humains, un cadre de transmission de valeurs entre les anciennes générations et la jeunesse. L'accent mis sur le dialogue intergénérationnel découle de l'évolution du contexte sécuritaire au plan national d'une part

et de la prise de conscience, d'autre part que les valeurs du dialogue peuvent susciter une union sacrée des fils et filles du Burkina dans la dynamique de reconquête de l'intégrité du territoire national et du retour définitif de la paix au Burkina Faso.

Les OSC jouent un rôle central dans la création de plateformes de dialogue et dans le suivi des projets de co-construction de la paix. Le rôle de l'Etat et des organisations de la société civile intègre également la lutte contre la désinformation. En effet, dans les contextes fragiles touchés par un conflit, les jeunes sont particulièrement vulnérables à la manipulation et aux idéologies motivées par la haine en raison de leur connaissance limitée de l'histoire de leur pays. La propagation de la désinformation est facilitée par l'utilisation abusive accrue d'Internet, en particulier les médias sociaux et forums toxiques diffusant des discours de haine et favorisant la division.

Au-delà du cadre privé, les acteurs institutionnels jouent un rôle clé dans la mise en œuvre d'actions de dialogue entre les âges. Ils peuvent structurer, accompagner et diffuser des programmes qui stimulent la rencontre entre générations dans une dynamique durable.

De ce qui précède, on peut constater que dans un dialogue intergénérationnel avec pour visée la paix durable, il importe d'associer les différentes couches sociales de la communauté. C'est à ce titre que s'inscrit les propos suivants :

À chaque époque, la paix est à la fois un don du ciel et le fruit d'un engagement commun. Il y a, en effet, une "architecture" de la paix, dans laquelle interviennent les différentes institutions de la société, et il y a un "artisanat" de la paix qui implique chacun de nous personnellement. Chacun peut collaborer à la construction d'un monde plus pacifique : à partir de son propre cœur et des relations au sein de la famille, dans la société et avec l'environnement, jusqu'aux relations entre les peuples et entre les États. (Pape François, 2022, p. 2).

A titre illustratif, dans le cas du génocide au Rwanda, Interpeace (2025) fait remarque que l'implication de tous a été l'approche mise en œuvre pour traiter les traumatismes intergénérationnels et améliorer la

communication et la cohésion familiales. En effet, selon cet organisme, il y a eu l'instauration des espaces de guérison multifamiliaux établis au sein de la communauté. Ces espaces rassemblent des parents de familles de survivants du génocide, de familles de bourreaux, ainsi que d'autres catégories de Rwandais et leurs descendants, pour engager un dialogue ouvert sur les blessures invisibles et les héritages historiques. Ainsi, par ce le truchement de cette implication de tous les acteurs en présence, les parents et les enfants ont eu à acquérir des compétences socio-émotionnelles pour gérer leurs émotions. De même, cela a permis aux parents de recevoir des compétences pratiques sur la gestion parentale positive de leurs familles respectives (Interpeace, 2025).

A l'opposé lorsqu'il n'y a pas véritablement l'implication des différentes couches, il va de soi que le dialogue soit voué à l'échec. Au Burundi, des études ont fait le constat d'une faible d'inclusion des jeunes dans les processus de prise de décision, en particulier dans les initiatives de guérison et de réconciliation ainsi que dans les moyens de subsistance. Comme il fallait s'y attendre, cette faible inclusion affaiblit les dynamiques familiales et la cohésion sociale, ce qui perpétue le traumatisme intergénérationnel et peut inciter à la haine parmi les jeunes générations. (Interpeace, 2025).

L'implication de tous signifie également un bon ciblage, notamment les personnes d'origines ethniques différentes, les familles, l'univers associatif, le voisinage, la société dans son ensemble. De même, l'ensemble des domaines de la vie (économique, vie citoyenne, vie associative, la santé, l'habitat, les loisirs, la culture, la formation...) doivent être concernés par le dialogue. Ce ciblage contribue à contrer les interprétations partisans ou erronées du passé douloureux, conduisant à des communautés plus cohésives dans toutes les sphères (Intergénération Slideserve, 2014).

L'efficacité du dialogue intergénérationnel repose sur la complémentarité de ces acteurs : les jeunes innovent et s'engagent, les aînés encadrent et transmettent, les femmes facilitent la cohésion sociale, et les institutions garantissent un environnement propice et durable pour le dialogue.



III. La pertinence du dialogue intergénérationnel pour la paix

Le dialogue intergénérationnel favorise la compréhension mutuelle, la résolution pacifique des conflits et la transmission des valeurs de coexistence sociale. Il combine les savoirs endogènes des aînés et l'innovation des jeunes, permettant de créer des mécanismes de paix adaptés aux transformations sociales et aux défis contemporains (Diouf, 2003 ; Honwana, 2012). En Afrique, les aînés sont porteurs de la mémoire collective et des normes sociétales, tandis que les jeunes apportent une capacité d'adaptation et de créativité face aux mutations politiques et économiques (Mbembe, 2016 ; Zida, 2017).

Au Burkina Faso, par exemple, les chefs de terre mossi et gurma jouent un rôle central dans la médiation des conflits fonciers et dans la régulation des tensions intercommunautaires. Ils organisent des assemblées intergénérationnelles où jeunes et anciens discutent des différends, proposent des solutions et supervisent leur mise en œuvre (Sanou, 2015 ; Kaboré, 2017). Cette démarche favorise la responsabilisation des jeunes, leur inclusion dans la gouvernance locale et le renforcement de la cohésion sociale.

Par ailleurs, le dialogue intergénérationnel permet de prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation dans le Sahel. Les jeunes marginalisés, lorsqu'ils sont exclus des processus de décision et privés de repères socioculturels, sont plus vulnérables à l'adhésion aux groupes armés et aux idéologies violentes (Thiombiano, 2020 ; Bationo, 2019). En les intégrant dans des mécanismes de médiation et de dialogue avec les aînés, les communautés renforcent leur résilience et leur capacité à gérer pacifiquement les conflits. Il est à noter que le dialogue intergénérationnel ne se limite pas à l'échange de paroles. Il constitue la pierre angulaire d'une société solidaire, consciente des apports de chaque âge.

IV. Analyse des obstacles à la réussite du dialogue intergénérationnel

S'il est vrai que le dialogue intergénérationnel est important et quasi indispensable pour une paix durable, il ne faut pas perdre de vue que plusieurs obstacles empêchent de parvenir à un tel objectif. En effet, les tensions, les malentendus et les stéréotypes peuvent freiner la dynamique intergénérationnelle. Les différences culturelles et technologiques, ainsi que les attentes divergentes des participants, compliquent parfois la communication. **De façon pratique, les obstacles à la réussite du dialogue intergénérationnel se déclinent comme suit :**

- Les préjugés liés à l'âge à travers des idées reçues négatives ayant pour effet d'instaurer méfiance et incompréhension ;
- Les différences de communication avec des langages, des références et des styles variés qui créent des barrières ;
- Un manque de confiance alimenté par la peur du jugement ou de l'exclusion inhibant ainsi les échanges ;
- Une absence d'espaces dédiés caractérisée par un manque de lieux sécurisés où le dialogue pourrait se déployer ;
- Une écoute insuffisante où les difficultés à comprendre vraiment l'autre génère des conflits ;

Pour pallier ces différents obstacles ci-dessus présentés, il existe des stratégies à adapter à chaque cas de figure. Ces stratégies sont entre autres :

- Organiser des ateliers de communication non violente afin de faciliter l'écoute active ;
- Encourager les expériences partagées dès l'amorce des échanges pour créer la confiance ;



- Utiliser la médiation et le rôle de facilitateur pour gérer les tensions éventuelles ;
- Valoriser les rencontres croisées ainsi que les expériences authentiques qui rendent le dialogue concret et vivant.

V. Approches pour l'accompagnement des jeunes par les aînés

L'accompagnement des jeunes par les aînés repose sur des principes tels que le mentorat, l'écoute active, le transfert de savoirs et la co-décision. Les aînés doivent adopter une posture de guide plutôt que d'autorité imposée, favorisant un apprentissage mutuel et une responsabilité partagée (Mbiti, 1990 ; Ki-Zerbo, 2003).

V.1. Au Burkina Faso, plusieurs programmes illustrent ces pratiques

Les initiatives des chefs de terre mossi qui associent les jeunes dans les assemblées foncières et les cérémonies coutumières, leur permettant de comprendre les règles de gouvernance et de participer à la médiation des conflits (Kaboré, 2017 ; Sanou, 2015). Les associations intergénérationnelles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, qui organisent des ateliers de dialogue entre jeunes et aînés pour co-construire des projets communautaires (Zida, 2017 ; Sawadogo, 2019). Les programmes de mentorat des ONG locales, combinant apprentissage des techniques de médiation et sensibilisation à la culture de la paix (Thiombiano, 2020 ; Bationo, 2019). L'inclusion effective des jeunes implique également de reconnaître leurs apports et de leur donner la possibilité de proposer des solutions adaptées aux défis contemporains, garantissant ainsi un dialogue horizontal et constructif.

Au Burkina Faso, les communautés mossi et gurmaŋché utilisent des mécanismes coutumiers pour résoudre les conflits fonciers, familiaux et intercommunautaires. Les chefs coutumiers et leurs conseillers organisent des assemblées où jeunes et anciens participent à l'analyse des conflits et à la mise en œuvre de solutions consensuelles (Sanou, 2015 ; Kaboré, 2017).

Les femmes interviennent particulièrement dans la médiation familiale et la prévention des violences domestiques, tandis que les jeunes participent à la sensibilisation communautaire et au suivi des décisions (Ouédraogo, 2015 ; Sawadogo, 2019).

Ces mécanismes ont permis de réduire les tensions intercommunautaires, notamment dans les provinces du Centre-Nord et de l'Est du Burkina Faso, où des conflits fonciers et pastoraux persistent entre agriculteurs et éleveurs (Thiombiano, 2020 ; Bationo, 2019). L'inclusion des jeunes dans ces processus a renforcé la légitimité des décisions, amélioré la cohésion sociale et contribué à la prévention de l'extrémisme violent.

V.2. Mali et Niger : médiation traditionnelle et jeunesse

Au Mali, les communautés touarègues et dogons mobilisent des assemblées intergénérationnelles pour négocier des accords de partage de ressources et de gestion des conflits fonciers. Les jeunes participent activement aux discussions et à la mise en œuvre des décisions, tandis que les aînés assurent la médiation et garantissent la transmission des normes coutumières (Murithi, 2006 ; Diarra, 2018).

Au Niger, les initiatives intergénérationnelles impliquent des comités locaux de paix associant jeunes, aînés et autorités locales pour traiter les conflits liés à l'eau et au pâturage, renforçant ainsi la résilience communautaire (Bourahima, 2017 ; Oumarou, 2019). Ces exemples illustrent que le dialogue intergénérationnel peut constituer un outil de prévention des conflits et de consolidation de la paix à l'échelle régionale.

V.3. Sénégal et Afrique du Sud : expériences complémentaires

Au Sénégal, les villages ruraux utilisent les contes et l'oralité pour transmettre aux jeunes les valeurs de paix et de citoyenneté, favorisant ainsi l'apprentissage participatif et le dialogue culturel entre générations (Bâ, 1991 ; Diouf, 2003). En Afrique du Sud, des programmes de mentorat intergénérationnel ont été mis en place pour renforcer la participation des jeunes dans la médiation communautaire et le leadership civique



(Nabudere, 2005 ; Ndlovu-Gatsheni, 2018). Ces expériences montrent que le dialogue intergénérationnel n'est pas seulement un héritage culturel, mais un instrument stratégique pour la construction d'une paix durable.

VI. Recommandations pour promouvoir le dialogue intergénérationnel et la co-construction d'une paix durable au Sahel

Sur la base des études de cas et des expériences africaines, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

1. Institutionnaliser le dialogue intergénérationnel : créer des plateformes régulières au niveau local, régional et national pour permettre aux jeunes et aux aînés de se rencontrer et de co-construire des solutions de paix (Francis, 2006 ; Ouédraogo, 2015).
2. Renforcer les capacités des acteurs : former les jeunes aux techniques de médiation et de leadership, et sensibiliser les aînés à l'importance de l'inclusion et de la valorisation des perspectives juvéniles (Honwana, 2012 ; Zida, 2017).
3. Valoriser les savoirs endogènes : documenter et adapter les pratiques locales de médiation pour répondre aux défis contemporains, notamment dans les zones affectées par l'extrémisme violent (Thiombiano, 2020 ; Sawadogo, 2019).
4. Promouvoir l'équité et la participation : s'assurer que femmes, jeunes et minorités participent pleinement aux processus de dialogue et de médiation, renforçant ainsi la légitimité et la durabilité des accords de paix (Ndlovu-Gatsheni, 2018 ; Ouédraogo, 2015).
5. Encourager les partenariats multi-acteurs : combiner les initiatives communautaires, étatiques et internationales pour créer un environnement propice à la co-construction de la paix, tout en respectant les dynamiques locales (Francis, 2006 ; Murithi, 2006).

6. Mesurer l'impact : mettre en place des mécanismes d'évaluation pour analyser l'efficacité des initiatives intergénérationnelles, identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées, afin de renforcer la durabilité des processus de paix (Diouf, 2003 ; Bationo, 2019).

7. Mettre en place des cadres de rencontre : le café des âges, cyber salon de thé, habitat partage ateliers d'écriture, sentier botanique et parcours du cœur, tutorat, ateliers lectures et super grands parents, jardins de quartiers (Intergénération slide serve 2014). Pour que les conversations entre générations prennent racine et se développent, il est crucial de mettre à disposition des environnements adaptés et inspirants. Ces lieux, qu'ils soient physiques ou virtuels, facilitent le déclenchement et la pérennisation des échanges.

8. S'appuyer sur les outils numériques : Le numérique s'impose comme un outil puissant pour renforcer le dialogue entre âge. Il offre des plateformes innovantes permettant de briser l'isolement et de favoriser les échanges, même à distance, sous une forme accessible et interactive.

Conclusion

Comme nous venons de le voir, le dialogue intergénérationnel désigne des échanges riches et profonds entre individus appartenant à des groupes d'âge distincts. Il transcende les simples conversations pour devenir un moyen de transmettre des valeurs, expériences et perspectives variées. Cette dynamique de temps partagés est centrale à l'édifice social, car elle lutte contre les stéréotypes liés à l'âge tout en cultivant une mémoire vive véhiculée par le vécu commun.

Le dialogue intergénérationnel constitue un instrument stratégique et indispensable pour la co-construction de sociétés pacifiques en Afrique, particulièrement dans les zones du Sahel confrontées à l'insécurité et aux tensions communautaires. La complémentarité des rôles des jeunes, des aînés, des femmes et des institutions publiques ou associatives est essentielle pour garantir la transmission des savoirs, la prévention des conflits et la consolidation d'une culture de paix.

Les expériences africaines et burkinabè montrent que la durabilité des initiatives de paix repose sur l'inclusion, la reconnaissance des savoirs locaux et la participation active de toutes les générations. La mise en œuvre des recommandations formulées permettrait de renforcer la résilience communautaire et de promouvoir une paix durable, inclusive et adaptée aux défis contemporains du Sahel.



Jeunesse, migration et cohésion sociale

Par M. Khalil Ndiaye, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Niger

Résumé Exécutive

La migration des jeunes s'est imposée comme l'un des phénomènes structurants du paysage socioéconomique sahélien. Elle reflète les fragilités massives qui caractérisent la région : pression démographique, insuffisance des opportunités d'emploi, faiblesse des systèmes éducatifs, exclusion administrative et financière, progression des groupes armés, mais constitue également une stratégie rationnelle d'adaptation, de diversification des revenus et de quête de dignité. Contrairement aux perceptions médiatiques dominantes, les mobilités vers l'Europe ne représentent qu'une infime fraction des mouvements : l'essentiel reste intra-national ou intra-régional, orienté vers les pôles agricoles, miniers, commerciaux ou urbains, ou encore vers les régions offrant des opportunités saisonnières liées à l'agriculture ou à l'élevage. Dans un environnement où les chocs climatiques, les crises sécuritaires et la pression foncière se multiplient, la migration devient pour beaucoup un mécanisme de survie et de résilience.

Dans le même temps, le Sahel recèle des potentiels économiques inestimés susceptibles de transformer durablement les trajectoires d'emploi des jeunes : agriculture modernisée, agro-industries, énergies renouvelables, économie numérique, infrastructures, industries culturelles et créatives, mobilité légale circulaire. Si ces secteurs étaient pleinement structurés, à travers la modernisation des systèmes productifs, la création de chaînes de valeur compétitives, l'amélioration de l'accès au financement et le renforcement de la formation professionnelle, ils pourraient absorber des millions de jeunes et réduire significativement les mobilités à haut risque.

La relation entre migration et insécurité est cependant complexe et circulaire. L'insécurité provoque les déplacements, mais les déplacements massifs, lorsqu'ils s'inscrivent dans des corridors non régulés ou capturés par les réseaux criminels, peuvent à leur tour intensifier l'instabilité,

faciliter les trafics transfrontaliers et renforcer le pouvoir économique des groupes armés. Ceux-ci ciblent prioritairement les jeunes marginalisés, déplacés ou sans perspectives économiques, aggravant la fragmentation sociale et la perte de confiance vis-à-vis des institutions. Ainsi, migration et insécurité s'entremêlent dans un cycle auto-renforcé qu'aucune réponse unidimensionnelle ne peut briser.

Pour inverser durablement ces dynamiques, une stratégie régionale intégrée, cohérente et multisectorielle s'impose. Elle doit reposer sur six (6) piliers indissociables : une formation professionnelle de masse adaptée aux besoins réels du marché ; le développement inclusif et compétitif des chaînes de valeur ; la promotion de l'entrepreneuriat et de mécanismes d'insertion économique pour les jeunes ; une coopération sécuritaire renforcée contre les réseaux criminels transfrontaliers ; la mise en place de voies légales, sûres et régulées de migration ; et enfin le renforcement de la cohésion sociale, fondée sur la participation citoyenne, le dialogue intergénérationnel, l'économie communautaire et la prévention de l'extrémisme violent.

Ce policy paper mobilise ces constats pour proposer une analyse structurée et des recommandations opérationnelles articulées autour de cinq axes : les défis liés à la migration des jeunes, les opportunités économiques existantes, les liens entre migration et insécurité, les politiques pour réduire la migration irrégulière, et les solutions pour renforcer la cohésion sociale à travers l'engagement des jeunes. Ensemble, ces dimensions permettent d'entrevoir les voies d'une transformation durable du Sahel, fondée sur son principal atout : sa jeunesse.

Introduction générale

Le Sahel est aujourd'hui l'une des régions les plus fragiles du globe. Cette fragilité est le résultat de multiples dynamiques structurelles qui se superposent et s'amplifient. Sur le plan démographique, la région connaît l'un des taux de croissance les plus rapides au monde. Les pays sahéliens figurent systématiquement parmi les quinze pays à la fécondité la plus élevée. Cette transition démographique accélérée crée une pression considérable sur l'emploi, les services sociaux, les ressources naturelles et les structures économiques.

Aussi, l'urbanisation sahélienne suit une trajectoire similaire. Les villes croissent rapidement sans disposer des infrastructures nécessaires pour absorber l'afflux de populations rurales. Les jeunes se retrouvent alors dans un environnement urbain souvent dépourvu de services de base, d'opportunités d'emploi décentes et d'espaces de participation citoyenne. Cela renforce les dynamiques migratoires internes, ainsi que les mouvements saisonniers et transfrontaliers.

Le changement climatique constitue une seconde source majeure de vulnérabilité. La région se réchauffe 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale. Les perturbations pluviométriques, la dégradation des sols, la désertification et le stress hydrique fragilisent les systèmes agropastoraux, qui constituent pourtant la base de subsistance de plus de 60 % de la population active. Pour de nombreux jeunes ruraux, la migration devient la seule stratégie viable face à l'imprévisibilité climatique.

À ces pressions s'ajoute l'insécurité croissante. Depuis plus d'une décennie, des groupes armés non étatiques opèrent au Sahel central et dans le bassin du lac Tchad, transformant des zones entières en espaces de conflit. Les attaques ciblent les civils, les forces de sécurité, les infrastructures, les écoles et les centres de santé. Cette insécurité provoque des déplacements massifs de populations, fragilise la gouvernance locale et prive des millions de jeunes de services essentiels.

Les systèmes éducatifs sont également confrontés à des défis structurels : taux d'abandon élevés, insuffisance d'infrastructures, manque de personnel qualifié, curricula déconnectés des réalités économiques. De nombreux jeunes quittent l'école sans compétences transférables, renforçant leur vulnérabilité et limitant leur capacité à accéder à l'emploi ou à créer des opportunités économiques.

Parallèlement, les modèles traditionnels de socialisation et de transmission des savoirs se trouvent fragilisés. L'exode rural, la modernisation imparfaite, les réseaux sociaux et la reconfiguration des rapports sociaux produisent de nouveaux référentiels culturels. Les jeunes naviguent entre des valeurs anciennes affaiblies et des aspirations nouvelles souvent inaccessibles localement.

Dans ce contexte, la migration apparaît donc comme une stratégie globale. Elle exprime un besoin de dignité, d'autonomie et d'accès aux opportunités. Elle reflète à la fois les limites du modèle socioéconomique sahélien et la capacité des jeunes à s'adapter, à innover et à prendre des risques pour améliorer leurs conditions de vie.

Comprendre les dynamiques migratoires des jeunes, identifier les opportunités existantes, analyser les liens entre migration et insécurité et définir des politiques adaptées pourraient constituer les fondements d'un nouveau modèle de développement sahélien, centré sur la jeunesse comme moteur du changement.

1. Défis liés à la migration des jeunes dans le Sahel

La migration des jeunes est un phénomène multi-causal. Elle résulte de facteurs économiques, environnementaux, institutionnels et socioculturels qui s'entrecroisent et forment un ensemble complexe de contraintes influençant les trajectoires individuelles et familiales. Elle émerge ainsi de la combinaison simultanée du manque d'opportunités, des pressions climatiques, des fragilités de gouvernance et des transformations sociales qui redéfinissent les aspirations et les stratégies de survie des jeunes.

Pression démographique et saturation du marché du travail : La première cause structurelle de la migration tient à la pression démographique exceptionnelle dans les pays du Sahel. Plus de 3 millions de jeunes sahéliens entrent chaque année sur le marché du travail⁵³. Le secteur formel ne représente que 8 à 12 % de l'emploi total (Banque mondiale, 2022). Le taux de chômage des jeunes urbains dépasse 30 %⁵⁴. Cette inadéquation entre l'offre et la demande de travail engendre un sous-emploi massif, une frustration sociale et un sentiment d'enfermement économique pour de nombreux jeunes.

Dégradation environnementale et changement climatique : Le changement climatique agit comme un accélérateur de vulnérabilité : Réchauffement plus rapide que la moyenne mondiale (+1,5 °C depuis

⁵³ <https://mondafrique.com/a-la-une/sahel-le-chomage-des-jeunes-alimente-le-terrorisme/>

⁵⁴ <https://mondafrique.com/a-la-une/sahel-le-chomage-des-jeunes-alimente-le-terrorisme/>

1960) ; Variabilité accrue des pluies ; Dégradation de 40 à 80 % des terres cultivables ; Avancée du désert ; Stress hydrique généralisé. Ces dynamiques affectent particulièrement les jeunes des zones rurales, dépendants de l'agriculture et de l'élevage, et réduisent drastiquement leurs moyens d'existence.

Insécurité, déplacements forcés et affaiblissement de l'État : La présence de groupes armés, le banditisme rural et la fragilité croissante de la gouvernance territoriale ont profondément perturbé la vie quotidienne dans de nombreuses zones. Selon le HCR (2024), plus de 4,3 millions de personnes sont déplacées internes dans la région, conséquence directe de ces dynamiques. Cette insécurité se traduit également par la fermeture d'écoles, de marchés et de centres de santé, tandis que les extorsions, les rackets et les conflits communautaires deviennent fréquents. Dans ce contexte de services publics affaiblis et d'opportunités limitées, les jeunes se retrouvent particulièrement vulnérables, devenant des cibles privilégiées pour les groupes armés qui exploitent leur fragilité économique et sociale.

Systèmes éducatifs fragiles et inadéquation formation-emploi : Les systèmes éducatifs sahéliens présentent de profondes fragilités : des taux d'abandon scolaire dépassant 40 %⁵⁵, des infrastructures insuffisantes, un corps enseignant souvent peu formé et des contenus pédagogiques largement déconnectés des réalités économiques. En conséquence, une grande majorité de jeunes quittent l'école sans compétences techniques ou professionnelles valorisables, ce qui renforce leur exclusion sociale et limite fortement leurs perspectives d'insertion économique.

Exclusion administrative et financière : Le manque d'accès aux documents d'identité, aux services bancaires et aux programmes publics accentue la précarité des jeunes. Moins de 16 %⁵⁶ sont bancarisés, ce qui limite l'accès au crédit, aux transferts numériques ou à l'entrepreneuriat.

Influence des réseaux sociaux et des diasporas : Les réseaux sociaux véhiculent des récits de réussite qui valorisent la migration comme modèle

⁵⁵ <https://action-education.org/au-sahel-4-millions-de-filles-ont-du-abandonner-lecole-en-raison-de-linsecurite/>

⁵⁶ <https://africanscientificjournal.com/index.php/AfricanScientificJournal/article/download/578/527/596>



d'ascension sociale. Les diasporas jouent également un rôle d'effet d'entraînement (migration chainée).

2. Opportunités existant dans les pays du Sahel pour les jeunes

Malgré les contraintes structurelles qui caractérisent le Sahel, insécurité persistante, pression démographique, vulnérabilité aux chocs climatiques, fragilité des marchés, la région offre également des opportunités économiques majeures qui, si elles sont pleinement exploitées, peuvent devenir des leviers décisifs de transformation pour la jeunesse. Ces opportunités s'organisent autour de secteurs clés dotés d'un potentiel d'emploi particulièrement important, capables de répondre aux aspirations économiques des jeunes tout en renforçant la résilience des territoires.

Agriculture moderne et agro-industrie : Le développement de l'agriculture moderne repose notamment sur l'irrigation solaire, dont l'essor permet non seulement de sécuriser la production mais aussi de diversifier les cultures vers des filières à haute valeur ajoutée comme l'oignon, le riz, la tomate ou le sésame. L'amélioration des systèmes d'élevage, le renforcement des infrastructures hydrauliques et l'introduction de techniques agroécologiques adaptées au contexte sahélien permettent également d'augmenter durablement les rendements. La transformation agroalimentaire représente un autre gisement d'emplois considérable. Aujourd'hui, moins de 20 % de la production agricole est transformée localement, ce qui signifie que la majorité de la valeur ajoutée échappe aux économies sahéliennes. La création d'unités de transformation décentralisées, la structuration de pôles agro-industriels régionaux et la modernisation des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales peuvent générer des milliers d'emplois directs pour les jeunes, dans la production, la logistique, le conditionnement, la commercialisation ou encore la maintenance. Ainsi, l'agriculture, lorsqu'elle se modernise et s'industrialise, offre au Sahel l'une des voies les plus prometteuses pour absorber massivement les jeunes actifs et réduire les migrations de détresse.

Économie numérique et innovation : Le Sahel connaît depuis une décennie une croissance fulgurante de l'économie numérique, portée par la généralisation du téléphone mobile, l'essor des services financiers digitaux et l'émergence de start-ups innovantes dans les capitales régionales. Avec une croissance annuelle estimée entre 8 et 12 %, le numérique s'impose progressivement comme un secteur transversal capable d'impacter positivement l'agriculture, l'éducation, la santé, le commerce et les services publics. Cette dynamique ouvre un éventail de possibilités pour les jeunes : développement d'applications mobiles adaptées aux besoins des agriculteurs ou des commerçants, création de plateformes d'e-commerce pour les produits locaux, conception de solutions fintech permettant d'améliorer l'inclusion financière, production de contenus audiovisuels et culturels destinés aux marchés nationaux et internationaux, ou encore services de maintenance informatique pour les entreprises et institutions publiques. Les innovations AgriTech, qui permettent par exemple d'optimiser l'irrigation, de prédire les rendements ou d'accéder à des services de vulgarisation agricole numérique, transforment profondément les systèmes de production ruraux. Le Sahel bénéficie en outre de programmes tels que Timbuktoo du PNUD, qui soutiennent la création d'écosystèmes d'innovation à l'échelle continentale. Dans un contexte où les infrastructures physiques sont fragiles, le numérique se révèle être un espace de résilience, de créativité et de création d'emplois accessible même dans les zones enclavées.

Infrastructures et énergies renouvelables : La demande croissante en infrastructures dans les pays sahéliens représente un levier d'emploi massif pour les jeunes (routes rurales, ponts, écoles, centres de santé, systèmes d'hydraulique villageoise, logements sociaux). Les besoins sont immenses et les investissements régionaux, bien qu'importants, restent insuffisants au regard de la croissance démographique. Le secteur du BTP constitue ainsi l'un des premiers employeurs potentiels pour les jeunes, offrant des opportunités dans la maçonnerie, la topographie, la charpente, l'électricité, la menuiserie métallique et la maintenance. La montée en puissance des énergies renouvelables, et en particulier du solaire, accentue encore cette dynamique. Avec l'un des taux d'ensoleillement les plus élevés au monde, le Sahel possède un potentiel exceptionnel pour développer des mini-réseaux solaires, des systèmes d'irrigation

photovoltaïque, des solutions d'électrification rurale ou des installations hybrides. Ces infrastructures vertes nécessitent des compétences nouvelles : installation de panneaux solaires, maintenance technique, gestion des réseaux, audit énergétique. Pour les jeunes sahéliens, la transition énergétique se traduit donc par l'apparition de métiers nouveaux, valorisés, non délocalisables et porteurs de stabilité économique.

Industries culturelles et créatives (ICC) : Les industries culturelles et créatives (ICC) connaissent un essor remarquable en Afrique de l'Ouest, générant plus de deux millions d'emplois. Le Sahel, riche d'un patrimoine culturel unique : musique, cinéma, artisanat, mode, arts visuels, possède un potentiel immense dans ce secteur. Pour les jeunes, les ICC ne sont pas seulement une opportunité économique, elles sont aussi un espace d'expression, de construction identitaire et de cohésion sociale. Elles permettent de valoriser les traditions locales tout en s'ouvrant aux tendances mondiales grâce aux plateformes numériques. Dans des contextes marqués par des tensions communautaires ou des crises de confiance, la culture devient un vecteur de dialogue, un levier de paix et un outil de résilience psychosociale.

Migration légale circulaire : Loin d'être uniquement une fuite des compétences, la mobilité légale peut devenir un instrument puissant de développement régional. Les programmes de migration circulaire permettent à des jeunes sahéliens d'accéder à des formations professionnelles, à des emplois saisonniers ou à des missions temporaires dans des pays partenaires. Ces expériences, lorsqu'elles sont bien encadrées, multiplient les revenus familiaux, améliorent l'employabilité au retour et fournissent des compétences techniques recherchées dans les économies sahéliennes. Ces dispositifs contribuent également à réduire la migration irrégulière : les études de l'OIM montrent qu'un accès même limité à des voies de migration légale réduit de 15 à 30 % le recours aux routes clandestines. Dans un contexte de forte pression migratoire, la mobilité circulaire apparaît ainsi comme une solution équilibrée conciliant besoins économiques, aspirations individuelles et sécurité humaine.

À l'échelle du Sahel, les opportunités pour les jeunes sont nombreuses et porteuses d'un potentiel de transformation profond. Elles se situent à

l'intersection de l'agriculture modernisée, de l'économie numérique, des infrastructures, de la transition énergétique, de la créativité culturelle et de la mobilité qualifiante. Si elles sont soutenues par des politiques publiques cohérentes, des investissements ciblés et des mécanismes d'accompagnement adaptés, elles peuvent devenir les moteurs d'une nouvelle dynamique socioéconomique, capable de réduire les migrations de détresse et de renforcer la stabilité régionale.

3. Lien entre migration et insécurité dans le Sahel

La relation entre migration et insécurité dans le Sahel est complexe, circulaire et alimentée par des déterminants socioéconomiques, climatiques et territoriaux bien documentés. Elle ne se réduit pas à une causalité simple : c'est une interaction systémique où fragilités, vulnérabilités et opportunités s'entrecroisent.

Déplacements forcés, marginalisation et recrutement par les groupes armés : Le Sahel compte aujourd'hui plus de 4,3 millions de déplacés internes (HCR, 2024), conséquence directe des conflits, du changement climatique, de la dégradation des moyens de subsistance et de l'effondrement des services sociaux. Ces déplacements fragilisent les jeunes en rompant leurs réseaux familiaux et communautaires, leur accès à l'éducation ainsi que leurs opportunités économiques. Des études montrent que 71 % des jeunes recrutés dans les groupes armés citent le manque d'emploi comme principale motivation (UNDP, Journey to Extremism, 2023). Dans le bassin du lac Tchad, 42 % ont été recrutés avant 18 ans, souvent après un déplacement forcé. L'absence d'opportunités économiques augmente de 280 % la probabilité de rejoindre un groupe extrémiste. Ainsi, la migration sous contrainte devient une porte d'entrée majeure vers des formes de violence armée.

Routes migratoires irrégulières et économies criminelles. : Les routes migratoires transsahariennes constituent un écosystème criminel structuré. En effet, le trafic de migrants génère 600 à 800 millions USD par an (G5 Sahel, 2022). 80 % des flux irréguliers vers l'Algérie et la Libye transitent par le Niger (OIM, 2023). Les groupes armés tirent 20 à 50 % de leurs revenus des trafics transfrontaliers (International Crisis Group,



2023). La migration irrégulière, loin d'être un phénomène isolé, s'insère dans les réseaux de traite, les trafics d'armes, de carburant ou de drogues, les circuits de prédation territoriale. Ce système alimente l'insécurité, renforce les groupes armés et fragilise les États.

Déplacements forcés et pressions sur les ressources : Les millions de personnes déplacées dans la région accentuent la compétition pour l'accès à la terre, à l'eau et aux services essentiels. Ces tensions nourrissent les conflits intercommunautaires et entraînent de nouvelles vagues de mobilité, créant un cycle où insécurité et migration se renforcent mutuellement. En effet, 80 % des conflits locaux au Sahel sont liés aux ressources naturelles (FAO, 2023). Dans les zones accueillant des déplacés, les tensions intercommunautaires augmentent de 30 % (ACLED, 2023). Plus de 45 millions de personnes sont exposées au stress hydrique extrême (UNESCO, 2023). Par ailleurs, les mouvements de population vers des zones peu préparées créent le plus souvent des compétitions pour la terre et l'eau, des tensions entre agriculteurs et éleveurs et des conflits communautaires structurants. La mobilité devient alors une conséquence et un facteur aggravant des tensions locales.

En somme, dans le Sahel, l'insécurité ne se contente pas de provoquer des mouvements migratoires : elle les structure et les amplifie en détruisant les moyens de subsistance, en fragmentant les communautés et en contraignant les jeunes à des mobilités de survie. Mais le phénomène est bidirectionnel : certaines formes de migration, en particulier lorsqu'elles empruntent des routes non régulées, s'inscrivent dans des économies criminelles ou se déroulent dans des zones hors contrôle de l'État, participent à leur tour à affaiblir la stabilité régionale. Elles alimentent les réseaux de trafiquants, renforcent les groupes armés, accroissent la compétition pour les ressources et contribuent à la diffusion de l'insécurité le long des corridors migratoires. Ainsi, migration et insécurité s'imbriquent dans un cycle auto-renforcé qui fragilise durablement les territoires sahéliens et complique la mise en œuvre de réponses durables.

4. Politiques pour lutter contre la migration irrégulière en Afrique

Lutter efficacement contre la migration irrégulière en Afrique exige une approche globale, cohérente et intégrée, qui dépasse les réponses sécuritaires souvent privilégiées. Les dynamiques migratoires sont profondément ancrées dans les réalités socioéconomiques, éducatives, sécuritaires et territoriales. Une politique crédible doit donc agir simultanément sur les capacités des jeunes, la structure des économies locales, la sécurisation des routes migratoires et le développement de voies légales de mobilité. À cette condition seulement, il devient possible de réduire les mobilités de détresse tout en préservant le droit fondamental à la mobilité humaine.

Renforcer la formation professionnelle dans les secteurs porteurs : La formation professionnelle constitue l'un des leviers les plus rentables pour réduire les migrations irrégulières, car elle attaque directement le principal déterminant : l'absence d'emploi décent. Les études de la Banque mondiale montrent qu'un dollar investi dans la formation professionnelle génère 2 à 3 dollars de valeur économique, grâce à l'amélioration de la productivité, à l'accroissement de l'employabilité et à l'émergence de micro-entreprises. En Afrique, les secteurs porteurs sont déjà bien identifiés : l'agro-industrie, les infrastructures, le BTP, les énergies renouvelables, le numérique, et les métiers de la maintenance technique. Ces secteurs présentent trois caractéristiques essentielles : un fort potentiel d'absorption de main-d'œuvre, une faible barrière d'entrée pour les jeunes, et une demande croissante au niveau régional. L'enjeu central consiste à aligner la formation professionnelle sur les besoins effectifs du marché, moderniser les centres de formation, intégrer les outils numériques (simulateurs, modules e-learning, plateformes d'apprentissage), et renforcer les partenariats avec les entreprises pour favoriser l'apprentissage en alternance. Une telle stratégie permettrait non seulement de réduire le chômage, mais aussi d'offrir des alternatives locales crédibles aux trajectoires migratoires risquées.

Structurer des chaînes de valeur inclusives et compétitives : La transformation structurelle des économies africaines passe nécessairement par la création de chaînes de valeur solides, capables de générer des

emplois à grande échelle et d'absorber la croissance de la population active. Une chaîne de valeur bien organisée peut créer 10 à 15 emplois indirects pour chaque emploi direct, notamment dans la logistique, la transformation, le transport, le stockage, la distribution ou la maintenance. Pour y parvenir, il est indispensable :

- **De moderniser les infrastructures rurales : routes, pistes rurales, irrigation, électrification, stockage ;**
- **De développer des marchés modernes dotés de services de base (pesage, conservation, traçabilité) ;**
- **De renforcer l'accès au financement, un frein majeur pour les jeunes producteurs ;**
- **D'encourager les partenariats public-privé pour attirer des investissements structurants ;**
- **De promouvoir la digitalisation des filières afin d'améliorer la transparence, la traçabilité et la qualité.**

Ces transformations permettraient de réduire les pertes post-récoltes (qui atteignent 40 % dans certaines zones), de renforcer la compétitivité des filières agricoles et d'offrir aux jeunes des perspectives d'emplois plus stables. L'objectif final est clair : faire du développement local une alternative viable et attractive à la migration irrégulière.

Stimuler l'entrepreneuriat et les dispositifs d'insertion économique : L'entrepreneuriat est l'un des moyens les plus puissants pour freiner la migration irrégulière, car il offre aux jeunes la possibilité de créer leur propre emploi. Les dispositifs d'accompagnement (incubateurs, pépinières d'entreprises, mentorat, financement d'amorçage) ont démontré leur efficacité : ils multiplient par deux les chances de survie des jeunes entreprises et favorisent la formalisation. Dans les zones rurales et périurbaines du Sahel, trois leviers se révèlent particulièrement porteurs :

- **Le développement de PME agroalimentaires, capables de transformer localement des produits à forte demande ;**

- Les entreprises sociales répondant à des besoins communautaires (eau, énergie, déchets) et créant de l'emploi local ;
- Les micro-industries rurales, notamment dans la transformation du lait, du riz, du karité, de la volaille ou du poisson.

En consolidant ces écosystèmes locaux d'entrepreneuriat, il devient possible de créer une dynamique économique inclusive qui réduit la pression migratoire en offrant des opportunités tangibles aux jeunes dans leur communauté d'origine.

Renforcer la lutte contre les réseaux criminels transfrontaliers : Le trafic de migrants en Afrique de l'Ouest représente une économie estimée entre 600 et 800 millions USD par an, dominée par des réseaux criminels bien organisés. Ces réseaux, souvent liés à d'autres trafics (armes, carburant, drogues, orpaillage), exploitent les vulnérabilités des jeunes et financent en partie les groupes armés. Réduire leur influence nécessite une approche résolument régionale. Cela implique :

- Une coopération sécuritaire renforcée entre États ;
- La mise en place de mécanismes de partage d'information en temps réel ;
- L'harmonisation des cadres juridiques contre la traite et le trafic ;
- La sécurisation des principales routes migratoires ;
- Le démantèlement des réseaux par des opérations conjointes transfrontalières.
- La lutte contre les réseaux criminels ne peut toutefois réussir que si elle s'accompagne de mesures économiques et sociales qui réduisent la demande pour la migration clandestine.
- Promouvoir des voies de migration légales, sûres et régulée. La migration ne peut pas être réduite à un risque ; elle est aussi un moteur de développement lorsqu'elle est organisée et sécurisée. Les

études de l'OIM montrent que les programmes de mobilité légale et de migration circulaire réduisent la migration irrégulière de 15 à 30 %⁵⁷, tout en améliorant l'employabilité des jeunes au retour.

Pour être efficaces, ces programmes doivent inclure :

- des quotas saisonniers pour les secteurs agricoles et hôteliers ;
- des visas professionnels temporaires encadrés par des accords bilatéraux ;
- des formations pré-départ pour préparer les jeunes aux exigences des pays d'accueil ;
- des programmes d'apprentissage et de formation technique en partenariat avec des institutions étrangères ;
- des mécanismes garantissant le retour, l'épargne, le transfert de compétences et la réinsertion.
- L'objectif final est de transformer la migration en une mobilité choisie, qualifiante et protectrice, et non en une fuite désespérée vers des trajectoires dangereuses.

Solutions pour renforcer la cohésion sociale par les jeunes

La cohésion sociale constitue l'un des fondements essentiels de la stabilité et du développement durable au Sahel. Dans un espace marqué par des tensions identitaires, des conflits liés aux ressources, des fractures générationnelles et l'affaiblissement des institutions, les jeunes jouent un rôle déterminant. En effet, ils peuvent être des catalyseurs de tensions lorsqu'ils sont marginalisés, mais aussi des acteurs centraux de la paix lorsque leurs capacités sont reconnues, valorisées et incluses dans les processus de gouvernance. Renforcer la cohésion sociale par et pour les jeunes est donc une condition indispensable pour stabiliser les territoires,

⁵⁷ <https://migration4development.org/sites/default/files/2021-09/IOM-FR-REPORT%20WEB.pdf>

consolider le vivre-ensemble et prévenir la bascule vers l'extrémisme violent.

Participation citoyenne et gouvernance inclusive : L'implication directe des jeunes dans la gouvernance locale est l'un des moyens les plus efficaces pour renforcer leur sentiment d'appartenance et leur confiance envers les institutions. Elle contribue à une prise de décision plus représentative et à une gestion publique plus ancrée dans les besoins réels des communautés. Les actions à promouvoir incluent : la mise en place de conseils municipaux de jeunes ; l'implantation de budgets participatifs incluant les priorités des jeunes ; le développement d'initiatives de leadership communautaire permettant aux jeunes de piloter des projets locaux.

Dialogue intergénérationnel et médiation sociale : Le renforcement du dialogue entre générations contribue à apaiser les tensions, à transmettre les savoirs et à restaurer la confiance au sein des communautés. La valorisation des institutions traditionnelles et des mécanismes de médiation communautaire constitue un outil essentiel pour gérer les conflits, reconstruire les liens sociaux et encourager la résolution pacifique des différends.

Promotion de l'économie communautaire : Le développement d'activités économiques locales favorise l'intégration sociale et renforce les solidarités internes. Les mécanismes les plus efficaces incluent : les coopératives agricoles, artisanales ou de services ; les chantiers à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), qui mobilisent et valorisent les jeunes ; les entreprises locales et sociales, génératrices d'emplois et de revenus dans les communautés.

Prévention de l'extrémisme violent par l'inclusion sociale et culturelle : La prévention de l'extrémisme violent repose sur des approches éducatives, sportives, culturelles et sociales capables de renforcer la résilience des jeunes et de réduire les vulnérabilités. Les interventions clés comprennent : l'éducation civique et les programmes de sensibilisation citoyenne ; les activités sportives, vecteurs de cohésion et d'expression ; les initiatives artistiques et culturelles, qui favorisent le dialogue et la créativité ; les programmes de mentorat et d'accompagnement des jeunes en situation de



risque ; les projets culturels intercommunautaires, qui renforcent le vivre-ensemble et la compréhension mutuelle.

Ainsi, la cohésion sociale au Sahel ne peut se renforcer sans un rôle actif et reconnu de la jeunesse. Leur mobilisation, leur inclusion et leur autonomisation représentent l'une des meilleures garanties pour bâtir des communautés résilientes, prévenir la violence et engager durablement la région dans un processus de paix et de développement partagé.

Conclusion générale

La migration des jeunes constitue aujourd'hui l'un des révélateurs les plus puissants des fragilités structurelles du Sahel, mais aussi l'expression la plus tangible de la résilience, de la créativité et de l'aspiration profonde au changement qui anime sa jeunesse. Elle met en lumière l'insuffisance des opportunités économiques locales, la vulnérabilité climatique, la crise des systèmes éducatifs, la fragmentation des territoires et l'insécurité persistante qui poussent des milliers de jeunes à chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent plus chez eux. Mais elle révèle, en même temps, un formidable potentiel de transformation : celui d'une génération capable d'entreprendre, d'innover, de se former, de migrer de manière qualifiante et de contribuer à la reconstruction des économies sahéliennes si des mécanismes adaptés sont mis en place.

Dans ce contexte, les États sahéliens disposent aujourd'hui d'une véritable fenêtre historique pour engager une transformation structurelle ambitieuse et durable. En investissant massivement dans le capital humain, en modernisant les systèmes productifs, en renforçant la formation professionnelle, en structurant des chaînes de valeur inclusives et compétitives, en consolidant les économies locales, en revitalisant la gouvernance territoriale et en renforçant la cohésion sociale, il devient possible d'offrir à la jeunesse des alternatives crédibles à la migration de détresse. Une telle approche permettrait de faire de la migration non plus une fuite nécessaire, mais un choix libre, sécurisé et potentiellement créateur de valeur pour les pays d'origine comme pour les pays de destination.

La construction d'un Sahel plus stable, plus prospère et plus inclusif exige donc de placer la jeunesse au cœur des politiques publiques, de reconnaître son rôle de moteur de changement et de créer les conditions pour qu'elle puisse contribuer pleinement à la transformation du territoire. La question n'est plus de savoir s'il faut accompagner ou non la mobilité, mais comment l'orienter, la sécuriser, la valoriser et l'intégrer comme un levier de développement humain et économique.

Cette conclusion ouvre naturellement plusieurs pistes de réflexion qui devraient faire l'objet de futures recherches académiques et publications spécialisées. Il devient essentiel de mieux comprendre, par exemple : Comment l'accès à l'emploi local peut contribuer à réduire la migration irrégulière dans les zones sahéliennes ? Quels modèles de chaînes de valeur agroalimentaires génèrent le plus d'emplois pour les jeunes en contexte de fragilité ? ou encore Comment les programmes de migration circulaire influencent les trajectoires professionnelles et les revenus au retour ?

D'autres questions méritent également une attention accrue : l'impact réel des dispositifs d'incubation sur la résilience économique des territoires à forte pression migratoire ; le rôle des réseaux sociaux dans la construction des imaginaires migratoires ; les mécanismes territoriaux capables de réduire l'attractivité des routes clandestines ; la place spécifique des jeunes femmes dans les dynamiques migratoires ; et les formes de coordination régionale les plus efficaces pour lutter contre les réseaux criminels qui exploitent la migration irrégulière.

En définitive, comprendre et accompagner les mobilités des jeunes sahéliens ne doit plus être perçu comme une contrainte, mais comme un impératif stratégique, une opportunité de transformation et un champ d'innovation politique et scientifique majeur pour l'avenir du Sahel





Sécurité, stabilité et résilience communautaire : repenser la contribution des jeunes

Par Dr Adama DEMBELE, Centre d'Etudes Sécuritaires et Stratégiques au Sahel, (Mali)

Résumé

La thématique qui a prévalu à la réalisation du présent travail s'intitule sécurité, "stabilité et résilience communautaire : repenser la contribution des jeunes". En effet, depuis plus d'une décennie, le Sahel fait face à une série de crises protéiformes dont les conséquences ont secoué les fondements de ses sociétés. Cette crise sécuritaire sans précédent, a affecté presque toutes les catégories des populations sahéniennes plus particulièrement les jeunes qui vivaient déjà dans des conditions précaires. Ains, le présent article examine les modes de contribution des jeunes, à la sécurité, à la stabilité et surtout à la résilience communautaire. S'agissant de l'approche méthodologique utilisée, c'est la méthode qualitative qui a été utilisée à travers l'utilisation des techniques comme la recherche documentaire et l'analyse de contenu.

La mise en place de ces mécanismes endogènes par les populations, en l'occurrence les jeunes traduit la forte volonté des communautés de renforcer les mécanismes de la sécurité publique face à un État de plus en plus contesté. Le sentiment d'abandon, d'inégalité, d'exclusion sociale, d'insuffisance des services sociaux de base, le chômage endémique des jeunes sont entre autres, des facteurs nécessitant la résilience communautaire. Ces défis également ont favorisé la prolifération des initiatives individuelles et communautaires dans le domaine de la sécurité dont les conséquences sont visibles sur la vie des communautés.

Au final, pour faire face aux défis sécuritaires, économiques et sociopolitiques au Sahel, il faut effectivement inclure la jeunesse dans la recherche des solutions aux problèmes qui gangrènent dans la région. Les politiques publiques des Etats du Sahel doivent travailler à structurer les modes de contribution des jeunes dans la gouvernance. Compte tenu de son poids démographique, la jeunesse constitue une force motrice non-négligeable.

Mots-clés : Contribution ; Jeunes ; Résilience communautaire ; Sécurité ; stabilité.

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, de nombreux États sahéliens font face à une série de crises multiformes qui ont bouleversé leurs fondements socio-économiques. Le Sahel central a fait l'objet d'une attention particulière ces douze dernières années, car plusieurs groupes armés non-étatiques, dont des terroristes, ont pris racine dans la région. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger font partie des États les plus touchés par le terrorisme dans le Sahel voire dans le monde.

Une succession de crises d'ordre politique, humanitaire, environnemental et sécuritaire aux impacts négatifs sur la paix, la stabilité et le développement sévit dans la région. Les menaces de déstabilisation de ce vaste espace englobent un spectre étendu de facteurs économiques et sociaux (pauvreté et inégalités), politiques, des tensions intercommunautaires liées à l'accès et à l'exploitation des rares ressources naturelles en raison du changement climatique, entre autres (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2023,5).

La jeunesse fait partie de la couche la plus affectée par ces crises protéiformes. Dans le but d'approfondir les réflexions sur la contribution de la jeunesse, il est judicieux de se poser une série de questions. A cet effet, comment les jeunes peuvent-ils contribuer à la sécurité collective et au renforcement de la résilience communautaire ? Dans quelle mesure les modes d'actions des jeunes peuvent être bénéfiques pour la stabilité au sein des communautés ? Quelles peuvent être des stratégies pour repenser l'apport des jeunes à la stabilité, à la sécurité et à la résilience communautaire au Sahel dans un contexte de bouleversement socio-économique ? L'objectif général du travail, est d'analyser les modes de participation des jeunes à la sécurité au Sahel et surtout d'examiner la pertinence de leurs modes d'actions sur la vie des communautés en proie des violences multiformes.

Le présent article s'articule principalement autour de sept points. Le premier point porte sur les facteurs d'insécurité au Sahel. Pour rappel, il existe plusieurs facteurs qui alimentent l'insécurité au Sahel. La partie, ressort principalement les facteurs les plus percutants. Le deuxième axe de l'article aborde les actions amener par les jeunes pour renforcer la

résilience communautaire. La partie détermine quelques actions capitales des jeunes pour contribuer à renforcer la résilience communautaire. Le troisième point identifie les capacités des communautés sahéliennes à se préparer aux chocs de l'insécurité. La réserver des liens sociaux, la confiance mutuelle et la solidarité au sein des communautés sont des aspects abordés dans la quatrième partie du travail. La préserver des liens sociaux, la confiance mutuelle et la solidarité au sein des communautés sont des aspects abordés dans la quatrième partie du travail. S'agissant du cinquième point, il est question d'examiner la mise en œuvre des projets régionaux pour renforcer l'intégration et améliorer la contribution des jeunes. Le sixième point du travail analyse les opportunités d'expression et d'engagement répondant aux motivations et compétences des jeunes. Le septième et la dernière partie de l'article ressort les facteurs clés pour favoriser l'engagement des jeunes à la sécurité à la stabilité et à la résilience communautaire.

La mise en œuvre des projets régionaux, les opportunités d'expression et d'engagement, et les facteurs clés pour favoriser l'engagement des jeunes constituent le socle de la dernière partie de l'article.

1. Facteurs d'insécurité au Sahel

D'une manière générale, plusieurs facteurs sont à l'origine de l'insécurité au Sahel. Il s'agit principalement des facteurs politiques (mauvaise gouvernance, la corruption, la faillite des institutions étatiques...) des facteurs économiques (la précarité, les inégalités sociales, le chômage massif des jeunes, le non-aboutissement de la décentralisation...) etc. En effet, l'imbrication des facteurs économiques et politiques ont contribué à l'aggravation et à la complexification du climat sécuritaire dans de nombreux États au Sahel avec des niveaux de variation assez différenciés selon les pays.

L'insécurité y est également alimentée par l'épineuse problématique du sous-développement notamment, les inégalités socio-économiques, le chômage endémique des jeunes, l'exclusion sociale, les politiques éducatives inadaptées aux besoins de l'emploi, etc. Devant les limites de l'État à apporter des réponses aux besoins pressants des communautés, la prolifération des groupes extrémistes, Al-Qaïda au Maghreb

islamique (AQMI), l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) s'est avérée comme une évidence. En effet, l'absence de stratégies claires et partagées des gouvernants politiques de la région à y faire face collectivement, a facilité la criminalité transfrontalière, la porosité des frontières, la circulation illégale des armes légères et de petit calibre (ALPC).

Selon Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou (2017) au cours des dix dernières années, le Sahel est devenu une zone synonyme d'instabilité et d'insécurité. Les causes endogènes de cette insécurité proviennent de quatre facteurs : la forte croissance démographique révélant une inadéquation profonde entre la progression fulgurante de la population et de la création de richesses, le retard économique accusé par le Sahel qui compte parmi les régions les plus pauvres de la planète, le changement climatique qui affecte profondément la résilience des populations locales, une gouvernance déficiente et des institutions fragiles, exacerbant les inégalités sociales et politiques et générant des frustrations au sein de la population Mohamedou (Mohamedou 2017, 297).

Force est de constater que la crise sécuritaire au Sahel représente une menace mondiale, et ses impacts les plus notables sont supportés par les jeunes. En effet, pour le fonds des nations unies pour la population ('UNFPA), la jeunesse, qui représente une part significative de la population (environ 63 % des habitants du Sahel ont moins de 25 ans), joue un rôle crucial dans la dynamique des pays de cette région. Selon les estimations de l'organisation, la population de la zone Sahel est passée de 75 millions d'habitants en 1950 à 283 millions en 2012, soit une multiplication par près de quatre en 60 ans. Les projections moyennes estiment à 403 millions d'habitants en 2025, puis 720 millions en 2050 (l'UNFPA, 2024).

Les phénomènes de l'extrémisme violent (EV) sont devenus, ces 20 dernières années, des préoccupations mondiales. Dans la région sahélo-saharienne, ils constituent des menaces graves contre la paix, la sécurité et le développement des communautés. Ces phénomènes viennent complexifier davantage un contexte déjà caractérisé par des crises multiformes qui mettent à rude épreuve la quiétude et la cohésion sociale des pays de la région. Les réponses essentiellement sécuritaires ont montré



des limites. Afin d'impulser une meilleure prise en charge de cette problématique, il s'avère nécessaire d'instaurer une approche participative de la jeune sur toutes des questions de paix et de développement.

A ces facteurs structurants, viennent s'ajouter des vulnérabilités qui bouleversent davantage le Sahel. Les conséquences de la crise sécuritaire ont engendré une instabilité politique chronique dans l'espace Sahélien marquée, par des contestations politiques, souvent cooptées par des partis politiques et des groupes de pression. Certains pays de la région cherchent à redéfinir leurs stratégies de lutte pour « répondre plus efficacement aux besoins de sécurité de leurs populations » en diversifiant leur partenariat et en impliquant ainsi de nouveaux acteurs dans la satisfaction des besoins essentiels.

Il faut aussi souligner que, de plus en plus, l'insécurité qui se développe au Sahel commence à se propager vers les pays du Golfe de Guinée (Côte-d'Ivoire, Bénin, Ghana, Togo) faisant craindre une contagion de la menace extrémiste au regard des récentes attaques attribuées par les autorités de ces pays aux groupes terroristes armés (Friedrich-Ebert-Stiftung, 2023, 5). Le caractère transnational et hybride des menaces et défis à la sécurité et la stabilité au Sahel ainsi que leur rapide extension régionale appellent donc une réponse intégrée de la part des Etats du Sahel.

Malgré d'importants efforts pour stabiliser et sécuriser cette région, force est de constater que les solutions proposées demeurent insuffisantes, voire inefficaces, à ce jour. En attestent les fréquentes attaques extrémistes et criminelles avec leurs lots récurrents de pertes en vies humaines civiles et militaires, les déplacés et réfugiés qui ne cessent de fuir leur localité, la résurgence des coups d'État (Mali, Burkina Faso, Guinée-Conakry, Niger, Guinée-Bissau). L'enjeu réside certainement dans la communautarisation de la sécurité face aux défis sécuritaires dans la région.

2. Actions à mener par les jeunes pour renforcer la résilience communautaire

Les jeunes au Sahel peuvent contribuer à la résilience communautaire en entreprenant des actions significatives sur le plan économique et sociopolitique. Préalablement, les politiques d'éducation et de formation des États Sahéliens nécessitent une adaptation aux besoins et attentes des jeunes des États concernés. Autrement dit, il faut véritablement une adaptation des formations scolaires et universitaires aux besoins des marchés de l'emploi afin d'accroître la compétitivité, l'esprit de créativité, et l'esprit d'initiative des jeunes. Dans les conditions actuelles eu égard de la situation des jeunes au Sahel marquée par des inégalités, la contribution des jeunes peut varier en fonction des niveaux d'instruction.

Pour plusieurs raisons, les actions des jeunes pour renforcer la résilience communautaire sont diverses. Les actions les plus prioritaires sont les suivantes :

Promouvoir les projets de développement communautaires à travers la création des projets locaux (Agricultures, élevage, pisciculture ; entrepreneuriat). Dans un contexte où la majeure partie de la population en particulier des jeunes résident dans les zones rurales, les actions des jeunes doivent consister à entreprendre des actions allant dans le développement du secteur rural. Pour ce faire, ils doivent s'investir afin de booster la performance des activités relevant essentiellement du secteur primaire.

Les jeunes doivent participer aux travaux d'intérêts publics afin de créer de faciliter la résilience communautaire. Les travaux d'intérêt commun constituent des cadres d'apprentissage et de socialisation des jeunes. L'exécution des travaux crée un cadre permanent de proximité avec les adultes et favorise le partage d'expérience. Les jeunes ont plus que jamais besoin des expériences réussies des adultes pour impacter positivement le bon fonctionnement des sociétés en perte de valeurs sociales.

L'innovation des voies publiques, l'animation des associations coopératives, les travaux d'assainissements, les travaux de reboisement



pour la protection de l'environnement entre autres, des actions d'intérêts publics que les jeunes peuvent mener afin de contribuer à la paix, à la stabilité et à la résilience communautaire. En effet, l'engagement communautaire des jeunes, pourrait leur éloigner les risques d'instrumentalisation par des groupes radicaux extrémistes. La réalisation des travaux d'intérêts publics est également un cadre de renforcement du dialogue intercommunautaire et intergénérationnel.

Sur le plan sécuritaire, la jeunesse du Sahel peut favorablement contribuer à renforcer la sécurité afin de garantir la stabilité et favoriser la résilience entre les communautés. Le cas des groupes d'autodéfense constitués par des jeunes au Mali pour assurer la sécurité des communautés est un exemple d'illustration.

Face à la menace permanente et persistante de l'insécurité dans le pays, les initiatives portées par des jeunes ont contribué à la formation des groupes d'autodéfense pour faire face à l'insécurité. Partant des analyses de Bokar Sangaré, le sentiment d'insécurité et de vide sécuritaire provoqué par le retrait de l'Etat, notamment à travers les forces de défense et de sécurité dans les zones du centre du Mali, laisse les populations sans défense face aux attaques perpétuelles des bandits armés (Sangaré, 2018). Par conséquent, les communautés, les villages, etc., ont été contraints de s'organiser pour défendre leurs espaces, en s'appuyant sur des initiatives de sécurité portées par leurs communautés (Bagayogo, 2019). Il n'est donc pas étonnant de voir sur ce point la grande émergence des groupes d'autodéfense dans un contexte où les populations se sentent dans une perpétuelle d'insécurité et d'attaques terroristes et des bandits armés.

L'existence et la multiplication des groupes d'autodéfense sont le résultat de la faillite de l'Etat et les forces de défense et de sécurité à satisfaire le besoin de sécurité et social des populations éprouvées par la crise sécuritaire. Ils se présentent comme une réponse à l'absence de l'Etat, de services publics, de poursuite judiciaire dans des affaires de vols, de braquages et ce qui provoque la colère de la population à former les groupes d'autodéfense.

Aujourd'hui, beaucoup des jeunes ont adhéré aux rangs des GAC (groupes autodéfenses), d'autres pour la sécurité de leurs communautés,

d'autres encore pour se libérer du dictat des aînés. Les causes peuvent être nombreuses : La radicalisation et le gain financier sont rarement cités comme facteurs d'adhésion, cependant la détérioration de la situation sécuritaire, l'absence de l'Etat, de justice, d'emploi, de santé, et de négligence, sont les principaux motifs d'adhésion des jeunes aux rangs des GAC selon (Morland, 2018).

Le ralliement à un groupe armé est l'expression d'une révolte individuelle, une opportunité de s'émanciper d'une destinée sociale et économique peu valorisante. Il faut donc retenir ici que la violence est selon les recherches faites par ces deux auteurs un cadre qui permet de sortir des cadres établis et de la « recherche de la fortune » au détriment de la cohésion sociale prônée par la coutume (Tobie et Sangaré, 2019).

L'analyse de tous ces auteurs cités supra, sur les groupes d'autodéfense explique largement les raisons principales de la prise d'armes et la formation des groupes d'autodéfense. Il ressort de l'observation, quelques points essentiels qui sous-tendraient la prise en charge de l'offre de sécurité par les communautés : la détérioration de la situation sécurité, le sentiment permanent d'insécurité, le vide laissé par l'État « l'absence prolongée des forces de défense et de sécurité » les attaques, les menaces quotidiennes des terroristes et surtout l'absence de choix, les conditions de vie sont les principaux vecteurs poussant les populations à former des groupes d'autodéfense à base communautaire.

En d'autres termes, l'expansion progressive d'insécurité, et la perpétuation d'attaques sur les populations civiles et leur soumission forcée aux bandits armés et jihadistes responsables d'abus répétitifs, ont été des conditions décisives qui ont poussé les populations à s'organiser et à se défendre devant un sentiment du vide sécuritaire. Les contextes d'émergence et de développement des groupes d'autodéfense peuvent varier suivant les localités, souvent marqués par des trajectoires historiques différentes et par une configuration d'acteurs spécifiques à chaque zone.



3. Capacités des communautés sahéliennes à se préparer aux chocs de l'insécurité, à y résister, à s'y adapter malgré les défis persistants

Depuis plus d'une décennie, les populations du Sahel sont victimes d'une insécurité très complexe dont les conséquences se font sentir sur la vie des populations. L'insécurité grandissante et persistante ont fini par affecter gravement la cohésion sociale et le vivre ensemble des sociétés Sahéliennes. Devant les défis persistants et récurrents la crise sécuritaire au Sahel connaît des niveaux de variations différentes. Pour faire face à toutes les formes des chocs peu importe leurs lieux de provenances et leurs natures les populations Sahéliennes doivent être mieux outiller. Cela passe par la valorisation et la mise en pratique des solutions endogènes. Relever les défis des chocs répétitifs s'impose comme une question de survie pour les populations sahéliennes.

Pour y parvenir, il faut impérativement développer des nouvelles approches d'intégration sociales et économiques à l'intérieur de ses Etats. Ces mécanismes dits endogènes participent au renforcement de la résilience communautaire et permettent également aux populations concernées de prévoir ses propres outils de prévention, de gestion et de résolution des conflits. Cela s'opère grâce à l'accompagnement permanent des Etats soucieux d'intégrer les approches communautaires dans la recherche de solution aux problèmes spécifiques.

Le cousinage à plaisanterie, la parenté à plaisanterie, les alliances à plaisanteries les proverbes, les contes, les initiations aux sociétés secrètes sont entre autres quelques modes de prévention, de résolution des conflits dans de nombreux Etats au Sahel. Ces méthodes ont fait leurs preuves dans le passé et leur valorisation peut toujours aider à renforcer le tissu social. De même, il existe également dans certaines sociétés sahéliennes, des échanges matrimoniaux entre les membres des familles, des clans et des tribus qui contribuent à tisser et à renforcer les liens de solidarité dans la société. Pour rappel, ces méthodes et mécanismes endogènes, propres à l'Afrique ont été éprouvés par les civilisations occidentales au moment de

la colonisation et le choc continue de se produire dans toutes les dimensions de la vie sociale sans exception.

Les populations sahéliennes doivent également cultiver l'esprit de volontariat, du don de soi et surtout du patriotisme des citoyens. Il s'agit également d'encourager le soutien informel des parents, des amis et des réseaux de voisinage pour faire face aux chocs en mettant un accent particulier sur le financement des initiatives de développement communautaire et des groupements d'intérêts économiques locaux. Les communautés sahéliennes ne peuvent être capables à se préparer et à résister aux chocs de l'insécurité sans le renforcement des mécanismes de décentralisation des ressources économiques. Le renforcement des mécanismes de décentralisation des ressources a pour but de soutenir l'autonomisation des communautés locales. De l'analyse, les États dans le Sahel, sont perçus comme distants des périphéries. Cela se traduit dans la faible prestation des services sociaux de base.

4. Préserver des liens sociaux, la confiance mutuelle et la solidarité au sein des communautés

Dans le contexte actuel de la situation sécuritaire des États sahéliens, le renforcement des **liens sociaux** est devenu une nécessité pour construire des communautés plus soudées et résilientes. Dans un monde de plus en plus individualiste, **renforcer les liens sociaux** est devenu un enjeu fondamental pour la cohésion de nos communautés surtout des sociétés victimes de crises persistantes. La crise sécuritaire au Sahel a fortement ébranlé les liens sociaux, la confiance mutuelle au sein des communautés ; d'où la nécessité d'identifier les mécanismes de préservation des liens sociaux. La résilience communautaire est essentielle pour bâtir des sociétés solides et durables.

Elle repose sur la capacité des individus à collaborer pour surmonter les défis sociaux, économiques et environnementaux. Pour encourager ce type de dynamisme, il existe plusieurs stratégies pratiques (Lallau, 2014). A titre d'illustration, organiser des événements communautaires, les espaces d'animations socioculturelles et socio-éducatives, les travaux d'intérêt



commun, toutes ces activités permettent de rassembler les habitants autour d'intérêts communs, renforçant ainsi les liens sociaux.

Afin de répondre toujours aux défis de la préservation des liens sociaux, les Etats sahéliens doivent travailler à créer des espaces de rencontre comme des jardins communautaires ou des centres d'activités partagés, organiser des ateliers de développement de compétences pour encourager l'entraide et le partage de connaissances, mettre en place des programmes de mentorat où les membres plus expérimentés aident les nouveaux arrivants à s'intégrer et encourager les projets collaboratifs qui unissent les talents locaux pour résoudre des enjeux communs. Ces actions contribuent à forger une identité collective, rendant la communauté plus forte et plus unie face aux difficultés. En favorisant l'engagement citoyen, chaque individu peut participer activement à la création d'un environnement social harmonieux et inclusif.

Pour Ibrahim (2008), les interactions sociales peuvent faire émerger de nouvelles capacités, des capacités collectives, qui diffèrent de la seule juxtaposition des capacités des membres. Les actions collectives représentent des capacités collectives substantielles et sont atteintes grâce aux capacités collectives instrumentales. Ces dernières sont celles qui permettent le processus de structuration et d'organisation collective, par exemple la capacité à établir des normes communes ou la capacité à générer la confiance des autres acteurs.

Ce processus implique des actions concrètes visant à favoriser l'**entraide** et la **solidarité** entre les membres d'un même territoire. Par exemple, l'organisation des **célébrations locales**, de **marchés communautaires** ou d'ateliers de partage de compétences peut créer des opportunités d'interaction et de collaboration. Ces initiatives permettent non seulement de tisser des relations plus étroites, mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance, essentiel à la cohésion sociale.

De plus, les programmes de **volontariat** et d'**implication citoyenne** jouent un rôle clé dans ce processus. Ils incitent les habitants à s'investir dans leur environnement, contribuant ainsi à un développement social durable et à une dynamique collective. À titre d'exemple, les travaux de jardinage ou de nettoyage organisés par les résidents d'un quartier favorisent non

seulement l'amélioration de l'espace public, mais aussi les échanges entre voisins, transformant les espaces en lieux de vie animés. En mettant l'accent sur la collaboration et l'échange, les sociétés sahéliennes peuvent bâtir des communautés où chacun se sent valorisé et impliqué.

5. Mise en œuvre des projets régionaux pour renforcer l'intégration et améliorer la contribution des jeunes

La jeunesse sahélienne, dynamique et ambitieuse, représente l'avenir du Sahel. Avec plus de 200 millions de personnes, elle détient la clé du développement régional. Cependant, les défis persistants de la pauvreté, du chômage et de l'insécurité entravent son épanouissement. Selon les chiffres de la Banque mondiale, les jeunes représentent 60 % de l'ensemble des chômeurs. Il est donc temps d'investir dans des politiques publiques audacieuses pour libérer pleinement ce potentiel prometteur (Bamba, 2024). Tenant compte des disparités socio-économiques entre les populations, il est important d'œuvrer pour la mise en œuvre des projets régionaux en intégrant les spécificités de chaque localité. La mise en œuvre des projets régionaux permet de créer l'équilibre entre les populations sur le plan économique.

Les jeunes ne forment pas un groupe monolithique et uniforme. Les défis et les contraintes auxquels ils doivent faire face varient en fonction de leur catégorie d'âge, de leur origine ethnique, de leur niveau d'éducation et de bien d'autres facteurs. Avant toute chose, les projets agroalimentaires axés sur les jeunes doivent prendre conscience de l'hétérogénéité du groupe. Ils doivent donc établir leur profil par tranche d'âge (par exemple, les 15-17, 18-24 et 25-29 ans), origine ethnique (par exemple, les jeunes autochtones), éventuel handicap, sexe, niveau d'éducation et de compétences, capital social, accès à la terre et au financement, normes sociales dominantes au sein de leur communauté. Cet exercice de profilage permettra d'identifier les principaux obstacles pour chaque groupe (Ji-Yeun Rim, Tony Roberto Nsanganira, 2019, 2).

La mise en œuvre des projets régionaux pour renforcer l'intégration et améliorer la contribution des jeunes passe également par l'adaptation des projets aux besoins spécifiques des jeunes de chaque région, en tenant

compte des réalités des zones rurales. Le succès de toutes ces politiques d'intégration régionale pour favoriser la contribution des jeunes dépend aussi en partie des mesures d'accompagnement, spécifiquement des fonds d'appui aux projets jeunes afin de leur cultiver l'esprit d'initiative.

Les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés à de nombreux défis, mais leur potentiel et leur créativité ouvrent aussi des portes vers un avenir prometteur. De la technologie à l'environnement, en passant par l'entrepreneuriat social, ils sont au cœur de nombreux projets innovants qui façonnent notre société. Ces initiatives, souvent portées par des associations, des collectivités locales, visant à offrir des opportunités concrètes pour développer leurs compétences et leur confiance en eux.

6. Opportunités d'expression et d'engagement répondant aux motivations et compétences des jeunes

Au regard des défis sécuritaires persistants au Sahel, et les enjeux que présente la contribution des jeunes à la stabilité, à la sécurité et à la résilience communautaire, les opportunités d'expression et d'engagement qui répondent aux motivations et aux compétences des jeunes sont diverses. En raison de la diversité des catégories des jeunes, notamment des jeunes scolarisés, non scolarisés, les opportunités d'expression et surtout les niveaux d'engagement pourraient varier.

Sur ce point, il faut travailler à renouer et à renforcer le dialogue intergénérationnel, intercommunautaire et extracommunautaire. Cela nécessite le suivi et l'accompagnement des politiques publiques favorisant le cadre d'expression des libertés publiques. La contribution des jeunes sur les questions d'intérêt public reste faiblement représentative à l'échelle de nombreux États Sahéliens. Les jeunes sont davantage réduits dans la plupart de temps à des simples figurants ou le plus souvent absents dans le processus de la prise de décision leur concernant.

La ramification des liens sociaux peut contribuer à un partage d'expériences tout en permettant aux adultes d'identifier leurs potentialités afin de les accompagner. La jeunesse au Sahel a besoin d'être écoutée et aider pour la concrétisation de leurs initiatives. L'impact des

projets jeunes se manifeste à plusieurs niveaux, contribuant à la croissance économique et à l'innovation sociale. En offrant des opportunités et un soutien structuré, ces initiatives permettent à la nouvelle génération d'exprimer pleinement son potentiel, tout en apportant des solutions aux défis contemporains.

Les initiatives, les actions et les politiques en faveur des jeunes, nécessitent la mise en place des cadres d'espaces appropriés pour une meilleure contribution des jeunes sur toutes les questions d'intérêts publics. Les activités comme le sport, le ciné-débats, les journées de prévention, les activités touristiques, de clubs socioculturels, favorisent la rencontre entre jeunes de milieux différents. Ils constituent des bonnes occasions pour la détection des talents et des compétences de jeunes. Un accent doit être mis sur l'amélioration des compétences personnelles des jeunes dans le but d'accroître leur potentielles. Afin de rehausser les compétences des jeunes au Sahel, il faut impérativement mettre la formation au centre des priorités en vue de renforcer leurs capacités. Le renforcement de l'engagement civique et politiques peuvent être également des voies pour contribuer à l'expression et à l'engagement des jeunes.

L'engagement civique des jeunes constitue un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale et le développement communautaire. Dans le contexte actuel, les jeunes représentent une force démographique considérable au Sahel, jouant un rôle central dans la dynamique sociale, économique et politique de ces pays. Les zones rurales sont souvent marquées par une pauvreté accrue, un taux de chômage élevé, et un manque d'opportunités économiques. Selon une étude de la Banque mondiale (2018), le taux de pauvreté est double dans les zones rurales que celles urbaines.

Les jeunes ruraux, confrontés à ces réalités économiques difficiles, sont souvent contraints de prioriser la survie économique sur l'engagement civique et politique, avec le manque d'infrastructures économiques, telles que des zones industrielles ou des programmes de soutien à l'entrepreneuriat. Les barrières sociales sont également prédominantes dans les zones rurales, où les normes culturelles et les structures familiales traditionnelles jouent un rôle important dans la limitation de l'engagement des jeunes. Les attentes sociales concernant les rôles de genre, la

responsabilité envers la famille, et le respect des traditions découragent les jeunes, en particulier les jeunes femmes, de participer à des activités politiques ou civiques.

7. Facteurs clés pour favoriser l'engagement des jeunes

Il existe plusieurs facteurs pour favoriser la contribution des jeunes à la sécurité, à la stabilité et à la résilience communautaire. Pour y arriver, il faut d'abord identifier les attentes des jeunes et valoriser les efforts au sein des organismes publics et privés. La prise en compte des attentes des jeunes est un facteur clé pour favoriser leur engagement. En général, les attentes des jeunes sont relatives de formation, et surtout d'insertion socioprofessionnelle. L'éducation est la pierre angulaire de tout développement durable.

Ainsi, il est impératif d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour la jeunesse sahélienne, utilisation des technologies de l'information, illustre une initiative novatrice pour l'éducation à distance dans les zones rurales éloignées. Aussi, l'emploi demeure un enjeu majeur pour la jeunesse sahélienne.

En établissant des opportunités d'emploi, les États sahéliens peuvent transformer les défis en catalyseurs de développement. Le programme « *Apprentissage par le jeu* » au Burkina Faso, en utilisant des méthodes ludiques, s'avère être une approche novatrice pour enseigner des compétences fondamentales aux enfants. Soutenir de telles initiatives favorisera l'autonomie financière des jeunes, les engageant ainsi activement dans la construction de leur avenir et de celui du Sahel (Bamba, 2024).

L'utilisation des canaux de communication privilégiés par les jeunes, tels que les plateformes numériques, peuvent être un apport important pour mobiliser les jeunes en faveur des sujets d'intérêts publics. Le plus souvent, les jeunes manquent de bonnes informations du fait qu'ils n'utilisent pas fréquemment les canaux d'informations officielles. La principale source d'information des jeunes, actuellement est le numérique en l'occurrence les réseaux sociaux. La valorisation des structures du

service national des jeunes en prenant en compte leurs priorités sont parmi les facteurs d'engagements des jeunes. Il s'agit de développer des activités de bénévolat, de missions de service civiques qui peuvent susciter chez les jeunes l'envie de contribuer à toutes les questions d'intérêt national.

Conclusion

En somme, devant des insuffisances de certains États sahélien dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes, les modes de participation des communautés en l'occurrence les jeunes à la stabilité, sécurité et à la résilience communautaire devient de plus en plus des alternatives face aux défis multiples au Sahel. Devant l'imminence des crises aux sahel, l'appropriation des solutions endogènes doit être des points d'appui et de repères dans la recherche des solutions aux problématiques des populations locales. La participation des jeunes à la gouvernance de manière générale passe par la valorisation de leurs savoirs faire, l'identification de leurs potentialités, etc. Il faut une réelle volonté politique et une approche fondamentalement inclusive pour mieux bénéficier de la contribution des jeunes, à la sécurité, à la stabilité et à la résilience communautaire. Cette démarche pourrait capitaliser leurs efforts et leur transformer à des vrais acteurs du changement positif.



PANEL 3 : Renforcer la participation des jeunes de l'Alliance des Etats du Sahel dans le processus de refondation nationale et régionale



Note de synthèse

Ce panel visait à créer un cadre de dialogue et de réflexion stratégique sur les moyens de renforcer la participation effective des jeunes du Sahel dans les processus de refondation nationale et régionale. Il avait pour objectif de promouvoir leur implication active dans la gouvernance, les initiatives de paix, le développement économique et les processus décisionnels, afin de faire des jeunes des acteurs clés de la transformation et de la stabilité durable au Sahel.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Analyser le rôle et les responsabilités de la jeunesse dans les processus de refondation politique, institutionnelle et sociale au sein des États du Sahel (AES);
- Identifier des mécanismes et initiatives concrètes permettant de renforcer la participation des jeunes dans les processus de gouvernance, de paix, de sécurité et de développement aux niveaux national et régional;
- Promouvoir le leadership, l'innovation et l'engagement citoyen des jeunes, afin de contribuer à la consolidation de la cohésion sociale, de la stabilité et du développement durable dans l'espace sahélien.

Ce panel a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Une meilleure compréhension du rôle stratégique de la jeunesse dans les processus de refondation nationale et régionale au sein des pays du Sahel ;
- Des recommandations concrètes et consensuelles formulées par les participants pour renforcer la participation des jeunes dans les processus de gouvernance, de paix et de développement au Sahel ;
- Le renforcement du dialogue entre jeunes leaders, décideurs publics, acteurs de la société civile et partenaires techniques, favorisant une collaboration accrue autour des enjeux de refondation nationale et régionale;
- Une valorisation des initiatives, innovations et bonnes pratiques portées par les jeunes, contribuant à promouvoir leur leadership et leur engagement citoyen dans la transformation des sociétés sahéniennes ;
- Une contribution aux réflexions stratégiques sur l'intégration de la jeunesse dans les mécanismes de prise de décision et dans les politiques publiques liées à la gouvernance, à la paix et à la stabilité dans l'espace sahel.

DEROULEMENT

Le panel s'est déroulé selon la méthodologie suivante :

Un mot introductif du modérateur, visant à situer les enjeux du panel et à rappeler l'importance de la participation de la jeunesse dans les processus de refondation nationale et régionale au Sahel.

Les interventions des panélistes autour de sous-thèmes spécifiques en lien avec le thème central du panel :

- Jeunesse et refondation politique : quel nouveau contrat social au Sahel ? Analyse du rôle stratégique de la jeunesse dans les

processus de transformation politique, ainsi que des perspectives de renouvellement du contrat social entre les autorités publiques et les jeunes par Dr Adamou Moussa Ibrahim,

- **Refonder le Sahel par sa jeunesse : innovations, leadership et gouvernance partagée.** Réflexion sur la contribution des jeunes à la transformation politique, économique et sociale, notamment à travers l'innovation, le leadership et la participation aux mécanismes de gouvernance par Dr Zaratou Garba.
- **Jeunesse, espaces publics et engagement citoyen : ancrer la refondation dans les dynamiques communautaires.** Exploration des mécanismes permettant de renforcer l'engagement citoyen des jeunes et de valoriser leur rôle dans la revitalisation des espaces publics et des initiatives communautaires par Mamadou Konaté.

Un échange interactif avec les participants, composé de questions, commentaires et contributions des jeunes leaders, acteurs de la société civile, chercheurs, partenaires techniques et représentants institutionnels, afin d'enrichir la réflexion collective.

Une synthèse des échanges par le modérateur, mettant en évidence les principales idées, les enseignements tirés des interventions et les pistes d'action pour renforcer la participation des jeunes dans les processus de refondation et de gouvernance dans l'espace sahélien.

Les discussions du panel ont permis de dégager des orientations et recommandations, visant à promouvoir l'engagement des jeunes dans les processus décisionnels, à renforcer leur leadership et à consolider leur rôle dans la construction d'un Sahel stable, inclusif et prospère.

POINT DES SUJETS ABORDÉS.

Les échanges du panel ont été structurés autour des interventions des trois panélistes, qui ont apporté des analyses complémentaires sur les enjeux de la participation des jeunes dans les processus de refondation nationale et régionale au Sahel.

Dans son intervention, Dr Zaratou Zakari Garba a mis en lumière l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les pays du Sahel dans le contexte actuel de refondation politique, économique et sociale. Elle a souligné que la transformation durable de la région nécessite de repenser en profondeur les fondements de la gouvernance publique et de créer un environnement propice à l'émergence d'un leadership jeune, innovant et responsable. Selon elle, l'implication effective de la jeunesse passe par la mise à disposition d'outils, d'espaces d'expression et de mécanismes institutionnels favorisant la participation et la coresponsabilité dans la gestion des affaires publiques. Elle a également insisté sur l'importance de promouvoir une nouvelle architecture de solutions fondée sur l'innovation, le leadership et la gouvernance partagée, afin de faire de la jeunesse un véritable moteur de stabilité et de transformation durable au Sahel.

Pour sa part, Dr Adamou Moussa Ibrahim s'est intéressé à la question du contrat social dans le contexte des transitions politiques en cours dans les pays du Sahel. Il a rappelé que la jeunesse ne doit pas être perçue uniquement comme une catégorie démographique, mais plutôt comme un état d'esprit caractérisé par la capacité d'innovation, d'engagement et de mobilisation. Selon lui, la jeunesse sahélienne se trouve à la croisée des chemins, étant à la fois fortement affectée par les crises sécuritaires et socio-économiques, mais également porteuse d'espoir pour la construction d'un nouveau modèle de gouvernance plus inclusif. Il a ainsi plaidé pour un renouvellement du contrat social entre les autorités publiques et les jeunes, reposant sur une reconnaissance réelle de leur rôle dans la prise de décision, un renforcement des mécanismes de redevabilité et une meilleure institutionnalisation des cadres de participation politique.

Enfin, M. Mamadou Konaté a apporté un éclairage pratique fondé sur son expérience de terrain dans les programmes de consolidation de la paix et d'engagement des jeunes. Il a souligné que le processus de refondation en cours dans les pays du Sahel demeure parfois mal compris par certains acteurs, notamment les jeunes, qui restent encore insuffisamment impliqués dans les dynamiques de transformation. Il a mis en évidence le rôle déterminant que peuvent jouer les jeunes dans la revitalisation des espaces publics et le renforcement de la citoyenneté active à travers des initiatives communautaires. Selon lui, lorsque l'engagement des jeunes est

reconnu, soutenu et encadré par des politiques publiques adaptées, il devient un puissant levier de cohésion sociale, de prévention des conflits et de transformation collective. Il a ainsi insisté sur la nécessité de faire des espaces publics, qu'ils soient physiques ou numériques, des lieux privilégiés d'expression, de participation et de construction d'une souveraineté citoyenne portée par les jeunes.

PRINCIPAUX APPORTS ET AVIS DES PANELISTES

- La refondation des États du Sahel constitue une opportunité historique pour repenser les fondements politiques, économiques et sociaux des sociétés sahéliennes, en plaçant la jeunesse au cœur des dynamiques de transformation ;
- Les jeunes doivent être considérés non seulement comme bénéficiaires des politiques publiques, mais aussi comme acteurs stratégiques de la refondation, capables de contribuer à l'innovation, au leadership et à la gouvernance participative ;
- La jeunesse sahélienne porte simultanément le poids des crises sécuritaires et socio-économiques, mais aussi l'espoir d'un nouveau modèle de gouvernance plus inclusif et plus responsable ;
- Le renouvellement du contrat social entre les autorités publiques et la jeunesse apparaît essentiel afin de garantir une participation réelle des jeunes dans les processus décisionnels et dans la gestion des affaires publiques ;
- Le renforcement des mécanismes de redevabilité, de justice sociale et de participation citoyenne est indispensable pour consolider la confiance entre les institutions publiques et les jeunes générations ;
- La revitalisation des espaces publics physiques et numériques constitue un levier important pour favoriser l'expression citoyenne, le dialogue social et l'engagement des jeunes dans les dynamiques communautaires ;

- Lorsque l'engagement des jeunes est reconnu et soutenu par des politiques publiques adaptées, il devient un puissant facteur de cohésion sociale, de prévention des conflits et de consolidation de la paix ;
- L'innovation, le leadership et la gouvernance partagée représentent des piliers essentiels pour permettre à la jeunesse sahélienne de jouer un rôle moteur dans la stabilité et le développement durable de la région ;

Les panélistes s'accordent sur plusieurs constats ;

- Malgré leur potentiel et leur dynamisme, les jeunes restent encore insuffisamment impliqués dans les processus de refondation politique et institutionnelle dans plusieurs pays du Sahel ;
- Le manque de cadres institutionnels structurés de participation et d'accompagnement limite la capacité des jeunes à influencer les décisions publiques et les réformes en cours ;
- Pour réussir la refondation nationale et régionale, il est nécessaire de créer des mécanismes durables d'engagement des jeunes, favorisant leur participation active aux processus de gouvernance, de paix et de développement dans l'espace sahélien.

QUESTIONS ET PREOCCUPATIONS DE L'ASSISTANCE

Les interventions du public, composées notamment de jeunes participants, d'acteurs de la société civile , de chercheur coemme Prof Valérie du Faso et de représentants d'institutions partenaires, ont permis de soulever plusieurs préoccupations importantes en lien avec la participation de la jeunesse dans les processus de refondation au Sahel. Les échanges ont notamment porté sur les points suivants :

- la faible implication des jeunes dans les processus de prise de décision politique et institutionnelle, malgré leur poids



démographique et leur rôle potentiel dans la transformation des sociétés sahéliennes ;

- le manque de cadres structurés et durables de dialogue entre les jeunes, les autorités publiques et les autres acteurs de gouvernance, limitant l'expression et la prise en compte des aspirations de la jeunesse ;
- les défis liés à l'emploi des jeunes, à l'entrepreneuriat et à l'accès aux opportunités économiques, considérés comme des conditions essentielles pour renforcer leur engagement citoyen et leur contribution au développement ;
- la nécessité de renforcer l'éducation civique, la formation au leadership et l'accompagnement des jeunes afin de leur permettre de participer de manière plus active aux processus politiques et communautaires ;
- la faible valorisation des initiatives et innovations portées par les jeunes, ainsi que le manque de mécanismes de soutien et de financement pour les projets portés par la jeunesse ;
- le rôle des espaces publics, y compris les espaces numériques, comme plateformes d'expression citoyenne et de mobilisation des jeunes dans les dynamiques de refondation et de transformation sociale ;
- l'importance de promouvoir une participation inclusive, en veillant notamment à une meilleure représentation des jeunes femmes et des groupes marginalisés dans les processus de gouvernance et de prise de décision ;
- l'égalité du genre encore dans les tiroirs ;
- etc

Autres contributions

L'assistance a aussi mis en lumière plusieurs défis qui limitent encore la pleine participation des jeunes aux processus de refondation et de transformation dans les pays du Sahel. Trois grands axes de préoccupations se dégagent :

- **Défis structurels : faible implication des jeunes dans les processus décisionnels, absence de mécanismes institutionnalisés favorisant leur participation effective aux réformes politiques et aux dynamiques de gouvernance ;**
- **Défis sociaux et institutionnels : manque d'espaces structurés de dialogue et d'expression citoyenne pour les jeunes, faible valorisation de leurs initiatives et insuffisance des dispositifs d'accompagnement du leadership et de l'engagement communautaire ;**
- **Défis économiques et d'opportunités : chômage et précarité des jeunes, accès limité au financement et aux opportunités d'entrepreneuriat, qui freinent leur engagement durable dans les processus de développement et de consolidation de la paix.**

Les participants ont formulé plusieurs recommandations, notamment la mise en place de cadres institutionnels favorisant l'engagement des jeunes, le renforcement des programmes de leadership et d'éducation citoyenne, ainsi que la promotion d'initiatives économiques et sociales permettant de valoriser pleinement le potentiel de la jeunesse dans la refondation des États du Sahel.

GRANDES RECOMMANDATIONS DU PANEL

À l'issue des échanges et des contributions des panélistes ainsi que de l'assistance, plusieurs recommandations majeures ont été formulées afin de renforcer la participation des jeunes dans les processus de refondation nationale et régionale au Sahel :

- **Institutionnaliser la participation des jeunes dans les processus de gouvernance et de prise de décision, à travers la création de**



mécanismes formels de consultation et de dialogue entre les autorités publiques et les organisations de jeunesse ;

- Renforcer les capacités des jeunes leaders en matière de gouvernance, de leadership, d'engagement citoyen et de participation politique, à travers des programmes de formation, de mentorat et d'accompagnement ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation portés par les jeunes, en facilitant l'accès aux financements, aux incubateurs d'entreprises et aux opportunités économiques, afin de valoriser leur potentiel dans le développement économique et social ;
- Créer et renforcer des espaces publics et numériques de participation citoyenne, permettant aux jeunes de s'exprimer, de débattre et de contribuer activement aux dynamiques de transformation politique et sociale ;
- Encourager une gouvernance inclusive et participative, en intégrant davantage les jeunes, notamment les jeunes femmes et les groupes marginalisés, dans les mécanismes de paix, de cohésion sociale et de développement communautaire ;
- Favoriser la coopération régionale entre les pays de l'espace sahélien;
- Renforcer le dialogue entre les jeunes, les institutions publiques, les acteurs communautaires et les partenaires au développement, afin de construire collectivement des solutions durables pour la stabilité et la prospérité de la région.

Jeunesse et refondation politique : quel nouveau contrat social au Sahel ?

Par Dr Adamou MOUSSA IBRAHIM, enseignant-chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

INTRODUCTION

Les États du Sahel traversent aujourd'hui une phase charnière marquée par l'effondrement des modèles politiques hérités et l'émergence d'une volonté collective de refondation. Si les structures étatiques d'hier ont montré leurs limites, fragilisant des générations entières, l'espoir d'un avenir différent n'a jamais disparu. C'est dans ce contexte de crise profonde, mais aussi d'opportunités historiques, que s'inscrit la création de l'Alliance des États du Sahel (AES). Loin d'être un simple projet géopolitique, elle représente un tournant fondateur porteur d'ambition souverainiste, de rupture et de reconstruction.

Dans chacun des pays membres, les transitions politiques ont ouvert un vaste chantier : reconquête de la souveraineté, restauration de l'autorité de l'État, refondation de la légitimité, renforcement de la sécurité endogène, et redéfinition d'un modèle de développement ancré dans les réalités locales. Au centre de ce processus se trouve un enjeu majeur : reconstruire un nouveau contrat social capable de rétablir durablement le lien entre l'État et les citoyens.

Or, cette refondation ne peut réussir sans la participation de la jeunesse, qui constitue le cœur démographique et social du Sahel. Avec plus de 60 à 70 % de la population âgée de moins de 25 ou 30 ans, l'avenir de la région est façonné par ses jeunes générations. Pourtant, cette majorité numérique demeure largement écartée des lieux où se décide l'avenir collectif : sa mobilisation est souvent symbolique, instrumentalisée dans les discours, mais rarement transformée en pouvoir réel.

Ce paradoxe est renforcé par l'ambiguïté même du terme « jeunesse », souvent employé comme une catégorie homogène alors qu'elle recouvre

des réalités diverses : jeunes urbains ou ruraux, diplômés ou non scolarisés, jeunes femmes, déplacés, handicapés ou encore jeunes confrontés aux violences et aux crises sécuritaires. Cette pluralité, mal reconnue et mal définie, contribue à une exclusion structurelle des jeunes de la refondation politique. C'est à partir de ces constats que se pose la problématique centrale de ce travail.

1- Problématique

La refondation politique engagée dans les États du Sahel vise à transformer profondément les institutions, la gouvernance et le rapport entre l'État et les citoyens, en réponse à des décennies de défaillances, de fragilités sécuritaires et de crises de légitimité. Pourtant, ce nouveau contrat social ne peut être conçu sans la participation active de la jeunesse, majorité démographique et acteur potentiel de transformation.

Or, malgré son poids social et politique, la jeunesse reste largement absente des espaces décisionnels. Son engagement réel est limité, souvent réduit à un rôle symbolique ou mobilisé dans le discours politique sans traduction concrète dans l'action publique. Cette marginalisation s'ajoute à l'absence d'une définition claire et opérationnelle de la jeunesse, catégorie hétérogène traversée par des inégalités profondes et des réalités multiples. Les défis structurels — chômage, précarité, insécurité, faiblesse des services publics, déplacements forcés — limitent encore davantage sa capacité à participer pleinement à la refondation en cours.

Ainsi, l'enjeu n'est pas seulement de « faire participer » la jeunesse, mais de comprendre comment cette participation peut devenir structurelle, durable et porteuse de pouvoir décisionnel réel. Cela implique d'identifier :

- comment reconnaître et intégrer la pluralité des jeunesses sahéniennes ;
- comment transformer la participation des jeunes en pouvoir politique effectif ;
- comment créer des institutions et mécanismes garantissant leur implication ;

- comment lever les obstacles socio-économiques, sécuritaires et culturels à leur participation
- et comment faire de la refondation politique un processus réellement inclusif.

Dès lors, une question centrale se pose :

Comment les États du Sahel peuvent-ils construire un nouveau contrat social qui place réellement la jeunesse au cœur de la refondation politique, alors même qu'elle reste marginalisée, hétérogène dans ses réalités et souvent cantonnée à un rôle symbolique, malgré son poids démographique déterminant ?

2- Définitions des concepts

Jeunesse

La notion de « jeunesse » demeure floue et ambivalente.

Il n'existe pas de définition universelle du « jeune », ce qui rend possible l'exclusion de certains groupes jugés trop jeunes pour décider ou trop âgés pour être encore considérés comme jeunes.

Parler de « la jeunesse » comme d'un bloc homogène masque une diversité de réalités : jeunes urbains/ruraux, diplômés/non scolarisés, jeunes femmes, déplacés, handicapés ou jeunes confrontés aux conflits.

Bien que fréquemment évoquée dans les discours politiques, la jeunesse est souvent utilisée comme argument de communication plutôt que comme véritable catégorie d'action publique.

Refondation politique

La refondation politique renvoie à un processus de transformation en profondeur des institutions, des règles du jeu politique et des pratiques de gouvernance. Dans le Sahel, elle s'inscrit dans un contexte de transition, de rupture et de volonté affirmée de reconstruire un ordre politique légitime, souverain et adapté aux réalités locales.



Contrat social

Le contrat social représente l'ensemble des droits, obligations et rapports de responsabilité qui lient l'État et les citoyens. Le refonder implique de repenser :

- la participation politique ;
- les mécanismes de redistribution ;
- la sécurité ;
- la légitimité et la redevabilité des institutions ;
- et la place des citoyens dans la décision publique.

Dans le Sahel, cette reconstruction est indispensable pour rétablir la confiance et assurer la stabilité.

II. Diagnostic : une jeunesse majeure mais marginalisée

1. Une démographie exceptionnelle, une influence politique limitée

Dans toute l'AES, nous observons une contradiction fondamentale : la jeunesse est la majorité démographique et la première force de travail et d'innovation, mais elle est la moins représentée dans les institutions de prise de décision.

Cette contradiction structurelle est un facteur clé expliquant : la frustration politique, le sentiment de dépossession, la méfiance profonde envers les institutions et le rejet des partis politiques traditionnels. Le malaise est si profond que les Assises Nationales du Niger ont même recommandé la dissolution de tous les partis politiques.

2. Une participation citoyenne forte... en dehors des structures officielles

Malgré leur marginalisation dans les institutions politiques formelles, les jeunes sahéliennes — et particulièrement celles du Niger — se distinguent par une très forte participation citoyenne au niveau communautaire, social, sécuritaire et humanitaire. Cette implication prend des formes variées, souvent innovantes, qui montrent que les jeunes ne sont ni apathiques, ni désengagés : ils sont au contraire hyper-actifs, mais dans des espaces parallèles à l'État, parce que les structures politiques officielles ne leur offrent ni place, ni reconnaissance, ni moyens d'action.

Une citoyenneté active mais extra-institutionnelle

Dans de nombreux pays du Sahel, la faible représentativité institutionnelle de la jeunesse ne reflète en rien son dynamisme sur le terrain. Les jeunes inventent, investissent et transforment des espaces alternatifs de participation — souvent plus efficaces que les structures officielles — pour répondre aux urgences sociales, sécuritaires ou humanitaires.

Cette dynamique relève d'une citoyenneté pratique, fondée sur l'action, la proximité et la solidarité, plutôt que sur l'accès aux institutions politiques classiques.

Parmi les exemples les plus significatifs :

- **Jeunes Ambassadeurs de Paix et Médiateurs Locaux**
- Ils jouent un rôle décisif dans :
- la résolution de conflits communautaires,
- la prévention de la radicalisation,
- la restauration de la cohésion sociale,
- l'accompagnement psychosocial des jeunes à risque.

Leur taux d'acceptabilité communautaire, souvent plus élevé que celui des institutions publiques ou des acteurs internationaux, montre que la confiance sociale se déplace vers les jeunes engagés localement. Ce

phénomène est largement documenté dans les recherches sur les « peace entrepreneurs » sahéliens : les jeunes sont perçus comme neutres, proches, non-corrompus et plus crédibles que de nombreux acteurs institutionnels.

Cyber-Gardiens contre la désinformation

Face à la guerre informationnelle qui touche le Sahel, les jeunes constituent la première ligne de défense numérique :

déconstruction des fausses informations,

production de contenus vérifiés,

campagnes de sensibilisation en ligne,

veille communautaire sur les rumeurs susceptibles de provoquer des tensions.

Cette forme de citoyenneté numérique est devenue essentielle dans un contexte où la désinformation menace la cohésion sociale, manipule les griefs communautaires et alimente les violences.

Volontaires, Scouts, Humanitaires

Dans de nombreuses régions, ce sont les jeunes qui :

assurent les distributions d'urgence pour les déplacés internes,

facilitent l'accès à l'eau, aux soins, à l'éducation,

protègent les groupes vulnérables,

organisent des activités communautaires dans les zones de crise.

Les organisations de jeunesse, souvent mieux implantées que les structures étatiques, ont développé des réseaux efficaces d'entraide, de logistique et de mobilisation territoriale.

Un paradoxe central : actifs dans la société, absents de la décision

Cette vivacité citoyenne révèle un paradoxe profond :

- **Les jeunes sont les plus actifs dans la gestion des crises, mais les moins associés à la formulation des réponses politiques.**

- Ils préviennent les conflits, mais ne participent pas aux mécanismes officiels de paix.
- Ils protègent les communautés, mais n'ont qu'une voix marginale dans les politiques de sécurité.
- Ils pallient les défaillances de l'État, mais ne sont pas représentés dans la gouvernance locale ou nationale.
- Ils innovent socialement, mais sont absents des processus législatifs ou constitutionnels.

Ce décalage crée une dissonance structurelle : les jeunes opèrent dans des espaces informels où ils sont efficaces, mais ces espaces ne leur confèrent aucun pouvoir décisionnel durable, ni reconnaissance institutionnelle.

Causes de ce décalage

Ce paradoxe s'explique par plusieurs facteurs combinés :

Des institutions fermées et vieillissantes

Les systèmes politiques du Sahel reposent encore sur :

- des élites vieillissantes,
- des logiques de patronage,
- des structures partisans excluanes,
- une faible culture de renouvellement générationnel.
- La jeunesse est perçue comme non experte, instable ou inexpérimentée, ce qui justifie sa mise à l'écart.
- Une conception symbolique de la jeunesse dans le discours politique
- Les gouvernants la valorisent comme « avenir de la nation », mais cette rhétorique masque une réelle absence de mécanismes de participation.
- Des obstacles socio-économiques massifs

- Le chômage, la précarité ou la mobilité limitée empêchent de nombreux jeunes d'accéder aux espaces politiques formels.
- Des risques politiques
- Dans certains contextes, s'engager politiquement peut exposer les jeunes à :
 - la répression,
 - l'instrumentalisation,
 - la récupération partisane.

Ainsi, ils préfèrent investir des domaines où leur action est utile, acceptable socialement et non dangereuse.

Une énergie citoyenne encore sous-exploitée

La créativité, le leadership et la légitimité communautaire des jeunes constituent un potentiel majeur pour la refondation politique. Pourtant, faute d'intégration dans les institutions, cette énergie reste cantonnée à des initiatives ponctuelles ou locales qui :

- n'influencent pas les grandes orientations politiques,
- ne se transforment pas en politiques publiques,
- ne participent pas à la réforme de l'État,
- ne structurent pas durablement le nouveau contrat social.

Cette absence d'articulation entre participation sociale et participation politique est l'un des défis les plus importants de la refondation engagée au Sahel.

3. Une précarité multidimensionnelle qui menace la stabilité

L'engagement citoyen se heurte à une réalité socio-économique dramatique : chômage massif, systèmes éducatifs inadaptés, fracture numérique profonde et insécurité généralisée.

Cette précarité systémique crée un terrain fertile pour : l'exode, la radicalisation, l'économie parallèle et la manipulation politique :

La refondation ne peut être crédible si elle ignore cette réalité.

III. Les assises nationales du Niger et l'impératif du nouveau contrat social africain (AES)

Les Assises Nationales du Niger, tenues en février 2025, marquent un tournant symbolique et institutionnel majeur, dont les leçons doivent résonner de façon forte et convaincre quant à son rôle et ses innovations tant attendu par les populations.

1. Une volonté de rupture et d'inclusivité

La participation massive (780 délégués, 42 % de contributions de la diaspora) et l'ambition politique forte (Charte de la Refondation, transition prolongée, justice réparatrice) démontrent une volonté d'aller au-delà des ajustements superficiels. Bien sûr que cela suscite des débats et c'est bien normal en ce temps de refondation avec des idées croisées.

2. L'AES, laboratoire du nouveau contrat social Africain

L'avancée la plus essentielle pour l'AES est la reconnaissance que l'État hérité — centralisé, bureaucratique et importé — ne répond plus aux attentes des populations et ne reflète ni leurs réalités ni leurs aspirations ; et, surtout, que l'AES a montré qu'il est désormais possible d'espérer

Cette démarche de refondation nationale n'est pas un cas isolé. Elle s'inscrit dans la nécessité d'établir un nouveau contrat social pour l'Afrique au 21^e siècle, visant à remplacer le modèle post-colonial caractérisé par une gouvernance déconnectée, des inégalités structurelles et une incapacité à intégrer la dynamique démographique et les défis climatiques et bien d'autres facteurs comme l'évoque le cahier de proposition du Réseau Dialogues sur la Gouvernance en Afrique en 2003.

NB : Le Cahier n'a pas été transformé en traité officiel, mais il est devenu un texte de référence pour les organisations travaillant sur la

gouvernance, la citoyenneté, la participation et la refondation de l'État. Il a servi de base conceptuelle pour : la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG, 2007).

Le Sahel et L'AES spécifiquement, par ses actions, devient le laboratoire de ce nouveau pacte, centré sur la dignité humaine, la justice sociale, l'inclusion et la souveraineté économique mais surtout la sécurité collective.

1. Pilier de la confiance et de la gouvernance inclusives

Restaurer la confiance par la redevabilité, la lutte implacable contre la corruption, et la participation structurelle des jeunes et des femmes.

La marginalisation des jeunes dans les institutions politiques a créé une fracture profonde entre les citoyens et l'État. Bien que les jeunesses sahéliennes – notamment nigériennes – soient hyper-actives au niveau communautaire, elles n'ont presque aucune place dans les processus décisionnels formels. Pour restaurer la confiance, il est impératif de transformer radicalement les pratiques de gouvernance.

Trois axes centraux :

a) Institutionnaliser la participation des jeunes et des femmes

Il ne s'agit plus de les consulter ponctuellement ou de les mobiliser symboliquement, mais de les intégrer structurellement :

- dans les mécanismes de médiation et de prévention des conflits,
- dans les conseils locaux et les instances de gouvernance territoriale,
- dans les commissions de sécurité et de cohésion sociale,
- dans les processus législatifs et constitutionnels.

Cette intégration reconnaît leur rôle déjà stratégique dans la stabilisation sociale (médiation, prévention de la radicalisation, lutte contre la

désinformation) et transforme leur action informelle en pouvoir politique réel.

b) Consolider la redevabilité et l'éthique publique

L'efficacité et la légitimité communautaire des jeunes « entrepreneurs de paix » s'expliquent en grande partie par leur réputation de neutralité, d'intégrité et de proximité. L'État doit s'en inspirer:

- **transparence budgétaire,**
- **mécanismes indépendants de contrôle,**
- **sanctions effectives contre la corruption,**
- **publication régulière des résultats et performances institutionnelles.**
- **Lorsque l'État devient aussi crédible et intègre que les acteurs locaux, la confiance peut être restaurée.**

c) Refonte du contrat citoyen

Une gouvernance inclusive suppose que les citoyens ne soient plus réduits au rôle d'observateurs, mais deviennent coproducteurs de l'action publique.

Cela nécessite de créer des espaces hybrides où se rencontrent institutions, organisations de jeunesse, autorités traditionnelles, diaspora et société civile.

2. Pilier du travail décent et de la justice économique

Placer l'équité au cœur du modèle en investissant dans les emplois verts et numériques et en garantissant une protection sociale universelle (y compris pour l'informel).

Le texte met en évidence une jeunesse active, créative, et déjà mobilisée dans des réseaux de solidarité, d'humanitaire, de veille numérique et d'innovation sociale. Mais cette énergie reste sous-valorisée

économiquement. Le chômage, la précarité et l'absence d'opportunités limitent leur accès aux espaces politiques ; ils limitent également leur épanouissement socio-économique.

a) Développer un modèle économique fondé sur l'équité et la redistribution

- La justice économique implique :
- une fiscalité progressive,
- l'investissement dans les territoires marginalisés,
- le renforcement des chaînes de valeur locales,
- l'égalité d'accès aux ressources productives (terre, crédit, technologies).

b) Créer massivement des emplois verts et numériques

Les jeunes sont déjà les premiers acteurs du numérique : cyber-gardiens contre la désinformation, créateurs de contenus, éducateurs en ligne. De même, ils sont prêts à s'engager dans des filières durables. Les emplois verts et numériques doivent devenir des secteurs prioritaires :

- énergies renouvelables,
- agriculture intelligente et durable,
- gestion communautaire des ressources naturelles,
- services numériques,
- cartographie et gestion des données,
- incubateurs d'innovation sociale.

c) Une protection sociale universelle, y compris pour l'informel

L'emploi informel est la réalité dominante au Sahel. Une protection sociale universelle doit garantir :

- couverture santé,
- indemnités en cas de crise,
- régimes retraite flexibles,

- filets sociaux pour auto-entrepreneurs, artisans, petits commerçants et travailleurs précaires.

Ce pilier transforme la résilience individuelle en stabilité collective.

3. Pilier de l'éducation, des compétences et des services publics

Réformer les systèmes éducatifs pour une éducation de qualité adaptée et réaffirmer la souveraineté de l'État en garantissant l'accès universel aux services de base.

Le dynamisme citoyen observé dans les initiatives de jeunes montre que le potentiel existe. Ce qui fait défaut, ce sont les infrastructures éducatives, les compétences adaptées, et des services publics fiables.

a) Une éducation adaptée aux réalités du Sahel

Les systèmes éducatifs doivent évoluer pour :

- intégrer les compétences du XXI^e siècle (numérique, analyse critique, soft skills),
- renforcer les programmes de paix, de citoyenneté et de cohésion sociale,
- promouvoir la formation professionnelle et technique,
- valoriser les savoirs endogènes.

Les jeunes médiateurs, cyber-gardiens, volontaires humanitaires doivent trouver des espaces de formation formelle pour renforcer leur expertise.

b) La revitalisation des services publics

L'accès aux services essentiels est un droit et un fondement de la souveraineté :

- santé,



- eau potable,
- électricité,
- assainissement,
- infrastructures éducatives,
- administration de proximité.
- L'État doit redevenir le garant effectif de ces biens publics, pour réduire la dépendance aux ONG ou aux réseaux communautaires de survie.

c) Un État plus présent, plus fort, mais aussi plus proche

Le texte souligne le rôle des jeunes dans les zones de crise où l'État est souvent absent. La refondation passe par un État décentralisé, accessible et réactif, capable de travailler avec les acteurs locaux sans les marginaliser.

4. Pilier de la souveraineté et de la résilience climatique

Lier notre souveraineté à la durabilité par la transformation locale des matières premières et la protection de l'environnement pour l'équité intergénérationnelle.

La participation informelle des jeunes à la gestion communautaire, au secours d'urgence et à la défense des ressources locales montre qu'ils sont déjà des acteurs de résilience climatique. Ce potentiel doit être intégré dans une stratégie nationale de souveraineté durable.

a) Transformer localement les matières premières

La dépendance extérieure affaiblit la souveraineté. Le Sahel doit :

- investir dans les industries locales (agro-transformation, matériaux, énergies),
- promouvoir les PME nationales et les coopératives de jeunes,

- créer des zones économiques locales ancrées dans les territoires ruraux,
- réduire progressivement les importations alimentaires et énergétiques.

b) Faire de la jeunesse le moteur de la transition écologique

Les jeunes sont déjà mobilisés dans :

- la gestion communautaire de l'eau,
- la protection des terres,
- la reforestation,
- l'action humanitaire en contexte climatique extrême.

Leur légitimité locale et leur créativité doivent être institutionnalisées :

- programmes de volontariat écologique,
- brigades vertes communautaires,
- emplois verts territoriaux.

c) Protéger l'environnement comme garantie d'équité intergénérationnelle

La justice climatique doit garantir que les générations futures bénéficient des ressources naturelles. Cela implique :

- politiques de lutte contre la dégradation des terres,
- adaptation climatique communautaire,
- gestion durable des ressources extractives,
- transparence dans les revenus issus des ressources naturelles.

Toutefois, ces quatre piliers ne peuvent réussir qu'en repositionnant la jeunesse — longtemps cantonnée à des espaces informels malgré son efficacité — au cœur du projet politique. Leur énergie citoyenne, leur leadership communautaire et leur légitimité sociale sont les fondations d'une nouvelle gouvernance sahélienne, plus juste, plus durable et véritablement souveraine.

Ce nouveau pacte, s'articule autour de quatre piliers fondamentaux qui doivent guider les actions régionales :

On peut ainsi dire que la refondation de l'AES est la déclinaison opérationnelle de ce grand pacte africain du 21e siècle.

IV. Un nouveau contrat social pour la jeunesse sahélienne

La refondation ne peut réussir qu'en établissant un nouveau contrat social basé sur la confiance, la justice et l'opportunité. Ce contrat repose sur quatre piliers spécifiques à la jeunesse, concrétisant les objectifs du Nouveau Contrat Africain :

Pilier 1 : Inclusion Politique Structurelle et non Symbolique (Reflet du Pilier Confiance/Gouvernance)

- La jeunesse doit être une force décisionnelle, et non un simple décor protocolaire.
- Quotas obligatoires dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux.
- Création d'un cadre des Jeunes de l'AES pour harmoniser les politiques jeunesse.
- Mises-en place d'un droit de regard et d'interpellation sur l'exécution des politiques publiques.

Ceci mettra fin à la participation décorative. Place à la participation décisionnelle.

Pilier 2 : Justice, vérité et réparation (complément du pilier confiance/gouvernance et travail décent)

- La jeunesse a été victime. La refondation doit intégrer un impératif de justice :
- Reconnaître publiquement ces injustices comme préalable à la réconciliation.
- Réparer les préjudices subis (accès privilégié à l'éducation et à l'emploi).
- Reconstruire un rapport de confiance solide entre l'État et les jeunes, fondé sur la transparence et la bonne gouvernance.

Pilier 3 : Opportunités économiques massives (reflet du pilier travail décent/justice économique)

Pour contrer la précarité, les risques de radicalisation et l'exode, l'AES doit cibler des secteurs à fort potentiel d'emploi jeune :

- Secteurs stratégiques prioritaires : Numérique, Agro-industrie (transformation locale), Énergies renouvelables, Industries créatives.

Propositions concrètes au niveau régional :

- Création d'un Fond d'Investissement spécifique à la Jeunesse pour les start-ups.
- Harmonisation des cadres de formation professionnelle pour la mobilité des compétences au sein de l'AES.

Pilier 4 : Cohésion sociale, identité et valeurs sahéliennes (reflet du pilier éducation/services et souveraineté)

La jeunesse est le vecteur de l'identité sahélienne modernisée. Le nouveau contrat social doit renforcer :



- Les valeurs communes du Sahel et de l'Afrique : solidarité, courage, honneur, et respect.
- L'institutionnalisation des langues nationales et la promotion de l'identité culturelle.
- La réconciliation intercommunautaire et la médiation par les pairs.

Il faut noter que l'Alliance des États du Sahel est plus qu'un simple pacte de sécurité ; c'est une plateforme d'unification politique, économique, culturelle et civique, axée sur la souveraineté extérieure totale. L'AES doit donc être le cadre de l'harmonisation des politiques jeunesse, de l'investissement dans des chaînes de valeur régionales et de la circulation des compétences et des entrepreneurs.

Conclusion : La Jeunesse comme colonne vertébrale de l'avenir sahélien

Nous l'affirmons avec conviction : la refondation du Sahel ne se fera pas contre la jeunesse. Elle ne se fera pas sans la jeunesse. Elle se fera avec la jeunesse — ou ne se fera pas du tout. Ce principe n'est pas un slogan : c'est une vérité stratégique.

L'Alliance des États du Sahel dispose aujourd'hui d'une occasion historique : bâtir une nouvelle nation régionale, souveraine, légitime et capable de répondre aux aspirations profondes de ses populations. Et cette transformation ne pourra reposer que sur sa ressource la plus décisive : sa jeunesse — majoritaire, créative, résiliente, innovante.

Car la jeunesse est à la fois :

- la majorité démographique,
- la première force culturelle et de cohésion,
- le moteur économique et technologique de demain.

La réussite de l'AES dépendra donc de la capacité de nos États à passer de la rhétorique à l'action, en donnant à la jeunesse un pouvoir réel, des espaces institutionnels reconnus, des opportunités économiques solides et la confiance politique nécessaire pour porter la transformation collective.

Ce forum nous rappelle une vérité essentielle :

le Sahel de demain se construira avec sa jeunesse, grâce à sa jeunesse, et parfois sous son impulsion.

Le nouveau contrat social sahélien que nous devons édifier — déclinaison régionale du grand pacte africain du XXI^e siècle — doit reposer sur quatre fondements :

- la participation structurelle,
- l'équité et la justice économique,
- la transparence et la redevabilité,
- la souveraineté et la coresponsabilité.

Sans cela, la refondation restera un discours. Avec cela, elle deviendra une réalité.

Et une question demeure — simple, mais déterminante : **alors que nous redessignons l'avenir du Sahel, avons-nous le courage collectif de donner à la jeunesse non seulement une place, mais un véritable pouvoir pour transformer nos nations ?**

Ce qu'il faut retenir est clair : **la refondation du Sahel ne réussira que si la jeunesse en devient le cœur stratégique, dotée du pouvoir, des moyens et de la confiance nécessaires pour bâtir l'avenir de l'AES.**



V. Recommandations : Pour un Nouveau Contrat Social Sahélien

Au vu de tout ce qui précède, nous pouvons dire que le Sahel traverse une période décisive. Face aux défis sécuritaires, économiques, sociaux et identitaires, une conviction s'impose : aucune transformation durable ne pourra se faire sans la jeunesse, qui constitue à la fois la majorité démographique et le moteur potentiel du renouveau. Pour que cette jeunesse devienne une force de stabilité, d'innovation et de souveraineté, nous devons agir à tous les niveaux – régional, national et individuel. C'est dans cette logique que s'inscrivent les trois axes de recommandations suivants, pensés comme un véritable cadre de refondation du Sahel.

1. Niveau régional : L'AES comme cadre stratégique de transformation

L'Alliance des États du Sahel (AES) doit devenir le moteur de l'intégration et de la transformation régionale. Pour cela, elle doit offrir un cadre cohérent et intégré permettant de mobiliser la jeunesse et d'harmoniser les politiques publiques.

Harmonisation des politiques jeunesse : créer des standards régionaux et des mécanismes de coopération pour que les initiatives jeunesse bénéficient d'une reconnaissance et d'un soutien transnational.

Mobilité et échanges : faciliter la circulation des étudiants, des professionnels et des entrepreneurs pour renforcer les compétences et la cohésion régionale.

Développement économique intégré : établir des chaînes de valeur régionales dans l'agro-industrie, le numérique, les énergies renouvelables et l'industrie culturelle, et soutenir des programmes d'innovation et d'entrepreneuriat pour les jeunes.

Paix et sécurité régionales : institutionnaliser des réseaux jeunesse transfrontaliers, renforcer les programmes de réintégration pour jeunes

vulnérables et ex-combattants, et créer des dispositifs de médiation et de prévention collective des conflits.

Ainsi, l'AES devient un levier d'intégration économique, culturelle et sécuritaire, offrant à la jeunesse des opportunités concrètes et un rôle central dans la stabilité régionale.

2. Niveau national : Le rôle des États

Au niveau national, chaque État doit fournir les structures, les moyens et les outils permettant à la jeunesse de devenir un moteur de développement et de stabilité.

Institutionnaliser la participation politique : créer des quotas jeunes dans les parlements et ministères, mettre en place des conseils consultatifs et des comités jeunesse permanents, et offrir des formations en gouvernance et leadership.

Renforcer l'économie nationale : développer des Plans Nationaux d'Emploi Jeunes, faciliter l'accès au financement et aux infrastructures pour les projets portés par les jeunes, et soutenir l'entrepreneuriat local.

Réformer l'éducation et la formation : moderniser les curricula pour intégrer la citoyenneté, le numérique, le leadership et les valeurs sahéliennes, tout en valorisant les langues, cultures et traditions locales.

Sécurité et stabilité : développer des programmes nationaux de prévention de la violence et de réintégration des jeunes vulnérables, et associer la jeunesse aux initiatives de cohésion sociale.

Chaque État doit donc mettre la jeunesse au centre de sa politique publique, en transformant son énergie et son potentiel en levier de développement durable et de paix.



3. Niveau individuel : La responsabilité et l'engagement de la jeunesse

La jeunesse doit être acteur et non simple bénéficiaire du nouveau contrat social. Elle doit s'approprier son rôle dans la transformation du Sahel en toute responsabilité et ceci doit se traduire par :

Participation politique et citoyenne : s'impliquer activement dans les conseils consultatifs, comités jeunesse et instances décisionnelles locales et régionales, et défendre la transparence et la redevabilité dans les institutions.

Innovation et entrepreneuriat : lancer et développer des projets économiques locaux et régionaux, être moteur d'innovation dans l'agro-industrie, le numérique, les énergies renouvelables et l'entrepreneuriat social.

Promotion de la paix et de la cohésion sociale : contribuer à la prévention des conflits, participer aux programmes de médiation communautaire et de réintégration des jeunes vulnérables, et soutenir la stabilité locale.

Préservation et promotion de l'identité sahélienne : valoriser les langues, cultures et traditions locales, développer des initiatives culturelles et éducatives, et renforcer la cohésion sociale par un enracinement identitaire responsable.

Résister durablement face aux adversités : Faire face à la guerre informationnelle du moment pour concentrer leur énergie sur la prospérité future de la région.

Ainsi, chaque jeune devient un acteur de transformation, capable de contribuer concrètement au développement économique, social et culturel, tout en consolidant la paix et la souveraineté régionale.

Message final

Je vous remercie. Et je le répète : si nous voulons refonder le Sahel, nous devons choisir de faire confiance à sa jeunesse – non pas demain, mais aujourd'hui

Le Sahel de demain se construira avec sa jeunesse, grâce à sa jeunesse et sous son impulsion. Donnons-lui les moyens, le pouvoir et la confiance pour transformer notre région. Car c'est ensemble, avec elle, que nous assurerons la paix, la prospérité et la souveraineté de nos nations.





Refonder le Sahel par sa jeunesse : innovations, leadership et gouvernance

Par Dr Docteur ZAKARI GARBA Zaratou, Directrice du Centre d'Étude, de Recherche et d'Analyse Stratégique (CERAS), (Niger)

Résumé

Cet article examine le rôle stratégique de la jeunesse sahélienne dans la refondation de la région, en mettant en exergue ses capacités d'innovation, son leadership émergent et son potentiel à participer à une gouvernance partagée. Le Sahel, confronté à des crises sécuritaires, institutionnelles et environnementales, est perçu comme une zone de fragilité. Pourtant, par son poids démographique et son dynamisme, il constitue un véritable levier stratégique pour l'avenir de la région ; avec plus de 60 % de sa population âgée de moins de 25 ans, il dispose d'une force démographique considérable qui, si elle est valorisée, peut devenir un levier important de transformation sociale.

À partir d'une approche qualitative et comparative, l'article mobilise des entretiens, des groupes de discussion et une analyse documentaire pour explorer les initiatives portées par les jeunes dans les domaines du numérique, de l'agriculture intelligente et de l'entrepreneuriat social. Elle s'appuie sur les théories de la transition démographique, de l'innovation sociale et de la gouvernance participative pour analyser comment la jeunesse peut transformer les fragilités actuelles en opportunités.

Les résultats obtenus montrent que l'innovation constitue un moteur de résilience, que le leadership des jeunes favorise une gouvernance plus inclusive et que la gouvernance partagée renforce la cohésion sociale. L'article conclut que la refondation du Sahel par sa jeunesse n'est pas une utopie, mais une perspective réaliste, à condition que les politiques publiques intègrent pleinement cette génération dans les processus décisionnels.

Mots-clés : Sahel - Jeunesse sahélienne - Innovation sociale - Leadership jeune - Gouvernance partagée - Transition démographique - Cohésion sociale - Développement durable - Résilience institutionnelle - Participation citoyenne.

Introduction

Le Sahel est un vaste espace géopolitique d'une superficie de 5 000 000 km², avec une population d'environ 80 000 000 habitants. Cet espace culturel s'étendant du Sénégal au Tchad, est partagé par plusieurs ethnies (Songhays, Touaregs, Peuls, Arabes, Haoussa, Zarma, Bambara, wolof...), pratiquant des activités complémentaires telles que l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce. Ces liens économiques engendrent d'autres liens de mariage, de culture, de cousinage à plaisanterie, entraînant aussi un véritable brassage multiethniques harmonieux où les différends entre les populations étaient facilement résolus. Malheureusement, l'arrivée du colon dans l'espace septentrional du sahel est appelée « espace des hommes bleus » : c'est l'Azawad. C'est une zone très riche en ressources naturelles tel l'or, le Pétrole, l'eau, l'Uranium pour ne citer que ceux-là.

Aujourd'hui, il est confronté à une série de crises multidimensionnelles : insécurité persistante, fragilité institutionnelle, pressions démographiques et défis environnementaux. Cette région est certes souvent perçue à travers le prisme de ses vulnérabilités, mais elle recèle une ressource stratégique très sous-estimée : sa jeunesse. Avec plus de 60 % de la population âgée de moins de 25 ans, le Sahel illustre une dynamique démographique qui, si elle est bien orientée, peut devenir un levier de transformation sociale et de refondation nationale.

Traditionnellement marginalisée dans les processus décisionnels, la jeunesse sahéenne revendique désormais une place centrale dans la construction de sociétés plus inclusives et résilientes. Ses capacités d'innovation, son engagement citoyen et son ouverture au monde grâce aux technologies numériques constituent des atouts majeurs pour réinventer des solutions locales aux défis globaux. Dans un contexte où les modèles classiques de gouvernance peinent à répondre aux aspirations des populations, il devient plus qu'urgent de promouvoir un leadership jeune, inclusif et responsable, ainsi qu'une gouvernance partagée fondée sur le dialogue intergénérationnel et la co-construction des politiques publiques⁵⁸. L'intérêt de notre article réside d'une part, dans les objectifs

⁵⁸ KINGDON (J-W), *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, Little Brown, 2nd edition 1984, 304.p.



qui sont recherchés et d'autre part, dans la méthodologie qui est suivie, notamment pour montrer l'orientation donnée aux politiques publiques⁵⁹.

Problématique

Comment la jeunesse sahélienne, à travers l'innovation, le leadership et la gouvernance partagée, peut-elle contribuer à transformer les fragilités actuelles en opportunités de refondation du Sahel ?

Objectifs de recherche

Objectif général Analyser le rôle de la jeunesse sahélienne dans la refondation de la région, en mettant en exergue ses capacités d'innovation, son leadership émergent et son potentiel à participer à une gouvernance partagée.

Objectifs spécifiques

- Identifier les principaux défis socio-économiques et politiques liés à la jeunesse dans le Sahel.
- Étudier les initiatives innovantes portées par les jeunes dans les domaines du numérique, de l'agriculture et de l'entrepreneuriat social.
- Évaluer les formes de leadership jeune et leur impact sur la gouvernance locale et régionale.
- Examiner les mécanismes de gouvernance partagée et leur pertinence pour la refondation du Sahel.
- Proposer des recommandations pour renforcer l'inclusion des jeunes dans les politiques publiques, le leadership transformationnel et les processus décisionnels.

Hypothèse centrale

⁵⁹ MULLER (P), Les politiques publiques, Que sais-je ? Op.cit., p.12.

Comment la jeunesse sahélienne, à travers l'innovation, le leadership et la gouvernance partagée, peut-elle contribuer à la refondation politique, économique et sociale du Sahel, dans un contexte marqué par l'insécurité, l'instabilité et les fragilités institutionnelles ?

Sous-hypothèses

Hypothèse 1 : L'innovation portée par la jeunesse sahélienne constitue un levier majeur pour répondre aux défis économiques et environnementaux de la région.

Hypothèse 2 : Le leadership jeune, lorsqu'il est reconnu et institutionnalisé, favorise une gouvernance plus inclusive et participative.

Hypothèse 3 : La mise en place de mécanismes de gouvernance partagée entre générations et acteurs sociaux, renforce la cohésion sociale et la résilience des peuples sahéliens.

Cadre théorique : Jeunesse, innovation et gouvernance partagée dans le Sahel

Le cadre théorique s'articule autour des principaux concepts qui relient la force démographique du Sahel à la possibilité d'une refondation.

La jeunesse comme ressource stratégique

Transition démographique : une population majoritairement jeune peut constituer une « fenêtre d'opportunité » si elle est accompagnée par des politiques adaptées⁶⁰.

Sahel : Avec plus de 60 % de jeunes, la région illustre ce potentiel⁶¹.

L'innovation comme moteur de transformation

Technologies et entrepreneuriat : les jeunes sahéliens innovent dans le numérique, l'agriculture et l'entrepreneuriat social⁶².

⁶⁰ Selon Bloom & Canning (2003) ;

⁶¹ Le PNUD (2023) insiste sur la nécessité d'intégrer cette force dans les stratégies de développement.

⁶² La Banque mondiale (2022) et l'AFDB (2024) ;

Théorie de l'innovation sociale : Elle postule que les initiatives locales peuvent compenser les faiblesses institutionnelles et créer des solutions adaptées aux réalités communautaires.

Un leadership jeune

Participation citoyenne : la marginalisation politique des jeunes fragilise la gouvernance⁶³.

Leadership institutionnalisé : les initiatives comme celles de la CCRS & Oxfam (2025) montrent que les jeunes peuvent être reconnus comme décideurs, notamment dans la gouvernance climatique.

La gouvernance partagée comme paradigme⁶⁴

Habermas (1992) et les théories de la gouvernance participative insistent sur le dialogue intergénérationnel et la co-construction des politiques publiques⁶⁵.

Application au Sahel : L'UNESCO (2023) met en avant l'éducation et la culture comme leviers pour renforcer la cohésion sociale et favoriser une gouvernance horizontale.

Donc, le cadre théorique s'articule autour de trois dimensions :

- La jeunesse comme force démographique avec un fort potentiel stratégique.
- L'innovation comme levier de transformation avec des solutions locales et régionales.
- Le leadership et la gouvernance partagée comme nouveau paradigme institutionnel.

⁶³ Cf. Diop (2020, CODESRIA) ;

⁶⁴ Ces références montrent que la refondation du Sahel par sa jeunesse n'est pas une utopie, mais une perspective réaliste si les conditions politiques, économiques et sociales sont réunies.

⁶⁵ LEMIEUX (V), L'étude des politiques publiques « les acteurs et leur pouvoir », Presses l'Université Laval, 2ème éd 2002.

Apport scientifique

Nouveau paradigme : L'article propose un dépassement des modèles de gouvernance verticale pour proposer une gouvernance horizontale et collaborative adaptée aux réalités sahéliennes.

Contribution empirique : En mettant en avant des initiatives locales (numérique, agriculture intelligente, entrepreneuriat social), l'article enrichit la littérature sur l'innovation surtout en contexte de fragilité.

Méthodologie

Toute recherche scientifique s'appuie sur des outils méthodologiques. Notre analyse se veut pluridisciplinaire ; de ce fait amène à combiner des méthodes variées. Avant d'examiner les outils méthodologiques, précisons quelques éléments concernant les instruments d'investigation.

Une recherche documentaire a été effectuée dans un premier temps ; on a disposé des données issues des sources documentaires⁶⁶ et celles collectées à partir des entretiens réalisés à Niamey au Niger⁶⁷. Pour les besoins des entretiens on a élaboré sept supports d'entretiens avec comme groupes cibles des jeunes leaders, entrepreneurs, acteurs associatifs et responsables institutionnels.

Typologies de recherche

Approche qualitative et exploratoire : L'objectif est de comprendre en profondeur les perceptions, initiatives et dynamiques portées par la jeunesse sahélienne⁶⁸.

Approche comparative : Mettre en parallèle différents pays du Sahel (**Niger, Mali, Burkina Faso**⁶⁹), afin de dégager des tendances communes et des spécificités nationales.

⁶⁶ L'analyse a consisté à exploiter les rapports institutionnels (PNUD, Banque mondiale, AFDB, UNESCO, Oxfam) et les travaux académiques existants pour compléter les données de terrain.

⁶⁷ Entretiens semi-directifs : Réalisation d'entretiens avec des jeunes leaders, entrepreneurs, acteurs associatifs et responsables institutionnels.

Groupes de discussion (focus groups) : Permettre aux jeunes de partager leurs expériences et visions sur l'innovation, le leadership et la gouvernance.

⁶⁸ La population étudiée, concerne les jeunes âgés de 18 à 35 ans, issus de milieux urbains et ruraux, engagés dans des initiatives citoyennes, entrepreneuriales ou politiques.

⁶⁹ Pays ciblés : Niger, Mali et Burkina Faso, représentatifs des dynamiques sahéliennes.

Triangulation des données : Croiser les données issues des entretiens, des focus groups et des documents pour renforcer la validité des résultats.

L'exposé des résultats de nos recherches va s'articuler autour des éléments qui établissent les stratégies et les faits, ceux qui énoncent les conditions dans lesquelles ces faits se produisent et l'explication des processus par lesquels ces conditions engendrent ces faits. En conséquence le plan comporte deux parties autour desquels sera construit notre raisonnement :

- 1) **Première partie : diagnostic des défis et potentiel de la jeunesse.**
- 2) **Deuxième partie : nouveaux paradigmes de gouvernance au Sahel.**

Partie I : Diagnostic des défis et potentiel de la jeunesse

La jeunesse Sahélienne, notamment celle du Niger, fait face à des défis majeurs (chômage, insécurité, faible accès aux financements, inégalités éducatives), mais représente aussi un potentiel stratégique important du fait de son dynamisme démographique, son innovation numérique, son engagement dans l'agriculture intelligente et l'entrepreneuriat social. Les politiques nationales et programmes onusiens visent aujourd'hui à transformer cette force en levier de développement durable⁷⁰.

I. Contexte démographique, Diagnostic des défis et Potentiel de la jeunesse

Au Niger, 71,6 % de la population a moins de 25 ans et plus de la moitié a moins de 15 ans, ce qui en fait l'un des pays les plus jeunes du monde. Cette jeunesse massive, constitue une importante pression sur les services sociaux de base et le marché du travail, mais aussi une belle opportunité pour une dividende démographique.

⁷⁰ Les politiques les plus récentes incluent la Politique nationale de jeunesse (2023), le Programme national intégré de la jeunesse en cours d'élaboration avec le PNUD (2024), et quatre programmes phares conjoints lancés en 2025 par le Gouvernement et les Nations Unies pour accélérer la cohésion sociale et la réalisation des ODD.

A Diagnostiquer les défis, d'un point de vue Socio-économiques⁷¹, il faut relever un taux de Chômage élevé ; en effet, près de 50 % des jeunes sont sans emploi. Le Sous-emploi rural est accentué par des jeunes cantonnés à une agriculture traditionnelle peu productive et un accès limité aux financements pour les projets entrepreneuriaux globaux.

En ce qui concerne les systèmes Éducatifs et culturels, il faut noter un faible niveau d'alphabétisation et une inadéquation entre les niveaux de formation techniques et professionnelles et le marché du travail.

Sur le plan Politique et institutionnel, une marginalisation des jeunes dans les instances de décision est à déplorer. La gouvernance est perçue comme opaque, ce qui alimente la défiance.

Comme autres défis, relevons les questions sécuritaires, environnementaux exacerbés par les Changements climatiques⁷², aggravant l'insécurité alimentaire.

II. Potentiel de la jeunesse sahélienne

La jeunesse du Sahel et particulièrement celle du Niger, représente une force démographique et sociale très considérable. Elle est souvent perçue comme une source de vulnérabilité en raison du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cependant, elle constitue également un capital stratégique pour la transformation de la région⁷³. Investir dans l'éducation, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes est essentiel pour transformer ce potentiel en moteur de développement. Bien que confrontée à de multiples défis (chômage, insécurité, marginalisation politique), elle dispose de leviers transformationnels puissants pour la région et place l'innovation⁷⁴ comme levier de transformation, au cœur du changement.

⁷¹ Cf. Programme Jeunesse et Employabilité (PROJIF-Niger) visant l'insertion socio-économique et la promotion des jeunes femmes.

⁷² Notons la forte désertification et une baisse importante de la productivité agricole (FAO, 2021).

⁷³ Banque mondiale, Le Sahel et sa jeunesse : défis et opportunités, Rapport régional, 2024, P.23.

⁷⁴ Les jeunes sahéliens développent des solutions innovantes dans l'agriculture intelligente, les énergies renouvelables et les technologies numériques.

Partout dans le Sahel, des jeunes inventent des solutions adaptées à leurs réalités : agriculture intelligente pour mieux gérer les terres arides, énergies renouvelables pour pallier le manque d'électricité, outils numériques pour connecter les communautés et renforcer la transparence, pour ne citer que ceux-là. Ces initiatives locales répondent aux besoins des communautés et renforcent la résilience face aux crises climatiques et sécuritaires. L'innovation devient ainsi un vecteur de refondation sociale et économique.

Un potentiel démographique évident

Plus de 60 % de la population sahélienne a moins de 25 ans. Cette dynamique peut se traduire en dividende démographique si elle est accompagnée par des politiques d'éducation, de santé et d'emploi adaptées.

Un potentiel économique et entrepreneurial important

Par rapport au Numérique, on observe des initiatives et une émergence de startups technologiques (applications mobiles, fintech, e-commerce) et des plateformes digitales pour l'éducation, la santé et l'agriculture.

Une agriculture intelligente : Programmes nationaux pour l'agripreneuriat des jeunes dans certains pays du sahel, avec une adoption de techniques modernes (micro-irrigation, drones, plateformes numériques). Dans le cadre de l'entrepreneuriat social⁷⁵, des initiatives ont été prises dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement portées par des jeunes.

Un potentiel politique et citoyen en plein essor

Des Jeunes leaders sont engagés dans des associations, ONG et mouvements citoyens. De plus en plus les jeunes affichent une forte volonté de participer à une gouvernance partagée et inclusive, ce qui favorise une capacité à instaurer un dialogue intergénérationnel.

⁷⁵ Réf. à des projets dans l'éducation (cours en ligne), la santé (applications de suivi médical), et l'environnement (recyclage, énergies renouvelables).

Un riche Potentiel culturel et social

La richesse culturelle et la créativité artistique (musique, cinéma, littérature) des jeunes du sahel n'est plus à démontrer. Du fait de l'utilisation des réseaux sociaux, la jeunesse a démontré sa forte capacité à mobiliser et à sensibiliser et s'est imposée comme vecteur de cohésion sociale et d'intégration régionale.

Ces dynamiques montrent que la jeunesse n'est pas seulement spectatrice, mais actrice du changement. Avec un fort leadership qui s'affirme, les jeunes s'organisent dans des associations, des mouvements citoyens et des forums régionaux. Ils portent une voix nouvelle, plus inclusive, plus proche des réalités locales. Leur leadership n'est pas seulement politique, il est aussi social et culturel : il inspire et mobilise.

Partie II : nouveaux paradigmes de gouvernance au Sahel

Les nouveaux paradigmes de gouvernance au Sahel, reposent sur l'inclusion citoyenne, la gouvernance partagée, l'innovation institutionnelle et une coopération régionale et internationale efficace. Face aux crises sécuritaires et politiques, les acteurs locaux et internationaux cherchent à dépasser les modèles centralisés, pour instaurer des approches plus participatives et résilientes.

Gouvernance inclusive et participative au Sahel

La gouvernance inclusive et participative est l'un des nouveaux paradigmes qui s'imposent progressivement dans le Sahel. Elle vise à dépasser les modèles centralisés et élitistes pour instaurer une gouvernance fondée sur l'implication des citoyens, en particulier des jeunes et des femmes, dans les prises de décision.

Quelques principes fondamentaux

Inclusion sociale et politique : garantir que toutes les catégories (jeunes, femmes, minorités, communautés rurales) soient représentées dans les instances de gouvernance.



Participation citoyenne : instaurer des mécanismes de consultation publique, de dialogue communautaire et de démocratie locale.

Transparence et redevabilité : renforcer la confiance entre institutions et citoyens par des pratiques de gestion ouvertes.

Quelques dimensions clés

Décentralisation et gouvernance locale

La décentralisation et la gouvernance locale⁷⁶ sont au cœur des nouveaux paradigmes de gouvernance dans le Sahel. Elles supposent un transfert de compétences, de ressources et de responsabilités de l'État central vers les collectivités territoriales, afin de rapprocher la décision publique des citoyens et de renforcer la légitimité des institutions.

En ce qui concerne le transfert de compétences, notons que les collectivités locales (communes, régions) obtiennent des pouvoirs en matière de gestion des ressources naturelles, de sécurité communautaire, d'éducation et de santé. Les collectivités locales (communes, régions) obtiennent des pouvoirs en matière de gestion des ressources naturelles, de sécurité communautaire, d'éducation et de santé.

La question de l'autonomie financière est au cœur des débats en ce sens qu'elle met en place des mécanismes permettant aux collectivités de disposer de budgets propres (taxes locales, dotations de l'État, partenariats etc...). Les problématiques du renforcement institutionnel avec la création et la consolidation des conseils municipaux et régionaux, crée une synergie des acteurs, ainsi que des élus responsables devant leurs communautés et la participation citoyenne avec l'implication directe des populations dans la définition des priorités locales ; (consultations, forums communautaires) Toutes ces dynamiques sont entièrement prises en charges.

⁷⁶ Cf. Proximité avec les citoyens, Gestion communautaire des conflits, Inclusion des jeunes et des femmes, Innovation locale.

Gouvernance intergénérationnelle au Sahel

La gouvernance intergénérationnelle est un paradigme émergent qui vise à instaurer un dialogue et une coopération entre les différentes générations pour renforcer la légitimité et l'efficacité des institutions. Dans le contexte sahélien, marqué par une jeunesse majoritaire et une élite politique souvent plus âgée, ce modèle cherche à dépasser les fractures générationnelles.

Principes de la gouvernance intergénérationnelle

La gouvernance intergénérationnelle repose sur le postulat selon lequel chaque génération détient une part de savoir, de légitimité et de responsabilité dans la construction des politiques publiques. Au Sahel où la jeunesse est majoritaire mais où les aînés conservent une forte influence sociale et politique, ce modèle vise à créer une logique d'équilibre.

Dialogue intergénérationnel : instaurer des espaces de discussion entre jeunes et aînés pour définir des priorités politiques et sociales communes.

Concertation inclusive : associer toutes les générations dans les processus de décision, du niveau local au niveau national.

Transmission et valorisation des valeurs dans la gouvernance intergénérationnelle

La transmission et la valorisation des valeurs sont des piliers essentiels de la gouvernance intergénérationnelle au Sahel. Elles permettent de relier l'expérience des aînés à l'énergie et à l'innovation des jeunes, afin de co-construire une gouvernance plus équilibrée. En effet, les aînés apportent leur expérience en matière de médiation, de gestion communautaire et de culture. Un accent singulier est mis sur la valorisation de l'innovation des jeunes ; ces derniers introduisent des solutions numériques, sociales et entrepreneuriales adaptées aux défis actuels.

Quelques exemples et initiatives

Politique nationale de jeunesse du Niger (PNJ) (2023) : La Politique nationale de jeunesse du Niger (PNJ 2023) constitue un cadre stratégique adopté pour répondre aux défis et opportunités liés à la forte proportion

des jeunes au sein de la population nigérienne (plus de 70 % ont moins de 25 ans). Elle s'inscrit dans une logique de refondation sociale et économique, tout en plaçant la jeunesse au cœur des politiques publiques.

Programmes conjoints Niger - ONU (2025) : En 2025, le Gouvernement du Niger et le Système des Nations Unies ont lancé quatre programmes phares conjoints. Ces initiatives visent à transformer la jeunesse et les communautés en moteurs de développement durable, tout en renforçant la cohésion sociale et la résilience face aux crises multiformes.

Expériences locales de médiation communautaire au Sahel : La médiation communautaire est une initiative des jeunes et des femmes pour résoudre les conflits intercommunautaires. C'est une pratique ancienne et toujours d'actualité dans le Sahel. Elle repose sur des mécanismes traditionnels et modernes qui permettent aux communautés, de gérer les tensions et de prévenir les conflits, en particulier dans les zones rurales où l'État est peu présent.

Retenons que la gouvernance inclusive et participative au Sahel n'est pas seulement une réforme institutionnelle, mais une révolution culturelle et politique. Elle repose sur l'idée que la stabilité et le développement durable ne peuvent être atteints qu'en donnant une voix réelle aux citoyens, en particulier aux jeunes et aux femmes, dans la gestion des affaires publiques.

I. Vers un leadership inclusif et une gouvernance partagée

Refonder le Sahel par sa jeunesse implique de repenser les modèles de gouvernance. Il s'agit de passer d'une gouvernance verticale, souvent centralisée et excluante, à une gouvernance horizontale et partagée, où les jeunes participent activement à la définition des politiques publiques et à leur mise en agendas. Cela suppose la mise en place de mécanismes de dialogue intergénérationnel, de plateformes d'innovation et de cadres institutionnels favorisant une parfaite inclusion.

Un leadership inclusif émergent

Leadership des jeunes : constitue un élément central des nouveaux paradigmes de gouvernance dans le Sahel. Il s'agit de reconnaître la jeunesse non seulement comme bénéficiaire des politiques publiques à travers un ownership national, mais comme acteur stratégique capable de transformer la société et de contribuer à la stabilité et au développement de la région.

Participation citoyenne : Elle est un pilier des nouveaux paradigmes de gouvernance. Elle vise à renforcer l'implication des populations dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, afin de consolider la légitimité des institutions et de favoriser la cohésion sociale.

Gouvernance partagée : co-construction des stratégies avec les gouvernements, société civile et partenaires internationaux pour un développement durable et une stabilité régionale.

Leadership et engagement citoyen

Le leadership des jeunes est aujourd'hui reconnu comme un élément incontournable pour consolider la gouvernance démocratique, en particulier dans des régions comme le Sahel où la jeunesse constitue la majorité de la population. Il ne s'agit plus seulement de préparer les jeunes à devenir les dirigeants de demain, mais de leur donner dès maintenant un rôle actif dans la construction des politiques publiques et la gestion des affaires collectives. Le leadership des jeunes se manifeste dans les associations, les mouvements citoyens et les forums régionaux. Ces espaces favorisent l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes leaders, capables de porter des visions inclusives et de contribuer à la transformation des politiques publiques. Le leadership des jeunes est donc un pilier de la gouvernance démocratique⁷⁷ qui est un modèle de gestion publique fondé sur la participation, la transparence et la redevabilité. Elle repose sur l'idée selon laquelle, le pouvoir doit être exercé au service des citoyens, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés.

⁷⁷ Dans le contexte du Sahel, la gouvernance démocratique est particulièrement importante car elle constitue une réponse aux crises institutionnelles et sécuritaires qui fragilisent les États.



Vers une gouvernance partagée : un nouveau paradigme pour le Sahel

La gouvernance partagée implique l'inclusion des jeunes dans les instances de décision et la co-construction des politiques publiques. Elle repose sur une redistribution des responsabilités entre l'État, la société civile et la jeunesse. Ce modèle favorise la légitimité des institutions et renforce la cohésion sociale.

Refonder le Sahel par sa jeunesse implique de dépasser les schémas hiérarchiques traditionnels pour instaurer une gouvernance horizontale et collaborative. Cela suppose la mise en place de mécanismes institutionnels favorisant l'inclusion, le dialogue intergénérationnel et la co-construction des politiques publiques.

Limites des modèles traditionnels de gouvernance au Sahel

Les modèles traditionnels de gouvernance, hérités des structures coloniales et des systèmes centralisés post-indépendance, ont montré aujourd'hui leurs limites face aux réalités démographiques, sociales et sécuritaires au Sahel.

Une Centralisation trop excessive : Les décisions sont concentrées au niveau de l'État central, éloignant les citoyens des processus de gouvernance.

Faible autonomie des collectivités locales, qui sont incapables de répondre efficacement aux besoins spécifiques des communautés.

Faible inclusion sociale et politique : une limite majeure des modèles traditionnels de gouvernance

Au Sahel, les modèles traditionnels de gouvernance souffrent d'un déficit d'inclusion sociale et politique, ce qui fragilise la légitimité des institutions et accentue les tensions. Les jeunes et des femmes sont marginaliser dans les instances de décision et on retrouve une Gouvernance opaque, dominée par des élites politiques et économiques, souvent déconnectées des réalités locales et le corollaire de tout ceci, c'est l'absence de mécanismes solides de participation citoyenne.

Un manque de transparence et de redevabilité : Dans le Sahel, l'un des principaux obstacles à une gouvernance efficace et démocratique est le déficit de transparence et de redevabilité. Les modèles traditionnels, souvent centralisés et dominés par des élites, peinent à instaurer une relation de confiance entre l'État et les citoyens favorisant la Corruption et le clientélisme qui fragilisent aussi la légitimité de l'État.

Expériences et bonnes pratiques de gouvernance collaborative

Les expériences de gouvernance collaborative⁷⁸ au Sahel montrent que l'implication des communautés locales, des jeunes et des femmes dans la prise de décision, renforce la cohésion sociale et la légitimité des institutions. Les bonnes pratiques identifiées reposent sur le dialogue inclusif, la co-construction des politiques et l'utilisation de mécanismes participatifs.

Les réflexions sur la gouvernance démocratique, la participation citoyenne, le leadership des jeunes, la gouvernance intergénérationnelle et les expériences locales de médiation communautaire, montrent que les modèles traditionnels de gouvernance, centrés sur la centralisation et l'exclusion, ne suffisent plus aujourd'hui à répondre aux défis du Sahel.

Les leviers de refondation

Refonder le Sahel par sa jeunesse, implique de mobiliser des mécanismes concrets qui transforment le dynamisme démographique en véritable force de développement et de stabilité. Intégrer les jeunes dans les instances de décision et les mouvements citoyens, créer des espaces de dialogue et de co-construction des politiques publiques. Investir dans des filières adaptées aux réalités locales et aux marchés émergents.

Conclusion

Le Sahel ne pourra se reconstruire sans sa jeunesse. Innover, diriger et partager : voilà les trois piliers d'une refondation durable. Investir dans les jeunes, c'est investir dans la paix, la prospérité et l'avenir.

⁷⁸ Cf. associer jeunes, femmes, aînés et institutions dans une dynamique intergénérationnelle. Cela implique valoriser les savoirs traditionnels tout en intégrant l'innovation des jeunes. Promouvoir la justice sociale et la redevabilité. Construire une cohésion intergénérationnelle et intercommunautaire.

Refonder le Sahel par sa jeunesse n'est pas une utopie, mais une nécessité⁷⁹. L'innovation, le leadership et la gouvernance partagée constituent les piliers d'une transformation durable. Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir du Sahel, dans sa stabilité et dans son développement inclusif.

Dire que refonder le Sahel par sa jeunesse n'est pas une utopie mais une nécessité revient à reconnaître que l'avenir de cette région repose sur sa population majoritairement jeune. Avec plus de 60 % des habitants âgés de moins de 25 ans, la jeunesse est à la fois un défi et une opportunité stratégique. La jeunesse du Sahel n'est pas seulement une force d'avenir, elle est une force du présent. Refonder la gouvernance par et avec elle est une condition indispensable pour bâtir un Sahel stable, démocratique et prospère.

Perspectives et Recommandations pour une refondation durable du Sahel

- **Renforcer l'éducation et la formation professionnelle pour allier compétences et marché.**
- **Soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes via des incubateurs et des financements.**
- **Institutionnaliser le leadership jeune dans les politiques publiques.**
- **Promouvoir la gouvernance partagée pour associer les jeunes aux décisions stratégiques.**
- **Investir dans la résilience climatique et sécuritaire pour protéger les futures initiatives.**
- **Renforcer l'éducation et la formation professionnelle pour préparer les jeunes aux métiers d'avenir.**

⁷⁹ Dynamique démographique : la jeunesse est la majorité, Innovation et créativité ; les jeunes apportent des solutions nouvelles dans le numérique, l'agriculture intelligente et l'entrepreneuriat social. Par rapport à la Stabilité et à la paix, leur implication réduit les risques de marginalisation et de radicalisation.

- Institutionnaliser la participation des jeunes dans les instances de gouvernance locales et nationales.
- Créer des plateformes régionales de dialogue pour favoriser l'échange d'expériences et la coopération transfrontalière.
- Promouvoir un leadership inclusif qui valorise la diversité et l'égalité des genres.





Jeunesse, espaces publics et engagement citoyen : ancrer la refondation dans les dynamiques communautaires

Par M. Mamadou KONATE, Save the Children (Mali)

RESUME EXECUTIF

Cette analyse s'intéresse à un secteur trop souvent oublié dans les grandes décisions : la jeunesse du sahel central. Dans une région où le Mali, le Burkina Faso et le Niger traversent des crises profondes et recherchent à se réinventer, nous sommes convaincus d'une chose : aucune transformation durable⁸⁰ ne peut se faire sans ceux qui représentent l'avenir. La « refondation » national et est devenue le mot d'ordre de ces transitions politiques. Mais pour qu'elle prenne racine, elle ne doit pas être imposée d'en haut. Elle doit germer depuis le terrain au niveau communautaires, portée par l'énergie et les aspirations des millions de jeunes⁸¹ du sahel central.

Notre démarche est simple mais rigoureuse : nous avons analysé les documents officiels, étudié les initiatives qui émergent sur le terrain, et observé comment la jeunesse peut redonner vie aux espaces publics – qu'ils soient des places communautaires ou des forums numériques. Trois questions ont guidé notre réflexion : Comment les jeunes peuvent-ils revitaliser ces espaces ? Comment faire en sorte que la refondation parte vraiment des communautés ? Et surtout, comment transformer ces lieux en véritables arènes de participation citoyenne ?

Ce que nous avons découvert est encourageant : la jeunesse sahélienne en particulier du sahel central représente une force considérable, encore largement sous-estimée. Lorsqu'elle est soutenue par des mécanismes communautaires authentiques et reconnus, elle devient le moteur le plus

⁸⁰ Banque Mondiale. (2023). Rapport sur le développement dans le Sahel.

⁸¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies. (2023). Résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité.

puissant pour construire une paix solide et un développement⁸² qui profite à tous.

Nous terminons cette analyse par des recommandations concrètes, destinées à ceux qui ont le pouvoir d'agir : les dirigeants politiques, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux qui accompagnent la région.

INTRODUCTION

Sahel central est confronté à une convergence complexe de crises qui interagissent de manière systémique : persistance de la violence armée, recul de la présence étatique dans les zones périphériques, dégradation climatique et paupérisation structurelle. Cette configuration a conduit à une érosion significative du contrat social, caractérisée par une méfiance croissante entre l'État et les citoyens, une fragmentation communautaire et l'émergence d'acteurs non-étatiques concurrents dans la gouvernance locale.

Dans ce contexte de rupture, les autorités de transition au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont adopté le concept de « refondation » comme axe central de leur action politique. Au-delà de sa dimension rhétorique, ce terme mérite une définition analytique rigoureuse pour en saisir la portée et les implications opérationnelles.

Conceptuellement, la refondation se distingue de la simple réforme ou de la reconstruction post-conflit par sa radicalité et sa profondeur. Elle ne vise pas l'amendement des structures existantes, jugées inopérantes ou illégitimes, mais l'établissement d'un nouveau pacte politique et social sur des bases inédites. Théoriquement ancrée dans la philosophie politique⁸³ du contrat social, la refondation au Sahel postule la nécessité de repenser la genèse même de l'État, non plus comme une structure héritée de la période coloniale et perpétuée par des élites déconnectées, mais comme une émanation endogène des aspirations populaires.

⁸² PNUD. (2023). Évaluation des programmes jeunesse au Sahel central

⁸³

Dans le contexte sahélien contemporain, la refondation s'articule autour d'une double légitimation : la souveraineté retrouvée face aux ingérences extérieures supposées ou réelles, et la réhabilitation des valeurs et structures traditionnelles ou communautaires dans la gouvernance moderne. Elle implique une dimension institutionnelle (réécriture des constitutions, redécoupage territorial) et une dimension sociétale (citoyenneté, valeurs morales, patriotisme). Contrairement à une transition classique qui vise le retour à l'ordre constitutionnel antérieur, la refondation ambitionne de créer un nouvel ordre constitutionnel qualitatif.

Pendant, pour que cette ambition de refondation dépasse le stade déclaratoire et produise des effets stabilisateurs durables, elle doit impérativement s'ancrer dans les réalités sociales locales. C'est ici que le rôle de la jeunesse devient critique. Représentant la majorité démographique, les jeunes sont à la fois les principaux vecteurs potentiels de ce changement et les premières victimes de l'échec des modèles précédents. L'enjeu de cette étude est donc d'analyser comment articuler cette volonté politique de refondation avec les dynamiques communautaires portées par la jeunesse.

I. LA REFONDATION DANS L'ALLIANCE DES ETAT DU SAHEL

L'examen du processus de refondation dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES) révèle une architecture conceptuelle et opérationnelle structurée autour de plusieurs dimensions fondamentales :

1. Principes fondamentaux

La doctrine de refondation mobilise quatre piliers. Le premier postule une légitimité politique émanant de la volonté populaire, excédant les seuls cadres électoraux pour épouser des formes plébiscitaires. Le deuxième affirme une rupture systémique avec les régimes antérieurs de gouvernance (corruption, clientélisme, extraversion économique), jugés structurellement responsables de la déliquescence étatique. Le troisième vise l'élargissement du cercle décisionnel aux catégories marginalisées,

bien que son opérationnalisation demeure inachevée. Le quatrième poursuit une redistribution territoriale et sociale plus équilibrée des ressources et des services essentiels. Ces principes forment un système normatif cohérent orientant l'action publique.

2. Piliers institutionnels

La refondation mobilise quatre leviers structurels : modernisation administrative et numérique, décentralisation accrue, reconstruction des capacités de défense autonome, et développement endogène privilégiant transformation locale des ressources et valorisation du capital humain. Cette architecture vise à restaurer l'efficacité étatique et la souveraineté effective.

3. Ancrage sociopolitique

Le modèle sahélien hybride légitimités étatique et coutumière, revalorisant chefferies et instances communautaires comme relais de stabilité face aux défaillances institutionnelles. Il institutionnalise par ailleurs des consultations nationales (assises, dialogues) visant à construire un consensus social minimal autour des réformes engagées.

4. Adaptation aux enjeux géostratégiques

La refondation sahélienne répond à un environnement régional et international en recomposition. Sur le plan sécuritaire, la persistance de la menace des groupes armés impose une militarisation sectorielle de la gouvernance et une hiérarchisation des priorités au profit de la défense. L'Alliance des États du Sahel (AES) formalise une rupture avec les cadres traditionnels (CEDEAO) et institutionnalise une architecture commune de sécurité et de diplomatie. Parallèlement, une souveraineté diplomatique affirmée se traduit par la diversification des partenariats et la renégociation des liens post-coloniaux. Enfin, les défis transnationaux, qui sont les impacts climatiques sur les conflits agropastoraux, flux migratoires, sont intégrés comme enjeux de sécurité nationale.

Réformes politiques mises en œuvre

Ce processus s'est concrétisé par des réformes constitutionnelles renforçant l'exécutif et valorisant les référents endogènes, des mécanismes de représentation juvénile dans les instances transitoires, et des révisions sectorielles (codes miniers, éducation) visant souveraineté économique et adéquation formation-emploi.

II. METHODOLOGIE

Pour appréhender la complexité de la participation des jeunes à la refondation, cette étude adopte une approche méthodologique triangulée :

Analyse documentaire : Une revue de la littérature grise et académique a été menée, incluant les rapports des institutions internationales (Banque Mondiale, PNUD, UNICEF, OIT), les documents de politique nationale et les données statistiques des Instituts Nationaux de la Statistique du Mali, du Burkina Faso et du Niger pour la période 2020-2024⁸⁴.

Étude de cas : Un recensement et une analyse qualitative d'initiatives locales ont été réalisés. Ces initiatives, qu'elles soient endogènes ou soutenues par des partenaires extérieurs, ont été sélectionnées pour leur pertinence en matière d'engagement civique des jeunes, de consolidation de la paix et de développement local. L'analyse a visé à identifier les facteurs de succès, les mécanismes de pérennisation et les obstacles rencontrés.

Analyse théorique croisée : Les observations empiriques ont été confrontées aux cadres théoriques de la sociologie de l'engagement, de la gouvernance multi-niveaux et de la citoyenneté active, permettant de dépasser l'analyse descriptive pour atteindre une compréhension structurelle des dynamiques en jeu.

⁸⁴ PNUD. (2023). Évaluation des programmes jeunesse au Sahel central ; UNICEF. (2023). Étude sur l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix.

RESULTATS ET ANALYSE

1. Un potentiel juvénile sous-exploité dans le contexte de vulnérabilité

La démographie du Sahel central constitue une variable déterminante. Avec environ 65% de la population âgée de moins de 25 ans⁸⁵, la région dispose d'un dividende démographique potentiel considérable. Cependant, les indicateurs de développement humain révèlent des obstacles⁸⁶ structurels majeurs à la réalisation de ce potentiel.

Les systèmes éducatifs présentent des déficits importants, illustrés par des taux⁸⁷ d'alphabétisation des 15-24 ans relativement faibles (environ 45% au Niger, 50% au Mali, 55% au Burkina Faso). Ces lacunes limitent l'accès à l'information et la capacité de participation éclairée aux débats publics. Parallèlement, l'étroitesse du marché formel du travail engendre un chômage et un sous-emploi massifs, créant une situation d'oisiveté structurelle propice à la frustration sociale.

L'insécurité agit comme un facteur aggravant, perturbant la scolarité, détruisant les infrastructures économiques et exposant la jeunesse à des risques accrus de recrutement par les groupes armés⁸⁸ non-étatiques, qui exploitent souvent le besoin de revenu, de protection ou de reconnaissance sociale.

2. Entre résilience endogène et vulnérabilité croissante

L'analyse qualitative révèle une dualité dans la condition juvénile au Sahel, oscillant entre vulnérabilité et agir pour impacter. Ces derniers font preuve d'une étonnante capacité à s'organiser par eux-mêmes, là où les institutions⁸⁹ font souvent défaut.

⁸⁵ Institut National de la Statistique du Niger. (2023). Enquête démographique et de santé. (Données similaires extrapolées des INSTATs maliens et burkinabè).

⁸⁶ Organisation Internationale du Travail. (2023). Emploi des jeunes au Sahel.

⁸⁷ PNUD. (2023). Évaluation des programmes jeunesse au Sahel central.

⁸⁸ International Alert. (2023). Évaluation de l'impact des programmes jeunesse sur la cohésion sociale.

⁸⁹ International Alert. (2023). Évaluation de l'impact des programmes jeunesse sur la cohésion sociale.

Formes d'engagement et auto-organisation :

Face à la carence institutionnelle, on observe une capacité d'auto-organisation remarquable :

- **Sécurité communautaire** : Émergence de groupes d'autodéfense (type Koglweogo⁹⁰ ou brigades de vigilance) répondant à un besoin de sécurité immédiate, bien que posant des défis en termes de régulation et de monopole de la violence légitime.
- **Sociabilité et culture** : Les associations culturelles et les "grins" ou "fada"⁹¹ fonctionnent comme des espaces de socialisation primaire et de transmission de valeurs.
- **Entrepreneuriat social** : Développement de solutions locales pragmatiques par des collectifs de jeunes dans les secteurs de l'agriculture ou des services.
- **Revendication citoyenne** : Mobilisations autour de l'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation).

Ces initiatives se heurtent toutefois à des contraintes⁹² de formalisation, de financement et de reconnaissance institutionnelle qui limitent leur passage à l'échelle.

Revitalisation des espaces publics : Mutation et adaptation

L'espace public sahélien subit une transformation profonde sous l'effet de la crise sécuritaire. On constate une rétraction des espaces physiques traditionnels (marchés, places publiques) due aux menaces sécuritaires⁹³, ce qui altère les mécanismes usuels de délibération communautaire. En

⁹⁰ Les Koglweogo sont des paysans, des éleveurs et d'autres acteurs de la société civile (majoritairement de jeunes) ont décidé de s'organiser en associations pour défendre leurs intérêts. Ils ont été médiatisés à partir de 2015 au Burkina Faso depuis qu'ils se sont autosaisis de la gestion de la sécurité dans leurs localités,

⁹¹ Les grins au Mali ou Fada au Niger, ce sont des cercles de discussion informels autour du thé, sont l'une des plus anciennes et vivaces institutions sociales des jeunes et adultes dont l'origine remonte aux rites d'initiation traditionnels

⁹² UNICEF. (2023). Étude sur l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix.

⁹³ UN-Habitat. (2023). Programme Villes Sécurisées - Résultats au Sahel.

contrepoint, on assiste à l'émergence d'espaces publics numériques. Selon Internet Sans Frontières (2023), les plateformes comme Facebook et WhatsApp se substituent partiellement aux agoras physiques. Cette mutation démocratise la parole mais introduit de nouveaux défis liés à la désinformation et à la polarisation du discours.

Des innovations hybrides émergent pour maintenir le lien social : création d'espaces de dialogue sécurisés, utilisation des réseaux numériques pour la veille sécuritaire communautaire, et médiation à distance.

Promouvoir le Rôle des jeunes : Analyses des initiatives

L'analyse des dynamiques locales d'engagement juvénile fait émerger plusieurs configurations opérantes. À Gao (Mali), la transformation du « Jardin de la Paix⁹⁴ » illustre la fécondité d'une alliance stratégique entre initiative citoyenne et institution municipale, laquelle confère légitimité et ressources à l'action collective. À Dori (Burkina Faso), les « Veillées Citoyennes⁹⁵ » opèrent une hybridation fonctionnelle entre débat politique et expression culturelle, élargissant ainsi le spectre des publics mobilisables. À Tillabéry (Niger), « le théâtre-forum⁹⁶ », par le recours à des médiateurs culturels, démontre l'efficacité des modes d'intervention non frontaux dans la résolution des conflits agropastoraux. Ces expériences mettent en lumière, en creux, trois écueils récurrents : l'instrumentalisation des mouvements juvéniles par des logiques partisans, l'importation acritique de modèles exogènes, et un élitisme qui tend à exclure les jeunes non scolarisés ou issus des espaces ruraux.

Ancrage Communautaire et gouvernance

La refondation doit composer avec la réalité des systèmes de gouvernance locale⁹⁷. Les données de la Banque Africaine de Développement (2023) soulignent la prégnance des mécanismes traditionnels : une majorité de conflits sont résolus par la médiation traditionnelle, qui jouit d'une confiance supérieure à celle des institutions étatiques formelles.

⁹⁴ UNICEF. (2023). Étude sur l'engagement des jeunes...

⁹⁵ International Alert. (2023). Évaluation de l'impact...

⁹⁶ Ministère de la Jeunesse du Niger. (2023). Rapport annuel sur les initiatives jeunesse.

⁹⁷ Législations nationales sur la décentralisation au Mali, Burkina Faso, Niger

Cependant, un déficit de représentation juvénile persiste dans ces structures gérontocratiques (seulement 15% de jeunes s'estiment représentés). L'enjeu est donc de créer des interfaces entre la gérontocratie traditionnelle et les aspirations juvéniles, par exemple via des conseils consultatifs de jeunes auprès des chefferies ou des dialogues intergénérationnels ritualisés, comme expérimenté par le programme « Gouvernance Inclusive » du PNUD⁹⁸.

Transformer les espaces publics

La transformation des espaces publics en vecteurs de citoyenneté procède d'une approche multidimensionnelle. L'aménagement participatif favorise l'appropriation territoriale et la sécurité perçue. L'institutionnalisation du débat, via agoras citoyennes et budgets participatifs, structure une participation dépassant la seule contestation. Enfin, la régulation numérique privilégie l'éducation aux médias et la modération par les pairs, alternative constructive à la censure coercitive.

RECOMMANDATIONS

Sur la base des analyses précédentes, les recommandations suivantes sont formulées pour les différents acteurs :

À la Société Civile et aux Mouvements de Jeunesse :

La professionnalisation du plaidoyer exige un ancrage empirique préalable, fondé sur la collecte et l'analyse systématiques de données probantes relatives aux besoins effectifs des communautés, afin de conférer aux revendications une légitimité technique et une force de conviction accrues. Par ailleurs, l'adoption de chartes de gouvernance interne garantissant transparence décisionnelle, représentativité inclusive et rejet explicite de la violence apparaît comme un prérequis institutionnel à la crédibilité des organisations de jeunesse. Enfin, la documentation rigoureuse et la diffusion raisonnée des bonnes pratiques visent à instituer des mécanismes d'apprentissage par les pairs, susceptibles de soutenir ou nourrir l'ensemble de l'écosystème associatif et de favoriser une montée en compétences collective.

⁹⁸ PNUD. (2023). Programme « Gouvernance Inclusive » Rapport d'évaluation.

Aux Décideurs Politiques (Nationaux et Locaux) :

La consolidation de la gouvernance inclusive requiert l'institutionnalisation de la participation juvénile par l'adoption de quotas décisionnels (minimum de 30%⁹⁹) conformément aux dispositions de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette mesure devrait s'accompagner de la création de mécanismes budgétaires dédiés, adossés à un pourcentage des investissements communaux et gérés selon une gouvernance paritaire, afin de soutenir l'entrepreneuriat et l'engagement civique des jeunes. Par ailleurs, le renforcement de l'autonomie fonctionnelle et des capacités opérationnelles des Conseils Nationaux et Locaux de la Jeunesse apparaît comme une condition essentielle pour ériger ces instances en véritables dispositifs de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) :

La cohérence des interventions exogènes suppose leur alignement systématique sur les plans de développement communaux, condition nécessaire au renforcement de la légitimité des institutions locales. Parallèlement, le financement de la recherche-action et la production de savoirs endogènes relatifs aux dynamiques juvéniles constituent un levier stratégique pour ancrer les politiques publiques dans les réalités territoriales. Enfin, la structuration de réseaux régionaux d'échange entre jeunes leaders maliens, burkinabè et nigériens contribuerait à une intégration régionale ascendante, fondée sur le partage des pratiques et favorisant une intégration régionale.

CONCLUSION

Cette étude démontre que la réussite du processus de refondation au Sahel central est intrinsèquement liée à sa capacité à intégrer la composante démographique majeure de la région : la jeunesse. Loin d'être une simple catégorie vulnérable ou une menace potentielle, les jeunes constituent un réservoir d'innovation politique et sociale indispensable à la reconstruction du contrat social.

⁹⁹ Conseil de Sécurité des Nations Unies. (2023). Résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité.

La refondation ne saurait se limiter à une réforme institutionnelle par le haut (« top-down »). Elle nécessite une approche ascendante qui reconnait et institutionnalise les dynamiques communautaires existantes. Les exemples de Gao, Dori et Tillabéry illustrent que lorsque des espaces de participation sécurisés et reconnus sont offerts, la jeunesse s'investit dans la production de biens publics et la cohésion sociale.

En définitive, l'ancrage de la refondation dans les dynamiques communautaires portées par les jeunes n'est pas une option idéologique mais un impératif stratégique de stabilité. Il s'agit de transformer la "masse" démographique en "énergie" politique constructive, condition sine qua non pour l'avènement d'un Sahel pacifié et prospère.



PANEL 4 : Participation citoyenne, innovation et transformation numérique : catalyser l'engagement des jeunes du Sahel pour le changement social



Note de synthèse

Synthèse des communications du panel 4 sur le thème : Participation citoyenne, Innovation et transformation numérique : catalyser l'engagement des jeunes du Sahel pour le changement social.

Paneliste 1 : Dr Kabir SANI

Sous-thème : Espace numérique et engagement civique : entre opportunités et dérives

Docteur Kabir Sani a introduit sa communication par la définition du concept et de l'expression « Espace numérique » qui selon lui, est un espace virtuel où l'on trouve des services, des outils, etc. Bref un monde où tout est à notre portée sans barrière ou frontières physiques ou géographiques.

Il a par la suite développé sa thématique avec les sous points suivants :

Comment peut on utiliser l'espace numérique pour renforcer l'engagement civique ?



La culture de la citoyenneté doit être une quête permanente pour les Etats du Sahel central, notamment ceux de l'AES, au regard de l'espoir que ces Etats suscitent au sein de cet espace et au niveau continental.

Dans cette optique, chaque Etat doit s'approprier l'espace numérique comme un espace public de dialogue, d'échanges et de partage d'expériences sur les politiques publiques, notamment celles relatives à souveraineté et à la lutte anti impérialiste. « E-citoyenneté » :

- utiliser le cyber espace comme vecteur de la culture citoyenne à véhiculant des valeurs citoyennes : amour de la patrie, en s'appuyant sur les droits et devoirs du citoyen en période normale et en temps de crises pour stimuler la résilience, vulgariser le sens de l'honneur de la patrie,
- soutenir les décisions qui engagent la survie nationale (bloc patriotique autours des valeurs communes, notamment l'appartenance à la Nation malgré les différences),
- soutenir les politiques sécuritaires de nos Etats,
- soutenir particulièrement nos Forces de défenses et de sécurité moralement, matériellement et aussi à travers le renseignement, etc.
- Communiquer utilement et régulièrement sur des questions sensibles pour éviter la désinformation, la psychose, la manipulation de l'opinion, y compris en cas d'attaques sur des civils ou des FDS, la santé, l'éducation, etc.
- Mise en place d'une équipe professionnelle et non propagandiste (encourager les institutions étatiques à mettre en place des structures de communication animées par des spécialistes.

Quels sont les défis liés à l'utilisation de l'espace numérique dans le Sahel central ?

- **Méconnaissance du cadre légal et institutionnel qui encadrent la communication dans l'espace numérique, notamment au Sahel central**
- **Développement de la cybercriminalité, désormais une réalité avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter**

- Apologie du terrorisme
- Incitation à l'intolérance
- Prolifération des discours de haine
- Violences politiques
- Atteinte aux libertés fondamentales
- Etc.

Pour Docteur Kabir Sani, toutes ces actions remettent en cause la culture citoyenne qui

implique un comportement responsable, notamment sur les réseaux sociaux où certains utilisateurs pensent qu'il s'agit d'un espace ouvert à tous les excès, comme un cadre strictement privé.

Kabir Sani a ensuite donné quelques recommandations

les opportunités qu'offre l'espace numérique pour renforcer l'engagement citoyen ?

Un cadre d'échanges permanent entre citoyens et l'Etat

Espace d'éducation civique opportun .Canal de vulgarisation pédagogique des politiques publiques, d'information et de débats publics constructifs sur des questions sensibles ou non
vidées à travers les médias classiques et les débats publics

Il a indiqué les moyens par lesquels
on peut éviter les dérives sur les réseaux sociaux ?

Formation citoyenne responsable à travers les réseaux

Education à la citoyenneté dans le cyber espace

Sensibiliser les utilisateurs sur la cybercriminalité en particulier les actes les plus fréquents et délits y relatifs

Enfin il terminé par quelques recommandations pour faciliter l'utilisation du numérique en faveur de l'engagement civique et éviter les dérives sur les réseaux sociaux.

Encourager l'utilisation du numérique dans l'éducation citoyenne en général (exemple des pays asiatiques)

Promouvoir le cyber espace comme cadre privilégié d'échanges permanents entre les Etats du Sahel central et leurs citoyens sur les questions sensibles :

- sécurité, éducation, santé, économie et emploi des jeunes
- Intégrer la cyber citoyenneté dans les programmes politiques d'éducation nationale des Etats du Sahel
- Formation des utilisateurs sur les enjeux de la cybercriminalité
- Promouvoir le comportement responsable en ligne
- Adapter les textes aux réalités des cyber utilisateurs, notamment en prenant en compte les infractions de droit commun, à titre pédagogique
- Elaborer un guide d'utilisateurs du numérique, à l'endroit des jeunes, des professionnels

Panéliste 2 : Dr Latyr TINE.

Sous thème : Jeunes, participation citoyenne et gouvernance numérique.

Docteur Latyr Tine a introduit sa communication avec la présentation de son plan de communication qui comporte quatre parties à savoir :

- La jeunesse et la participation citoyenne
- Jeunesse et gouvernance numérique
- La technologie civique
- Internet et les générations

Il a ensuite déroulé sa communication avec une opposition entre les termes participation et inclusion.

Inclusion: transformer la société et supprimer les obstacles qui empêchent la participation de certains groupes, comme les personnes en situation de handicap.

Participation : s'assurer que les groupes divers sont entendu et peuvent contribuer à la prise de décision qui les affectent.

Donc pour lui, l'inclusion crée l'environnement nécessaire, tandis que la participation est l'action de s'engager et l'implication est le niveau d'engagement ressenti. Pour justifier cette position, Docteur Latyr Tine a donné des formes et exemples de participation citoyenne.

- **Moyens officiels :** le vote, la candidature, la participation aux consultations publiques (en ligne ou en présentiel)

- **Moyens informels :** s'informer sur les affaires publiques, discuter de politique, militer dans un mouvement, s'engager sur le plan politique ou civique.

Latyr Tine a poursuivi en donnant les objectifs de la participation citoyenne qui sont au nombre de (4) à savoir : améliorer l'action publique, renforcer le pouvoir d'agir des citoyens, renforcer la démocratie et et favoriser la bonne gouvernance.

Il a en suite donné l'importance de la participation citoyenne des jeunes.

-Acquisition de compétences : connaissances des institutions, des politiques publiques et des principes de bonne gouvernance

-Développement personnel et communautaire : en donnant du sens à l'engagement et en encourageant l'action civique positive

-Renforcement de la gouvernance : Bâtir des sociétés plus démocratiques, solidaires et prospères, participer aux processus décisionnels qui impactent leur vie.

En suite il a défini les freins à la participation des jeunes qui sont : les barrières socio-économiques, la difficulté à être entendu et la désinformation en ligne.

Dans la partie jeunesse et gouvernance, Dr Latyr TINE a relevé cinq (5) éléments clés, qui sont : transparence et participation, responsabilité, sécurité et conformité, efficacité et performance, alignement statistique.

Pour Latyr Tine, les jeunes doivent jouer les rôles suivants dans le processus de leur contribution : être des agents d'innovation et de changement, avoir une participation citoyenne et politique, proposer une expertise et expérience unique et privilégier une éducation à la citoyenneté numérique.

Les enjeux et défis qui se posent à cette réflexion de Dr Latyr TINE sont: le fracture numérique, le risque en ligne et l'inclusion dans la prise des décisions.

A la fin de sa communication, Docteur Latyr Tine a fait une étude en dressant la relation entre les différentes générations X Y et Z.

#La génération X: nées entre 1966 et 1980 (avant internet)

#La génération Y: nées entre 1980 et 1995 (connue internet)

#La génération Z: nées après 1995 (nées avec internet et les réseaux sociaux)

Pour Dr, les générations X et Y sont les générations qui partagent encore à l'heure actuelle l'open espace avec la génération Z.

Paneliste 3 : Madame Nafissa Aoui.

Sous-thème : Plateformes numérique de mobilisation et de suivi des politiques publiques.

Mme Nafissa a introduit sa communication avec la définition des plateformes numériques de mobilisation et de suivi des politiques publiques, qui selon elle, sont des outils en ligne ou mobile qui permettent de: suivre l'avancement des projets ou l'usage des budget ; participer aux décisions locales et exprimer ses priorités ; accéder à des données publiques fiables, souvent simplifiées et adaptées aux réalités locales. En somme, elles rendent l'action politique plus transparente, inclusive et participative.

Madame Nafissa a par la suite décliné l'objectif de sa communication qui vise à : montrer comment ces plateformes renforcent la participation citoyenne; illustrent leur rôle dans la transparence et la responsabilité gouvernementale; identifier les moyens permettant aux citoyens de comprendre les politiques publiques ; montrer comment elles favorisent les débats et la collaboration entre citoyens et institutions et présenter les initiatives concrètes existantes dans la région.

Madame Nafissa Aoui a conclu sa communication en disant qu'avec ces approches des plateformes numériques, chacun citoyen devient un acteur du changement et peut contribuer à une gouvernance plus transparente et inclusive au sahel.

Les communications des trois panélistes se sont globalement déroulées dans le temps imparti de 10 à 15 minutes pour développer chaque sous-thème, et ont suscité un intérêt particulier au sein du public à qui la parole a été aussi donnée pour ouvrir un débat interactif. Ce débat fait d'interactions et de questions auxquelles les panélistes ont brillamment répondu chacun en ce qui concerne les questions à lui adressées, a enregistré 10 intervenants, jeunes filles et garçons, et a été conduit avec un sens de l'ouverture et de tolérance par le modérateur. suscité au sein du public prouve la qualité des communications, la pertinence de la thématique et des sous-thèmes et surtout la maîtrise du sujet par nos trois panélistes dont l'humilité, la présence dans le débat, le sens de la discussion utile, les efforts et les réponses aux questions posées sont à saluer. Ce panel a été modéré par M. Ahamadou Toudjani OUMAROU, Responsable de communication au Ministère de la Jeunesse et des Sports.



Espaces numériques et engagement civique : entre opportunités et dérives

Par Dr. Kabirou Sani, Enseignant - Chercheur à la Faculté des sciences juridiques et politiques de Université Abdou Moumouni Niger

Introduction

La décennie 2000-2010 marque un tournant décisif pour le développement de l'espace numérique africain, à travers le lancement du projet Connecting Africa (2005-2008) qui avait comme objectif global la réduction de la fracture numérique du continent africain par rapport aux autres parties du monde. Opportunément, les fournisseurs d'accès à internet ont développé leurs activités au point où le cyberspace continental est devenu une zone incontrôlable

En effet, jadis méconnus, les crimes et infractions sont désormais commis via internet, un espace incontrôlé. En 2024, le taux de pénétration d'internet au Niger est de 32% et la population active est principalement composée des jeunes (+75% de la population a - 35 ans) et les adultes (35 à +65 ans). Les débats étant virtuels, les acteurs transposent leurs propos comme s'ils sont dans un cadre d'échange intime ou familial. et les propos sont souvent violents, emprunts de haine politique, intolérance religieuse, violences basées sur le genre, intolérance et violence inter et intracommunautaire, etc.

Pour faire face à la cybercriminalité qui prenait de l'ampleur au plan international, la Convention de Budapest a été signée le 23 novembre 2001 et entrée en vigueur le 1er juillet 2004. Elle vise la répression des crimes informatiques et à travers internet, la lutte contre la pédopornographie, l'atteinte au droit d'auteur, les discours de haine, etc.

Le continent africain n'a pas été épargné par la cybercriminalité, puisqu'elle est en hausse sur le continent, touchant plus de 30% des infractions signalées en Afrique de l'ouest et du centre en 2024.

C'est ce qui justifie l'adoption de la Convention de l'Union Africaine sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel en juin 2014 ou Convention de Malabo. Au niveau sous régional, nous pouvons citer l'Acte Additionnel A/SA/1/01/10 sur la protection des données à caractère personnel. Malgré ces mesures, Pour combler ce vide juridique et assurer une bonne régulation de l'espace numérique, le Niger et les autres pays de l'Alliance des Etats du Sahel ont mis en place un cadre juridique à travers l'élaboration des lois et mise en place des institutions dans les domaines concernés.

I. Comment peut-on utiliser l'espace numérique pour renforcer l'engagement civique ?

« Si vous ne communiquez pas, quelqu'un communiquera à votre place »

Cet adage trouve toute sa signification en matière de communication, notamment en éducation civique. En effet, construire le cyber citoyen en Afrique est un parcours de combattant, d'autant plus que la culture, l'éducation à la citoyenneté est une donnée malheureusement abandonnée ou ignorée par les différents programmes éducatifs nationaux depuis des décennies, curieusement depuis l'avènement de la démocratie dans les Etats africains francophones durant la décennie 1990.

De nos jours, ce concept, cette notion, a refait surface à la faveur des mouvements souverainistes africains, notamment au Sahel central. C'est le cas des pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) : le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Il est opportun de savoir qu'est que la citoyenneté ?

La citoyenneté est la situation d'un individu, d'un groupe de personnes qui est reconnu légalement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'un Etat, appartenant à un pays.

La citoyenneté est aussi un des fondements du lien social. Aussi, la citoyenneté est le socle de l'égalité de droits et devoirs. La citoyenneté est aussi la base qui fonde le lien religieux et politique.

La notion de citoyenneté nous renvoie à la volonté du « Vivre ensemble », malgré nos différences religieuses, ethniques, régionales, politiques. Bref, être citoyens de la même organisation politique.

C'est pourquoi, les citoyens d'une même nation forment une communauté politique. A ce niveau, il est important de faire le lien entre citoyenneté et nationalité.

- **Citoyenneté et nationalité**

La **nationalité** est l'appartenance juridique d'une personne à un État, tandis que la **citoyenneté** est la qualité d'une personne qui jouit de droits et de devoirs civiques et politiques dans cet État, comme le droit de vote. Souvent, ces deux notions sont liées mais ne sont pas synonymes : la nationalité est un statut plus passif, tandis que la citoyenneté est une participation active à la vie de la société.

C'est pourquoi la citoyenneté comporte des droits et des devoirs, définis par la loi, par exemple, la Constitution

- **Notion des droits civiques.**

Ce sont des droits qui permettent aux citoyens de participer à la vie publique et politique de l'Etat. Ainsi, ils peuvent se porter candidat à des emplois publics, d'être électeur ou d'être éligible.

Ces droits reconnaissent et consolident le principe d'égalité entre les citoyens, sans distinction de race, d'ethnie ou d'origine sociale. Ce principe nous conforte dans le fait que tous les citoyens naissent libres et égaux en droit et aussi en devoir.

La Loi provient de la volonté générale, donc du peuple. C'est pourquoi les citoyens ont le droit de participer au processus de formation de la loi et à

son adoption personnellement, ou à travers leurs représentants que sont les députés, les élus municipaux, etc.,

Elle doit être la même pour tous, c'est à dire qu'elle doit s'appliquer à tous sans distinction de statut social. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics disponibles.

Le droit à la liberté d'expression fait également partie des droits les plus précieux de l'homme. En effet, citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Donc, les droits civiques sont variés, parmi lesquels le droit à la liberté d'expression et d'opinion.

- **Les devoirs civiques.**

Ce sont les devoirs que chaque citoyen doit accomplir pour son pays. Il en est ainsi du service militaire ou le service civique national qui sont obligatoires.

Un des devoirs civiques le plus connu est le fait de payer les impôts régulièrement.

C'est pourquoi, tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, d'y adhérer librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Dans cette optique, seul le citoyen est le garant des droits et obligations politiques. Aucune autre structure, juridiquement personnifiée au non, ne peut en réclamer le bénéfice.

En outre, dans les rapports que le citoyen entretient avec sa collectivité ou l'Etat, il doit accéder à toutes les informations ou services auxquels il a droit en tant membre à part entière de la société.



Le citoyen est donc un acteur majeur de vie publique.

L'exercice des droits et devoirs par les citoyens doit être guidé par la culture du civisme. Le citoyen doit agir selon son éthique, la morale qui doit mettre en avant l'intérêt général de la communauté dans laquelle il vit et partage les mêmes valeurs.

Il doit alors défendre sa patrie, sa nation quel que soient les situations. C'est pourquoi, à titre illustratif, tous les métiers (information et de la communication, enseignement, culture, doivent être guidés par la culture du civisme ou éducation civique, tout en se conformant au respect de la déontologie).

L'avènement de l'Alliance des Etats du Sahel (A.E.S) a suscité la création tous azimuts d'une citoyenneté de l'entité qui regroupe les ressortissants des trois (3) Etats membres qui partagent quand une grande partie de leur histoire commune, les mêmes peuples sur une même réalité géographique, mais surtout un passé colonial qui les rapprochent davantage

- En quelques mois seulement d'existence, la culture de la citoyenneté de l'AES est devenue une quête permanente, au regard de l'espoir que ces Etats suscitent au sein de cet espace, au niveau continental et même à travers le monde puisque ces pays ont en face d'eux les anciennes puissances occidentales qu'ils défient au nom de leur propre souveraineté.

Or, bien avant la création de cet espace (AES), chaque Etat membre tente de contrôler depuis des années déjà son espace numérique, afin d'en faire un espace sûr d'échanges et de développement économique. C'est pourquoi, chaque pays membre dispose de son cadre légal et institutionnel. Pour y faire face, le Niger a adopté la loi n°2019-33 du 3 juillet 2019 portant répression de la cybercriminalité, modifiée par la loi n°2022-30 elle-même modifiée par l'Ordonnance n°2024-28 du 7 juin 2024

Il faut rappeler la Loi n° 2017-28 du 03 mai 2017, relative à la protection des données à caractère personnel, la LOI N° 2022-59 du 16 décembre 2022 relative instituant la Haute Autorité pour la Protection des données à

caractère personnel, qui sera modifiée par la Loi n°2023-31 du 4 juillet 2023.

A ces textes, s'ajoute l'adoption en avril 2020 de la loi sur l'interception des communications électroniques.

Ce dispositif légal a permis au législateur nigérien de sanctionner les infractions commises via internet. Or, ce dispositif est très vite considéré comme trop répressif. C'est pour répondre à cette préoccupation qu'est intervenue la modification de 2022, dépénalisant par exemple l'injure et la diffamation.

Les événements du 26 juillet 2023 ont apporté un changement politique et institutionnel au Niger. L'hostilité de certains acteurs politiques à l'égard des nouvelles autorités, sera l'une des sources de la modification de la loi sur la cybercriminalité en septembre 2024, renforçant le dispositif répressif, allant jusqu'à la déchéance de la nationalité, travers une procédure spécifique. Concernant le cadre institutionnel, l'on peut citer la Haute autorité pour la protection des données à caractère personnel, le parquet, la police judiciaire et d'autres structures spécialisées qui relèvent de la police, de la gendarmerie ou même de l'armée dans certaines circonstances.

Le Burkina Faso dispose également d'un cadre légal et institutionnel dans le cadre du contrôle du cyberspace.

En effet, le nouveau code pénal a été institué par la loi n° 025-2018 / AN du 31 mai 2018 contient dans son livre VII une classification très intéressante d'une série des crimes relatifs à la cybercriminalité. Ce nouveau code pénal prend en compte de nombreuses autres dispositions qui sanctionnent les comportements lors de l'utilisation d'outils technologiques ou informatiques. Il en est ainsi de la pornographie infantile (article 533-37), l'obtention de données informatiques par extorsion (article 611-28), par menace (article 611-29) ou par escroquerie (article 613-1), le détournement et la dissimulation de données informatiques (articles 613-3 et 614-1), l'utilisation malveillante de moyens cryptologiques (article 216-10), et la fabrication, l'importation, la



détention, l'exposition, l'offre, la location ou la vente de dispositifs techniques permettant de porter atteinte à la vie privée d'autrui (article 524-10).

Il y'a également la loi n°10/2004 du 20 avril 2004 relative à la protection des données au Burkina Faso. Ce texte vise à protéger les personnes, dans le cadre du traitement de leurs données personnelles au Burkina Faso

La communication électronique est également encadrée par la loi 027-2010/AN D027-2010 / AN datant du 25 mai 2010 portant régulation des services et transactions électroniques. A cet effet, les opérateurs des secteurs concernés sont obligés de notifier à l'autorité des communications électroniques toute atteinte à la sécurité ou à l'intégrité qui aura un impact important sur le fonctionnement des réseaux ou services.

A cela s'ajoute la loi n°032-99 AN du 22 décembre 1999 relative à la protection de la propriété littéraire et artistique qui sanctionne les attaques contre les logiciels ; le décret n° 2013-149/PRES/PM/MDENP/MEF/MEF/MJ du 21 mars 2013 déterminant les obligations des opérateurs de services de communication électroniques en matière de stockage des données de trafic et de localisation.

Le Décret n°2018-1270/PRES/PM/MSECU du 31 décembre 2018 relatif à l'identification des abonnés des opérateurs de téléphonie mobile ;

Le Décret n°2018-1270/PRES/PM/MDENP/MSECU du 31 décembre 2018 relatif à l'identification des abonnés aux services de communications électroniques et des clients des cybercafés ;

La Décision n°2010-000140/ARCE/CR du 28 septembre 2010 interdisant la vente de cartes SIM sans identification des abonnées des opérateurs de téléphonie mobile ;

Décision n° 2010-000140 / ARCE / CR du 28 septembre 2010 interdisant la vente de cartes SIM sans identification des abonnés des opérateurs de téléphonie mobile ;

La loi n°011-2014/AN du 17 avril 2014 réprimant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et tous actes liés à la pornographie mettant en scène des enfants, etc.

Le cadre institutionnel burkinabé est constitué des structures suivantes :

- **L'Agence nationale de promotion des TIC (ANPTIC) qui vise la promotion de l'utilisation des TIC dans divers domaines. Cette agence est active dans tous les domaines liés à la cybercriminalité ;**
- **Le CIRT Burkina Faso (le Centre de cybercriminalité du Burkina Faso). Ce centre a été créé afin d'apporter des réponses appropriées aux menaces liées à la cybercriminalité. Il se positionne comme organe central d'assistance en matière d'incidents relatifs à la cybercriminalité.**
- **L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP). C'est l'autorité administrative indépendante chargée de la régulation officielle qui accorde l'accréditation aux acteurs privés du domaine.**
- **La Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL). Cette autorité administrative indépendante a pour mission principale, l'information des citoyens sur leurs droits et obligations en matière de traitement des données personnelles.**
- **La Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité (BCLCC) qui a une compétence spécifique en matière de cybercriminalité.**

Même attitude du législateur malien, qui dispose à son tour d'un cadre légal et institutionnel. - Il en est ainsi de la loi n°2019-056 du 5 décembre 2019 portant répression de la cybercriminalité au Mali.

Le Code pénal malien réprime également certaines infractions liées à la cybercriminalité.

Le Pôle national de lutte contre la Cybercriminalité est le cadre institutionnel mis en place le 11 novembre 2022

Ainsi, chaque Etat veut désormais s'approprier l'espace numérique comme un espace public de dialogue, d'échanges et de partage d'expérience sur les politiques publiques, notamment celles relatives à souveraineté et à la lutte anti impérialiste, enjeu majeur de l'Alliance des Etats du Sahel. Depuis quelques temps, cet espace est devenu un véritable cadre de mobilisation sociale en faveur des idéaux et valeurs communes de l'Alliance. On a l'impression que tous les efforts et toutes les synergies convergent sur l'espace numérique, notamment la guerre informationnelle : il faut maîtriser le narratif ! Or, la cible idéale c'est la jeunesse, véritable source de mobilisation de l'Alliance. Ces jeunes, cette génération aspire à un changement : bonne gouvernance, lutte contre la corruption, emplois, développement, etc. cela pourrait s'appuyer sur la citoyenneté dans l'espace numérique : **E- citoyenneté** !

« **E-citoyenneté** » : ce concept vise à utiliser le cyber espace comme vecteur de la culture citoyenne. Nous allons juste évoquer quelques aspects basiques de cette nouvelle culture citoyenne.

Des contenus (capsules) sont conçus dont le contenu stimule l'amour de la patrie à travers l'hymne national et celui de la Confédération, les devoirs civiques prennent le devant sur les droits ! Pourquoi ? la stratégie consiste à rappeler à la jeunesse son devoir ultime de défendre la terre des ancêtres, principal héritage dont ils sont aujourd'hui dépositaires. Ce discours est pour la jeune génération un appel à la responsabilité, une redevabilité générationnelle.

Un autre aspect de cette citoyenne à travers l'espace numérique, c'est surtout la guerre de l'information : entre propagandes adverses et information réelle, utile, vérifiable. « *Consommer l'information du peuple, conçue pour la communauté* ». C'est une façon claire de dire aux jeunes d'écouter la seule information crédible, de chez eux, pour eux ! l'éducation civique numérique s'étend aussi à résilience des communautés particulièrement les jeunes, dans cette phase de sacrifice pour les peuples de l'Alliance des Etats du Sahel. C'est pourquoi la plupart des messages parlent de résilience face à l'adversité. Des messages diffusés à travers les réseaux sociaux appellent les communautés et particulièrement les jeunes à rejoindre les forces de défense et de sécurité, collaborer avec elles, en

insufflant un nouveau souffle, une nouvelle orientation aux relations civilo-militaires.

Une nouvelle lecture des droits et devoirs du citoyen en période normale et en temps de crises est désormais exposée sur les réseaux sociaux, à travers la vulgarisation du sens de l'honneur de la patrie, soutien indéfectible aux décisions qui engagent la survie nationale et confédérale. Dans cette optique, l'on voit des groupes des jeunes organiser des manifestations jour et nuit à travers des concepts chocs comme la veille citoyenne, bloc patriotique autours des valeurs communes, notamment l'appartenance à la Nation malgré les différences), etc.

Toutes ces actions soutenir les politiques publiques, particulièrement sécuritaires de ces Etats, soutenir les Forces de défenses et de sécurité moralement, matériellement et aussi à travers le renseignement qui incombe désormais à tout citoyen qui doit informer régulièrement les autorités civiles et militaires compétentes etc.

- **Communiquer régulièrement et utilement sur des questions sensibles**

Le grand défi auquel sont confrontés les Etats de l'Alliance des Etats du Sahel c'est la désinformation ou la manipulation de l'information. Pour éviter la psychose, la manipulation de l'opinion, notamment en matière sécuritaire, surtout en cas d'attaques contre des civils ou les Forces de Défense et de Sécurité, l'information doit être donnée avec précision. Or, certains médias étrangers ou certains influenceurs (à tort ou à raison diffusent des images, parfois même en direct. Cette attitude est le plus souvent mal perçue par les autorités de l'Etat concerné. Il en est ainsi en matière de santé publique, où seuls les cas dramatiques sont médiatisés par une catégorie de médias étrangers, dans le domaine de l'éducation, où ces mêmes médias étrangers dressent un bilan négatif et alarmant. Etc.

Pour les autorités de l'Alliance des Etats du Sahel, ce narratif est loin de la réalité et vise principalement à manipuler leurs opinions publiques, particulièrement les jeunes, composante vulnérable, formatée par les

médias « étrangers propagandistes, », « médias impérialiste », des « influenceurs à la solde de l'occident », etc

En effet, cette manière d'informer, entame le moral des soldats sur le théâtre des opérations mais également les civiles qui cèdent à la panique, notamment les jeunes qui se retrouvent sans repère.

Désormais les Etats de l'Alliance veulent changer le narratif, notamment à l'endroit des jeunes qui constituent leur principal soutien. Dans cette optique, il fallait occuper l'espace médiatique, surtout numérique, en diffusant une information maîtrisée et maîtrisable, produite et réalisée par les ressortissants de l'Alliance.

Désormais cette communication dans l'espace numérique est orientée vers les jeunes et vise le maintien de la communication de proximité avec cette composante primordiale de la communauté. En effet, les responsables politiques de l'Alliance des Etats du Sahel sont conscients de l'intérêt que suscitent la connexion informative orientée vers les jeunes. Surtout que cette génération, s'informe régulièrement, à travers plusieurs canaux connectés à internet. Maintenir ce lien est essentiel à la mobilisation. Pour ce faire, la communication, notamment numérique doit faire l'objet d'une attention particulière.

- **Mise en place d'une équipe de veille en matière de communication numérique.**

« Celui qui détient l'information, est en avance pour la conquête ou le maintien du pouvoir ». Conscients de cette réalité, les autorités politiques de l'Alliance ont mis en place dans chaque pays membre, une équipe de jeunes très actifs sur les réseaux sociaux qui ventilent l'information favorable à l'alliance, dans les réseaux sociaux, des messages d'espoirs destinés aux jeunes et véhiculés par des jeunes pour maintenir le lien entre jeunesse et pouvoir. Les messages visent à encourager les institutions de l'Alliance à continuer dans la lutte pour la souveraineté et l'indépendance de l'Afrique.

Le lancement des activités des Radio, Télévision et Journal de l'Alliance des Etats du Sahel entre dans cette dynamique. Et pour mieux fédérer les

synergies, ces différents organes de presse de l'Alliance, véritables structures de communication sont animées par des spécialistes rigoureusement sélectionnés parmi les meilleurs journalistes de l'espace confédéral, sur dossiers. Aussi, ces organes ont leurs sièges répartis entre les différentes capitales de l'AES : la Télévision est basée à Bamako, la Radio à Ouagadougou et la presse écrite à Niamey.

Cette stratégie vise à connecter et à unifier toute la jeunesse de l'Alliance des Etats du Sahel autour des mêmes idéaux, en transcendant les frontières physiques. En effet, tous les programmes sont diffusés via internet, donc en temps réel et les sites, de par leurs contenus sont interactifs et des équipes des jeunes réagissent de manière coordonnée et structurées.

Donc, en plus des réseaux sociaux classiques, la mise en service des médias officiels de l'Alliance des Etats du Sahel est une étape majeure dans la maîtrise de l'information

II. Quels sont les défis liés à l'utilisation de l'espace numérique dans le Sahel central ?

Si l'espace numérique est désormais un enjeu stratégique, force est de constater qu'il pose des défis majeurs aux autorités compétentes de l'espace confédéral dans divers domaines.

Méconnaissance du cadre légal et institutionnel qui encadrent la communication dans l'espace numérique au Sahel central

La plupart des usagers du numérique, favorables ou pas aux autorités politiques de l'Alliance des Etats du Sahel n'ont pas une véritable connaissance du cadre légal, réglementaire et institutionnel. Des contenus dangereux pour la sécurité publique, la violation de la vie privée et des libertés individuelles et publiques sont diffusés. Ce qui crée un conflit quasi permanent avec la loi et les institutions en place. Dès lors, la cybercriminalité s'invite...

Développement de la cybercriminalité en général : désormais une réalité avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter. C'est dans cette



optique que plusieurs programme d'éducation citoyenne au numérique sont envisagées, puisque souvent certaines infractions sont commises par méconnaissance des textes.

Spécifiquement l'on peut évoquer les situations suivantes :

- **Apologie du terrorisme** : les « adversaires internes et externes » diffusent souvent des contenus incitatifs, notamment lors des attaques contre les positions militaires ou civiles, avec des contenus souvent insoutenables
- **Incitation à l'intolérance** : elle vise à diviser les communautés, en s'appuyant les différences ethniques, raciales, régionales, religieuses, etc. Pour créer des tensions sociales au sein des communautés de l'espace confédéral.
- **Prolifération des discours de haine** : ils sont relayés régulièrement souvent par des jeunes manipulés par des leaders politiques ou d'opinion qui les utilisent sur la toile pour véhiculer des propos d'intolérance politique ou religieuse dont la finalité c'est de diviser les communautés.
- **Violences politiques** : elles sont fréquentes sur les réseaux sociaux. En effet, il est fréquent d'assister malheureusement à des échanges très violents, d'intolérance politique qui ne seraient pas diffusés sur des médias classiques. Hélas, cette violence dépasse même le domaine politique pour s'étendre dans la vie privée des personnalités publiques
- **Atteinte aux libertés fondamentales** : c'est souvent les interpellations parfois exagérées ou inopportunes des individus souvent aux idées différentes de celles des autorités en place, souvent déviées de leur contexte pour juste les faire taire, en violation flagrante de la procédure en la matière, invoquant souvent le trouble à l'ordre public ou l'atteinte à la sûreté de l'Etat.
- Etc.

Toutes ces actions remettent en cause la culture citoyenne qui implique un comportement responsable, notamment sur les réseaux sociaux où certains utilisateurs pensent qu'il s'agit d'un espace ouvert à tous les excès, comme un cadre strictement privé.

Quelles sont les opportunités qu'offre l'espace numérique pour renforcer l'engagement citoyen ?

Un cadre permanent d'échanges entre citoyens et l'Etat : il permet aux citoyens, particulièrement les jeunes de rester en contact permanent avec les autorités de l'espace Confédéral et d'échanger directement sur l'impact des politiques publiques sur le quotidien des populations. Cela a permis auxdites autorités de recadrer certaines lois ou politiques conformément aux attentes des populations, notamment la valorisation des secteurs de la santé et de l'éducation (construction des hôpitaux, des infrastructures, financements des projets endogènes de développement rural sur fonds propres de l'Etat, orientation du budget sur des objectifs et résultats conformes aux attentes des communautés, etc.

Espace d'éducation civique opportun : c'est un espace virtuel qui a l'avantage de réunir tous les jeunes de l'espace Confédéral en temps réel, sans frontières physiques, sur des questions communes, recueillir les avis, afin d'élaborer les politiques publiques.

L'espace numérique : canal de vulgarisation pédagogique des politiques publiques, d'information et de débats publics constructifs sur des questions sensibles ou non vidées à travers les médias classiques et les débats publics ; c'est une forme d'assemblée populaire où tous les jeunes discutent, débattent sur des sujets sensibles, et pris en compte dans les cahiers des charges des différents services concernés.

III. Les avancées

Les pays membres de l'Alliance sont sur la dynamique de l'adoption des politiques communes du Numérique. C'est le cas du Niger qui est dans l'optique de la Politique nationale du Numérique 2023-2032 qui vise à améliorer l'espace et environnement numérique au Niger.



Une société civile de plus en plus consciente des enjeux et de la nécessité de contrôler l'espace numérique, afin d'en faire un havre de paix. Aussi, de par sa diversité, elle y contribue à sa manière, à travers des initiatives louables notamment la formation des jeunes acteurs à l'usage éthique du numérique, l'adoption des chartes des bloggeurs ou la formation des jeunes à l'éducation citoyenneté sur le numérique. Il faut également saluer sa disponibilité pour promouvoir un environnement numérique sain et viable, pour le bien-être des jeunes.

A cela s'ajoute la coopération entre les autorités publiques et certains partenaires stratégiques, notamment les partenaires techniques et financiers neutres engagés, dans la lutte contre la cybercriminalité et l'éducation civique au numérique à travers le monde et impliqués dans l'élaboration des politiques publiques en matière de coopération internationale). Cette coopération est particulièrement orientée vers les jeunes comme cible principale

Une approche élargie qui prend en compte d'une part, la responsabilité des plateformes numérique et d'autre adopte les dynamiques multi-acteurs. En effet, les plaintes, les critiques vis-à-vis des plateformes, ont déclenché le mécanisme de la mise en œuvre de leurs responsabilités et l'ouverture de dialogues avec les autres partenaires, notamment les Etats, la société civile, etc., pour fédérer leurs synergies dans la recherche des solutions appropriées. La mise en œuvre de la responsabilité des plateformes dans la commission de certaines infractions graves. En effet, certes l'infraction est personnelle mais on doit se poser la question de savoir si la plateforme n'a pas une part de responsabilité en permettant l'accomplissement de la faute grâce sa technologie ou moyens mis à la disposition de l'auteur de l'infraction. Cette attitude pourrait amener ces plateformes à améliorer ses algorithmes dans ce sens. Par exemple tik tok bloque certains contenus en chine, entre 21h et 6h du matin, la plateforme ne diffuse que des contenus sur le civisme ; tout comme en Europe, elle s'adapte aux exigences morales, civiques, éthiques et déontologiques européennes, elle pourra le faire en Afrique et dans l'espace Confédéral en particulier.

IV. Par quels moyens peut-on éviter les dérives sur les réseaux sociaux ?

Au regard des faits incriminés et face à l'attitude des pouvoirs publics, avec l'appui de certains acteurs notamment la société civile, l'on peut faire les propositions suivantes :

- Inciter les citoyens, particulièrement les jeunes à comprendre les enjeux et la sensibilité de la communication numérique. C'est un fait, une situation avec laquelle on doit désormais compter. Ignorer le cyberspace, c'est abandonner un espace stratégique d'échanges et d'intenses activités sociales et professionnelles. D'où la nécessité pédagogique d'ouvrir le débat sur le sujet et amener les utilisateurs, notamment les jeunes à comprendre les enjeux du numérique, surtout ses dangers (infractions, atteintes à la vie privée, etc.). Lorsque les jeunes sont sensibilisés, ils deviennent plus prudents et responsables dans l'usage du numérique en général
- Education à la citoyenneté dans le cyber espace. L'on peut dire que dans nos sociétés, internet s'est invité, c'est-à-dire sans prévenir. Il est devenu un outil indispensable de travail et de communication en particulier. Il faudrait que les jeunes particulièrement bénéficient des actions de formation citoyenne sur internet : comment exercer ses droits mais surtout ses devoirs dans l'espace numérique. Pour ce faire, les pouvoirs publics doivent initier des programmes dans ce sens sur l'usage du numérique, à travers ses avantages et ses inconvénients. Ces séances de formation doivent concerner tous les secteurs professionnels : sécurité, éducation, communication, santé, etc. cela nécessite la conception d'outils et supports adaptés.
- Sensibiliser les utilisateurs sur la cybercriminalité en particulier les actes les plus fréquents en la matière. A ce niveau, il conviendra de limiter les « problèmes » et « conflits » avec loi et les institutions concernant la cybercriminalité. Il faudra former les jeunes à comprendre les spécificités de la cybercriminalité, la rigueur relative aux sanctions et surtout l'adaptation des procédures au droit



commun, malgré le fait que les infractions soient commises via internet. Le virtuel.

V. Recommandations pour faciliter l'utilisation du numérique en faveur de l'engagement civique.

Pour faciliter l'utilisation du numérique en faveur de l'engagement civique, nous formulons les recommandations suivantes :

- Encourager l'utilisation du numérique dans l'éducation citoyenne en général : le cyberspace a l'avantage de la proximité entre les pouvoirs publics et les citoyens, particulièrement les jeunes. Il en est ainsi de l'accès à certains services publics de plus en plus facilité grâce au numérique (inscriptions à l'université, certaines formalités administratives, accès à l'information publique, etc.
- Promouvoir le cyber espace comme cadre privilégié d'échanges permanents entre les Etats du Sahel central et leurs citoyens sur les questions sensibles, notamment la jeunesse de ces Etats : sécurité, éducation, santé, économie et emploi des jeunes. A ce niveau, il est question mesurer combien le cyberspace est une opportunité pour les Etats de l'Alliance des Etats du Sahel. De manière spontanée et virtuelle, le cyberspace réunit toute la jeunesse de cet espace autour des mêmes valeurs, notamment la communauté de destins, les mêmes défis sécuritaires, employabilité des jeunes, citoyenneté unique, mobilité, solidarité, etc.
- Initiation et appropriation des droits et devoirs de la jeunesse concernant le devenir de l'Alliance des Etats du Sahel, leur implication pour sa protection et sa sécurité, parce qu'ils demeurent les héritiers directs.

Recommandations pour éviter les dérives sur les réseaux sociaux.

Pour éviter les dérives sur les réseaux sociaux, nous formulons quelques recommandations

- Formation des utilisateurs particulièrement les jeunes de l'espace confédéral les textes et les institutions relatifs à la communication électronique et surtout concernant les enjeux de la cybercriminalité.
- Promouvoir le comportement responsable en ligne : il s'agit d'amener les utilisateurs, particulièrement les jeunes à adopter cyber responsable, éthique et déontologique
- Adapter les textes aux réalités des cyber utilisateurs, notamment en prenant en compte les infractions de droit commun, à titre pédagogique. En effet, force est de constater que la plupart des législations relatives à la cybercriminalité de l'Alliance des Etats du Sahel sont perçues comme trop sévères. Cette situation s'explique aisément par le contexte d'adoption des dits textes, notamment la lutte contre le terrorisme et le blanchiment des capitaux. Il sera opportun de revoir certaines situations, car certains auteurs n'ont aucun lien avec les cibles principales de ce texte. Il sera opportun de prendre en compte les fautes commises par le citoyen ordinaire, notamment les jeunes qui agissent par méconnaissance des textes ou par naïveté. En effet, la sanction juridique est aussi pédagogique.

Conclusion

L'espace numérique, véritable cadre d'échange entre les jeunes, doit être encadrer juridiquement, afin d'éviter les dérives constatées ces dernières années. Il doit être un outil de communication privilégié qui permettra une éducation citoyenne efficace pour la jeune génération.





Gouvernance numérique : Nouveaux leviers de la participation citoyenne des jeunes

Par Dr Latyr Tine, Chercheur en Paix et Sécurité, Program Manager à Gorée Institute (Sénégal)

Introduction

La gouvernance numérique (e-gouvernance) améliore l'efficacité, la transparence et la participation citoyenne grâce aux technologies. Les jeunes, acteurs clés, stimulent ce changement par l'innovation, la digitalisation des services et la mobilisation citoyenne, devenant des agents de transformation sociale et politique.

Ce type de gouvernance dite numérique, peut être définie comme l'utilisation stratégique des technologies de l'information et de la communication pour transformer les processus gouvernementaux, améliorer la prestation de services publics et renforcer l'engagement citoyen. Cette approche holistique englobe non seulement la digitalisation des services administratifs, mais aussi la refonte des processus internes, la formation du personnel et l'adaptation des cadres réglementaires aux réalités du numérique.

Disons-le d'emblée, le numérique est bien plus qu'un outil de communication aujourd'hui. C'est un vecteur de mobilisation, d'organisation, de contestation pacifique et de co-construction des politiques publiques. En Afrique aussi, le numérique redéfinit les contours de la gouvernance publique et favorise la participation citoyenne en donnant la possibilité à des populations exclues des processus décisionnels comme les jeunes, de se faire entendre.

En Afrique, et particulièrement dans la région du Sahel, le renouveau démocratique amorcé au début des années 1990 bat de l'aile depuis quelques années. Ce moment de questionnement sur l'idéal démocratique dans un contexte sécuritaire tendu coïncide cependant avec l'essor des

technologies numériques. Appliquées aux pratiques démocratiques, ces technologies apportent leur lot de possibilités dont se saisissent les acteurs de la société civile, notamment la jeunesse dynamique de la région.

Les jeunes, natifs du numérique, deviennent des acteurs clés de ce changement, stimulant l'innovation et l'engagement citoyen grâce à leur maîtrise technologique. La montée en puissance des jeunes, couplée à une numérisation accrue, façonne un écosystème où la « smart governance » devient une nécessité. Ainsi, en redéfinissant la participation citoyenne des jeunes en 2025 par les **Civic Tech** et les **réseaux sociaux**, il transforme l'engagement politique en un processus plus direct, créatif et technologique.

Cependant, si ces outils offrent de nouvelles opportunités pour influencer les politiques publiques, ils présentent plusieurs défis car ils exacerbent également des risques de fracture numérique et de désinformation. Ces technologies visent à accroître le pouvoir citoyen en rendant les gouvernements plus ouverts. Elles permettent aux jeunes de co-décider des budgets municipaux, de contribuer à la conception de politiques futures ou de se positionner sur des projets d'aménagement citoyen.

I. État des lieux de l'engagement numérique des jeunes au Sahel

L'essor des technologies numériques a permis à des millions de personnes d'échanger et de s'engager sur des enjeux locaux et mondiaux. Dans les pays sahéliens, cette tendance est très visible avec un taux croissant de pénétration d'internet qui est de 33,1% au Mali, 19,9% au Burkina Faso et 16,9% au Niger¹⁰⁰. Ces chiffres sont faibles comparativement à l'ensemble de la population des pays concernés, mais ils restent dans la moyenne africaine¹⁰¹ et celle des

¹⁰⁰ <https://datareportal.com/DataReportal> :

¹⁰¹ <https://www.statista.com/statistics/1124283/internet-penetration-in-africa-by-country/>
Internet penetration in Africa January 2024, by country,

populations alphabétisées¹⁰². L'engagement numérique est alors devenu le premier mode de participation citoyenne des jeunes (18-35 ans).

L'engagement numérique des jeunes au Sahel, porté par une connectivité mobile croissante, est un moteur clé pour l'innovation, l'entrepreneuriat et la citoyenneté active. Face aux défis sécuritaires, ils utilisent les réseaux sociaux pour la cohésion sociale, la démocratie et le développement économique, bien que la désinformation et la fracture numérique persistent.

1. Les plateformes de co-construction comme modalités d'action

L'Afrique présente des caractéristiques uniques qui influencent le déploiement de la gouvernance numérique. Le continent affiche une pénétration mobile remarquable avec plus de 500 millions d'abonnés, créant une base technologique solide pour les initiatives citoyennes et d'e-gouvernement. Cette infrastructure mobile, combinée à une population jeune et dynamique, les jeunes âgés de 15 à 35 ans (définition de l'Union africaine) représentent plus d'un tiers de la population du continent, soit plus de 400 millions de personnes, constitue un atout considérable pour l'adoption des services numériques publics.

Au Sahel, ces plateformes numériques utilisées principalement par ces dizaines de millions d'abonnés dont la plus part sont des jeunes, transforment la co-construction des politiques en espaces de collaboration ouverts entre gouvernants et gouvernés. Elles facilitent la participation citoyenne à grande échelle, la collecte d'expertises, la transparence des données et l'innovation numérique. Ces outils permettent d'impliquer les citoyens dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des actions publiques.

¹⁰² Niger (38,1% en 2022), Mali (30,76% en 2022), Burkina (34,49% en 2022), selon voir <https://atlasocio.com/classements/education/alphabetisation/classement-etats-par-taux-alphabetisation-afrique.php>, voir aussi : <https://www.datapandas.org/ranking/literacy-rate-by-country>

L'engagement numérique des jeunes se traduit par des actions directes en ligne. Ces formes d'engagement virtuels facilitent l'expression de causes civiques et politique et servent souvent de passerelle vers des engagements physiques. L'accès à des plateformes, comme iParticipate¹⁰³ qui vise à renforcer la participation citoyenne et électorale des jeunes à travers une approche numérique et innovante, facilite l'éducation citoyenne et l'engagement politique des jeunes notamment. Ces espaces sont perçus comme une opportunité pour la jeunesse de libérer sa créativité, de faire entendre sa voix et d'influencer le débat public.

2. Le contrôle citoyen et le plaidoyer numérique : outils d'amélioration des politiques publiques

Le contrôle citoyen et le plaidoyer sont des leviers essentiels pour améliorer les politiques publiques numériques, garantissant transparence, inclusion et redevabilité. Ils permettent de co-construire des services numériques centrés sur l'humain, de défendre l'accès à l'information et d'orienter les décisions vers l'intérêt général via la participation active.

Le contrôle citoyen de l'action gouvernementale au Sahel est entravé par une insécurité chronique, l'instabilité politique (coups d'État), la faiblesse institutionnelle et un accès restreint à l'information. Cette situation limite la redevabilité étouffe la société civile et complique la surveillance de l'action gouvernementale dans ces pays en transition, notamment pour des raisons sécuritaires.

Il est impératif de renforcer la performance publique en assurant la transparence des actions des régimes de transition. Quant au plaidoyer numérique, les acteurs impliqués dans ce type de plaidoyer doivent adopter une démarche proactive pour influencer les décisions, promouvoir un espace numérique sûr, inclusif et défendre les droits humains en ligne, notamment via les réseaux sociaux et la mobilisation. Ainsi, l'intégration des citoyens dans le cycle des politiques publiques

¹⁰³ <https://www.undp.org/fr/madagascar/actualites/iparticipate-ndao-i-kozy-une-nouvelle-ere-pour-la-participation-citoyenne-et-lengagement-des-jeunes> UNDP, Madagascar, iParticipate 'Ndao i-KoZy : Une nouvelle ère pour la participation citoyenne et l'engagement des jeunes, le 22 juillet 2025,



numériques, via des outils numériques, renforce leur légitimité et leur efficacité.

3. La démocratisation de l'information pour un service public de qualité

L'accès à l'information au Sahel est entravé par la crise sécuritaire favorisant la désinformation numérique et des restrictions gouvernementales. Journalistes et citoyens font face à des menaces, la censure et un manque de sources fiables. WhatsApp et Facebook sont alors devenus les principaux canaux, facilitant la propagation de fausses nouvelles (désinformation, mésinformation). Ces facteurs ont d'ailleurs un effet sur l'accès à l'information des services publics qui est entravé par d'autres facteurs aussi complexes que l'insécurité, à savoir la bureaucratie, le manque de transparence, les infrastructures numériques limitées et parfois la corruption, malgré une forte demande citoyenne de transparence à travers la digitalisation.

Dans un tel contexte, la dématérialisation transforme radicalement l'expérience des citoyens dans leurs interactions avec l'administration publique. Les démarches administratives traditionnellement longues et complexes doivent être simplifiées et accélérées grâce aux plateformes numériques. Cette évolution répond aux attentes d'une population sahélienne de plus en plus connectée et exigeante en matière de qualité de service.

Par exemple, les guichets uniques numériques permettent aux citoyens d'accéder à multiple services depuis une interface unique, réduisant la complexité administrative et améliorant l'efficacité du service public. Cette approche intégrée nécessite une coordination étroite entre les différentes administrations et la mise en place de systèmes d'information interopérables.

L'intégration des services de paiement électronique dans les plateformes gouvernementales facilite les transactions entre citoyens et administration. Cette évolution réduit la manipulation d'espèces, améliore la traçabilité des transactions et accélère les processus de recouvrement mais aussi et surtout est un moyen de lutte contre la corruption dans l'administration publique. L'Afrique de l'ouest et particulièrement le Sahel, présente une

expertise reconnue mondialement dans le domaine des paiements mobiles, constituant un avantage comparatif pour le développement de l'e-administration.

II. La gouvernance numérique comme outil d'inclusion et de démocratie

La gouvernance numérique agit comme un catalyseur d'inclusion et de démocratie en modernisant l'action publique pour la rendre plus transparente, participative et accessible à tous. Cette gouvernance numérique au Sahel est un levier clé d'inclusion en facilitant l'accès aux services publics, en renforçant la transparence et en connectant les populations isolées. Elle soutient l'inclusion socio-économique via la télémédecine, l'e-éducation, et les services financiers, malgré des défis d'infrastructure et une fracture numérique persistante

1. Renforcement de la transparence pour une redevabilité accrue grâce aux outils numériques.

Le renforcement de la transparence par les outils numériques comme les portails Open Data, les cartes interactives et les applications de suivi budgétaire, permet une redevabilité accrue. Ces technologies facilitent l'accès public aux données, la traçabilité des décisions et la participation citoyenne, réduisant la corruption et renforçant la confiance. Ces plateformes en ligne permettent de visualiser en temps réel l'utilisation des fonds publics, les marchés publics et le suivi des dépenses, rendant la gestion financière plus auditable. La publication automatisée de ces données de l'administration facilite l'analyse des politiques publiques par la société civile, les chercheurs et les citoyens. Ainsi, les citoyens peuvent signaler des dysfonctionnements et participer aux décisions, favorisant une démocratie plus inclusive.

Au-delà du fait qu'il représente un pilier de la transparence gouvernementale et un mécanisme de lutte contre la corruption, il favorise le contrôle citoyen de l'action gouvernementale. Mieux encore, la publication de données publiques dans des formats accessibles permet aux

citoyens, chercheurs et entreprises d'analyser l'action gouvernementale et de développer des applications innovantes. Cette ouverture favorise l'innovation sociale et économique tout en renforçant la redevabilité des institutions. Pour se faire, il est nécessaire que les pays du Sahel mettent en place des portails de transparence qui centralisent l'information gouvernementale et facilitent son accès par les citoyens. Cette transparence proactive améliore la confiance publique et favorise la participation citoyenne éclairée.

2. Innovation civique : mécanisme d'inclusion pour la jeunesse

L'innovation civique et la digitalisation transforment la participation citoyenne en utilisant des outils numériques (Civic Tech) pour renforcer la démocratie, la transparence et l'inclusion. Ces technologies permettent de donner une voix aux citoyens, notamment aux jeunes qui représentent plus de 64% de la population sahélienne. Ces derniers ont porté l'innovation civique et la digitalisation au Sahel pour transformer la gouvernance et le développement, à travers leur créativité utilisant les TIC pour favoriser la transparence et l'inclusion. Les "civic techs" et startups locaux proposent des solutions aux défis de santé, d'agriculture et d'éducation, malgré un manque d'infrastructures et une fracture numérique persistants notamment au Niger, au Mali et au Burkina Faso où des projets comme le YouthConnekt Sahel¹⁰⁴ valorisent la créativité des jeunes sahéliens pour une résilience accrue.

Au Sahel, malgré leur nombre, les jeunes sont largement sous-représentés dans les instances de décision politiques, économiques et sociales, restant souvent invisibles dans l'élaboration des politiques publiques. La démocratie numérique ouvre de nouvelles possibilités pour l'engagement citoyen des jeunes dans les processus décisionnels. Les plateformes de consultation en ligne permettent aux gouvernements de recueillir l'avis des citoyens sur les politiques publiques, les projets d'infrastructure et les réformes envisagées. Cette approche participative renforce la légitimité de

¹⁰⁴ Le Forum Youth Connekt Sahel est une extension du Sommet YouthConnekt Africa qui réunit des jeunes du Sahel - Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal

l'action publique et améliore la qualité des décisions en les rendant plus inclusives.

Les réseaux sociaux constituent également des canaux importants pour la communication gouvernementale et l'engagement citoyen. Leur utilisation stratégique permet de toucher des audiences larges et diversifiées, particulièrement les jeunes générations. Cette communication bidirectionnelle favorise la transparence et renforce la confiance entre citoyens et institutions. L'intelligence artificielle (IA) ouvre aussi de nouvelles perspectives pour l'amélioration des services publics en permettant d'analyser de grandes quantités de données pour identifier des tendances et optimiser les politiques publiques.

3. Exemples de succès : Cas de participation des jeunes

Les jeunes Africains, et ceux du Sahel en particulier, sont déjà les premiers utilisateurs des réseaux sociaux. Cependant, ils doivent saisir ces outils originellement destinés au divertissement pour en faire des leviers d'action politique. Ainsi, face aux injustices, ils devront s'organiser de façon créative en ligne pour mener des campagnes, inventer des formats narratifs innovants, cartographier des données publiques, ou animer des communautés locales engagées. Tous les secteurs de la vie publique sont concernés : environnement, droits humains, santé, etc. Dans plusieurs pays d'Afrique, la jeunesse s'organise pour réinventer la participation malgré les restrictions en s'appuyant sur le numérique et ça fonctionne. Voici quelques exemples :

En Guinée, le projet "Le Peuple" est un observatoire citoyen du parlement qui démocratise l'accès aux informations et ressources parlementaires donnant la possibilité aux citoyens d'avoir une visibilité inédite sur l'action du parlement.

Suivant le même principe, l'application "MonElu", lancée en 2017 au Mali, vise à rapprocher les députés de leurs électeurs. Elle permet aux citoyens d'interpeller les décideurs politiques via une messagerie instantanée.

Au Nigeria, la célèbre initiative BudgIT rend les budgets publics accessibles et compréhensibles par des infographies partagées sur les réseaux sociaux. Cette initiative citoyenne saluée pour son efficacité et son apport dans la lutte contre la corruption au Nigeria a été reprise ailleurs comme au Sénégal. Ces initiatives montrent que l'innovation civique n'est pas qu'une affaire de technologies, mais de volonté politique et d'infrastructure démocratique.

Le projet « acteurs numériques et jeunesse engagée pour un espace civique respectueux des droits au Niger » vise à renforcer la participation citoyenne des jeunes à travers l'identification des lois et pratiques limitant les droits numériques, la sensibilisation et le plaidoyer auprès des décideurs. En mobilisant la coalition numérique de plaidoyer et divers acteurs (jeunes, médias, société civile, institutions publiques), le projet entend créer un dialogue inclusif et favoriser des engagements concrets pour un espace civique respectueux des droits fondamentaux.¹⁰⁵

L'ANIWEB est une Association à but non lucratif qui promeut l'utilisation citoyenne et responsable des Outils numériques au Niger. Elle s'engage notamment dans la protection des droits humain sur internet, la lutte contre la désinformation et la promotion d'un écosystème numérique plus sûr et démocratique. Dans ce cadre l'ANIWEB travaille avec International Media Support (IMS) et Ambassade de l'Allemagne au Mali à travers le projet KOLOCHI 2.0). Elle lutte contre la désinformation, protège les données personnelles et renforce l'activisme citoyen numérique, impliquant jeunes et acteurs du cyberspace pour la cohésion sociale et la démocratie participante

Search for Common Ground (Search) et Social Change Factory (SCF) mettent en place le projet « Mise en place d'une plateforme physique, digitale et médiatique pour l'éducation et la mobilisation des enfants et des jeunes pour la paix au Niger ». Mis en place dans les 8 régions du Niger, ce projet de 12 mois œuvrera notamment à la conception et à l'animation de la plateforme virtuelle U Report, un outil de messagerie sociale et un

¹⁰⁵ <https://youthdemocracycohort.com/fr/stories/aniweb/> Youth Democracy Cohorte, acteurs numériques et jeunesse engagée pour un espace civique respectueux des droits au Niger, par ANIWEB, vu le 2 mars 2026

système de collecte de données développé par l'UNICEF ainsi que la " plateforme globale d'apprentissage »

Un autre projet similaire (ConnexUs) développé par Search for Common Ground renforce aussi la contribution et l'engagement actif des jeunes, par des échanges sur leurs réalités et les solutions aux problèmes socio-économiques qui affectent leurs communautés, leur développement personnel et leur bien-être, pris lors de sessions d'échange. Les principaux objectifs de ce projet sont :

Soutenir la participation des jeunes aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans leurs communautés ;

Renforcer les capacités des jeunes dans la gestion des communautés en ligne et dans la gestion des conflits en ligne ;

Faciliter l'accès des jeunes à des plateformes sûres et inclusives pour échanger et promouvoir les bonnes pratiques en matière de prévention et de gestion des conflits.¹⁰⁶

Espace Connecté - Civic tech Lab a mis en place à Kayes, Nioro du Sahel et Yélimané, des Espaces Connectés qui ont pour ambition de réduire l'inégalité d'accès au numérique des femmes et des jeunes d'une part et d'améliorer la participation citoyenne des populations par le numérique d'autre part. L'espace connecté propose un accès internet et un accompagnement qualifié pour favoriser la participation citoyenne des acteurs locaux sur les thématiques du genre, de la jeunesse et de la gouvernance à travers le numérique. Conçu sur le modèle des civic tech lab qui sont des laboratoires de l'action citoyenne digitale, ils permettent aux usagers de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations digitales et de co-construire de nouvelles façons d'aborder les enjeux liés la participation citoyenne des femmes et des jeunes dans le cadre d'actions diverses.¹⁰⁷

¹⁰⁶ <https://cnxus.org/fr/organization/mise-en-place-dune-plateforme-pour-lengagement-des-jeunes-au-niger-search-for-common-ground/> ConnexUs, Mise en place d'une plateforme pour l'engagement des jeunes au Niger—Search for Common Ground, vu le 23 février 2026

¹⁰⁷ https://www.developpementlocal-sahel.org/index.php?option=com_content&view=article&id=168:espace-connecte-civic-tech-lab&catid=18&Itemid=127 Sahel Link, Contrôle et participation citoyenne,

DIGITAL SAHEL vise à promouvoir les acteurs de la société civile et leurs projets de transformation numérique durable dans la région du Sahel. Cette initiative propose une formation hybride dans les différents aspects de la transformation numérique qui aideront les innovateurs en herbe du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad à développer avec succès leurs projets de transformation.¹⁰⁸

Pour combler ces inégalités, des initiatives ciblées sont nécessaires. Au Sénégal, le programme "Digital Senegal" a introduit des subventions pour les ménages à faible revenu afin de faciliter l'achat de matériel numérique.

De même, au Bénin, l'initiative "Girls in Tech" vise à former les jeunes filles aux compétences numériques et à leur fournir des outils technologiques.

Ces exemples montrent que des politiques inclusives et des investissements stratégiques peuvent réduire les écarts et permettre à un plus grand nombre de personnes de participer à l'économie numérique

III. Défis et limites : L'enjeu de la fracture numérique

Les défis et limites restent nombreux : insuffisance des infrastructures, coût élevé de l'accès, inégalités entre zones urbaines et rurales, vulnérabilités des réseaux ou encore problèmes de cybersécurité. Ces défis nécessitent des approches innovantes et adaptées aux réalités locales pour garantir une transformation numérique inclusive et durable. Dans le même temps, de nombreuses opportunités émergent, pouvant transformer le paysage numérique.

1. Inégalités d'accès à l'internet et aux outils

L'Afrique se trouve à un carrefour critique où la transformation numérique redessine les contours de la vie démocratique. Alors que le continent compte plus de 1,4 milliard d'habitants en 2025, environ la moitié reste exclue de l'accès à Internet. Cette fracture numérique ne constitue pas un simple problème technique ou économique : elle pose une

¹⁰⁸ <https://sites.google.com/leed-initiative.org/digitalsahel/accueil> Pour plus d'info aller sur

question fondamentale sur la nature et la viabilité de la participation citoyenne en Afrique.

L'inclusion numérique est une condition sine qua non pour une gouvernance numérique solide et inclusive. Elle permet l'élargissement de l'espace démocratique au-delà des frontières physiques et sociales traditionnelles, en donnant la parole à des citoyens longtemps marginalisés. Toutefois, selon Taïwo Eugène DEGUENON COCOU, pour transformer ce potentiel en réalité, il est impératif de combler la fracture numérique, d'adopter des cadres législatifs robustes, d'investir dans les infrastructures et d'éduquer à l'usage des outils numériques¹⁰⁹. La démocratie en Afrique ne peut s'affirmer sans que tout citoyen ait un accès égalitaire au numérique. C'est un défi majeur à relever afin de faire du numérique un véritable levier de participation, de transparence et de justice sociale, assurant ainsi la pérennité des régimes démocratiques..¹¹⁰

Le manque d'infrastructures numériques est une problématique majeure dans ces pays. Par exemple, au Mali, le taux de pénétration d'Internet est seulement de 33,1 % en 2024, avec une couverture réseau particulièrement faible dans les zones rurales. De même, au Niger, les infrastructures de télécommunication sont limitées, ce qui freine la digitalisation des services publics et de l'administration. Selon la GIZ (2023), malgré des progrès au Bénin (69,08 % de taux de pénétration Internet en 2022), les inégalités d'accès entre les zones urbaines et rurales persistent, affectant 30 % de la population rurale. En 2025, si des pays comme le Sénégal affichent un taux de pénétration mixte de 120%, d'autres, comme le Niger, s'efforcent d'augmenter leur couverture de 32% à 80% via des partenariats comme Starlink.

Alors si l'avenir de la participation citoyenne en Afrique dépend d'un part de l'intensité des efforts conjoints entre États, société civile et acteurs technologiques pour faire de l'accès au numérique un véritable droit universel, il faut noter que la pénétration de l'internet au Sahel progresse

¹⁰⁹ <https://citizenlabbenin.org/la-democratie-face-au-defi-de-linclusion-numerique-en-afrique/#:~:text=L'innovation%20civique%20:%20un%20moteur%20pour%20la%20d%C3%A9mocratie&text=L'inclusion%20num%C3%A9rique%20est%20une,num%C3%A9rique%20un%20v%C3%A9ritable%20droit%20universel> Taïwo Eugène DEGUENON COCOU, La démocratie face au défi de l'inclusion numérique en Afrique, 15 janv. 2026 · Actualités Blog,

. Vu le 27 février 2026

¹¹⁰ Idem

utilise régulièrement Internet, contre 55 % en milieu urbain en 2023. De plus, les conflits et l'instabilité dans certaines régions limitent davantage l'installation et l'entretien des infrastructures TIC.

L'accès matériel ne garantit pas l'usage effectif. Beaucoup d'africains du Sahel utilisent les réseaux sociaux de manière basique, mais peu maîtrisent les démarches administratives en ligne, les consultations publiques numériques ou l'analyse critique des contenus. La fracture numérique est exacerbée par le faible taux d'alphabétisation numérique, qui empêche de nombreux citoyens de tirer parti des services numériques. Ce qui fait que cet illettrisme numérique se superpose aux taux élevés d'analphabétisme traditionnel, limitant l'appropriation des dispositifs démocratiques numérisés.

À la base de l'infrastructure numérique se trouve tout d'abord la fourniture en énergie, c'est-à-dire l'approvisionnement en l'électricité qui est sans doute l'élément premier et principal mais également le talon d'Achille de tout dispositif numérique. Selon la Banque mondiale, plus de 600 millions de personnes devraient encore être privées d'électricité en 2030, dont une grande partie vivra en Afrique subsaharienne. Seulement 42% du continent africain est électrifié avec d'énormes disparités entre les taux d'électrification des ménages ruraux et des ménages urbains d'Afrique, respectivement de 22% et 71%.¹¹² Outre les faibles taux d'accès, les ménages et les entreprises subissent aussi souvent plusieurs heures de coupures imprévisibles par jour, ce qui limite l'utilisation de l'électricité à des fins productives

2. Le cadre légal et les risques

La plupart des pays du Sahel (Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Mauritanie) disposent de législations sur la protection des données personnelles, souvent alignées sur les normes de la CEDEAO et le RGPD. Certains de ces pays se conforment généralement à l'Acte additionnel de la CEDEAO (2010) qui définit les principes de traitement, les droits des personnes (accès, rectification, effacement) et les obligations des responsables de traitement. Malgré l'existence de lois, l'application est

¹¹² APFL : Centre Excellence in Africa, L'utilisation du numérique dans le contexte des villes de l'Afrique de l'Ouest, sous la direction de Jérôme Chenal Chiara, Ciriminna, Rémi Jalignot et Karine Ginisty, Florian Rudaz

inégale. Des pays comme le Sénégal ont des autorités actives, mais d'autres manquent de moyens humains et financiers pour contrôler efficacement la conformité. La ratification et la mise en œuvre de la Convention de l'Union Africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo) est une tendance en cours pour renforcer ce cadre. Le Niger, le Mali et le Burkina Faso sont les principaux pays du Sahel ayant adopté des lois de fond sur la cybercriminalité pour lutter contre l'insécurité numérique et le terrorisme, souvent en s'inspirant du cadre de la Convention de Malabo¹¹³. Ces législations définissent et répriment les infractions pénales commises via les technologies de l'information et de la communication.

- **Niger** : Loi N°2019-33 du 3 juillet 2019 portant répression de la cybercriminalité, modifiée pour renforcer la lutte contre les contenus en ligne, parfois perçue comme restrictive pour la presse.
- **Mali** : Loi n°2019-056 du 19 décembre 2019 portant répression de la cybercriminalité, qui cadre les infractions numériques.
- **Burkina Faso** : Loi n°045-2009/AN du 24 novembre 2009 portant cybercriminalité, suivie d'autres textes pour renforcer le cadre juridique.

Cependant, compte tenu du fait que la complétude de ces lois et leur application effective varient, avec des autorités de régulation manquant parfois de ressources, on peut affirmer que peu de pays disposent de cadres juridiques clairs pour garantir les droits numériques fondamentaux : liberté d'expression en ligne, protection des données personnelles et accès équitable à l'internet. L'absence de stratégie nationale d'inclusion numérique limite également la participation des jeunes ruraux, des femmes et des personnes handicapées.

Il est donc impératif de créer des espaces sûrs et favorables à l'innovation civique en :

¹¹³ <https://www.mediadefence.org/resource-hub/cybercriminalite-en-afrique-subsaharienne/> Pour plus d'info, visitez

- adoptant des lois alignées avec la Déclaration africaine des droits et libertés sur Internet ;
- soutenant des incubateurs spécialisés dans les Civic Tech citoyennes ;
- domestiquant le Cadre stratégique de l'Union africaine pour les données ;
- appliquant rigoureusement la Charte africaine pour la démocratie, des élections et de la gouvernance.

A terme, les dispositions législatives dans les pays en transition, favorisent l'avènement d'un climat de peur conduisant les acteurs à s'auto-censurer et à inhiber l'innovation civique. D'où la nécessité de revoir profondément ces cadres légaux manifestement répressifs et étouffant l'innovation civique. Si un encadrement du cyberspace est indispensable, il ne doit pas se faire au détriment des initiatives de participation citoyenne auxquelles le numérique apporte un souffle nouveau. D'autant que ces initiatives émanent d'une jeunesse souvent désillusionnée par une gouvernance traditionnelle, héritée d'une démocratie représentative elle-même remise en cause dans un monde en profonde mutation.¹¹⁴

Certes, certains pays d'Afrique de l'ouest, ont, dès le début du troisième millénaire, mis en place un arsenal juridique pour encadrer l'environnement numérique mais les mutations technologiques en cours ont rendu obsolètes plusieurs de ces textes . Le droit s'est révélé en retard par rapport aux avancées technologiques, les législations récemment adoptées apparaissent incomplètes. Le temps de la législation doit s'analyser à partir du temps de préparation, de publication et d'entrée en vigueur des règles. Tout de même, au plan légal, les Etats ont du mal à proposer une législation adaptée du fait du caractère disruptif des technologies, de leur évolution rapide et de leur extraterritorialité.

¹¹⁴ <https://youthdemocracycohort.com/fr/citizen-participation-why-we-should-reposition-young-people-at-the-heart-of-civic-innovation-through-digital-technology/#::-:text=Cr%C3%A9er%20un%20cadre%20favorable%20pour,%C3%A9lections%20et%20de%20la%20gouvernance%20Youth+Cohorte,+Participation+citoyenne:+pourquoi+repositionner+la+jeunesse+au+cœur+de+l'innovation+civique+à+travers+le+numérique?> Posted on juin 6, 2025, par Maurice Thantant, . Consulté le 18 janvier 2026



3. Sécurité et éthique : Protection des données et liberté d'expression en ligne

La cybersécurité représente un défi majeur pour la gouvernance numérique. Les systèmes gouvernementaux sont des cibles privilégiées pour les cyberattaques en raison de la sensibilité des informations qu'ils traitent et de leur importance stratégique. Ces attaques par déni de service, tentatives d'intrusion et malwares constituent des menaces constantes pour les infrastructures numériques gouvernementales des pays du Sahel marqués par un contexte d'insécurité et où la nature des données de haute sécurité reste très sensible. La mise en place de systèmes de détection et de réponse aux incidents permettrait de minimiser l'impact de ces attaques et de maintenir la continuité des services publics numériques. Cependant, la protection de ces systèmes nécessite une approche régionale incluant les aspects techniques, organisationnels et humains.

L'identité numérique constitue la pierre angulaire des services publics dématérialisés. Les systèmes d'authentification sécurisés permettent de vérifier l'identité des usagers tout en protégeant leurs données personnelles. Cette infrastructure critique nécessite des investissements importants en technologies de pointe et des mesures de sécurité renforcées. Ceci est d'autant valable qu'au Sahel, la protection de ces données reposait autre fois sur la mutualisation des renseignements, le renforcement des capacités technologiques et la coopération régionale, notamment via le G5 Sahel, Interpol et l'UE, pour contrer le terrorisme. Aujourd'hui, ces initiatives visaient à sécuriser les échanges d'informations stratégiques malgré une insécurité persistante a changé avec les nouvelles dynamiques des dirigeants des pays de l'AES.

La protection des données personnelles constitue un enjeu central de la confiance citoyenne dans les services publics numériques. Les administrations doivent mettre en place des mesures techniques et organisationnelles pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données qu'elles collectent et traitent. Cette exigence nécessite une formation continue du personnel et une surveillance permanente des systèmes mais aussi et surtout une approche progressive et une sensibilisation appropriée des populations car les réglementations

sur la protection des données évoluent rapidement et les administrations doivent s'adapter pour maintenir leur conformité. Cette adaptation nécessite une veille réglementaire active et une capacité d'ajustement rapide des processus et systèmes informatiques

La digitalisation accélère la diffusion de fausses informations et les plateformes numériques, conçues pour maximiser l'engagement, amplifient naturellement les contenus sensationnalistes et les rumeurs et fausses informations. L'émergence des deepfakes accentue encore ce phénomène avec des contenus générés par intelligence artificielle qui sont souvent impossibles à distinguer des bonnes contenus. Ce qui peut tromper une large partie de l'opinion, illustrant la puissance déstabilisatrice de ces outils dans un contexte de faible culture numérique.

IV. Pistes de réflexion : Créer un cadre favorable

Créer un cadre favorable à la participation citoyenne numérique nécessite de garantir l'accès équitable, la sécurité des données et la transparence et d'adopter des réglementations claires, droits numériques, protection des données, afin de soutenir les Civic Tech (incubation), et de former les citoyens pour renforcer leur confiance et leur capacité à s'engager. Dans le contexte sahélien, l'adoption de lois protégeant les droits en ligne, l'investissement dans la connectivité rurale et la formation des citoyens aux outils numériques.

1. Renforcement des compétences : Éducation à la citoyenneté numérique (ECN).

L'éducation numérique est une priorité. Les citoyens doivent être formés non seulement à l'usage des outils digitaux, mais aussi à la vérification de l'information, à la protection des données et à la compréhension des risques liés aux contenus en ligne. Cette formation doit commencer dès l'école, via l'intégration de la littératie numérique et de l'esprit critique dans les programmes scolaires, puis se poursuivre tout au long de la vie grâce à des initiatives d'alphabétisation numérique pour adultes. D'autres aspects sensibles doivent être inclus dans cette formation, à savoir l'addiction aux réseaux sociaux, l'exposition à la pornographie, les risques

d'exploitation ou de cyberharcèlement. Une volonté politique forte des États du Sahel, associée à des partenariats avec la société civile et le secteur privé, permettra de financer durablement ces efforts éducatifs.

La formation ne doit pas simplement concerner les citoyens, le personnel du service public doit autre être formé aux technologies numériques car cela constitue un investissement stratégique pour la réussite de la transformation digitale. Cette formation doit couvrir les aspects techniques, mais aussi les changements organisationnels et culturels induits par l'adoption des nouvelles technologies. Une approche progressive d'accompagnement doit être adopter pour favoriser l'appropriation des outils numériques par les agents publics.

L'éducation numérique des citoyens représente également un enjeu majeur pour maximiser l'impact des services publics numériques. Les programmes de sensibilisation et de formation aux outils numériques permettent de réduire la fracture numérique et d'assurer une adoption large des innovations gouvernementales.

Pour renforcer la participation des jeunes, des programmes d'alphabétisation numérique devraient être mis en œuvre et les plateformes destinées à favoriser la participation des électeurs devraient être améliorées. Une sensibilisation ciblée des jeunes marginalisés et des méthodes créatives pour l'éducation des électeurs sont essentielles.¹¹⁵ En outre, l'organisation de forums annuels et la collaboration avec les écoles et les OSC pour mettre en œuvre des initiatives d'éducation civique peuvent contribuer à maintenir l'engagement des jeunes dans le processus de décision via les plateformes numériques.

2. Politiques publiques : Adoption de cadres clairs et stratégies d'inclusion numérique.

Des études récentes ont démontré que la digitalisation peut renforcer la résilience des économies locales et améliorer les services publics, mais cela

¹¹⁵ IDEA International, numérisation et engagement des jeunes dans les processus électoraux au sein de la région de la CDAA, 26e Conférence générale annuelle du Forum des commissions, électORALES des pays de la CDAA, Document d'orientation no 35, 2025

nécessite une approche stratégique et inclusive pour être véritablement efficace (Habachi et al., 2021). Comprendre les problématiques clés à l'intersection de la digitalisation et de la gouvernance est donc crucial. La recherche indique que la gouvernance, souvent influencée par des facteurs socio-culturels et politiques, doit évoluer pour intégrer ces nouvelles réalités numériques (Ndengutse et al., 2017). Cela implique une réévaluation des structures de pouvoir et des mécanismes de participation afin d'assurer que les bénéfices de la digitalisation soient partagés équitablement.

Fort de cela, les injonctions des institutions internationales, le désir d'améliorer la mobilisation des recettes ainsi que les aspirations citoyennes à des services publics de qualité vont pousser les gouvernements à investir massivement dans des programmes de modernisation de l'Etat.¹¹⁶ La gouvernance numérique représente aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de la transformation des États africains. Dans un contexte sahélien marqué par une croissance démographique soutenue, une urbanisation accélérée et des aspirations citoyennes grandissantes, l'adoption des technologies numériques dans l'administration publique constituerait un levier stratégique pour améliorer l'efficacité des services publics, renforcer la transparence gouvernementale et favoriser l'inclusion sociale. Cette révolution digitale peut transformer radicalement les modalités d'interaction entre les citoyens et leurs institutions, ouvrant de nouvelles perspectives pour une administration publique moderne et responsive aux aspirations des peuples sahéliens et d'Afrique de l'ouest.

La région du Sahel, confrontée à des défis socio-économiques, politiques et environnementaux complexes, se trouve à un carrefour décisif où la digitalisation peut jouer un rôle essentiel dans la transformation des pratiques de gouvernance. L'intégration des technologies numériques dans divers secteurs offre des opportunités sans précédent pour améliorer l'efficacité des administrations publiques, renforcer la transparence et favoriser une participation citoyenne active. Cependant, cette transition numérique soulève également des défis significatifs, notamment en

¹¹⁶ Bezes Philippe ; Le Lidec, Patrick, « Politiques de l'organisation. Les nouvelles divisions du travail étatique », revue française de science politique, vol. 66, n°3-4, 2016, p.407.



matière d'inégalités d'accès aux technologies, de protection des données et de gouvernance numérique.

Figure 1 : Domaines touchés par la digitalisation au Sahel

Source : The Global Development Network, note cadre : digitalisation et gouvernance au Sahel, par Dr. Mori Gouroubera Working Paper No. 93 1 Janvier 2025, DOI: 10.69814/wp/202593

L'analyse de cette figure met en lumière une concentration importante sur les secteurs de la santé, de l'agriculture, et des services publics, qui représentent ensemble 45% des thématiques. Ces priorités répondent aux besoins immédiats des populations, notamment dans les domaines critiques comme la sécurité alimentaire, l'accès aux soins, et l'amélioration des services administratifs. Cependant, des lacunes importantes persistent dans les secteurs émergents comme l'intelligence artificielle, la robotique, et la blockchain. Ces technologies pourraient jouer un rôle déterminant dans la prochaine phase de transformation numérique. Les gouvernements et les chercheurs devraient investir dans ces domaines pour exploiter pleinement leur potentiel, en s'appuyant sur les bases posées par les initiatives actuelles.

L'enjeu principal de cette transformation réside dans la capacité de nos États à tirer parti du potentiel technologique pour accélérer leur développement socio-économique. La dématérialisation des procédures administratives permet de réduire significativement les délais de traitement, les coûts opérationnels et les risques de corruption, tout en améliorant l'accessibilité des services pour les populations urbaines et rurales.

3. Institutionnaliser et intégration des plateformes numériques dans les processus décisionnels réels

L'institutionnalisation des plateformes numériques dans les processus décisionnels réels nécessite une approche structurée alliant **réforme organisationnelle, formation des acteurs et sécurisation des données**. Elle peut passer par plusieurs moyens comme l'adoption de normes

juridiques, l'utilisation d'outils comme l'IA pour l'analyse, l'intégration de la participation citoyenne et une culture de la donnée etc.

L'adaptation du cadre réglementaire constitue un préalable indispensable à la transformation numérique de l'administration. Les lois sur la protection des données personnelles, la signature électronique, les transactions numériques et la cybersécurité doivent être modernisées pour accompagner l'évolution technologique tout en protégeant les droits des citoyens.

Au Sénégal, profitant de la révolution numérique en cours, plusieurs procédures d'accès aux services publics seront digitalisées par les pouvoirs publics dans l'optique d'améliorer la transparence et l'efficacité dans la gouvernance des affaires publiques¹¹⁷. Il faut souligner que l'Etat ne s'est pas contenté d'enregistrer des innovations technologiques, il s'est en outre doté les moyens de réaliser l'institutionnalisation de ce procédé qui est au cœur des priorités des nouvelles autorités politiques sénégalaises : la gouvernance électronique.¹¹⁸ le chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakharr Faye a invité le Premier Ministre et le Ministre en charge des télécommunications et du numérique à accélérer la digitalisation intégrale des administrations et la définition d'une stratégie nationale avancée de cybersécurité afin de renforcer la confiance dans le secteur numérique

4. Collaboration Régionale et Initiatives Continentales : Harmonisation des Standards et Pratiques et Transfert de Technologies et Capacités

L'harmonisation des standards, le transfert de technologies et le renforcement des capacités numériques sont cruciaux pour la transformation digitale, notamment au Sahel. La coopération régionale,

¹¹⁷ Isidore Diouf, Directeur général de SENUM SA lors du salon international des professionnels de l'économie numérique (SIPEN), édition 2024, Panel 3 - La digitalisation des services administratifs : État des Lieux et Perspectives. Lire vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=HhEzqTmwWrI&list=PLV7j746Irk9Qrj_OTjpPYO6SzZgqcv-&index=8, 22ème minute

¹¹⁸ <https://primature.sn/publications/conseil-des-ministres/conseil-des-ministres-du-12-juin-2024>
Primature du Sénégal, Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 12 juin 2024,

même entre AES et CEDEAO, voir au delà, via l'interopérabilité (systèmes d'identité, données), favorise l'efficacité administrative de nos pays. Il s'y ajoute le transfert technologique, qui implique des normes ouvertes, des compétences numériques et une cybersécurité accrue exigeant une coopération régionale pour y faire face.

Il est aussi essentiel de promouvoir une harmonisation progressive de la législation électorale et des meilleures pratiques dans toute la région de la CDAA, au titre desquelles le partage d'expériences et de bonnes pratiques relatives à la gestion des élections par exemple, notamment en ce qui concerne les réponses apportées aux défis numériques. En encourageant la coopération régionale, les pays peuvent apprendre les uns des autres et élaborer des systèmes électoraux plus robustes, mieux équipés pour faire face à la complexité des élections modernes.

L'autre avantage de la coopération régionale repose sur le fait qu'elle facilite le développement de la gouvernance numérique en Afrique de l'ouest et au Sahel par le partage d'expériences, la mutualisation des ressources et l'harmonisation des standards techniques. Les initiatives comme l'Agenda numérique de l'Union africaine favorisent cette convergence et accélèrent la transformation digitale continentale.

L'interopérabilité entre les systèmes gouvernementaux des différents pays facilite les échanges transfrontaliers et améliore l'efficacité administrative régionale. Cette harmonisation nécessite une coordination politique et technique soutenue entre les États membres.

Le transfert de technologies entre pays africains permet d'accélérer le déploiement de solutions éprouvées et de réduire les coûts de développement. Cette coopération entre pays sahéliens valorise l'expertise ouest africaine et favorise l'émergence d'un écosystème technologique continental dynamique.

Les programmes de formation régionaux permettent de développer les compétences nécessaires à la gouvernance numérique. Ces initiatives favorisent la mobilité des experts et créent un vivier de talents pour accompagner la transformation digitale continentale.

Ces orientations s'inscrivent dans la dynamique de la Stratégie africaine de transformation numérique 2020-2030 portée par l'Union africaine¹¹⁹, qui appelle à bâtir des économies numériques inclusives sur l'ensemble du continent pour reconnaître l'accès à Internet comme un droit fondamental est une étape indispensable pour protéger durablement les citoyens.

Il plaide également pour une harmonisation régionale des lois relatives :

- à la protection des données,
- à la cybercriminalité,
- aux libertés numériques.

L'Union africaine et les organisations régionales telles que la CEDEAO ou la SADC sont essentielles pour coordonner ces efforts et établir un socle juridique cohérent sur tout le continent.

Pour aller vers une Stratégie Nationale et une coordination renforcée pour une digitalisation efficace au Sahel, une stratégie nationale cohérente et une coordination renforcée entre les parties prenantes sont essentielles pour maximiser l'impact des initiatives numériques et éviter la dispersion des efforts. Le Sahel pourrait tirer parti de ces bonnes pratiques pour surmonter la fragmentation actuelle et construire un écosystème numérique intégré et efficace

Bien que des initiatives émergent dans certains pays, l'absence de cadres juridiques harmonisés à l'échelle régionale limite les progrès. Les projets numériques au Sahel souffrent souvent d'un manque de transparence, de responsabilité, et de mécanismes de reddition de comptes, exacerbant les inégalités et les risques. Il est impératif que les gouvernements investissent dans des infrastructures légales et techniques pour sécuriser les données et intégrer des principes éthiques dès la conception des projets. Cela nécessitera une collaboration accrue entre les gouvernements, les organisations internationales, et le secteur privé pour construire une gouvernance des données solide et inclusive.

¹¹⁹ https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-DTS_for_Africa_2020-2030_French.pdf
Union Africaine, stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030, vu le 26 février 2026



Conclusion

En définitive, il est important de repenser les politiques publiques numériques, de financer l'innovation civique locale, de garantir les libertés numériques et, surtout, de faire confiance aux jeunes en tant que moteurs du changement. Car en Afrique, l'avenir de la démocratie se joue désormais aussi en ligne, sur des plateformes et dans des lignes de code. Au Sahel plus particulièrement, les jeunes ne doivent pas être simplement « consultés », ils doivent être reconnus comme des co-constructeurs de la gouvernance. Grâce à la narration numérique ou à la mobilisation en ligne, ils peuvent transformer les institutions et les pratiques politiques. Au lieu de considérer ces changements comme des menaces, il faut les encourager et les promouvoir.

La digitalisation offre des opportunités considérables pour transformer les pratiques de gouvernance dans la région du Sahel, en renforçant la transparence, l'efficacité et la participation citoyenne. Cependant, cette transition est confrontée à des défis structurels et institutionnels importants, notamment en matière d'infrastructures numériques, de fracture numérique, de cadres réglementaires, et de coordination entre les acteurs. Ainsi, il est clair aujourd'hui que le Sahel et même l'Afrique de manière générale, ne pourra tirer pleinement parti de la transformation numérique que si des mesures ambitieuses sont prises pour protéger les citoyens, garantir l'accès équitable et renforcer la résilience démocratique face aux risques. Et pour se faire, il faut :

- un investissement massif dans les infrastructures numériques, surtout dans les zones rurales, grâce à des partenariats public-privé ;
- la réduction du coût d'accès à Internet pour garantir une connectivité réellement universelle ;
- le développement des compétences numériques dès le plus jeune âge pour lutter contre l'illettrisme numérique ;
- une digitalisation inclusive des services publics, pensée pour les populations vulnérables ;

- un renforcement du cadre juridique afin de protéger les droits numériques et réguler les acteurs du numérique, des opérateurs aux grandes plateformes.

Un autre enjeu crucial est la nécessité d'une collaboration efficace entre les différents acteurs impliqués dans la digitalisation. Cela inclut non seulement les gouvernements, mais aussi le secteur privé, la société civile et les organisations internationales. Une approche collaborative peut favoriser le partage des ressources et des connaissances, permettant ainsi de surmonter les défis liés à la mise en œuvre de solutions numériques¹²⁰. Par exemple, des partenariats entre les gouvernements et les entreprises technologiques peuvent faciliter le développement de plateformes numériques adaptées aux besoins locaux, tout en assurant une meilleure intégration des services ;

Les organisations de la société civile jouent un rôle de catalyseur en sensibilisant les populations aux avantages de la transformation numérique et en défendant des politiques inclusives. Par exemple, l'Association des Utilisateurs des Télécommunications du Mali (ASUTEL) travaille à promouvoir l'accès équitable aux technologies numériques et à défendre les droits des consommateurs. De plus, des initiatives comme Tech4Dev au Niger se concentrent sur l'éducation numérique et la formation des jeunes, leur permettant de s'engager dans l'économie numérique

La fracture numérique représente un défi majeur pour la gouvernance au Sahel, exacerbant les inégalités sociales et économiques. Les populations rurales et marginalisées sont souvent laissées pour compte dans le processus de digitalisation, ce qui limite leur accès à l'information et aux services gouvernementaux¹²¹. Pour remédier à cela, des initiatives doivent être mises en place pour promouvoir l'éducation numérique et la formation, afin de garantir que tous les citoyens puissent bénéficier des avantages de la digitalisation¹²². Par exemple, des programmes de

¹²⁰ Jejenwa, T. Conceptualizing e-government initiatives: lessons learned from africa-us collaborations in digital governance. *International Journal of Applied Research in Social Sciences*, 6(4), 759-769. 2024,

¹²¹ <https://doi.org/10.2478/revecp-2022-0002> Lněnička, M. and Mura, L. A theoretical framework to evaluate ict disparities and digital divides: challenges and implications for e-government development. *Review of Economic Perspectives*, 22(1), 25-51. 2022,

¹²² <https://doi.org/10.62051/ijsspa.v2n3.06> Yao, Y. Digital government information platform

formation ciblées pour les jeunes et les femmes pourraient contribuer à réduire cette fracture et à favoriser une participation plus large dans les processus de gouvernance numérique.

Enfin, la rapidité des évolutions technologiques pose un défi constant pour la gouvernance au Sahel. Les gouvernements doivent être proactifs dans l'adoption de nouvelles technologies et dans l'adaptation de leurs politiques pour répondre aux besoins changeants des citoyens¹²³. Cela implique non seulement d'investir dans des technologies émergentes, mais aussi de développer des capacités internes pour gérer ces transformations. La mise en place de mécanismes d'évaluation continue et d'apprentissage peut aider les gouvernements à s'adapter rapidement aux nouvelles réalités numériques et à maximiser l'impact de leurs initiatives de digitalisation.



construction: technology, challenges and prospects. IJSSPA, 2(3), 48-56. 2024

¹²³ <https://doi.org/10.1109/access.2024.3358375> Zeng, F. Exploring the multiple paths of digital government development: a dynamic qca analysis based on organizational transformation. Ieee Access, 12, 18451-18472. 2024,

Plateformes numériques de mobilisation et de suivi des politiques publiques

Par Mme Nafissa Aoui, Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (NIMD) Niger

INTRODUCTION

Dans un contexte sahélien marqué à la fois par de profondes attentes citoyennes, une fragilité institutionnelle et une transformation numérique rapide, les plateformes digitales émergent aujourd'hui comme des outils essentiels pour renforcer la participation, la transparence et la redevabilité publique. Longtemps, l'accès à l'information gouvernementale est resté limité aux zones urbaines et à une élite francophone, laissant une grande partie de la population en marge des processus de décision et du suivi des actions publiques. Pourtant, avec l'expansion du mobile, l'essor des réseaux sociaux et la multiplication des initiatives de civic-tech locales, un nouveau champ des possibles s'ouvre pour rapprocher l'État des citoyens et donner davantage de visibilité aux politiques publiques.

Dans les pays du Sahel — Niger, Burkina Faso, Mali, Mauritanie ou Tchad — les besoins sont particulièrement pressants.

L'instabilité politique, les défis liés à la gouvernance locale, les contraintes sécuritaires et les faibles taux d'alphabétisation exigent des solutions innovantes, simples et accessibles. Les plateformes numériques répondent précisément à ces exigences : elles permettent de suivre les projets publics en temps réel, de cartographier les investissements, de signaler les retards, d'exprimer des priorités ou de vérifier la véracité d'une information qui circule dans l'espace public. En rendant visibles les actions de l'État, elles renforcent la confiance, elles ouvrent des espaces de dialogue et elles donnent aux citoyens un rôle actif dans l'amélioration des services publics.

Aujourd'hui, qu'il s'agisse d'applications locales permettant de suivre la construction d'infrastructures, de radios communautaires connectées aux

réseaux sociaux, de plateformes Open Data, de systèmes de fact-checking ou de cartes interactives, ces outils transforment progressivement les modes de participation et de contrôle citoyen. Ils offrent de nouvelles opportunités pour moderniser la gouvernance tout en respectant les réalités sociolinguistiques, économiques et culturelles du Sahel.

Ainsi, les plateformes numériques ne sont pas seulement des technologies : elles sont devenues un levier stratégique pour renforcer et améliorer la gestion locale des ressources publiques et favoriser une mobilisation citoyenne inclusive et durable.

Définition

Les plateformes numériques de mobilisation et de suivi des politiques publiques sont des outils en ligne qui permettent aux citoyens de suivre les projets et décisions de l'État, de participer aux consultations, de signaler des problèmes et de vérifier l'utilisation des ressources publiques. Elles rendent l'action gouvernementale plus transparente et donnent aux populations la possibilité d'agir et de s'impliquer directement dans la gestion des politiques publiques.

I. Les nouvelles méthodes pour renforcer la participation, la transparence et la responsabilité gouvernementale via les plateformes numériques

1. Les nouvelles méthodes pour renforcer la participation

a. Les outils numérique de participation utilisant une faible connexion

Dans les pays sahéliens (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie), plus de 80 % des citoyens disposent d'un téléphone mobile, alors que la connexion Internet fixe demeure limitée. Ainsi, la participation citoyenne numérique doit s'appuyer prioritairement sur les technologies légères :

- SMS participatifs qui permettent de répondre à des sondages gouvernementaux, signaler des problèmes locaux ou donner un avis sur des politiques publiques.

- USSD (codes courts) fonctionnant sans Internet, très efficaces pour les consultations publiques et la transmission d'informations essentielles.
- Plateformes de voix interactive (IVR) destinées aux populations analphabètes, permettant d'écouter des messages publics ou d'enregistrer des opinions via des menus vocaux.

b. Les réseaux sociaux comme espaces de dialogue et d'éducation civique

Ils constituent des canaux de communication directs pour des plateformes comme Facebook, WhatsApp, TikTok et Telegram sont largement utilisés dans les villes sahéniennes.

Les gouvernements et institutions sahéniennes utilisent de plus en plus ces réseaux, mais de manière souvent unidirectionnelle. Une méthode moderne consiste à passer à une interaction « bidirectionnelle », où les citoyens réagissent, posent des questions et participent aux débats publics de manière structurée.

c. Les plateformes citoyennes locales

Des plateformes numériques collaboratives peuvent être développées au niveau communal ou régional pour permettre la remontée des préoccupations locales et la cartographie citoyenne des besoins prioritaires.

Dans un contexte où les collectivités locales ont souvent un accès limité aux ressources, ces outils améliorent la proximité entre élus locaux et citoyens et renforcent la cohésion sociale.

2. Nouvelles méthodes pour renforcer la transparence

a. Ouvrir les données publiques ou Open Data

L'Open Data désigne un ensemble de données publiques rendues librement accessibles, utilisables et partageables par tous, avec des restrictions minimales. L'ouverture de ces données publiques est un mouvement qui se fait de plus en plus à travers le monde les budgets nationaux et locaux ;

Dans le Sahel, l'Open Data doit être pensé en version simplifiée, respectant des formats lisibles même avec une faible connexion et des explications en langues locales ;

b. Outils de journalisme de données (Data Journalism)

C'est une spécialité du journalisme qui consiste à exploiter, analyser et présenter de grandes quantités de données pour créer des articles et des reportages. Il utilise des compétences de journalisme traditionnel et des techniques informatiques pour traiter des données souvent numériques et ainsi mettre en lumière des faits et fournir des preuves tangibles, souvent sous forme d'infographies et d'outils interactifs

Nouveaux apports :

- Plateformes collaboratives où journalistes et ONG accèdent aux mêmes jeux de données.
- Scripts automatisés pour analyser les budgets et marchés.

c. Des tableaux de bord publics et mise en place d'une politique nationale d'open data

Les tableaux de bord sont des outils qui présentent des données de manière visuelle et accessible au public sur des plateformes en ligne, servant souvent à accroître la transparence et la confiance entre le gouvernement et les citoyens ils peuvent faire cas de l'état d'avancement des projets publics, les délais, les budgets prévus et utilisés, les réalisations concrètes sur le terrain.

Cela renforce la lutte contre la corruption et les fuites de ressources publiques, fléaux persistants dans certaines zones sahéliennes.

3. Méthodes numériques pour accroître la responsabilité gouvernementale

a. Outils de feedback citoyen

De nouvelles plateformes permettent de collecter en continu l'avis des citoyens. Les outils de feedback citoyen comprennent les enquêtes en ligne (via des plateformes comme Google Forms ou

Microsoft Forms), les groupes de discussion et les ateliers, les sondages et consultations publiques. Les retours peuvent être analysés pour ajuster les politiques publiques en temps réel.

b. Mécanismes de plaintes et de dénonciation

C'est un système permettant de recueillir, de régler et de traiter les préoccupations et plaintes des parties prenantes. La mise en place de systèmes numériques sécurisés et anonymes encourage les citoyens à dénoncer : les abus, la corruption, la mauvaise gouvernance et les discriminations administratives.

Ces mécanismes structurés améliorent la redevabilité dans des contextes où les représentations physiques de l'État sont parfois éloignées ou sous pression sécuritaire.

c. Rapports publics automatisés

Les rapports publics automatisés sont des documents générés automatiquement par des logiciels pour partager des informations clés, comme des rapports d'activité ou des analyses financières, auprès d'un public défini à travers les plateformes numériques on peut générer des bilans mensuels d'exécution budgétaire et des rapports d'avancement des politiques publiques. Cela permet une responsabilisation accrue des institutions.

II-Comment rendre les processus de prise de décision plus visibles et faciliter l'accès à l'information sur les politiques publiques ?

La visibilité des décisions publiques et l'accès à l'information sont des fondations essentielles d'une gouvernance efficace. Dans le Sahel, où les institutions sont souvent perçues comme éloignées des citoyens et où les défis sécuritaires compliquent la communication publique, il est crucial de développer des approches adaptées, simples et inclusives. Voici les méthodes les plus efficaces.

1. Numériser et simplifier l'accès aux informations publiques

a. Création de portails numériques d'information publique

Un portail numérique d'information publique est une plateforme web centralisée qui rassemble des informations et des services de diverses sources publiques pour les rendre accessibles aux citoyens via une interface unique. Les gouvernements peuvent mettre en place des plateformes centralisées regroupant les lois et règlements en vigueur, les programmes publics et leur état d'avancement, les budgets national et locaux, les décisions prises en Conseil des ministres, les résultats des politiques publiques, les rapports d'audit et de performance.

Des site léger, optimisé pour les téléphones, une mise à jour régulière et la possibilité de télécharger des documents en faible résolution (faible consommation de données) sont des conditions à remplir pour ce type d'initiative connaissent du succès dans le Sahel. Un tel portail réduit la dépendance aux "intermédiaires" et améliore la transparence.

2. Adopter des formats accessibles à faible connectivité

La majorité des citoyens sahéliens utilisent le mobile comme principal outil numérique, la diffusion de l'information doit s'appuyer sur des formats adaptés

a. SMS et USSD

Ces technologies fonctionnent sans Internet et peuvent être utilisé pour des annonces publiques importantes, information sur les subventions, bourses, taxes, services publics consultation rapide de données publiques (ex : budget de la commune).

b. Messages vocaux et podcasts en langues locales

Un message vocal est un enregistrement audio ponctuel et privé, envoyé directement à une autre personne, tandis qu'un podcast est un fichier audio ou vidéo à la demande, souvent en série, conçu pour une écoute publique et différée via des plateformes comme Spotify ou Apple Podcasts. Ces méthodes peuvent être utilisé pour surmonter le faible taux d'alphabétisation.

c. Infographies et vidéos courtes

Les contenus visuels sont plus simples à comprendre, plus partagés, plus engageants et ils conviennent parfaitement aux réseaux sociaux très utilisés.

3. Rendre visibles les processus de décision

a. Publier les agendas institutionnels

Les autorités peuvent mettre en ligne les calendriers des réunions publiques, les ordres du jour des conseils municipaux ou ministériels, les dates des consultations publiques, les étapes d'élaboration des politiques. Cela donne au citoyen une vue claire de "qui décide quoi et quand".

b. Explication de la chaîne de décision

Dans la plupart des pays sahéliens, les citoyens ne comprennent pas clairement comment une décision est élaborée, quels acteurs y participent et quelles sont les étapes administratives. Une plateforme de gouvernance peut prévoir un module explicatif visuel schémas simples de la procédure, fiches explicatives pour les politiques clés (sécurité alimentaire, emploi des jeunes, santé, éducation...) et des exemples concrets de décisions déjà prises.

c. Diffusion publique des comptes rendus et résolutions

On veut dire par là qu'il faut rendre publics les conclusions des conseils des ministres, les procès-verbaux des sessions parlementaires, les décisions des collectivités locales, les rapports des comités de suivi des projets. Cela améliore la traçabilité de la décision.

d. Consultations publiques numériques

Les gouvernements peuvent utiliser WhatsApp Business, Google Forms ou formulaires mobiles et les plateformes nationales de consultation pour recueillir les avis des jeunes, les propositions des organisations locales et les commentaires des populations rurales via SMS.

e. Budgets participatifs numériques

Un budget participatif numérique est une méthode locale qui permet aux citoyens de proposer, discuter et voter en ligne pour des projets de leur

choix, financés par une partie du budget municipal généralement ; Ce processus permet aux citoyens de voter ou de hiérarchiser les priorités d'investissements locaux, ce processus permet plus de visibilité donc plus de légitimité.

III - Par quels moyens permettre aux citoyens de comprendre les politiques publiques en cours et leurs résultats à travers le numérique ?

La compréhension des politiques publiques est souvent limitée par plusieurs facteurs : faible niveau d'alphabétisation, diversité linguistique, accès réduit à Internet dans les zones rurales, méfiance envers les institutions, et complexité des documents administratifs. Le numérique peut pourtant devenir un puissant levier de pédagogie civique si les outils sont adaptés, simplifiés et accessibles via mobile.

Après plusieurs recherches les moyens les plus efficaces et réalistes pour aider les citoyens à comprendre les politiques publiques et leurs résultats à travers le numérique sont les suivant.

1. Simplifier l'information publique grâce à des formats accessibles

a. Vidéos explicatives courtes

Les vidéos animées ou filmées en langues locales peuvent présenter le contenu d'une loi ou d'une réforme, le budget alloué à un secteur, le fonctionnement d'un service public ou les résultats d'un programme. Elles sont faciles à partager sur les réseaux sociaux.

b. Infographies visuelles

La majorité des citoyens n'ont pas l'habitude de lire des documents administratifs, dans ce cas les infographies permettent de visualiser les priorités publiques, montrer des chiffres clés, comparer les prévisions et les réalisations et comprendre les résultats obtenus par secteur (santé, éducation, infrastructures). Elles peuvent être conçues en versions légères, afin d'être accessibles même avec faible connectivité.

c. Audio-messages et podcasts en langues locales

Dans les régions sahéliennes, beaucoup de citoyens comprennent mieux l'oral que l'écrit. Les outils suivants sont donc extrêmement efficaces pour la compréhension des politiques publiques. Ce format touche directement les populations rurales, les femmes et les personnes peu alphabétisées.

2. Utiliser des plateformes numériques adaptées au mobile

L'utilisation de plateformes numériques adaptées au mobile, telles que les services SMS ou USSD, constitue une solution simple et efficace pour diffuser l'information publique, même dans les zones rurales. Grâce à ces outils, les citoyens peuvent accéder gratuitement à des données essentielles, comme les programmes gouvernementaux, les subventions disponibles, l'état d'exécution budgétaire ou les résultats des projets locaux. Par exemple, en composant un code type *123#, un habitant peut consulter les investissements en cours dans sa commune ou son département. Ce système ne nécessite pas d'Internet, ce qui le rend particulièrement pertinent pour les populations éloignées et renforce leur capacité à suivre et comprendre les actions publiques.

3. Mettre en place des plateformes de suivi citoyen des projets

a. Cartographie numérique des projets publics

La cartographie numérique des projets publics offre une visibilité concrète et vérifiable de l'action publique en indiquant précisément où les projets sont localisés, quels budgets leur sont alloués, quels délais étaient prévus et quels délais ont été effectivement réalisés, ainsi que l'état des infrastructures livrées ; enrichie de photos datées et de coordonnées GPS, elle empêche la prolifération des « projets fantômes » en permettant aux citoyens et aux journalistes de confronter les données administratives à la réalité du terrain et de demander des comptes lorsque des écarts ou des anomalies sont repérés.

b. Tableaux de bord citoyens

Les plateformes de suivi des résultats publics présentent les informations sous des formats visuels simples afin de rendre les données

compréhensibles pour tous, même pour des non-spécialistes. Elles transforment les réalisations gouvernementales en indicateurs clairs, en graphiques facilement lisibles et en codes couleur qui permettent d'identifier rapidement l'état d'avancement d'un projet, par exemple le rouge pour un retard ou le vert pour une réalisation conforme. Elles utilisent également des compteurs dynamiques qui montrent, en temps réel, le nombre de salles de classe construites, de centres de santé réhabilités ou de forages fonctionnels. Grâce à cette présentation intuitive, les citoyens peuvent suivre l'évolution des politiques publiques, détecter les écarts et mieux comprendre l'impact des investissements réalisés dans leur communauté.

4. Traduire les politiques publiques dans les langues locales

La traduction des politiques publiques dans les langues locales constitue une étape indispensable dans le contexte sahélien, où une grande partie de la population ne maîtrise pas le français. Pour chaque réforme, le gouvernement peut diffuser une version française accompagnée de versions adaptées en Hausa, Zarma, Peulh, Bambara, Mooré et d'autres langues nationales, afin de toucher l'ensemble des citoyens. Ces traductions doivent être proposées sous plusieurs formats accessibles, notamment des textes simplifiés, des enregistrements audios et des capsules vidéo courtes, ce qui permet aux populations rurales, aux personnes peu alphabétisées et aux communautés éloignées d'accéder à la même information que les élites urbaines francophones. En rendant les politiques publiques compréhensibles et disponibles dans les langues du quotidien, l'État renforce l'inclusion, la participation citoyenne et la légitimité de l'action publique.

5. Organiser des interactions directes et participatives

a. Lives Facebook / YouTube / TikTok et Chats WhatsApp communautaires

Organiser des interactions directes et participatives permet de rapprocher les citoyens des décideurs publics. Les ministères peuvent, par exemple, utiliser des lives sur Facebook, YouTube ou TikTok pour présenter en temps réel les réformes, répondre aux questions et corriger les fausses

informations, créant ainsi un lien immédiat avec la population. Parallèlement, les communes et institutions peuvent mettre en place des chats WhatsApp communautaires, des groupes d'information ou des listes de diffusion, pour informer sur les projets en cours, partager des mises à jour et recueillir les préoccupations locales. Ces outils favorisent une communication bidirectionnelle et renforcent l'engagement citoyen

b. Forums citoyens numériques

Les plateformes locales de participation offrent aux citoyens un espace numérique où ils peuvent s'exprimer directement sur les actions publiques en cours. Elles permettent de voter sur les priorités à financer, de commenter les projets proposés par les autorités et d'envoyer des suggestions ou alertes depuis leurs téléphones. En donnant aux communautés la possibilité de contribuer activement aux choix et aux ajustements des politiques publiques, ces outils renforcent non seulement la compréhension des décisions prises, mais aussi l'appropriation des réformes. Les citoyens se sentent alors impliqués, écoutés et davantage responsables du développement de leur propre localité, ce qui améliore la confiance envers les institutions et la qualité du suivi citoyen.

6. Faire collaborer le numérique avec les radios communautaires

Le duo « Radio + Numérique » constitue aujourd'hui l'un des leviers les plus puissants pour informer et mobiliser les populations dans le Sahel. La radio, largement écoutée même dans les zones les plus isolées, permet de diffuser des explications simples et accessibles sur les politiques publiques, tandis que les outils numériques viennent enrichir ces contenus par des visuels, des photos ou des documents complémentaires. Une émission radio peut ainsi être rendue interactive grâce aux questions envoyées par WhatsApp, ou un reportage diffusé sur les ondes peut être accompagné en ligne d'images du chantier visité ou d'un mini-site décrivant les étapes du projet. Cette complémentarité permet de toucher un large public tout en apportant des preuves visuelles et des détails supplémentaires à ceux qui disposent d'un accès à Internet, renforçant ainsi la transparence et la confiance entre institutions et citoyens.



7. Lutter contre la désinformation pour protéger la compréhension citoyenne

La lutte contre la désinformation est devenue essentielle pour préserver une compréhension juste et fiable des politiques publiques. Dans le contexte sahélien, où les rumeurs circulent rapidement via la radio communautaire, les groupes WhatsApp ou Facebook, le gouvernement peut mettre en place une plateforme officielle de fact-checking dédiée à la vérification des informations publiques. Une rubrique « Foire aux rumeurs » intégrée aux sites institutionnels peut également répondre de manière simple et transparente aux fausses informations liées aux réformes, aux budgets ou aux projets en cours. En parallèle, des messages de clarification diffusés régulièrement par SMS, WhatsApp ou sur les réseaux sociaux permettent de corriger rapidement les intox les plus virales. En rendant l'information officielle plus claire, plus accessible et plus réactive, l'État renforce la confiance des citoyens, limite la manipulation et améliore la compréhension des politiques publiques.

IV- Les initiatives digitales existantes pour faciliter l'accès à l'information sur les politiques publiques dans le Sahel

L'accès à l'information publique est aujourd'hui un élément essentiel de la gouvernance démocratique, de la participation citoyenne et du suivi des politiques publiques. Dans les pays du Sahel — comme le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad ou la Mauritanie — les défis sont majeurs : faible taux d'alphabétisation, fractures numériques, infrastructures telecom limitées, instabilité politique ou sécuritaire, et manque de culture de transparence. Malgré ces contraintes, de nombreuses initiatives digitales existent déjà, portées par les États, les organisations de la société civile, les médias, ou encore les partenaires techniques et financiers. Elles constituent un socle important pour améliorer la transparence gouvernementale et offrir aux citoyens un meilleur accès aux politiques publiques.

1. Les portails Open Data gouvernementaux

Les portails nationaux de données ouvertes représentent l'une des initiatives les plus structurantes. Dans plusieurs pays du Sahel, ces plateformes permettent de centraliser des informations publiques comme les budgets, les statistiques officielles, les données socio-économiques ou des projets sectoriels.

Au Mali, le portail data.gov.ml est un exemple concret, rendant disponible des jeux de données dans les domaines de l'éducation, de la santé ou des finances publiques. Au Burkina Faso, data.gov.bf joue un rôle similaire, même si son actualisation reste irrégulière. Ces portails, lorsqu'ils sont bien alimentés et maintenus, constituent un outil stratégique : ils permettent aux médias, OSC et chercheurs de produire des analyses factuelles, tout en renforçant la culture de transparence dans l'administration publique.

2. Les plateformes de transparence budgétaire

La transparence budgétaire constitue un enjeu central pour renforcer la confiance des citoyens. Des initiatives telles qu'Open Budgets Mali, BudgIT Nigeria, Follow The Money (présente au Niger, Burkina Faso et Mali) ou Tracka au Nigeria permettent de rendre les budgets nationaux et locaux plus compréhensibles. Elles vulgarisent les données publiques via des infographies claires, des tableaux de bord interactifs, des explications en langues locales, des systèmes de reporting communautaire et un suivi des dépenses, notamment dans les secteurs sensibles comme la santé, l'éducation ou les infrastructures. Ces outils contribuent ainsi à lutter contre la corruption, la mauvaise allocation des ressources et les détournements de fonds, tout en rapprochant l'État des citoyens.

3. Les initiatives USSD et SMS : le numérique low-tech

Dans le Sahel, où Internet n'est pas toujours disponible et où les smartphones ne sont pas universels, les solutions **USSD (*123#)** et **SMS** sont parmi les plus inclusives. Elles permettent aux citoyens d'accéder à

des informations publiques sans connexion Internet. Plusieurs communes du Mali, certaines agences burkinabè et des projets pilotes au Niger utilisent déjà ces outils pour diffuser :

- annonces publiques ;
- informations administratives ;
- subventions agricoles ;
- directives sanitaires ;
- politiques publiques prioritaires.

Ces approches low-tech sont extrêmement pertinentes pour toucher les zones rurales et les populations à faible alphabétisation numérique.

4. Les radios communautaires digitalisées

La radio demeure le média le plus influent du Sahel, et elle connaît aujourd'hui une transformation numérique. Des radios comme Studio Kalangou (Niger), Studio Tamani (Mali) ou Radio Dande (Burkina Faso) utilisent désormais :

- Facebook Live ;
- WhatsApp pour les réactions des auditeurs ;
- plateformes « radio on demand » ;
- podcasts éducatifs sur les politiques publiques.

Ces radios jouent un rôle vital dans la diffusion d'informations gouvernementales et l'explication des réformes dans les langues locales. Elles permettent également une interaction directe entre gouvernants et populations.

5. Les plateformes de participation citoyenne

Dans plusieurs pays du Sahel, les solutions numériques deviennent des outils clés pour renforcer la consultation publique, faciliter le dialogue entre l'État et les citoyens, et encourager la co-construction des politiques locales. Au Burkina Faso, certaines municipalités ont commencé à expérimenter des plateformes basées sur Decidim, un logiciel open source conçu pour organiser des débats, recueillir des propositions et prioriser les besoins des habitants.

Au Sénégal, des collectivités locales utilisent des outils numériques pour impliquer les citoyens dans les budgets participatifs, leur permettant d'identifier les dépenses prioritaires ou de proposer des projets communautaires. Ces initiatives poursuivent trois objectifs majeurs : collecter les priorités des populations, consulter les communautés avant l'adoption de réformes, et évaluer l'impact des politiques publiques grâce au feedback citoyen. Ensemble, elles contribuent à instaurer une gouvernance plus transparente, collaborative et adaptée aux réalités locales.

6. Les observatoires citoyens digitaux

On remarque de plus en plus que les organisations de la société civile développent des observatoires citoyens digitaux pour renforcer la transparence et le contrôle citoyen de l'action publique. Au Niger, l'Observatoire de la Gouvernance, ainsi que les organisations membres du consortium *Follow The Money*, utilisent des plateformes numériques pour suivre les engagements publics, documenter l'exécution des projets et signaler les écarts entre les annonces officielles et la réalité. Au Mali, l'OCLEI, plusieurs organisations de veille citoyenne et des initiatives comme *DoniLab Civic Tech* produisent régulièrement des analyses accessibles en ligne, combinant enquêtes de terrain, données ouvertes et contributions citoyennes.

Ces observatoires diffusent divers contenus essentiels : des analyses de politiques publiques, des rapports de suivi citoyen, des alertes sur les

retards, les dérives ou la mauvaise gestion, ainsi que des données compilées sous forme numérique pour faciliter la compréhension et l'appropriation par le public. En centralisant ces informations et en les rendant accessibles, ils contribuent à renforcer la reddition de comptes et à soutenir une gouvernance plus ouverte dans toute la région.

7. Les réseaux sociaux comme canaux officiels

Les États sahéliens utilisent désormais massivement Facebook, WhatsApp et Twitter pour diffuser l'information : communiqués gouvernementaux, explications de réformes, vidéos éducatives, conférences de presse en streaming.

Durant la pandémie de COVID-19, ces outils ont fait leurs preuves dans la gestion de l'information publique.

V- Comment faire de sorte que les communautés d'échange et les internautes puissent débattre, partager leurs idées et collaborer ensemble

Dans le contexte sahélien, marqué par l'insécurité, une connectivité inégale et une confiance fragile entre citoyens et institutions, le numérique s'impose progressivement comme un levier stratégique pour renforcer la participation citoyenne et stimuler le débat public. Les jeunes, particulièrement actifs en ligne, utilisent massivement les plateformes sociales, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'échanges horizontaux et interactifs. Pour que ces espaces deviennent de véritables lieux de dialogue constructif, il est essentiel de développer des mécanismes adaptés aux réalités socio-politiques et technologiques du Sahel.

La première étape consiste à créer des espaces numériques fondés sur les usages réels des populations. Les réseaux sociaux populaires comme WhatsApp, Facebook, Messenger ou Telegram sont déjà des forums naturels d'échanges. Dans plusieurs pays, ces espaces prennent des

formes différentes selon les contextes locaux. Au Niger, les groupes WhatsApp des communes de Goudel, Saga, Kollo ou Téra servent à signaler les pannes de forage, partager les heures de distribution d'eau ou débattre des problèmes de sécurité nocturne. Le groupe Facebook "Niamey Sans Tabou" fonctionne comme un forum citoyen où les internautes interpellent les autorités sur la propreté ou la mobilité urbaine. Au Burkina Faso, des pages comme "L'Actu de Ouahigouya" ou "Le Faso.net - Forum Citoyen" sont devenues des espaces d'échange sur la sécurité, la vie municipale et les services publics. Ces plateformes, souvent animées par des jeunes volontaires, facilitent une circulation rapide de l'information et une forme de délibération publique accessible même dans les zones à faible connectivité.

En complément, plusieurs initiatives structurées favorisent une collaboration directe entre citoyens et institutions. Au Mali, la plateforme Benbere anime des discussions nationales sur la gouvernance, la paix et les droits humains, complétées par des débats en direct et du fact-checking. Le réseau Doniblog mobilise les jeunes autour de campagnes participatives comme #MaliSansViolence ou #MaliVote. Au Niger, la communauté Follow The Money mène des enquêtes collaboratives sur l'usage des fonds publics, en collectant photos et témoignages via Telegram sur des projets éducatifs ou sanitaires. Au Burkina Faso, des collectifs comme Codel ou le Balai Citoyen utilisent Facebook Live ou Messenger pour analyser avec les citoyens les budgets communaux. Au Sénégal, des plateformes telles que SunuCity Dakar, Sama Baat ou Open Data Sénégal permettent aux internautes de signaler des problèmes urbains, de participer à des consultations publiques et même de co-crée des cartes interactives autour de la mobilité ou de la gestion des déchets.

Pour inclure les populations rurales et marginalisées — souvent éloignées des réseaux ou touchées par l'analphabétisme — des dispositifs hybrides s'imposent. Le modèle le plus efficace dans le Sahel reste l'approche Radio + Numérique, popularisée par Studio Kalangou au Niger ou Studio Tamani au Mali. Il combine la large couverture de la radio avec la participation en temps réel via mobile : diffusion de l'émission, contributions envoyées par SMS ou WhatsApp, intégration des messages vocaux à l'antenne, puis compilation des idées pour les transmettre aux



autorités. Cette hybridation permet à des millions de citoyens, même sans accès Internet, de participer activement au débat public.

Cependant, l'expression citoyenne dans le Sahel peut être freinée par la peur de représailles, la polarisation politique ou la pression sociale. Pour garantir un débat sûr et apaisé, il est nécessaire de créer des espaces numériques où la confidentialité et la modération sont renforcées. L'anonymisation ou la pseudonymisation des participants peut protéger l'identité de ceux qui souhaitent s'exprimer sans risque. Parallèlement, des règles claires de modération doivent être adoptées pour lutter contre la désinformation, les discours de haine ou la manipulation politique. Des organisations comme Internews, Article 19 ou CFI ont déjà expérimenté des mécanismes de signalement et d'accompagnement au Niger, au Mali ou au Burkina Faso, montrant qu'il est possible de bâtir des environnements numériques plus sûrs et plus fiables.

Enfin, la réussite de ces espaces dépend de leur capacité à transformer les discussions en actions concrètes. Au Mali, plusieurs municipalités comme Kati et Sikasso organisent des réunions hybrides (présentiel + Facebook Live), permettant aux habitants de poser leurs questions en direct. Au Sénégal, des radios communautaires comme Jiida FM (Matam) ou Ndef Leng (Louga) prolongent leurs émissions interactives dans des groupes WhatsApp où les auditeurs débattent et proposent des solutions. Au Niger, l'ONG Search for Common Ground forme des modérateurs ruraux pour animer des espaces numériques multilingues, tandis qu'au Burkina Faso, des associations comme Tâam Solidarité utilisent des outils participatifs comme Google Forms pour collecter les contributions avant les rencontres locales. Avec ces dispositifs – modération, sondages, documents partagés, cartographie participative – les échanges en ligne deviennent des décisions, des priorités et parfois des projets concrets, renforçant la participation, la transparence et la cohésion sociale dans toute la région sahélienne.

Recommandation

- Rendre les plateformes accessibles et inclusives la vulgarisation des outils existants ;
- Former les citoyens à leur utilisation

- Traduire automatiquement l'information en langues locales
- Combiner technologie et médiation humaine (radio, SMS) ;
- Transformer la gouvernance sahélienne : chaque voix compte
- **Sécuriser et modérer les espaces de débat** pour un dialogue fiable et constructif.

Conclusion

En somme, l'essor des outils numériques dans le Sahel ouvre de nouvelles perspectives pour renforcer la transparence, la participation citoyenne et la collaboration entre communautés et institutions. Malgré les défis persistants liés à la faible connectivité, au multilinguisme et aux inégalités d'accès, un écosystème numérique dynamique existe déjà, porté à la fois par les administrations, les collectivités, les radios communautaires et les organisations de la société civile. Les initiatives analysées montrent clairement que la question n'est plus de créer davantage d'outils, mais de rendre ceux qui existent plus accessibles, mieux coordonnés, régulièrement mis à jour et davantage vulgarisés en langues locales.

Pour que ces espaces deviennent de véritables leviers de transformation, il est essentiel d'adopter des technologies légères, inclusives et adaptées au contexte sahélien, tout en garantissant la sécurité des internautes, la modération des débats et l'ouverture des données publiques. En combinant accessibilité technologique, dispositifs participatifs, transparence institutionnelle et implication active des citoyens, les pays sahéliens peuvent instaurer des environnements numériques réellement constructifs.

Cette combinaison permet non seulement de rendre visibles les processus de décision, mais aussi d'encourager des échanges, de renforcer la redevabilité et de consolider la confiance entre populations et institutions. Ainsi, le numérique, lorsqu'il est pensé comme un outil inclusif et sécurisé, peut contribuer à bâtir une gouvernance plus ouverte, collaborative et ancrée dans les réalités locales du Sahel.

MASTERCLASS : Les facteurs à l'origine de la transformation de la participation des jeunes dans les affaires publiques dans les pays du Sahel

Par Monsieur Doudou DIA, Directeur Exécutif, Gorée Institute : Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique



Résumé Exécutif

La jeunesse ouest-africaine connaît depuis une décennie une évolution profonde dans ses modes d'engagement politique et social. Cette transformation se manifeste par une diversification des formes de participation, allant au-delà des voies classiques telles que le vote ou le militantisme partisan, pour inclure des actions associatives, numériques, entrepreneuriales et communautaires.

Les facteurs qui expliquent ces changements sont multiples : le développement des technologies numériques, la mondialisation des débats, une conscience accrue des enjeux démocratiques et sociaux, ainsi que la pression exercée par des crises socio-économiques et politiques persistantes.

Cependant, malgré cet élan, les jeunes font face à des obstacles majeurs : exclusion des sphères décisionnelles, récupération politique, répression de l'activisme, et inégalités notamment liées au genre. La participation des jeunes femmes, en particulier, reste entravée par des normes sociales conservatrices et un manque de soutien institutionnel.

Pour que cette dynamique soit durable et effective, il est nécessaire d'adopter des politiques publiques ambitieuses incluant : des réformes

institutionnelles favorisant la représentation jeune, un renforcement de l'éducation civique, un appui à l'organisation autonome des jeunes, la protection des libertés numériques, et une approche inclusive prenant en compte la dimension de genre.

Enfin, la responsabilité est partagée entre États, société civile, institutions régionales et bailleurs, pour construire une gouvernance intergénérationnelle véritable. Reconnaître les jeunes comme des partenaires essentiels est non seulement une nécessité démocratique mais aussi une opportunité pour assurer la stabilité et la prospérité de la région.

Parfait, nous allons adapter l'article à un contexte ouest-africain, avec un objectif de 4000 mots pour une conférence régionale. Je vais développer chaque section progressivement, avec des exemples spécifiques (Burkina Faso, Sénégal, Nigeria, Mali, etc.), et des références pertinentes.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest est une région jeune. Plus de 60 % de sa population a moins de 25 ans. Ce fait démographique transforme non seulement la structure sociale, mais aussi les dynamiques politiques. Longtemps considérés comme des « héritiers » en attente, les jeunes ouest-africains revendiquent aujourd'hui un rôle actif dans la définition des politiques publiques, dans la gouvernance et dans la construction de l'avenir de leurs pays.

Traditionnellement exclus des sphères de décision, instrumentalisés à des fins politiques ou confinés à des rôles symboliques dans les appareils d'État, les jeunes apparaissent aujourd'hui comme des acteurs politiques à part entière. Cette transformation de leur rôle s'est accélérée au cours de la dernière décennie, portée par l'essor du numérique, l'émergence de mouvements sociaux menés par des jeunes, et la montée des frustrations sociales.

Des campagnes citoyennes comme Y'en a marre au Sénégal, Balai Citoyen au Burkina Faso, ou encore #EndSARS au Nigeria, ont révélé l'émergence d'une conscience politique nouvelle. Cette jeunesse n'attend plus qu'on lui

fasse de la place : elle l'exige, l'invente, ou la prend par des moyens inédits. Ces nouvelles formes de participation ne se limitent plus aux canaux classiques comme le vote ou l'adhésion à un parti politique. Elles prennent la forme d'activisme numérique, de plaidoyer communautaire, de participation aux budgets locaux, ou encore de création d'entreprises sociales et politiques alternatives.

Mais cette dynamique, aussi prometteuse soit-elle, ne va pas sans défis. Les jeunes doivent faire face à des obstacles structurels : fermeture des espaces institutionnels, clientélisme politique, pauvreté, accès limité à l'éducation de qualité, et dans certains cas, répression ou criminalisation de la contestation.

Cet article vise à explorer les métamorphoses de la participation des jeunes dans les affaires publiques en Afrique de l'Ouest. Il s'agira d'identifier les formes nouvelles d'engagement, d'en comprendre les moteurs, d'analyser les freins persistants, et de proposer des recommandations concrètes pour renforcer leur participation effective à la vie publique.

I. Évolution historique de la participation des jeunes en Afrique de l'Ouest

L'histoire politique de l'Afrique de l'Ouest ne peut être dissociée de celle de sa jeunesse. Des luttes pour l'indépendance aux mobilisations contemporaines, les jeunes ont souvent été à l'avant-garde du changement social et politique, même si leur reconnaissance institutionnelle est restée marginale.

Des mobilisations historiques à l'ombre du pouvoir

Dès les années 1940 et 1950, les mouvements étudiants et syndicaux ont joué un rôle essentiel dans les combats pour l'indépendance des colonies ouest-africaines. Des figures emblématiques comme Cheikh Anta Diop au Sénégal ou Thomas Sankara au Burkina Faso ont émergé dans un contexte

où la jeunesse représentait une force militante, mais rarement décisionnaire.

Dans les premières années post-indépendance, plusieurs pays ont tenté d'intégrer la jeunesse dans les structures de l'État, souvent via des mouvements de jeunesse affiliés aux partis au pouvoir (comme les pionniers en Guinée ou les jeunesses révolutionnaires au Bénin ou au Burkina Faso). Toutefois, cette intégration était davantage idéologique que participative : il s'agissait de mobiliser la jeunesse pour légitimer les régimes en place, plutôt que de lui accorder un réel pouvoir décisionnel.

La marginalisation sous les régimes autoritaires

Entre les années 1970 et 1990, marquées par des régimes militaires et autoritaires dans de nombreux pays de la région (Nigeria, Togo, Mauritanie, Mali, etc.), les espaces d'expression démocratique se sont rétrécis. La jeunesse, perçue comme potentiellement subversive, a été marginalisée, voire réprimée. La contestation étudiante a souvent été brutalement écrasée (comme à l'Université de Lomé ou à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar).

Paradoxalement, ces périodes de répression ont renforcé la politisation d'une partie de la jeunesse, notamment dans les milieux universitaires. C'est dans ces contextes que se sont formés des leaders politiques et sociaux qui, plusieurs décennies plus tard, jouent un rôle important dans la société civile ou les institutions politiques.

Le renouveau démocratique et l'espoir des années 1990-2000

Avec les transitions démocratiques des années 1990 (conférences nationales, élections multipartites), un espoir nouveau est né : celui de voir la jeunesse accéder aux espaces de décision. Les pays comme le Bénin, le Mali, le Sénégal ou le Ghana ont vu émerger une société civile jeune, dynamique, et plus structurée.

Cependant, cette période a aussi été marquée par de nombreuses désillusions. L'ouverture politique promise n'a pas toujours été synonyme

d'inclusion réelle des jeunes. Les partis politiques ont continué à fonctionner selon des logiques de hiérarchie générationnelle, où l'âge, le rang et la loyauté priment sur l'innovation ou la compétence. La jeunesse a souvent été mobilisée pour battre campagne, organiser des meetings ou servir de relais communautaire, mais sans véritable pouvoir de décision.

Du désenchantement à l'auto-organisation

Face à cette exclusion répétée, de nombreux jeunes ont tourné le dos aux partis traditionnels et aux institutions. Le désengagement électoral chez les jeunes, observé dans plusieurs pays (notamment au Nigeria, au Togo, au Burkina Faso), traduit ce manque de confiance.

Cependant, cette désaffection du système politique formel ne signifie pas une absence d'engagement. Au contraire, depuis la fin des années 2000, on assiste à un renouveau de la participation, plus horizontal, plus autonome, souvent en dehors des cadres étatiques. Ce sont les prémices des transformations que nous explorons dans la section suivante.

I. Les nouvelles formes d'engagement des jeunes aujourd'hui

La participation des jeunes en Afrique de l'Ouest connaît depuis une quinzaine d'années une mutation profonde, portée par des facteurs multiples : numérisation de la communication, désenchantement politique, montée des crises économiques, et volonté affirmée d'être acteurs du changement. Cette transformation se manifeste par l'émergence de nouvelles formes d'engagement, souvent en rupture avec les modèles institutionnels classiques.

1. L'activisme numérique : catalyseur de mobilisation

Les réseaux sociaux sont devenus l'un des principaux leviers de mobilisation de la jeunesse. Dans des contextes où les médias traditionnels sont parfois censurés ou contrôlés, des plateformes comme Facebook, Twitter (X), Instagram, WhatsApp et TikTok offrent des espaces de liberté pour informer, dénoncer, organiser.

- Des campagnes virales comme :
- #SunuyVote au Sénégal (plateforme de veille électorale citoyenne),
- #JeSuisBaga ou #BringBackOurGirls au Nigeria,
- #TouchePasÀMaConstitution au Burkina Faso et au Togo,
- #FreeSenegal lors des manifestations de 2021,

montrent à quel point le cyberactivisme permet non seulement de faire pression sur les autorités, mais aussi de connecter les jeunes à travers les frontières nationales. Le numérique renforce la capacité d'organisation rapide, décentralisée, horizontale, et rend possible l'émergence de nouvelles voix jeunes non affiliées aux structures politiques traditionnelles.

2. Les mouvements citoyens non partisans

Des mouvements comme Y'en a marre (Sénégal), Balai Citoyen (Burkina Faso) ou Togo Debout (Togo) incarnent une nouvelle forme de leadership jeune, ancré dans la société civile, indépendant des partis politiques et orienté vers le changement systémique.

Ces mouvements :

- dénoncent les abus de pouvoir,
- mobilisent les jeunes autour des enjeux de gouvernance, d'emploi, de services sociaux,

- forment des leaders citoyens dans les quartiers,
- utilisent l'art (rap, slam, théâtre de rue) comme outil de mobilisation.

Ces expériences ont souvent permis d'éveiller une conscience citoyenne collective et de redonner un sens à la politique en dehors des urnes.

3. L'engagement communautaire et local

À côté des mobilisations d'envergure nationale, une grande partie de la jeunesse s'investit dans les dynamiques locales, souvent de manière informelle :

- **création de coopératives ou de GIE pour l'insertion économique,**
- **initiatives écologiques (nettoyage de quartiers, reboisement),**
- **comités de quartier pour la sécurité, la médiation ou la santé communautaire,**
- **clubs de débat ou groupes d'action dans les lycées et universités.**

Ces formes d'engagement sont moins visibles médiatiquement, mais elles traduisent une volonté forte de reprendre le pouvoir d'agir dans des espaces concrets, quotidiens, proches des réalités.

3. L'entrepreneuriat social et politique comme mode d'engagement

Face au chômage massif et à la désillusion politique, de nombreux jeunes choisissent l'entrepreneuriat social ou l'innovation citoyenne comme alternative d'action publique. Ils créent des start-up dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé ou de la gouvernance participative.

Exemples :

- des applications de signalement de corruption (comme “Fix My School” au Ghana),
- des plateformes de suivi budgétaire participatif au Bénin,
- des incubateurs citoyens pour jeunes leaders locaux (ex. Jokkolabs au Sénégal, EtriLabs au Bénin).

Ces initiatives montrent que pour beaucoup de jeunes, changer la société ne passe plus uniquement par l’État ou les élections, mais aussi par des solutions concrètes aux problèmes du quotidien.

4. La participation électorale repensée

Bien que les taux de participation électorale des jeunes soient souvent faibles, cela ne signifie pas un désengagement total. De nombreux collectifs et plateformes de jeunes travaillent désormais à sensibiliser les électeurs, former les observateurs électoraux, et dénoncer les irrégularités.

L’émergence de “vote watchers”, de plateformes citoyennes d’observation et de débats publics digitaux (ex. Civic Tech) permet de redonner une forme de légitimité au processus démocratique, à condition que les jeunes y voient un impact réel.

5. Une transformation, mais pas sans limites

Malgré cette dynamique riche, plusieurs limites demeurent :

- Les mouvements jeunes sont parfois fragmentés, manquant de stratégie à long terme.
- La récupération politique est fréquente, notamment en période électorale.
- Certains États instrumentalisent la lutte contre le “cybercrime” pour réprimer les voix critiques.

- Une partie de la jeunesse reste exclue de ces nouvelles formes d'engagement : jeunes ruraux, femmes jeunes, jeunes sans accès au numérique.

En Afrique de l'Ouest, les jeunes redéfinissent aujourd'hui la participation politique. Ils inventent de nouvelles voies, empruntent des chemins inédits, et contestent l'ordre établi. Cette transformation n'est pas homogène ni exempte de défis, mais elle marque une rupture importante dans la manière dont les sociétés ouest-africaines envisagent le rapport entre jeunesse, citoyenneté et pouvoir.

II. Facteurs expliquant les transformations de la participation des jeunes en Afrique de l'Ouest

Les transformations observées dans les modes de participation des jeunes en Afrique de l'Ouest ne sont ni spontanées, ni isolées. Elles sont le fruit de dynamiques croisées qui touchent aussi bien les sphères économiques, technologiques, sociales, que politiques. Ces facteurs ne sont pas tous nouveaux, mais leur combinaison et leur intensité croissante expliquent en grande partie l'évolution actuelle.

1. Le poids des crises et des frustrations socioéconomiques

Le chômage des jeunes est l'un des défis majeurs de la région. Selon la Banque africaine de développement, entre 60 et 70 % des jeunes actifs ouest-africains occupent un emploi informel, souvent précaire. L'absence de perspectives professionnelles alimente un sentiment d'exclusion, de mépris social, voire de colère générationnelle.

Ces frustrations nourrissent un besoin d'expression et une volonté d'intervention directe dans les choix qui engagent leur avenir. Les jeunes ne veulent plus être spectateurs d'un système économique qui les marginalise ; ils veulent en être les architectes. C'est dans ce contexte que de nombreux mouvements, collectifs et initiatives voient le jour.

2. La démographie comme pression et opportunité

Avec une population majoritairement jeune (près de 70 % en dessous de 30 ans dans certains pays comme le Niger), la question de la jeunesse est démographiquement incontournable. L'explosion des effectifs scolaires et universitaires a entraîné une montée en puissance d'une jeunesse éduquée, informée, mais souvent sous-employée.

Cette masse critique devient une force politique latente. Dans un contexte démocratique, ignorer cette jeunesse revient à négliger la majorité. Plusieurs gouvernements s'efforcent d'y répondre, souvent de manière cosmétique, par des postes de "ministres conseillers jeunesse" ou de "parlements juniors" sans réel pouvoir. Mais pour les jeunes, cela ne suffit plus.

3. La révolution numérique comme levier d'autonomie

L'accès croissant à Internet et aux smartphones a profondément bouleversé les rapports entre jeunes et affaires publiques. Il permet :

- **l'accès à l'information (lois, budgets, droits civiques),**
- **la connexion entre militants à l'échelle nationale ou transnationale,**
- **la création de contenus alternatifs (vidéos, podcasts, blogs),**
- **la dénonciation rapide des abus de pouvoir.**

La jeunesse numérique ouest-africaine est donc plus outillée, plus visible, et moins dépendante des structures classiques. Elle crée ses propres narratifs, organise ses propres mobilisations, interpelle directement les gouvernants sur les réseaux sociaux.

4. Le développement de l'éducation et de la conscience civique

La montée du niveau d'éducation dans certains pays (notamment en zone urbaine) a contribué à faire émerger une jeunesse plus critique, plus exigeante, et plus engagée. Même si les inégalités d'accès à l'éducation



demeurent fortes (notamment pour les filles ou les jeunes ruraux), la scolarisation croissante a favorisé :

- **la compréhension des mécanismes institutionnels,**
- **la revendication des droits,**
- **la participation à des débats publics.**

Des programmes d'éducation civique, de leadership ou de formation à la citoyenneté active ont également joué un rôle, souvent portés par la société civile, les ONG ou les coopérations internationales.

5. Les tensions politiques comme déclencheurs d'engagement

Les crises électorales, les révisions constitutionnelles controversées, ou les violences d'État ont souvent joué un rôle catalyseur dans l'éveil politique des jeunes. Ce fut le cas :

- **au Burkina Faso avec la tentative de modification de la constitution par Blaise Compaoré en 2014,**
- **au Sénégal lors des arrestations d'opposants ou des débats sur un 3e mandat,**
- **au Mali et en Guinée avec les contestations massives de 2020-2021.**

Face à ces tentatives de confiscation du pouvoir, une partie de la jeunesse s'est érigée en gardienne de la démocratie, via des manifestations, des campagnes de sensibilisation ou des actions en ligne.

6. L'influence des modèles panafricains et internationaux

Les jeunes ouest-africains ne vivent pas isolés. Ils s'inspirent des mobilisations d'autres régions :

- les mouvements de justice raciale aux États-Unis (ex. Black Lives Matter),
- les révolutions arabes,
- les mouvements étudiants en Afrique australe,
- les mobilisations climatiques mondiales.

Ces modèles sont intégrés, adaptés, et parfois hybridés avec des formes locales d'action. L'inspiration panafricaine, marquée par des figures comme Sankara, Lumumba ou Nkrumah, reste également très présente dans les discours de jeunes activistes.

6. La défaillance des institutions publiques

La faible représentativité des jeunes dans les parlements, les partis politiques ou les instances de décisionnelles poussent ces derniers à chercher des alternatives parallèles. Cette crise de légitimité des institutions alimente la créativité politique de la jeunesse, mais pose aussi la question de la pérennité des changements initiés en dehors des cadres formels.

Les transformations de la participation des jeunes ne peuvent être comprises sans tenir compte de ce faisceau de facteurs : démographie, numérique, crise de confiance, éducation, et tensions politiques. Ces éléments ont agi comme des accélérateurs d'un changement de posture : de la plainte à la proposition, du silence à l'action, de la marginalisation à l'affirmation.



III. Freins persistants et dynamiques de récupération politique

Malgré le dynamisme et l'innovation dont font preuve les jeunes dans leur engagement, leur participation effective à la vie publique en Afrique de l'Ouest reste confrontée à des obstacles structurels, institutionnels et culturels. Pire encore, dans certains cas, les formes émergentes d'engagement sont récupérées, instrumentalisées ou réprimées, réduisant l'impact de leurs actions et renforçant leur marginalisation.

1. L'inaccessibilité des sphères de décision

- Les systèmes politiques ouest-africains restent majoritairement dominés par des élites âgées, souvent enracinées dans une culture politique patriarcale et conservatrice. Les jeunes, même lorsqu'ils sont compétents, sont confrontés à plusieurs barrières :
- l'absence de quotas ou de mécanismes garantissant leur représentation,
- les coûts élevés de participation politique (candidatures, campagnes),
- la cooptation fondée sur le clientélisme plutôt que sur le mérite.

En conséquence, les rares jeunes présents dans les assemblées ou gouvernements sont souvent nommés à des postes décoratifs ou subalternes, sans réel pouvoir décisionnel.

2. La récupération politique et le "jeunisme de façade"

Face à l'influence croissante des jeunes dans la société civile et sur les réseaux sociaux, de nombreux partis et dirigeants cherchent à capitaliser sur leur popularité. Ils créent des "sections jeunes", nomment des "ambassadeurs jeunesse", ou associent des leaders jeunes à des initiatives politiques. Mais souvent, ces démarches sont superficielles :

- les jeunes sont utilisés pour mobiliser les foules lors des campagnes,
- ils sont parfois intégrés comme “figurants politiques” pour soigner l’image d’un parti vieillissant,
- les mouvements citoyens sont infiltrés ou divisés par des offres de financement ou des promesses de postes.

Cette instrumentalisation contribue à affaiblir l’autonomie des mouvements jeunes et à brouiller la frontière entre engagement citoyen et stratégie politique.

3. La répression et la criminalisation de l’activisme

Dans plusieurs pays de la région, les jeunes qui s’expriment publiquement sur des sujets sensibles (gouvernance, corruption, répression) sont victimes de pressions, d’arrestations, voire de violences. Le recours aux lois sur la “cybersécurité”, la “diffamation en ligne” ou “l’atteinte à la sûreté de l’État” permet aux gouvernements de museler les voix critiques.

Exemples :

- au Togo, plusieurs jeunes activistes ont été emprisonnés pour des publications sur Facebook,
- au Niger et au Bénin, des blogueurs et journalistes jeunes ont été poursuivis pour “incitation à la révolte”,
- au Sénégal, des leaders du mouvement citoyen ont été inquiétés après avoir dénoncé la gestion des ressources publiques.

Cette criminalisation de l’engagement a un effet dissuasif, surtout pour les jeunes issus de milieux modestes, qui n’ont ni réseau, ni soutien juridique.

4. L’exclusion des jeunes femmes

Les jeunes femmes font face à une double marginalisation : en tant que jeunes, mais aussi en tant que femmes. Leur participation politique est souvent entravée par :

- des normes sociales patriarcales,
- des responsabilités familiales précoces,
- des violences sexistes dans l'espace public ou en ligne,
- un manque de soutien institutionnel ou communautaire.

Même dans les mouvements citoyens, l'égalité de participation n'est pas toujours garantie. Pourtant, des figures féminines émergent, souvent à travers des initiatives locales ou numériques, montrant que les jeunes femmes ne manquent ni de compétence ni de volonté, mais d'espace.

Malgré les transformations positives observées, la participation des jeunes reste fragile, inégalitaire et souvent instrumentalisée. Les obstacles à leur engagement réel traduisent une résistance au changement générationnel et à la démocratisation effective des systèmes politiques. Il devient urgent non seulement de protéger les espaces d'expression jeunes, mais aussi de réformer les institutions pour intégrer cette jeunesse de manière substantielle et non symbolique.

IV. Perspectives et recommandations pour une participation plus inclusive des jeunes en Afrique de l'Ouest

Les dynamiques d'engagement des jeunes en Afrique de l'Ouest révèlent un immense potentiel de transformation démocratique, sociale et économique. Pour que cette énergie soit pleinement valorisée et structurée, il est impératif d'aller au-delà des discours de circonstance et de mettre en place des politiques, des cadres juridiques et des pratiques concrètes qui favorisent une participation significative et équitable. Voici quelques pistes concrètes à envisager.

1. Réformes institutionnelles pour intégrer les jeunes dans la gouvernance

- Les États ouest-africains doivent passer d'une logique d'inclusion symbolique à une intégration effective des jeunes dans les processus décisionnels. Cela implique :
- l'instauration de quotas réservés aux jeunes dans les assemblées locales et nationales;
- la révision des lois électorales pour abaisser l'âge de candidature à certains postes ;
- la création de conseils consultatifs de jeunes dotés de moyens réels et d'un pouvoir de proposition ;
- l'intégration des jeunes dans les commissions électorales, les institutions de régulation, et les processus de révision constitutionnelle.

Ces réformes doivent être co-construites avec les organisations de jeunesse pour garantir leur pertinence et leur légitimité.

2. Renforcement de l'éducation civique et politique

Il est essentiel de former une jeunesse informée, critique et engagée. Cela passe par :

- l'introduction de modules obligatoires d'éducation civique dans les curriculums scolaires ;
- le développement de programmes de leadership citoyen dans les milieux urbains et ruraux ;
- le soutien aux clubs de débat, parlements jeunes, simulations électorales et autres espaces de pratique démocratique ;
- la valorisation des initiatives communautaires portées par des jeunes, notamment dans les langues locales.

Ces actions permettront de construire une culture démocratique durable dès le plus jeune âge.

3. Appui à l'organisation des jeunes et à leur autonomisation

Beaucoup de jeunes engagés agissent de manière isolée ou sans moyens. Il est crucial de :

- **soutenir la création de réseaux de jeunes leaders à l'échelle locale, nationale et régionale ;**
- **garantir un accès équitable au financement des initiatives jeunes, en toute transparence ;**
- **protéger l'indépendance des mouvements citoyens face aux tentatives de récupération ou de division ;**
- **créer des espaces de dialogue structurés entre jeunes et institutions.**

Les jeunes doivent être vus comme des partenaires stratégiques, pas comme des exécutants.

Protection des libertés numériques et soutien à l'activisme digital

À l'ère du numérique, le droit à la liberté d'expression en ligne doit être protégé. Cela suppose :

- la révision des lois liberticides sur la "cybersécurité" ou les "fausses nouvelles" qui servent souvent à réprimer les voix critiques ;
- la promotion d'une culture de la citoyenneté numérique, axée sur la vérification des faits, le respect des autres et l'éthique de l'engagement ;
- le soutien aux médias jeunes indépendants, plateformes d'expression et de contre-pouvoir.

Le numérique est aujourd'hui un levier d'émancipation. Il doit le rester.

4. Favoriser une participation équitable des jeunes femmes

Les politiques jeunesse doivent impérativement intégrer une approche sensible au genre. Cela implique :

- des programmes spécifiques de formation et d'accompagnement pour les jeunes filles leaders ;
- la lutte contre les discriminations sexistes dans les partis politiques, les mouvements citoyens et les institutions ;
- la création d'espaces sûrs où les jeunes femmes peuvent s'exprimer, se former et se soutenir.

L'avenir démocratique de l'Afrique de l'Ouest dépendra aussi de la capacité à inclure toutes les jeunesses, sans distinction.

5. Renforcer les mécanismes régionaux et panafricains de participation

Les institutions régionales comme la CEDEAO, l'Union Africaine ou les organisations sous-régionales doivent jouer un rôle d'impulsion :

- en soutenant des programmes jeunesse régionaux sur la démocratie et la participation ;
- en favorisant des échanges transfrontaliers de bonnes pratiques ;
- en instaurant un observatoire régional de la participation des jeunes.

Ces mécanismes permettront de construire une culture régionale de la participation et d'amplifier les initiatives locales. La transformation de la participation des jeunes en Afrique de l'Ouest ne pourra être consolidée que si elle repose sur un changement de paradigme : passer d'une jeunesse perçue comme problème à une jeunesse considérée comme solution. Cela nécessite une volonté politique forte, un accompagnement institutionnel



durable, et une mobilisation de tous les acteurs jeunes eux-mêmes, États, société civile, bailleurs et institutions régionales.

Conclusion générale : Vers une citoyenneté active et transformatrice des jeunes en Afrique de l'Ouest

La jeunesse ouest-africaine est aujourd'hui à la croisée des chemins. Si elle continue d'être confrontée à des défis structurels — chômage, exclusion politique, inégalités, répression — elle démontre en même temps une capacité remarquable à s'organiser, à innover et à influencer les dynamiques politiques et sociales.

Les formes traditionnelles de participation (vote, militantisme partisan) coexistent désormais avec des pratiques plus horizontales, numériques, communautaires ou entrepreneuriales, témoignant d'une maturation démocratique et d'une volonté de transformation par l'action. La jeunesse ne se contente plus de demander une place ; elle la crée, l'impose et l'assume, souvent dans des espaces non-institutionnels.

Toutefois, cette transformation reste fragile si elle n'est pas soutenue par des politiques publiques audacieuses, inclusives et respectueuses des libertés. Le rôle des États, des collectivités, des organisations régionales et de la société civile est déterminant pour institutionnaliser cette participation, garantir son équité et protéger son autonomie.

Il s'agit désormais de dépasser le paradigme du "jeunisme" de façade, pour construire une véritable gouvernance intergénérationnelle, fondée sur la confiance, la transparence, et la coresponsabilité. C'est à ce prix que l'Afrique de l'Ouest pourra pleinement bénéficier du dividende démographique et bâtir des sociétés résilientes, inclusives et démocratiques.

Plus qu'une population à encadrer, les jeunes sont des citoyens à écouter, des partenaires à valoriser, et des acteurs à soutenir. Miser sur eux, c'est investir dans le présent et sécuriser l'avenir de la région.

CONCLUSION GENERALE

La construction de l'avenir au Sahel repose impérativement sur une refondation politique plaçant la jeunesse au cœur des processus décisionnels. Cet ouvrage démontre que, loin d'être de simples bénéficiaires, les jeunes sont des acteurs clés dont la participation active, le leadership et l'innovation sont indispensables pour relever les défis de sécurité, de gouvernance et de développement socio-économique.

Au terme de cette analyse, il apparaît clairement que la refondation du Sahel ne peut se faire sans ni contre la jeunesse, qui constitue le moteur démographique et dynamique de la région.

Selon les différentes contributions des panélistes, il faut changer de paradigme car il est aujourd'hui crucial de dépasser la vision paternaliste considérant les jeunes comme les "leaders de demain" pour les reconnaître comme les leaders actuels. Leur engagement actif dans les politiques publiques est une nécessité démocratique et un catalyseur de paix.

Le leadership et l'innovation des jeunes sont des moteurs cruciaux du développement durable, de l'entrepreneuriat et de la cohésion sociale, soutenus par des initiatives africaines. Ils se caractérisent par la résilience, la maîtrise des technologies, la création d'opportunités économiques et un engagement civique fort. Des programmes tels que le Gorée Institute Youth Leadership Academy (GYLA) de Gorée Institute forment et outillent cette nouvelle génération à transformer leurs communautés. Ces jeunes sahéliens, à travers leurs initiatives locales, démontrent une résilience et une créativité remarquables face à la crise multidimensionnelle auquel les pays d'Afrique de l'ouest et du Sahel font face. Renforcer leur leadership, notamment via la formation, le renforcement des capacités et le soutien à leurs mouvements, est un levier stratégique.

La participation structurelle des jeunes en Afrique désigne les cadres formels (législatifs, institutionnels et politiques) mis en place pour intégrer la jeunesse dans les processus de prise de décision. Bien que l'Afrique soit le continent le plus jeune au monde, avec un âge médian de **19,7 ans**,



l'intégration de cette population dans les structures de gouvernance reste un défi majeur marqué par des avancées institutionnelles et des obstacles persistants. Si l'intégration de la jeunesse est institutionnalisée, cela impliquera une participation effective à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, ainsi qu'aux processus de paix et de sécurité.

Le renforcement de la participation des jeunes exige des espaces de dialogue ouverts, et la reconnaissance de leur rôle de co-constructeurs d'un Sahel stable et prospère.

En somme, la véritable refondation du Sahel réside dans la confiance accordée à sa jeunesse. En investissant dans son leadership, les États sahéliens s'assurent non seulement une paix durable, mais construisent également une gouvernance innovante, inclusive et représentative de leurs aspirations profondes.

BIBLIOGRAPHIE

Abdoulmaliq Simone & Edgar Pieterse. (2017). *New Urban Worlds: Inhabiting Dissonant Times*. Polity Press.

ActuNiger, Résilience climatique et santé de la reproduction au Niger : Pathfinder International accompagne 22 jeunes leaders à trouver des solutions face aux problèmes auxquels leurs communautés sont confrontées. <https://www.actuniger.com/>

AFD (2022). *Le numérique dans le Sahel : opportunités, risques et perspectives*.

AfricaIntnews, Internet en Afrique : Cinq fois plus cher que la moyenne mondiale. AITN, 10 juillet 2024. <https://afriqueitnews.com/tech-media/internet-afrique-cinq-fois-plus-cher-moyenne-mondiale/>

AMADOU HASSANE Boubacar. (2022). "Les femmes et les jeunes dans la gouvernance démocratique. Repenser leur inclusion et leur participation au Niger". In *L'inclusion et la participation des femmes et des jeunes à la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest et au Sahel*. Gorée Institute, The power of dialogue consortium.

ANSSI Niger (2023). *Rapport sur la cybersécurité et les usages numériques au Niger*.

APFL : Centre Excellence in Africa, *L'utilisation du numérique dans le contexte des villes de l'Afrique de l'Ouest*. Sous la direction de Jérôme Chenal, Chiara Ciriminna, Rémi Jaligot et Karine Ginisty, Florian Rudaz.

Arnaud Bourgain, Jean-Claude Vérez. (2021). "Politiques publiques en Afrique subsaharienne. Introduction". *Mondes en développement*, n° 195.

Bâ, A. H. (1991). *Amkoullel, l'enfant peul*. Actes Sud.



- Ba, B. O. (2020). Gouvernance et insécurité au Sahel : Les défis de la refondation de l'État. L'Harmattan.
- Ba, M. (2016). Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012). Itinéraires. Littérature, textes, cultures.
- Bagayogo, N. & Al. (2019). Analyse des causes profondes des violences et conflits communautaires dans l'espace du G5 SAHEL. Étude principale, African Security sector network.
- BAMBA, B. (2024). Jeunesse sahélienne : le pouvoir du potentiel, le défi du développement. [Article en ligne, 09/12/2024]. <https://saheltribune.com/jeunesse-sahelienne-le-pouvoir-du-potentiel-le-defi-du->
- Bangré, H. (2016). La nouvelle opposition en RDC : les mouvements citoyens de la jeunesse. Notes de l'IFRI.
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2023). Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest : Mobiliser le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte. Abidjan : BAD.
- Banque mondiale (2023). Digital Governance in Africa: Challenges and Opportunities.
- Banque mondiale, Le Sahel et sa jeunesse : défis et opportunités. Rapport régional, 2024.
- Banque mondiale. (2020). Rapport sur la démographie et le développement en Afrique.
- Bationo, S. (2019). Prévention de l'extrémisme violent au Sahel : Approches communautaires au Burkina Faso. Ouagadougou : PUO.
- Bayart, Jean-François. (2006). L'État en Afrique. La politique du ventre. Fayard.

Bezes Philippe ; Le Lidec, Patrick. (2016). "Politiques de l'organisation. Les nouvelles divisions du travail étatique". *Revue française de science politique*, vol. 66, n°3-4, p.407.

Bierschenk, Thomas & Olivier de Sardan, J.P. (2014). *States at Work: Dynamics of African Bureaucracies*. Brill.

Blais M-H, Bédard M-È, Castonguay J, et Fortier J. (2021). *Des initiatives intergénérationnelles : ce qu'il faut savoir pour passer à l'action*.

Blattman C., Miguel E. (2010). Civil war. *Journal of Economic Literature*, vol. 48, n°1.

Bourahima, M. (2017). *Gestion communautaire des ressources naturelles au Niger*. Niamey : Université Abdou Moumouni.

Bourdieu, P. (1978). "La 'jeunesse' n'est qu'un mot". Entretien avec Anne Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*. Paris, Association des Ages. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992.

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques : Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.

CAPEG (2018). *Étude sur la jeunesse nigérienne : aspirations, défis et perspectives*. Niamey.

Celina Del Felice et Helene Ruud. (2016). *Bibliographie annotée - Le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix*. United Network of Youth Peacebuilders (UNOY), 20 novembre 2016.

Centre National d'Informatique du Niger (CNIN). (2022). *Stratégie Nationale de Transformation Digitale du Niger*.

Chouli, L. (2013). "Les mouvements sociaux de 1998 et 2011 au Burkina Faso comme indices et réponses à la crise de la représentation politique". *Le retour de la question politique : crise de la représentation et luttes démocratiques en Afrique*. 4e Colloque international de Dakar.



CILSS & G5 Sahel (2021). Diagnostic sur la gouvernance, la participation citoyenne et le numérique.

Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS). Leadership et gouvernance climatique durable au Sahel. Conférence du 4 novembre 2025.

ConnexUs. Mise en place d'une plateforme pour l'engagement des jeunes au Niger — Search for Common Ground. <https://cnxus.org/fr/organization/mise-en-place-dune-plateforme-pour-lengagement-des-jeunes-au-niger-search-for-common-ground/>

Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine. (2020). Rapport d'experts indépendants sur l'Étude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique. Juin 2020.

Conseil de Sécurité des Nations Unies. (2015). Résolution 2250 sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité. New York : ONU.

Coulibaly, A., & Traoré, S. (2019). La participation politique des jeunes au Sahel. Editions Karthala.

DataReportal. <https://datareportal.com/>

Dembélé, K., Ballo, I., Koné, B., & Sissoko, E. F. (2024). "Réseaux sociaux au Mali : entre mobilisation politique et mécanismes de censure". *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 7(1).

Democracy Youth Cohorte, Maurice Thantán. (2025). Participation citoyenne : pourquoi repositionner la jeunesse au cœur de l'innovation civique à travers le numérique ? <https://youthdemocracycohort.com/fr/citizen-participation-why-we-should-reposition-young-people-at-the-heart-of-civic-innovation-through-digital-technology/>

Diallo, M. (2020). Technologies numériques et mobilisation des jeunes en Afrique de l'Ouest. *Revue Africaine des Sciences Sociales*.

Dialogue en Humanité (2025). Les clés d'un dialogue intergénérationnel inspirant. <https://dialoguesenhumanite.be/les-cles-dun-dialogue-intergenerationnel-inspirant/>

Diarra, A. (2018). Conflits fonciers et médiation traditionnelle au Mali. Bamako : Presses Universitaires du Mali.

Dimé, M., Kapagama, P., Soré, Z., & Touré, I. (2021). "Entre la rue et l'internet : pratiques revendicatives et stratégies de mobilisation de Y'en a marre, du Balai citoyen, Filimbi et de la Lucha". *Africa Development*, 45(4).

Diop, M.-C. (2013a). Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le sopi à l'épreuve du pouvoir. Paris-Dakar, Karthala-CRES.

Diop, M.-C. (2013b). Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale. Paris-Dakar, Karthala-CRES.

Diouf, M. (2003). "Engaging postcolonial cultures: African youth and citizenship". *Africa Development*, 28(3).

Diouf, Mamadou. (2003). "Engaging Postcolonial Cultures: African Youth and Public Space". *African Studies Review*, 46(2), 1-12.

Document de Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes au Niger 2020-2029. Août 2019.

Filiatrault J. et Ladjadj F. (2024). Bâtir une société plus solidaire par le biais des initiatives intergénérationnelles : trousse à l'intention des milieux d'action. Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal-CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Intergénération Québec.

Florence Abadie. (2019). "Les enjeux de la coordination des politiques de jeunesse". *Cahiers de l'action*, N° 54.



FMI. (2023). Le Sahel face aux défis complexes du développement durable. Washington : Fonds Monétaire International.

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). (2020). État de la population mondiale : Niger. Niamey : UNFPA.

Francis, D. (2006). Peacebuilding in Africa. UN University Press.

Friedrich-Ebert-Stiftung (2023). Paix et Sécurité — Centre de Compétence Afrique Subsaharienne.

Fung, Archon (2015). Open Government and Open Society: The Relationship between Transparency, Participation, and Accountability. Cambridge University Press.

Géraldine Duthé, Valérie Golaz, Jasmine L. Kahou Nzouyem, Cécile Lefèvre. (2024). "L'Afrique face au vieillissement annoncé de sa population : Quels enjeux pour les politiques publiques ?". Éditions AFD.

Global Open Data Index : open data & gouvernance.

Gorée Institute & CERAS. (2025). Forum régional des jeunes sur la paix et la sécurité. Niamey, 19 novembre 2025.

Gorée Institute. (2025). Forum régional des jeunes sur la paix et la sécurité au Sahel. Niamey, 2025.

Gouba, F. (2024, Décembre). "Activisme numérique et engagement citoyen au Burkina Faso : entre nouvelles opportunités et reconfigurations du rapport au politique". Revue SLC(18).

GovStack Initiative – outils numériques pour gouvernements.

Hagberg, S. (2018). "Les organisations d'auto-défense au Burkina Faso : Entre sécurité locale et défis étatiques". Anthropologie & développement.

Hal A. Lawson. (2017). Jeunes, médias sociaux et santé.

Henry, V. (2015). Mouvements citoyens engagés en Afrique ; le cas du Burkina-Faso.

Hilgers, M., & Mazzocchi, J. (2010). Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : Le cas du Burkina Faso. Karthala.

Honwana, Alcinda. (2012). The Time of Youth: Work, Social Change, and Politics in Africa. Kumarian Press.

Honwana, Alcinda. (2013). "Jeunesse, attente et mouvements de protestation en Afrique". Institut international africain.

Ibrahim S. (2008). Repenser l'action collective : une approche par les capacités. Paris, L'Harmattan.

IDEA International. (2025). Numérisation et engagement des jeunes dans les processus électoraux au sein de la région de la CDAA. Document d'orientation no 35, 26e Conférence générale annuelle du Forum des commissions électorales des pays de la CDAA.

Institut National de la Statistique (INS) - Niger. (2022). Annuaire statistique du Niger. Niamey.

Institut National de la Statistique (INS) - Niger. (2023). Le Niger en chiffres. Niamey.

Institut National de la Statistique (INSTAT) - Mali. (2022). Annuaire Statistique National. Bamako.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) - Burkina Faso. (2022). Résultats du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation. Ouagadougou.

International Crisis Group. (2020). The Central Sahel: Scene of New Climate Wars.

International Labour Organization (ILO). (2021). Youth Employment in Africa.

Internet penetration in Africa January 2024, by country. <https://www.statista.com/statistics/1124283/internet-penetration-in-africa-by-country/>

Internet Sans Frontières. (2023). Rapport sur l'état des libertés numériques et l'usage des réseaux sociaux en Afrique de l'Ouest. Paris/Dakar.

Interpeace (2025). Dialogue intergénérationnel : une approche critique pour favoriser la réconciliation et la résilience.

Isidore Diouf, Directeur général de SENUM SA. (2024). Panel 3 - La digitalisation des services administratifs : État des Lieux et Perspectives. Salon international des professionnels de l'économie numérique (SIPEN), édition 2024. <https://www.youtube.com/watch?v=HhEzqTmwWrI>

J. A. BABERIS. (1983). Nouvelles questions concernant la personnalité juridique internationale. RCADI, pp.157-288.

Jejeniwa, T. (2024). "Conceptualizing e-government initiatives: lessons learned from Africa-US collaborations in digital governance". International Journal of Applied Research in Social Sciences, 6(4), 759-769. <https://doi.org/10.51594/ijarss.v6i4.1066>

Ji-Yeun Rim, Roberto Nsanganira T. (2024). Création d'emplois pour la jeunesse rurale dans les chaînes de valeur agricoles. <https://cgspace.cgiar.org/>

Kaboré, A. (2017). La médiation coutumière chez les Mossis. Presses Universitaires de Ouagadougou.

Ki-Zerbo, J. (2003). À quand l'Afrique ? Éditions de l'Aube.

Komina, A., Diallo, A. M., Zerbo, S. M., & Camara, M. (2025). "La problématique de gouvernance en Afrique : vers une gouvernance militaire au sahel". Disiplinlerarası Afrika Çalışmaları, 3(1).

Krook, M. L., & Nugent, M. K. (2018). "Not Too Young to Run? Age requirements and young people in elected office". *Intergenerational Justice Review*, 4(2).

Lallau B. (2014). "La résilience contre la faim ? Enjeux d'une institutionnalisation et perspectives d'une opérationnalisation". ENS Cachan, 2-4 juillet.

Le Dictionnaire, Le petit LAROUSSE illustré. 2007.

Le Sahel. (2023). Adoption de la politique nationale de jeunesse du Niger.

Lexique de Science Politique, Vie et institutions politiques. Dalloz, 2ème édition, 2011.

Lněnička, M. and Mura, L. (2022). "A theoretical framework to evaluate ICT disparities and digital divides: challenges and implications for e-government development". *Review of Economic Perspectives*, 22(1), 25-51. <https://doi.org/10.2478/revecp-2022-0002>

Loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue Homme-Femme au Sénégal.

Loi n°010-2009/AN portant fixation des quotas aux élections législatives et municipales au Burkina Faso.

Loi n°2000-008 du 07 juin 2000 fixant le système de quota dans les fonctions électives, au Gouvernement et dans l'administration, modifiée par la loi n°2019-69 du 24 décembre 2019 au Niger.

Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives au Mali.

Loi n°2019-33 du 03 juillet 2019, portant répression de la cybercriminalité au Niger, modifiée par l'ordonnance n°2024-28 du 07 juin 2024.



Mbembe, A. (2016). Politiques de l'inimitié. La Découverte.

Mbembe, Achille. (2000). De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine. Karthala.

Mbiti, J. (1990). African religions and philosophy. Heinemann.

Ministère de la Jeunesse et des Sports / UNICEF. (2023). Politique nationale de la jeunesse du Niger 2023-2032. Niamey.

Ministère de la Jeunesse. (2020). Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes 2020-2029. Niamey.

Mireille Affa'a-Mindzie. (2015). Construire la paix et le développement au Sahel : renforcer la participation politique des femmes et des jeunes. International Peace Institute, 3 février 2015.

Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou. (2017). Le Sahel : quels enjeux politiques et sécuritaires. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2017.02.0290>

Morland, A. (2018). Pourquoi les Maliens rejoignent-ils les groupes armés ? The New Humanitarian.

Murithi, T. (2006). African approaches to peacebuilding. ACCORD.

Nabudere, D. (2005). Peace, development and African youth. Fountain Publishers.

Nations Unies au Niger. (2025). Programme Jeunesse et Employabilité (PROJIF-Niger).

Ndlovu-Gatsheni, S. (2018). Epistemic freedom in Africa. Routledge.

Nébié, G. (2018). Dynamiques communautaires et cohésion sociale au Burkina Faso. Presses Universitaires de Ouagadougou.

Nkanda, D. I. (2024). "Fondement, enjeux et contraintes de l'activisme des mouvements dits citoyens pendant le processus électoral". KAS African Law Study Library, 11(1), 31-48.

Noukafou, A. (2024). Le discours en ligne des mouvements citoyens en Afrique entre contestation, sensibilisation et politisation. Les cas de Y en a marre et du Balai citoyen. Université Bordeaux Montaigne.

Nwafor, K. A., & Nwabuzo, M. N. (2021). "Social Media and Youths Engagements and Mobilisation for the 2020 #EndSARS Protests in Nigeria". *Ebonyi State University Journal of Mass Communication*, 8(1).

OCDE-SWAC. (2023). *Sahel: Governance, Digitalization and Social Cohesion*.

OCDE/SWAC (2020). *Youth, Borderlands and Migration in the Sahel*.

Ohemeng, Frank & Ofosu-Adarkwa, K. (2021). *Digital Government in Developing Countries: The African Experience*. Routledge.

OIM / Search for Common Ground / Peacebuilding Fund. (2023). Rapport final d'évaluation du projet "Jeunesse nigérienne en action" (Diffa, Bosso, N'guigmi). Niamey.

Organisation Internationale du Travail (OIT). (2022). *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022 : Investir dans la transformation de l'avenir des jeunes*. Genève : OIT.

Ouédraogo, B. (2015). *Savoirs endogènes et prévention des conflits au Burkina Faso*. Éditions Sankofa.

Oumarou, S. (2019). *Gestion des conflits pastoraux au Niger*. Niamey : Université Abdou Moumouni.

Owoyale, T. K., Bamidele, O. I., Afolabi, O. A., & Ridwan, M. (2024). "Influence of 'Not Too Young To Run' Campaign Social Media Messages on Youth Political Participation in Nigeria". *Polit Journal Scientific Journal of Politics*, 4(2).

P. Muller. (2003). *Les politiques publiques. Que sais-je ?* PUF.



P. RICOEUR. (2005). *Parcours de la reconnaissance*. Gallimard, Folio, Essais.

Pape François. (2022). *Message du Pape pour la célébration de la Journée Mondiale de la paix*. Le Saint Siège.

Pierre Banegas, propos recueillis par Jean Merckaert. (2016). "Mobilisations citoyennes, répression et contre-révolution en Afrique". *Revue Projet*, N° 351.

Pirrotte G. (2010). "La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement. Succès et ambiguïté d'un concept en perpétuelle gestation". *Revue de la régulation*, n°7.

PNUD. (2021). *Rapport sur le développement humain 2021/2022*. New York : PNUD.

PNUD. (2023). *Innovation et résilience au Sahel : initiatives des jeunes*. Programme régional Sahel.

PNUD. (2023). *Les Jeunes en Afrique : un Impératif Démographique pour la Paix et la Sécurité*. Rapport du 2 janvier 2023.

PNUD. (2023). *Programme Gouvernance Inclusive : Évaluation des mécanismes de participation locale au Sahel*.

PNUD. (2023). *Rapport sur le développement humain en Afrique : Gouvernance inclusive et consolidation de la paix*. New York : PNUD.

PNUD. #JeSuisSahel, Inspirons. Changeons. Ensemble. <https://www.undp.org/fr/africa/waca/jesuissahel>

Politique Nationale de la Jeunesse du Niger, 2023-2032. Août 2022.

Primature du Sénégal. (2024). *Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 12 juin 2024*. <https://primature.sn/publications/conseil-des-ministres/conseil-des-ministres-du-12-juin-2024>

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2021). Rapport sur le développement humain 2021/2022. New York : PNUD.

Putnam, R. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.

Réalités Info. (2025). La jeunesse du Sahel au cœur du changement et de la transformation régionale. 14 octobre 2025.

RENAC Sahel (2022). État des lieux de la connectivité numérique dans les zones rurales du Sahel.

Richard Banegas, propos recueillis par Jean Merckaert. (2016). "Mobilisations citoyennes, répression et contre-révolution en Afrique". *Revue Projet*, N° 351.

Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*. Paris : Seuil.

Roudet, B. (2012). "Qu'est-ce que la jeunesse ?". *Après-demain*, N° 24, NF(4).

Sahel Group. (2023). *Sécurité et jeunesse au Sahel : enjeux et perspectives*.

Sahel Link. Contrôle et participation citoyenne. <https://www.developpementlocal-sahel.org/>

Sahel Tribune, The Global Development Network. (2025). Note cadre : digitalisation et gouvernance au Sahel. Dr. Mori Gouroubera, Working Paper No. 93, janvier 2025. DOI: 10.69814/wp/202593

Sangaré, B. (2018). *Recours aux milices locales pour lutter contre les terroristes envenime les conflits intercommunautaires*. Rapport d'étude sur le sahel.

Sanou, B. (2015). *Sociétés traditionnelles du Burkina Faso et gestion des conflits*. Presses Universitaires de Ouaga.

Sawadogo, W. (2019). "Insécurité au Sahel et résilience communautaire : Le rôle des leaders traditionnels au Burkina Faso". *African Security Review*, 28(2).

SENAC. (2023). Un dialogue intergénérationnel initié pour favoriser le partage de bonnes pratiques.

Serghini, J., & Fendler, U. (2023). "L'Afrique à l'ère des mouvements citoyens quelle(s) configuration(s) ?". *Langues, Cultures et Communication*, 7(1), i-v.

Smart Africa Alliance (2023). Digital Transformation Strategy for Africa 2020–2030.

Smith, J., & Touré, B. (2021). "Migration et diaspora dans la participation politique en Afrique". *Journal of African Studies*.

Synthèse. Étude sur l'état des lieux de la valeur ajoutée de la participation des jeunes aux politiques publiques dans les pays des Suds. <https://www.plan-international.fr/actualites/etat-des-lieux-valeur-ajoutee-participation-jeunes-politiques-publiques-pays-suds/>

Taïwo Eugène DEGUENON COCOU. (2026). La démocratie face au défi de l'inclusion numérique en Afrique. <https://citizenlabbenin.org/la-democratie-face-au-defi-de-linclusion-numerique-en-afrique/>

Tchoudiba, B. (2024). La vague de coups d'État en Afrique de l'Ouest est-elle un point de bascule ?

Thiombiano, N. (2020). Conflits communautaires et sécurité humaine au Burkina Faso. PUO.

Tine, R. (2021). "Mobilisations numériques et engagement citoyen au Sénégal". *Revue des Sciences Sociales*, 58(3).

Tobie, A. et Sangaré, B. (2019). Impact des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali : Adaptation souhaitables des stratégies de rétablissement de la paix. Stockholm, SIPRI.

Touré, I. (2017). "Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : étude comparée des mouvements de contestation 'Y'en a marre' au Sénégal et 'Balai citoyen' au Burkina Faso". *Afrique et développement*, 42(2).

UA. Charte africaine de la jeunesse. https://au.int/sites/default/files/documents/30922-doc-african_youth_charter_french_01.pdf

UNDP Madagascar. (2025). iParticipate 'Ndao i-KoZy : Une nouvelle ère pour la participation citoyenne et l'engagement des jeunes. 22 juillet 2025. <https://www.undp.org/fr/madagascar/actualites/iparticipate-ndao-i-kozy>

UNDP. (2025). L'avenir de la gouvernance au Sahel. Rapport, 24 juillet 2025.

UNESCO (2023). Digital Inclusion and Civic Participation in West Africa.

UNFPA. (2024). State of World Population. <https://www.unfpa.org/data/world-population-dashboard>

UNICEF Niger. (2021). Réinventer les compétences des jeunes.

UNICEF. (2022). Jeunesse africaine et développement.

UNICEF. (2022). La situation des enfants dans le monde : Pour chaque enfant, des droits. New York : UNICEF.

UNICEF. (2023). Rapport de mission de suivi des plateformes jeunes et centres de paix. Niamey.

Union Africaine. (2020). Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030. https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-DTS_for_Africa_2020-2030_French.pdf

Union Africaine. (2021). Stratégie de Cybersécurité et de Gouvernance Numérique en Afrique.



Union Africaine. (2025). Leadership des jeunes et gouvernance inclusive en Afrique. Addis-Abeba.

WEBGRAM. (2025). Gouvernance Numérique et Transformation Digitale : L'Afrique à l'Ère du Numérique. <https://www.agencewebgram.com/2025/07/Gouvernance-Numerique-et-Transformation-Digitale--L-Afrique-a-l-Ere-du-Numerique.html>

World Bank – Niger (2023). "Sahel Digital Initiative" – programme pour la connectivité et la gouvernance.

Y. Mény, J-C. Thoenig. (1989). Politiques publiques. Paris, PUF.

Yao, Y. (2024). "Digital government information platform construction: technology, challenges and prospects". IJSSPA, 2(3), 48-56. <https://doi.org/10.62051/ijsspa.v2n3.06>

YIAGA Africa. (2019). Communiqué de presse. <https://www.yiaga.org/youth-candidacy-in-the-2019-general-elections/>

Youth Democracy Cohort / ANIWEB. Acteurs numériques et jeunesse engagée pour un espace civique respectueux des droits au Niger. <https://youthdemocracycohort.com/fr/stories/aniweb/>

Zeng, F. (2024). "Exploring the multiple paths of digital government development: a dynamic QCA analysis based on organizational transformation". IEEE Access, 12, 18451-18472. <https://doi.org/10.1109/access.2024.3358375>

Zida, C. (2017). Jeunesse, citoyenneté et gouvernance locale au Burkina Faso. PUO.

Zongo, M. (2016). "Violence politique et révolte populaire au Burkina Faso : d'octobre 2014 à l'insurrection". Politique Africaine, 141.

Zuiderwijk & Janssen (2014). "Open Data for Accountability and Participation". Government Information Quarterly.

ANNEXE

Déclaration des jeunes

Nous,

Jeunesse d'Afrique de l'ouest et du Sahel,

Représentant la société civile, les partis politiques, les institutions étatiques, les médias, les institutions internationales, les universités et centres de recherche, les ONG et OING, provenant du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, réunis les 19 et 20 novembre 2025 à Niamey à l'occasion du forum régional des jeunes organisé par Gorée Institute et ses partenaires sur la thématique : « Construire l'avenir au Sahel : participation et leadership des jeunes dans les politiques publiques ».

Rappelant les engagements internationaux, régionaux et nationaux en faveur de l'inclusion des jeunes, notamment la résolution 2250 du CSNU, la Charte Africaine de la Jeunesse et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, ainsi que les politiques et stratégies nationales de jeunesse adoptées dans nos pays respectifs ;

Soulignant la nécessité impérieuse de renforcer les capacités, la représentativité et l'influence des jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques ;

Considérant notre forte capacité de résilience face aux situations de crise, l'impact communautaire de notre engagement ainsi que notre utilisation accrue des nouvelles technologies,

Constatant que, malgré leur poids démographique et leur dynamisme, les jeunes restent insuffisamment représentés dans les espaces décisionnels, et font face à de nombreux obstacles : chômage, accès limité aux ressources, faible prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques publiques, restrictions de l'espace civique, défis sécuritaires et socio-économiques ;

Conscients qu'aujourd'hui, les jeunes en plus d'être une grande force de contestation doivent être également une véritable force de proposition pour une meilleure prise en compte de leurs besoins et préoccupations ;

Conscients que face aux dynamiques conflictuelles que traverse le Sahel, les jeunes sont motivés par une volonté d'accompagner leurs pairs des milieux urbains et ruraux, vers une vision et une protection des nations communes en portant des initiatives de nexus, paix, humanitaire et développement ;

Saluons néanmoins les initiatives nationales et régionales en faveur de la participation des jeunes, et reconnaissons les efforts déjà engagés par les États, les collectivités locales, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers ;

Réaffirmons notre engagement indéfectible en faveur des sociétés inclusives, pacifiques et fondées sur la justice sociale, la bonne gouvernance et le respect des droits humains ;

Appelons la jeunesse africaine à :

Renforcer son engagement citoyen et politique dans un esprit d'intégrité d'exemplarité et responsabilité

S'impliquer activement dans la formulation, l'analyse, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques à travers la recherche, l'innovation, la mobilisation communautaire et le plaidoyer ;

Valoriser les espaces numériques pour promouvoir la paix, lutter contre la désinformation et contribuer au débat public ;

Promouvoir la paix, la cohésion sociale et la résistance à la désinformation, en contribuant à un environnement stable, tolérant et propice à l'engagement citoyen ;

Encourager leurs pairs à se spécialiser dans des domaines clés et à porter des agendas constructifs ;

Recommandons aux acteurs régionaux, aux institutions étatiques et organisations de la société civile à :

Favoriser l'inclusion des jeunes ruraux et issus des zones touchées par les crises en mettant en valeur leurs défis et contributions ;

Élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques fondées sur l'innovation sociale, la gouvernance numérique et les dynamiques communautaires portées par la jeunesse ;

Promouvoir la formation des jeunes et impliquer les organisations de jeunes dans toutes les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques ;

Soutenir l'entrepreneuriat jeune en mettant en place des programmes de formation en entrepreneuriat et en facilitant l'accès aux financements pour les organisations dirigées par les jeunes afin de stimuler l'innovation et la création d'emplois durables ;

Contribuer à l'amplification de la voix des jeunes avec l'appui des leaders communautaires et religieux pour soutenir leurs efforts dans la lutte contre la radicalisation, l'instrumentalisation, le terrorisme et l'intégrisme violent ;

Soutenir la coopération régionale des organisations de jeunesse, afin de favoriser le partage d'expériences, la mutualisation des connaissances, et la mise en œuvre d'initiatives conjointes dans l'espace sahélien et ouest-africain ;

Garantir un environnement sûr et ouvert, respectueux des libertés d'expression, d'association et de participation, condition indispensable à l'engagement citoyen ;

Encourager les différentes structures de jeunesse à sortir de leur zone de confort et à tendre la main aux jeunes des zones rurales, afin de favoriser une participation effective de tous ;

Soutenir le dialogue intergénérationnel, indispensable pour bâtir une gouvernance participative fondée sur la coopération, la confiance et le respect mutuel ;

Renforcer la représentation des jeunes dans les instances de gouvernance locale, nationale et régionale, y compris dans les organes consultatifs, les processus électoraux, les commissions parlementaires et les comités de suivi des politiques publiques.

Cette déclaration est signée par tous les jeunes provenant du Burkina, du Mali, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Sénégal, présents au forum régional des jeunes.



Renfor



THE POWER
OF DIALOGUE
CONSORTIUM

GOREE
INSTITUTE

THE POWER
OF DIALOGUE
CONSORTIUM

GOREE
INSTITUTE

ONG
EAD

Fondé en Juin 1992, Gorée Institute est une organisation panafricaine de la société civile, qui a pour mission de contribuer à la mise en place de sociétés paisibles, justes et autosuffisantes en Afrique, de renforcer le dialogue politique pour la résolution pacifique des conflits, de contribuer à la consolidation des processus démocratiques et des institutions, et d'encourager la créativité artistique, sociale et économique.

Axes Stratégiques



Démocratie,
Espace
Civique et
Processus
Politiques



Jeunesse,
Espace Public et
citoyenneté



Leadership
politique des
Femmes,
Consolidation de la
Paix et Prévention



Changement
climatique,
Migration et
Résilience



Elections, Paix et
Sécurité :
Innovation
technologique
pour la
Démocratie



Recherche et
production de
savoirs



BP 05 Ile de Gorée
Telephone: (221) 33 849 48 49
Email: info@goreeinstitut.org
Website: www.goreeinstitut.org



9 791092 136227